


BIBLIOTHECA




CHARLES ALEXANDRE DE MONTGON.
né à Versailles le 24 Septembre 1690.
Huber Pinx. 1746.
P. Tanjé Sculp. 17

MEMOIRES
DE MONSIEUR L'ABBÉ
DE MONTGON,
PUBLIÉS PAR LUI-MÊME,

Contenant les differentes *Négociations* dont il a été chargé dans les Cours de FRANCE, d'ESPAGNE, & de PORTUGAL; & divers événemens qui sont arrivés depuis l'année 1725. jusqu'à présent.

TOME PREMIER.

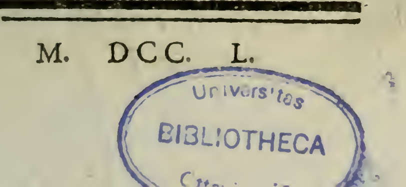
Années 1725. & 1726.

Tacere ultrà non oportet, ne jam non verecundiæ sed diffidentiæ esse incipiat, quod facimus; & dum criminationes falsas contemnimus refutare, videamur crimen agnoscere.

CYPRIAN. ad DEMET.



M. DCC. L.





PREFACE.

CE n'eſt ni l'impoſſibilité de juſtifier ma conduite, ni celle de faire connoître l'injuſtice de la longue perſecution que je ſouffre, qui m'a fait garder pendant près de dix-huit ans le ſilence. Un motif bien différent a été, à cet égard, le principe de ma patience; j'ai voulu donner à mes ennemis tout le tems néceſſaire de calmer leur animoſité contre moi; j'ai cherché à ménager pour cela leurs intérêts aux dépens des miens; & je n'ai rien tant deſiré que de les forcer, s'il étoit poſſible, par une (1) modération dont ils ne pouvoient ignorer le prix, à me rendre leur ami-

(1) Si fieri poteſt cum hominibus omnibus pacem habentes, non voſmet ipſos defendentes chariſſimi, ſed date locum iræ. *Rom. c.* 12. ℣. 18. & 19.

amitié, & à dissiper ainsi les funestes préjugés, que la rigueur du traitement qu'ils m'ont fait souffrir, à établis dans le public contre moi.

Quelqu'inutiles qu'ayent été les moyens pleins de douceur que j'ai pris, comme on le verra, pour parvenir à ce but, je ne me repens cependant point de ma constance à les préférer à tout autre : au contraire, j'en renouvellerois encore l'usage (2) avec plaisir, si je pouvois me flatter de calmer à ce prix, la tempête dont je suis agité ; & rien ne doit mieux prouver la sincérité de ma maniére de penser sur cet article, que le parti que j'ai pris, de dissimuler si long-tems la dureté qu'on a eue pour moi ; & pendant même qu'il m'étoit encore plus aisé qu'aujour-

Vincar injuriis, vincam obsequiis, invitis præstabo, ingratis adjiciam, honorabo & contemnentes me. *Seneca.*

(2) Quæ pacis sunt sectemur, & quæ ædificationis sunt, in invicem custodiamus. *Rom. cap.* 14. ℣. 19.

jourd'hui, d'en faire ſentir l'injuſtice.

La facilité avec laquelle la plûpart des hommes croyent le mal qu'ils entendent dire, procéde le plus ſouvent du peu d'intérêt qu'ils ont à démêler la vérité d'avec l'artifice. Il eſt donc juſte (3), que pour ce qui me regarde, j'épargne au public un travail, qu'il peut penſer que je ne mérite point; & que je mette en état (4) ceux qui n'ont jugé juſqu'à préſent de ma conduite, que ſelon la rigueur qu'ils ont vu qu'on exerçoit envers moi, de découvrir les principes & l'injuſtice de cette rigueur; de revenir de leurs préjugés, & de me rendre

(3) Periculoſum opus certe, & obtrectatorum meorum latratibus patens. *S. Hieronym. in Pentat.*

(4) Curam habe de bono nomine, hoc enim magis permanebit tibi, quam mille theſauri pretioſi & magni: bonæ vitæ numerus dierum; bonum autem nomen permanebit in ævum. *Eccl. cap.* 41. *℣.* 15. *&* 16.

ensuite dans leur estime, la part que mes ennemis ont cherché à me ravir avec si peu de ménagement.

Depuis l'instant que, par un enchaînement de circonstances extraordinaires, la Providence a permis que je fusse chargé de plusieurs Négociations, aussi difficiles qu'importantes; j'ai toujours eu à combattre dans un Ministre tout-puissant (le Cardinal de FLEURY) non seulement les dispositions les moins favorables pour moi, mais même la passion la plus marquée & la plus vive. La résistance que j'ai opposée dans le commencement, au desir qu'on lui a connu de voir tout assujetti sous sa puissance, l'ayant bien-tôt déterminé à l'employer toute entiere à m'opprimer; on verra dans ces MEMOIRES, que (1) les exils, les menaces de banissement, les

(1) Dives injuste egit, & fremet; pauper autem læsus tacebit.... Si necessarius illi fuerit,

les lettres ſur mon ſujet les plus injurieuſes, l'enlevement des preuves de ſervices que j'avois rendus, & une infinité d'autres moyens pour m'accabler de toutes les humiliations qu'entraînent ordinairement les diſgraces; m'ont fait ſentir tour à tour, tout le poids de ſon autorité, & les peines les plus ſenſibles : & quoique je fuſſe bien en état de convaincre ce Miniſtre par les propres écrits (2) dont il s'étoit emparé, d'avoir violé à mon égard, les devoirs même de la ſimple humanité; bien loin d'écouter là-deſſus mon reſſentiment (3) on verra dans ces Mé-

rit, ſupplantabit te, & ſubridens ſpem dabit, narrans tibi bona; & dicet : quid opus eſt tibi.... immitis animus illius conſervabit verba tua : & non parcet de malitiâ & de vinculis. *Eccleſ. cap.* 13. ℣. 4. 7. *&* 15.

(2) Reſponſio mollis frangit iram. *Prov. cap.* 15. ℣. 1.

Id enim veritatis maximum eſt argumentum, cum quis inimicos in teſtimonium adducit. *S. Chryſoſt. hom. in Ev. Joann.* 18.

(3) Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes. *Epiſt. ad Galat. c.* 5. ℣. 26.

moires, que je ne me ſuis occupé au contraire, que du ſoin de calmer (1) celui qu'il paroiſſoit avoir des plaintes trop vives que j'avois fait de ſa dureté; en renouvellant pendant onze ans, d'année en année, toutes les excuſes (2) & les ſatisfactions * qui me paroiſſoient les plus propres à produire cet effet, ſans que jamais elles m'ayent attiré de ſa part la réponſe la plus indifferente.

Privé par ſa mort, & encore plus par ma patience, de la reſſource ſinguliére & éclatante, de faire ſortir ma juſtification des propres mains de celui qui m'avoit été le plus contrai-

re;

(1) Prout vultis ut faciant vobis homines, & vos facite illis ſimiliter.... dimitte & dimittemini. *Luc.* ℣. 31. & 37. *cap.* 6.

(2) Nullo modo metuere debet Chriſtianus; quandocunque in aliquo periculo conſtitutus ſit, aut opem divinam deſperare; ſed confidere potius tanquam præſente Domino, & rebus ipſius omnibus conſulente. *Baſil. Reg.* 63.

* *La derniere Lettre que j'ai écrite à ce ſujet au Card. de Fleury eſt du* 24. *Decembre* 1742.

re ; il ſemble que je devrois m'enſevelir à préſent pour jamais dans la confuſion que je ſouffre depuis tant d'années ; & me réſoudre à paſſer le reſte de mes jours dans une ſituation ſi triſte. Mais comme la ſageſſe & la bonté de Dieu, ſavent toujours temperer les maux de cette vie, par quelque adouciſſement qui aide à les ſupporter ; & à procurer même quelquefois les moyens de les faire ceſſer; je ne deſeſpere point d'éprouver enfin le même ſecours (3) : Et ſi pour l'attirer, en faiſant connoître le ſuccès qu'ont eu toutes les Négociations qu'on a confiées à mes ſoins, & l'étrange perſécution qui cependant en a été la ſuite, les écrits qui m'ont été ravis, & qui ſervent de preuves de ce que j'avance, ne ſont plus en mon pouvoir ; le grand nombre de faits que je citerai dans ces Mé-

 moires,

(3) Occultari poteſt veritas : vinci non poteſt. *S. Aug. in Pſalm.* 61.

moires, & dont tant de perſonnes vivantes ſont témoins, ſuppléera abondamment à ce qui pourra manquer de la part des premiers, & le refus opiniâtre qu'on a conſtamment fait de me les rendre, ſervira même à faire connoître, combien mes ennemis en ont apparamment toujours redouté la manifeſtation & la force.

Une longue & triſte expérience, faiſant remarquer dans tous les tems, que preſque tous les Miniſtres qui ſont parvenus à une grande puiſſance, (1) ſont ſi remplis de l'idée de leur propre Excellence, qu'ils ne ſéparent jamais leur intérêt particulier de celui de l'Etat; il s'enſuit comme néceſſairement d'un préjugé ſi mal fondé, que ceux qui ont le malheur de leur déplaire, quelqu'innocens qu'ils puiſſent être, doivent toujours s'attendre à paroître coupables: la préven-

(1) Tanta eſt enim vetuſtatis conſuetudo, ut etiam confeſſa pleriſque vitia placeant. *S. Hier.*

vention eſt ordinairement contre celui qu'on punit ; & cette opinion (2) ſe convertit facilement en conviction, quand le Miniſtre d'où part le châtiment, a ſu donner une idée avantageuſe de ſa modération & de ſa juſtice. J'ai peut-être ce préjugé à combattre, & ma ſituation n'en devient que plus triſte ; mais quelque fort que puiſſe être le premier, & quelque découragement que l'autre ſoit capable de donner ; la vérité (3), (quand on ſe ſent en état de la manifeſter) ranime autant le courage, qu'elle offre de moyens puiſſans, pour diſſiper les ténebres qui la cachent ; & plus ces derniéres ont

 duré

(2) Non trahantur authoritate cujuſquam, ſed potius veritati & faveant ac cedant. *Lact. lib.* 3. *Inſtitutionum adv. Gent. c.* 15.

(3) Veritas manet & invaleſcit in æternum, non eſt apud eam accipere perſonarum differentias ; ſed quæ juſta ſunt facit omnibus injuſtis ac malignis.... & non eſt in judicio ejus iniquum, ſed fortitudo & regnum & poteſtas & majeſtas omnium, benedictus Deus veritatis. *Eſdr. lib.* 3. *c.* 4.

duré long-tems, plus elles ont été épaiſſes ; & plus la lumiere enfin qui les fait diſparoître, rend les nouveaux objets qu'elle préſente intéreſſants.

Les paſſions & les préventions ſont inſéparables en ce monde de l'humanité, & il n'y a perſonne qui ne ſache & qui n'éprouve, combien il eſt difficile de les vaincre. Or ſi les hommes dans un genre de vie ordinaire, & obligés d'avoir les uns pour les autres tant de ménagement, ſe défendent cependant ſi difficilement de leurs impreſſions ; quelles forces (1) n'ont-elles point dans les Grands (2), que

(1) Humana mens plerumque extollitur, & jam cum nulla poteſtate fulcitur, quanto magis in altum ſe erigit ; cùm ſe etiam poteſtas adjungit..... ſubtiliſſima namque ars vivendi eſt : culmen tenere, gloriam premere, eſſe quidem in potentia ; ſed potentem eſſe neſcire, ad largienda bona potentem ſe cognoſcere, ad repetenda noxia omne quod potenter valet ignorare. *S. Greg. lib. 26. mor. Expoſ. in B. Job. c. 19.*

(2) Secundùm ligna ſilvæ, ſic ignis exardeſcit ; & ſecundùm virtutem hominis, ſic iracundia illius erit ; & ſecundùm ſubſtantiam ſuam exaltabit iram ſuam. *Eccl. cap. 28. ℣. 12.*

que ces barriéres n'arrêtent point; qui sont au contraire environnés de flatteurs serviles ou lâches, qui justifient sans cesse leurs démarches ; & à qui enfin, l'amour propre & la vanité, permettent si rarement de remporter sur eux, la victoire de convenir de leurs erreurs.

C'étoit pour ménager à cet égard la délicatesse du Cardinal de FLEURY, & pour lui donner même la gloire aux dépens de la mienne, de paroître m'avoir pardonné (3) & relevé généreusement, après m'avoir abbatu ; que sans songer en aucune façon à me justifier, ni à réveler pour cela tous les mystéres d'iniquité qu'on trouvera dans ces Mémoires, j'ai toujours travaillé à l'engager de

(3) Sicut magni animi est, non qui de alieno liberalis est, sed qui quod alteri donat detrahit sibi : ita clementem vocabo, non in alieno dolore facilem, sed eum qui cum suis stimulis agitetur non prosilit ; qui intelligit magni animi esse etiam in summâ potentiâ pati. *Senec.*

me rendre ſon amitié (1); & non content de lui écrire dans les termes les plus propres à produire cet effet, je me ſuis encore adreſſé dans la même intention à divers particuliers, tant Séculiers qu'Eccléſiaſtiques, qui paſſoient pour avoir beaucoup de part dans la confiance de cette Eminence, & être à portée par conſéquent de lui parler en ma faveur; mais tout a été ſourd à ma voix (2): mes répréſentations ſoutenues d'une patience de tant d'années, ont été traitées d'inquiétude: la moindre grace que j'ai demandée, qualifiée de témérité; & quant aux bons offices de ceux à qui j'ai eu recours, la prudence (3) des uns a prévalu ſur nos

(1) Peccaſti in fratrem? fac ſatis, & lucratus es: cito feciſti mortiferam rem, ſed remedium inveniſti. *Serm. 16. S. Aug. de verbis Dom. 10. poſt. initium.*

(2) Vidi calumnias, quæ ſub ſole geruntur, & lacrimas innocentium, & neminem conſolatorem, nec poſſe reſiſtere eorum violentiæ cunctorum auxiliis deſtitutos *Eccl. c. 4. ℣. 1.*

(3) Falſus amicus cum fortuna ut venit, ita & cum eadem recedit. *Seneca.*

nos anciennes liaiſons ; elle a même été pouſſée ſi loin, qu'elle m'a privé d'en recevoir aucune réponſe ; & à l'égard des autres dans l'état Eccléſiaſtique, à qui j'avois également écrit, quoique leur piété ſoit fort renommée, (l'affranchiſſement de toute foibleſſe étant reſervée pour la vie future,) ils ont montré la même timidité & gardé le même ſilence que les premiers.

On eſt vertueux, on eſt dévot ; mais cependant on aime les honneurs & le crédit qui les procure ; & avec une pareille diſpoſition (4), celui qui diſtribue les graces paroît facilement juſte ; pendant qu'on remet chré-

(4) Dives commotus confirmatur ab inimicis ſuis : humilis autem cum ceciderit, expelletur, & à notis. Diviti decepto multi recuperatores : Locutus eſt ſuperba, & juſtificaverunt illum. Humilis deceptus eſt inſuper, & arguitur : locutus eſt ſenſatè & non eſt ei datus locus. Dives locutus eſt, omnes tacuerunt, & verbum illius uſque ad nubes perducent : pauper locutus eſt, & dicunt quis eſt hic ? & ſi offenderit, ſubvertent illum. *Eccl. cap.* 13. ℣. 25. 26. 27. 28. *&* 29.

chrétiennement à la Providence, le ſoin de délivrer celui qu'on voit dans l'oppreſſion. Ne pouvant donc parvenir à fléchir le Cardinal de Fleury par mes lettres, ni à faire ſurmonter aux perſonnes dont j'avois imploré les bons offices, la terreur panique que la vivacité des ſentimens du Cardinal, ſur ce qui avoit le plus léger rapport à moi, leur cauſoit : Pleinement déſabuſé, de réïtérer davantage des démarches auſſi inutiles pour moi, qu'elles étoient embarraſſantes pour d'autres ; j'avois enfin pris la réſolution de * publier ces Mémoires ; de forcer s'il étoit poſſible le Cardinal de Fleury à rompre le ſilence, & à montrer dans les propres écrits qu'il m'avoit fait enlever, & que je reclame encore, les ſervices que j'ai rendus à deux grands Rois, à ma patrie & à lui-même ; lorſ-

* *Ils avoient été envoyés pour cela à l'Imprimeur depuis le mois de Septembre 1742.*

lorſque la maladie qui a terminé ſes jours ſurvint. Quelque fâcheuſe que dût me paroître cette circonſtance, qui ne me permettoit plus d'éxécuter mon projet; bien loin cependant d'en reſſentir aucune peine, j'eus au contraire une ſecrette joie (1), de penſer que des moyens plus doux, pourroient peut-être me délivrer de la ſituation où je ſuis; & que dans un tems où le Cardinal de Fleury alloit avoir, comme tous les hommes, un ſi preſſant beſoin (2) d'implorer la miſéricorde de Dieu; il ne me refuſeroit pas de me rendre enfin ſon amitié, & de me faire remettre en même tems les papiers qu'il m'avoit fait enle-

(1) Doctrina viri per patientiam noſcitur: & gloria ejus eſt, iniqua prætergredi. *Proverb. cap.* 19. ℣. 11.

(2) Eſtote miſericordes, ſicut & pater veſter miſericors eſt, nolite condemnare & non condemnabimini, dimittite & dimittemini, date & dabitur vobis.... Eadem quippe menſurâ, quâ menſi fueritis, remetietur vobis. *Luc. c.* 6. ℣. 36. 37. *&* 38.

enlever. Ne pouvant donc, dans l'extrémité où j'apprenois qu'il étoit réduit, m'adresser à lui directement, pour obtenir ces deux graces; ce fut à l'Abbé COUTURIER, qui ne le quittoit point, disoit-on, pendant sa maladie, que j'écrivis le 21. Janvier 1743, pour le prier de s'acquitter d'une commission si conforme à l'idée que j'ai de sa vertu. Mais cette derniere tentative (1) pour profiter d'une circonstance si propre à calmer sa conscience & la mienne, sur tout ce qui s'étoit passé, a été aussi inutile que toutes les autres; puisqu'on voit par la réponse * de l'Abbé Couturier, qu'il ne lui a pas été possible, dit-il, de s'acquitter de ma commission; & qu'il ne s'est point vû à portée de faire ce que je desirois de lui. Est-ce par ménage-

(1) Fatigetur improbitas patientiâ tuâ. *Tertul. de patient. cap.* 8.

* On trouvera cette réponse & ma lettre, dans le 6. Volume *Pieces Justificat.* N°. *XIV.* & *XV.*

ménagement pour le malade, que ce pieux Abbé n'a pas jugé qu'il fût à propos de lui rappeller le ſouvenir d'un homme qui lui étoit odieux ? Le Cardinal n'auroit-il donc pû (2), dans les derniers inſtans de ſa vie, ſurmonter ſon ancienne répugnance, à écouter ce qui lui ſeroit revenu de ma part ? ou s'eſt-il perſuadé enfin, qu'une réconciliation mentale ſuffiſoit pour mourir tranquille ? Dieu ſeul peut connoître ce qui s'eſt paſſé dans ſon cœur à cet égard ; mais ce que je ne ſaurois certainement ignorer, eſt que l'animoſité qu'il a montrée contre moi pendant près de 17. ans, n'a pû ſe terminer qu'avec ſa vie.

Caché (3) déſormais dans ces redouta-

(2) Homo homini reſervat iram, & à Deo quærit medelam : in hominem ſimilem ſibi non habet miſericordiam, & de peccatis ſuis deprecatur ? ipſe, cum caro ſit, reſervat iram & propitiationem petit à Deo ? *Ecc. cap.* 28. ℣. 3. 4. & 5.

(3) Ibit homo in domum æternitatis ſuæ, & circuibunt in platea plangentes. *Eccl. c.* 12. ℣. 5.

doutables ténebres de l'Eternité, où il n'appartient qu'à Dieu ſeul de pénétrer ; je garderois volontiers pour ſa mémoire, les mêmes ménagemens que j'ai eus pour ſa perſonne, ſi on avoit voulu avoir le moindre égard à la patience avec laquelle j'ai ſouffert une ſi longue humiliation ; & aux moyens que j'ai offert de m'en délivrer, ſans qu'il en rejaillit rien ſur mes Ennemis. Mais puiſque mes repréſentations là-deſſus ſont rejettées, & qu'il paroît clairement aujourd'hui qu'on voudroit, en violant à mon égard l'équité naturelle, que je ſouſcriviſſe en quelque façon à ma propre condamnation, afin que l'abus manifeſte que le Cardinal de Fleury a fait envers moi de ſon autorité, eût tout le prix & le mérite de la juſtice (1) ; à Dieu ne

Et qui eum viderant, dicent ubi eſt. *Job. c.* 20. ℣. 7.

(1) Abſit iſtam rem facere. *I. Macch. c.* 9. ℣. 10.

ne plaiſe que je trahiſſe (2) ſi indignement les intérêts de ma réputation ; ni que jamais il ſoit dit, que j'aye acheté, par une lâcheté ſi mépriſable, le frivole avantage de voir finir mon exil, & peut-être le droit de rechercher à titre d'indulgence & de pardon, des graces, dont mes ſervices & mes ſouffrances pourront, j'eſpere, faire voir que je n'étois point indigne.

Ce n'eſt point en abbattant (3) le courage, par l'impunité (4) qu'on accorde aux grands, en opprimant les petits, ni en forçant ceux ci à ſe dégrader eux-mêmes, qu'on parvient à former des ſujets capables de ſoutenir la

(2) Donec deficiam non recedam ab innocentiâ meâ *Job. cap* 27. ℣. 5.

(3) Rectos ac vividos animos, non ut alii confundis ac deprimis, ſed foves & attollis. *Theophil inſtit. reg. ad Conſtantin.*

(4) Quod juſtum eſt judicate ; ſive civis ſit ille, ſive peregrinus, nulla erit diſtantia perſonarum, ita parvum audietis ut magnum ; nec accipietis cujuſquam perſonam quia Dei judicium eſt. *Deuter. cap.* 14. ℣. 16. *&* 17.

la gloire des Empires ; mais c'eſt au contraire en proſcrivant (1) avec indignation de ſemblables maximes: & les Souverains doivent être perſuadés, que les hommes qui font profeſſion de ne ſuivre que celles de la probité & de l'honneur, auront toujours autant d'horreur pour ce qui pourroit donner quelque atteinte à leur fidélité, qu'ils en reſſentent pour ce qui les expoſe à l'ignominie. Mais par malheur, ce n'eſt guere dans les Cours qu'il eſt permis de débiter une ſemblable doctrine : comme elle eſt peu favorable aux vues ambitieuſes des Miniſtres (2), ils en affoibliſſent

(1) Hæc dicit Dominus judicate mane judicium, & exuite vi oppreſſum de manu calumniantis, ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, & non ſit qui extinguat propter malitiam ſtudiorum veſtrorum. *Jerem. cap.* 21.

Regnum à gente in gentem transfertur propter injuſtitias, & injurias, & contumelias, & diverſos dolos. *Eccl. cap.* 10. ℣. 8.

(2) Colligunt ſe quatuor vel quinque, atque unum conſilium ad decipiendum imperatorem capiunt ; dicunt quid probandum ſit : Imperator

ſent autant qu'ils peuvent la force & l'eſtime, dans l'eſprit des Rois ; la fermeté & une certaine élévation de ſentimens dans les particuliers leur déplaît preſque toujours, parce qu'elle leur ſemble incompatible avec l'envie qu'ils ont de dominer deſpotiquement ; & par conſéquent, il ne faut pas s'étonner, s'ils prennent un ſi grand ſoin de bannir l'une & l'autre des Cours où ils ſont les maîtres, & de n'y favoriſer que ce que l'ambition la plus rampante (1), eſt capable d'inſpirer. Applaudiſſe (2) qui vou-

tor qui domi clauſus eſt, vera non novit : cogitur hoc tantum ſcire, quod illi loquuntur : facit judices, quos fieri non oportet : amovet à Republica quos debebat obtinere. Quid multa ? ut Diocletianus ipſe dicebat, bonus, cautus, optimus venditur Imperator. *Vopiſc. in vit. Aurel. Imp.*

(1) Eſt qui nequiter humiliat ſe, & interiora ejus plena ſunt dolo.... & ſi ab imbecillitate virium vetetur peccare, ſi invenerit tempus malefaciendi, malefaciet. *Eccl. cap.* 19. ℣. 23. *&* 25.

(2) Nonne honor major eſt hujuſmodi honore in honorem eſſe malle, ac ſuis magis moribus, quam promiſcuis honoribus æſtimari ? *Euch. de contemptu mundi.*

dra à une façon de penſer, ſi capable d'effacer de l'eſprit & du cœur, toute idée de courage & de généroſité ; je n'y conformerai jamais la mienne: & à quoi me ſerviroit d'ailleurs, dans la circonſtance où je ſuis, une pareille foibleſſe ? à voir enſevelis pour jamais dans l'oubli, les ſervices que j'ai rendus; à voir ſubſiſter pour toujours dans le public, l'idée déſavantageuſe que la maniere pleine de dureté dont j'ai été traité, doit avoir donné de mes démarches; & à paſſer ainſi le reſte de mes jours avec le ſenſible déſagrément de paroître coupable ſans l'être, ou peut-être récompenſé ſans l'avoir mérité. Le Courtiſan le plus ſervile, oſeroit-il, en bonne foi, me conſeiller de ſacrifier ainſi, avec ſi peu de ménagement, ma propre réputation; & de ne devoir qu'à un ſilence encore plus honteux que timide, les avantages que la connoiſſance de la vérité peut me procurer?

Qu'on

Qu'on ne ſoit donc plus ſurpris, ſi, conformement au droit naturel, je romps aujourd'hui le ſilence, pour faire ſentir l'injuſtice de l'oppreſſion que je ſouffre. Les ſervices qu'on rend aux Rois, ſont comme les habits, qui s'uſent en vieilliſſant, & qui n'étant plus à la mode, expoſent alors à la riſée ceux qu'on en voit revêtus; & puiſque c'eſt l'idée que mes ennemis ont toujours tâché d'établir de ceux que j'ai rendus, il eſt bien tems de faire tomber des bruits (3) ſi injurieux; & que la malignité (4) de ceux qui les ont répandus ſoit pleinement connue.

J'aurois

(3) Beatus qui tectus eſt à lingua nequam, qui in iracundiam illius non tranſivit, & qui non attraxit jugum illius, & in vinculis illius non eſt ligatus; jugum enim illius jugum ferreum eſt, & vinculum illius vinculum æreum eſt, mors illius mors nequiſſima: & utilis potius infernus quam illa. *Eccl. cap.* 28. ℣. 23. 24. & 25.

(4) Laborant homines ut loquantur mendacium, nam veritatem tota felicitate loquerentur. *S. Auguſtinus.*

J'aurois ſouhaité que les moyens dont je ſuis obligé de me ſervir pour cet effet, euſſent pû compatir avec mon ſéjour dans ma patrie, & dans la tranquille ſolitude où j'ai habité pendant plus d'onze ans; mais il n'eſt point poſſible de les allier avec cette ſituation, & quelque peu digne d'envie qu'elle paroiſſe, la paix que je m'y étois procurée, contre l'attente de mes ennemis, ſe changeroit bientôt, comme on va le remarquer, en de nouveaux troubles, ſi dans la circonſtance où je me trouve, je prétendois la ſoutenir.

Tout le détail de ma conduite & du ſuccès des Négociations dont j'ai été chargé, ſe trouvant renfermé dans les differens papiers (5), dont on s'empara à Douai, lorſqu'on m'y arrêta en 1732. par ordre du Cardinal de Fleury, à qui ils furent enſuite envoyés;

(5) Ex verbis enim tuis juſtificaberis, & ex verbis tuis condemnaberis. *Matth. c.* 12. ℣. 37.

envoyés ; j'ai crû, conformement à ce que la raiſon, l'humanité & la juſtice preſcrivent, qu'au moins après la mort de ce Cardinal, on ne me refuſeroit point la grace d'examiner (6) ces preuves de ſervices que j'ai rendus, ou des fautes que l'on m'impute : & que, ſur le rapport (7) de celui qui ſeroit nommé pour faire cet examen, on rétabliroit ma réputation flétrie, tant par l'arrêt de ma perſonne & de mes papiers que par le long exil que j'ai ſouffert, ſi on appercevoit, comme je m'en flatte, l'énorme injuſtice d'un pareil traitement ; ou qu'au contraire, on me puniroit de ma témérité, ſi on voyoit que je l'euſ-

(6) Omnis qui male agit, odit lucem, & non venit ad lucem ; ut non arguantur opera ejus : qui autem facit veritatem, venit ad lucem ; ut manifeſtentur opera ejus. *Joan cap.* 3 ℣. 20. & 21.

(7) Si enim nocui, aut dignum mor e aliquid feci, non recuſo mori ; ſi verò nihil eſt eorum, quorum hi accuſant me, nemo poteſt me illis donare. *Act. Apoſt. cap.* 25. ℣. 16.

ſe pouſſée juſqu'à l'excès de prétendre me faire un mérite, de l'imprudence ou du peu de zele que j'aurois fait paroître pour le ſervice du Roi. Afin donc d'offrir des moyens aſſurés d'uſer envers moi d'une regle ſi équitable, & qui tendoit d'ailleurs à me procurer la juſtification que je recherche, ſans rien dévoiler au public, d'injurieux à mes ennemis; j'écrivis *, après que j'eus appris la mort du Cardinal de Fleury, au Comte de MAUREPAS, pour le ſupplier de m'obtenir l'examen dont il s'agiſſoit; & pour en faciliter l'exécution, je lui adreſſai la copie (8) du Procès verbal des papiers qu'on m'a enlevés, fait en préſence de Mr. de la GRANDVILLE, alors Intendant

* *Cette lettre ſe trouvera placée en ſon lieu dans les Mémoires.*

(8) Non eſt Romanis conſuetudo damnare aliquem hominem, priuſquam is qui accuſatur præſentes habeat accuſatores, locumque defendi accipiat abluenda crimina. *Act. Apoſt. cap.* 25. ℣. 16.

dant de Flandres, qui avoit reçu l'ordre de s'en ſaiſir ; & j'ajoutai, que j'étois prêt (1) de préſenter auſſi la liſte de ces mêmes papiers, écrite par le Sécretaire de la Ville de Douai conjointement avec moi ; afin qu'aucun n'échapât à la recherche & à la vérification qui en ſeroit faite.

Une repréſentation ſi modérée, faite au bout d'onze ans d'exil & d'humiliation (2), dont le contenu eſt

 ſi

(1) Parati ſemper ad ſatisfactionem omni poſcenti vos rationem de ea, quæ in vobis eſt, ſpe, ſed cum modeſtia & timore conſcientiam habentes bonam, ut in eo quod detrahunt vobis, confundantur. *Epiſt.* 1. *B. Petri cap.* 3. ℣. 15. & 16.

(2) Si quis eſt (*dit Conſtantin*) qui ſe in quemcunque judicum, comitum, amicorum, vel palatinorum meorum aliquid veraciter probare poſſe contendit, quod non integre atque juſte geſſiſſe videatur ; intrepidus, & ſecurus accedat ; ipſe audiam omnia, ipſe cognoſcam ; & ſi fuerit comprobatum, ipſe me vindicabo de eo, qui me uſque ad hoc tempus ſimulata integritate deceperit : illum autem qui hoc prodiderit & comprobaverit, & dignitatibus & rebus augebo. Ita mihi ſumma divinitas propitia ſit. *Cod. Theodoſ.*

ſi à l'abri de tout ſoupçon d'artifice, devoit-elle être rejettée ; & ne devoit-elle pas m'attirer une réponſe, qui me donnât au moins quelque légere eſpérance qu'on y auroit égard ? C'eſt ce que je ſoumets avec joye au jugement du public ; & s'il eſt ſurpris d'apprendre qu'on m'ait refuſé cette conſolation (3), il ne le ſera peut-être pas moins de ce qui en eſt le principe.

L'autorité que s'étoit attribuée le Cardinal de Fleury en France, étoit montée, comme chacun l'a vû, à un tel point de deſpoticité, qu'il n'y avoit aucun particulier, à quelque dégré d'élévation qu'il fût parvenu, qui crût lui être permis, ni même poſſible, de reclamer contr'elle. Ce Cardinal diſpoſoit à ſon gré du ſort des grands comme des petits ; ainſi, heureux étoient ceux qui, ſervilement

(3) Nonne diſſimulavi ? nonne ſilui ? nonne quievi ? & venit ſuper me indignatio. *Joh. cap.* 3. ℣. 26.

ment aſſujetis à toutes ſes volontés, en faiſoient la regle ſuprême de la leur ; & malheureux au contraire ceux qui, moins dociles, s'écartoient tant ſoit peu de cette dépendance ; & que ce Miniſtre pouvoit ſoupçonner de pénétrer au travers de ſon extérieur modéré & tranquille, l'ambition & la vanité dont il étoit agité. Les Partiſans & les Créatures de ce Cardinal, par un attachement pour ſa mémoire qu'ils pouſſent à l'excès, voulant, (apparamment pour juſtifier leur zele ou leur diſcernement,) perpétuer au-delà des bornes de ſa vie, la crainte qu'imprimoit ſon pouvoir, & canoniſer toutes ſes démarches, en le faiſant regarder comme un homme inacceſſible aux paſſions ; prétendent encore faire un crime irrémiſſible à ceux qui combattent cette opinion (4)

(4) Non recte judicatis, nec cuſtoditis legem juſtitiæ. *Sap. cap. 6.*

& tâchent d'établir par conſéquent pour regle, que quiconque la contredira, ſe rendra, par cela même, indigne d'être écouté, Or m'étant un peu écarté de leurs préventions, dans le ſimple expoſé que j'ai eu l'honneur de faire à Monſieur le Comte de Maurepas, d'une petite partie des choſes qui ſe ſont paſſées entre le Cardinal de Fleury & moi; & paroiſſant même que j'ébranle, non ſeulement le nouvel article de foi que ces perſonnes veulent introduire; mais qu'il pourroit peut-être auſſi arriver, ſi on me laiſſoit la liberté de parler, qu'au moins pour ce qui me concerne, je le renverſerois totalement: ce Miniſtre n'a point voulu par une réponſe, ni favoriſer mes ſentimens, en s'écartant de ceux qu'on affecte de ſuivre dans le lieu où il habite, ni combattre auſſi les faits que j'avance, parce que les preuves en ſont inconteſtables; & bien loin de me plaindre de ſon ſilence, je ne

ſaurois

ſaurois qu'en approuver la ſageſſe, & que lui ſavoir tout le gré poſſible, d'avoir eu au moins la politeſſe de m'épargner, le réfus altier & ſec de m'écouter, qu'employent volontiers ceux qui, dans des places ſemblables à la ſienne, mais qui n'y portent point les mêmes lumieres & la même délicateſſe de ſentimens que lui, prétendent ſe débarraſſer par là des repréſentations qu'on leur fait, quand elles leur ſemblent trop preſſantes.

En donnant à la prudence de Mr. le Comte de Maurepas les éloges qu'elle mérite, à Dieu ne plaiſe que j'excuſe également la ſinguliere prévention des Partiſans du Cardinal de Fleury ; & je crois pouvoir au contraire aſſurer ceux-ci, qu'elle eſt plus nuiſible à la mémoire de leur Héros, que l'eſprit d'équité (1) qui les porte-

(1) Statera juſta & æqua ſint pondera. *Levit. cap.* 19. ℣. 36.

teroit, en exaltant ce que ce Cardinal a fait de juſte & de bon, à condamner avec une égale bonne foi, ce qui porte dans ſes actions un caractére viſible de paſſion & d'animoſité. Une réputation, qui ne peut ſe ſoutenir que par la crainte, doit être, avec leur permiſſion, bien délabrée; puiſque ce qui eſt en ſoi eſtimable, n'a pas beſoin d'un tel ſecours pour s'attirer nos applaudiſſemens & nos ſuffrages.

L'autorité (1) où ſont les perſonnes dont je parle, étant jointe à leur diſpoſition, de faire un crime à ceux, qui, ayant de juſtes ſujets de ſe plaindre du Cardinal de Fleury, ſe trouvent obligés pour leur juſtification, de les manifeſter & de les ſoutenir par des preuves; il n'eſt pas

Pondus & pondus, menſura & menſura utrumque abominabile eſt apud Deum.

(1) Mala poteſt.s, poſſe quod non liceat; poteſtas iſta tenebrarum eſt, verum non v.dere, ſed ſpernere. *Ambroſ. in Pſalm.* 118.

pas difficile de comprendre les raisons qui m'ont engagé à quitter ma patrie, & à chercher un asyle, où il me fut permis d'exposer la vérité. Foible, sans appui, objet des préjugés des uns, après l'avoir été de l'envie & de la calomnie des autres, il eût été facile à mes ennemis, si j'étois resté en France, d'attenter peut-être à ma liberté ; & de me rendre suspect au Roi, en accusant malignement de témérité, la condamnation indirecte que je prétendrois faire de la confiance dont Sa Majesté honoroit le Cardinal de Fleury. L'injustice (2) d'un pareil procédé seroit cependant palpable, puisqu'une idée aussi extravagante n'a certainement rien de commun avec ce que le droit naturel autorise de faire pour

(2) Ego igitur admiratione prodigioque calumniæ perculsus, hæsito quid oporteat respondere ; meque in mille mortes condemno, si vel suspicio talis de me uspiam fuerit. *Athan. ad Imp. Const. apologia.*

ſa défenſe; on peut ſuivre ce qu'il dicte ſans rien entreprendre d'imprudent ou d'indiſcret : je me flatte auſſi qu'un Monarque (1) tel que le Roi, rempli de juſtice & de lumiere, ne ſauroit déſaprouver que je revele, pour ma juſtification, l'abus qu'a fait de ſon autorité, envers moi, le Miniſtre qui en a été pendant long-tems le ſeul dépoſitaire. Cependant les avenues du Trône étant toujours difficiles à un particulier pour plaider lui-même ſa cauſe ; & ceux qui ont intérêt de les lui fermer, trouvant aiſément les moyens de lui oppoſer des barriéres inſurmontables, qu'il ne ſauroit franchir, je me ſuis vû dans la néceſſité, ou de paſſer le reſte de mes jours dans l'opprobre, ou de me retirer dans un lieu qui me mît à l'abri de la puiſſance & de la mali-

[1] Novi te pium, clementem, mitem atque tranquillum, fidem ac timorem Domini cordi habentem ; ſed plerumque aliqua nos fallunt. *Epiſt. XL. S. Ambr. ad Imp. Theodoſ.*

malignité de mes ennemis, pour faire connoître (2) enfin toute l'injustice de l'oppression que je souffre.

Quelque forts que soyent les préjugés que cette longue oppression a établi contre moi, j'espere qu'ils n'empêcheront cependant point de remarquer dans ces Mémoires, que je n'ai pris la résolution de sortir du Royaume (3), qu'après une persécution de plus de 18. ans, qui dure encore ; qu'après que l'on m'a refusé

 diver-

[2] Sollicite cura te ipsum probabilem exhibere Deo operarium inconfusibilem, recte tractantem verbum veritatis. *Epist. II. ad Tim. cap. 2. ℣. 15.*

[3] Si malum est fugere, multò deterius est persequi ; si ergo fugam pro re pudenda, objiciunt, pudeat eos quod sint persecutores : si enim quiescerent insidiatores, quiescerent & fugientes.... nemo enim mansuetum & humanum, sed efferum fugitat : quanto enim clarior fuga, tanto etiam inclariore fama est per insidias tentata cædes.... sive in exilium miserint unà cum relegatis monumenta suorum scelerum ad exteros emittunt. Si igitur integræ mentis essent, viderent sese istis rebus illaqueari, suasque sibi rationes officere. *Ath. de fuga sua, Apologia.*

diverſes fois juſqu'à la ſimple grace d'examiner (1) par les propres papiers qu'on m'a enlevés, & par ceux que j'ai offert de préſenter, ſi je mérite d'être traité avec une rigueur ſi extraordinaire ; & qu'après en un mot, qu'il n'eſt plus permis de douter qu'on veut, en perpétuant toutes les humiliations que je ſouffre, ou que je n'en obtienne la délivrance que par celle, encore plus honteuſe, d'avouer moi-même que je les ai méritées ; ou qu'au moins, leur prolongation au-delà de la vie du Cardinal de Fleury, confirme à l'avantage de ſa mémoire, une opinion de moi ſi deſavantageuſe.

C'eſt à ceux qui eſtiment une fermeté de courage non préſomptueuſe ou téméraire (car à Dieu ne plaiſe qu'il en ſoit ici queſtion) mais généreuſe, & qui n'admet aucune baſſeſſe

[1] Si damnas, cur non & inquiris ? ſi non inquiris, cur non & abſolvis ? *Tertul. Apolog. cap.* 1.

fesse d'ame, & dont je cherche à mériter l'approbation ; c'est à ces personnes, dis-je, à examiner à présent, si j'ai pû me dispenser de prendre un parti qui me facilitât le moyen de terminer une si longue persécution ; & si on peut me condamner [2] de m'éloigner d'un Païs, où l'on me refuse jusqu'au droit acquis à tous les hommes, de se justifier, pour chercher ailleurs un azyle [3], conformément aux conseils que notre Seigneur a bien voulu nous don-

[2] Qui mihi id jure vitio vertendum est, quod non ultra me in manus quærentium injecerim, id enim esset se plane ingratum Deo præstare, & præter ejus mandatum agere, & cum actis sanctorum pugnare. *Athan. de fuga sua, Apologia.*

[3] Cum Deus nonnullis præcepta fugiendi dederit, & à sanctis ita actum sit, dicant mihi quæso, qui nihil quod dignum est audiunt, unde ipsi didicerunt persecutiones instituendas esse ? Certè à Sanctis id non habent ; superest, igitur, ut ab illo acceperint, qui dixit :persequar & comprehendam. Fugere siquidem Deus injunxit, & sancti factitarunt ; persequi autem diaboli inventum est, qui omnibus infestus ubique votum concipit. Quibus

donner, & qu'il a daigné autoriſer par ſon propre exemple [1], en ſe dérobant ſouvent à la fureur de ceux qui s'étoient déclarés ſes ennemis.

Que les miens ſe félicitent [2] donc, s'ils veulent, d'avoir impunément violé à mon égard les loix de la Société humaine; puni en moi ce qui méritoit d'être récompenſé; & trouvé le ſecret de juſtifier juſqu'à préſent les traits les plus marqués de leur mauvaiſe foi & de leur paſſion :

bus igitur adhæreſcendum? Domini verbis, aut ipſorum fabulis? Quorumve acta imitanda ſunt? Sanctorumne, an iſtorum mendacia? *Athan. de fuga ſua, Apologia.*

(1) *Matth. cap.* 12. ℣. 14. *&* 15. *Marc. c.* 3. ℣. 6. *&* 7. *Luc. c.* 4. ℣. 29. *&* 30. *Joan. c.* 7. 8. *&* 11.

[2] Damnate & atterite nos; probatio eſt enim innocentiæ noſtræ, iniquitas veſtra. *Tertul. in apolog. adv. gent. cap.* 50.

Una in vite preſſuram non ſentit; ſed nihil inde manat: mittitur in torculari, calcatur, premitur: injuria videtur fieri uvæ, ſed iſta injuria ſterilis non eſt; imò ſi nulla injuria accederet, ſterilis maneret. *Auguſt. in Pſalm.* 54.

ſion : Rien de tout cela ne doit ſurprendre, & dans tous les tems, ceux qui ont été revêtus d'une grande Puiſſance, ont facilement opprimé les petits [3], & ſauvé leur réputation aux dépens de celle de leurs inferieurs ; mais tôt ou tard enfin la vérité paroît, & s'élevant contre ces hommes également vains & injuſtes, elle convertit en confuſion la fauſſe gloire dont ils jouïſſent ; en leur faiſant ſentir alors malgré eux, *que la ſageſſe*, comme dit le Saint Eſprit [4], *n'eſt point l'art de faire le mal avec adreſſe, & que la conduite des méchans ne ſauroit paſſer pour prudence.*

C'eſt en mettant donc toute ma confiance dans une maxime ſi ſainte, que

[3] Nonne divites per potentiam opprimunt vos, & ipſi trahunt ad judicia *Jacob. cap.* 2. ℣. 6.

(4) Non eſt ſapientia nequitiæ diſciplina ; & non eſt cogitatus peccatorum prudentia. *Eccl. cap.* 19. ℣. 19.

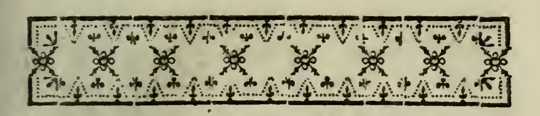
que je viens aujourd'hui plaider ma cauſe devant le tribunal du Public, & que j'attens de ſon équité, la juſtice que j'ai vainement tâché d'obtenir de ceux de qui je devois l'attendre. Si après cela, les armes que mes ennemis m'ont données eux-mêmes pour les combattre, leur porte [1] malgré moi, quelques bleſſures mortelles, c'eſt à eux ſeuls qu'ils devront s'en prendre; puiſqu'il n'a tenu qu'à eux que je n'en fiſſe aucun uſage; & que bien loin même de m'en prévaloir, j'ai fait au contraire tout mon poſſible, pour leur épargner auſſi bien qu'à moi, le chagrin de m'en ſervir: la dureté inflexible qu'ils montrent achevera, j'eſpere, de juſtifier des démarches que je ne fais qu'avec regret; & ſi je ſuis aſſez heureux, [2] pour que la

(1) Factus ſum inſipiens, vos me coegitis. *Epiſt. 2. ad Corinth cap. 12. ℣. 11.*

(2) Beatus.... qui enarrat juſtitiam auri audienti, *Eccl. cap. 25. ℣. 12.*

la narration fidele que je vais faire de ma conduite ; & du ſuccès qu'ont eu toutes les Négociations dont j'ai été chargé, rétabliſſe ma réputation dans l'eſprit de ceux qui ont jugé ſi déſavantageuſement de moi, je finirai mes jours en paix, & je pourrai adreſſer au Seigneur, après une ſi longue tempête, ces paroles du Roi Prophête : *Lætati ſumus pro diebus, quibus nos humiliaſti annis, quibus vidimus mala.* PSALM. 89. ℣ 17.





AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Dans le tems que je croyois ne pouvoir plus me dispenser de publier ces MEMOIRES, *le Cardinal* DE FLEURY *vivoit encore ; & la crainte qu'inspiroit son pouvoir, ne me laissoit point la liberté de choisir un Imprimeur en France : Réduit à profiter de la bonne volonté d'un Libraire qui m'étoit inconnu, & l'impossibilité de me transporter dans le lieu de sa résidence, m'obligea d'y envoyer une personne à laquelle je remis ce que je me proposois de rendre d'abord public. Quand cette personne fut arrivée où demeuroit le Libraire, elle s'acquitta aussi mal de ma commission que du soin de diriger l'édition. La méfiance se glissa entre le Libraire & lui : ils se brouillerent ensemble, & de leur mésintelligence devoit resulter la découverte de mon dessein, & par conséquent le ressentiment le plus vif du Cardinal de Fleury.*

Heureusement la divine Providence me mit

mit à l'abri de ce danger ; j'appris ce qui s'étoit passé entre ces deux hommes, mais il n'étoit presque plus tems de prendre d'autres mesures ; le Libraire avoit déja remis mes cahiers à l'Imprimeur; les démarches que j'aurois faites pour les ravoir, auroient été à coup sûr aussi inutiles, qu'elles pouvoient devenir périlleuses ; ainsi je crus devoir les laisser. Le Cardinal de Fleury mourut dans ces entrefaites ; & cet événement changeant mes projets, j'exigeai du Libraire que l'Imprimeur qui avoit déja avancé son travail, ne distribueroit rien sans ma permission. Il s'y engagea par écrit, & même de me remettre tous les exemplaires ; mais lors que je m'y attendois le moins, j'appris qu'on avoit débité à Francfort & même dans l'armée Françoise, qui étoit alors au voisinage de cette ville-là, deux Tomes de mes Memoires, & qu'on en avoit envoyé un ballot à Lyon.

Que faire dans une telle circonstance ? Mes plaintes & mes reproches n'auroient point arrêté les Exemplaires qu'on repandoit : Pour n'avoir cependant rien à me reprocher ; & empêcher, autant qu'il me seroit possible, le débit d'un ouvrage dont j'avois intérêt d'arrêter la publication tant

que

que je ſerois en France ; j'écrivis à trois fameux Libraires, pour leur apprendre le ſort de celui-ci, & les prier d'en avertir leurs correſpondans : Ils parurent tous trois, dans les réponſes qu'ils me firent, ſenſibles à ma peine : ils me promirent également leurs bons offices, mais ils ne me diſſimulérent point qu'ils ſeroient très-inutiles.

Ces obſtacles qui ſe préſentoient de toute part, pour arrêter le débit d'une édition ſi imparfaite, ne me rebutérent point. Je m'adreſſai à un Imprimeur, qui me fit eſpérer de parvenir à ce but, par une nouvelle Edition plus correcte de mes Mémoires : J'acceptai ſa propoſition, mais bien loin de remplir mon attente, je trouvai dans les exemplaires qu'il me fit tenir, le ſens des phraſes ſouvent altéré ou devenu inintelligible, par le défaut de ponctuation : un très-grand nombre de fautes d'ortographes ; pluſieurs des corrections que j'avois faites, omiſes ; preſque tous les noms propres, défigurés ; & en un mot, cette ſeconde Edition auſſi défectueuſe que la premiére.

Convaincu alors, que le ſeul moyen de remédier à de ſemblables inconvéniens, étoit d'attendre que je puſſe faire travailler dans les Pays étrangers & ſous mes yeux, à une édition

édition exacte & fidéle ; je suspendis l'exécution de mon dessein ; jusques au tems où la Paix la rendroit moins suspecte & plus facile. Mais avant de sortir du Royaume de France , & pendant que je continuois dans le lieu de mon séjour ordinaire , à préparer ce qui devoit servir à ma justification ; un nouvel orage se forma contre moi , encore plus violent que tous ceux dont j'avois été agité : je fus averti que des ennemis dangereux & puissans, instruits que le commencement de mes Mémoires avoit paru , sollicitoient vivement qu'on me mît hors d'état le reste de mes jours de les finir.

*Cet avis qui me parvint de la maniére du monde la plus * singuliére, étant bien fondé; le desir , aussi naturel que permis , de conserver ma liberté, me détermina à me transporter dans un Païs où elle n'eût rien à craindre, en attendant que je pusse me rendre à Rome.*

*La Divine Providence ** ayant permis que j'exécutasse mon projet avec une entiére facilité*

* Impulsus eversus sum ut caderem : & Dominus suscepit me. Fortitudo mea , & laus mea Dominus , & factus est mihi in salutem. *Psalm.* 117. ℣. 13 & 14.

** Astitit à dextris pauperis , ut salvam faceret à persequentibus animam meam. *Psalm.* 108.

facilité ; c'est dans un Païs tranquille, que je continue à travailler & à rendre complets mes MEMOIRES.

On verra par les III. premiers Tomes, que j'ai jugé à propos de faire paroître à présent, qu'on a pris un soin particulier de cette Edition.

Ce qui me reste à dire pourra peut-être contenir III. autres Tomes de la grosseur de ceux-ci, & je suis assuré que mon Libraire remplira la promesse qu'il m'a faite, de n'en point suspendre l'impression, & de les publier le plûtôt qu'il sera possible.

En achevant cet Avertissement, je crois pouvoir déclarer que je suis très-éloigné de vouloir rien cacher de ce que la prudence & la modération permettent de dire : bien loin de là, j'ai un intérêt pressant à ne rien taire, & principalement à mettre dans tout leur jour, les chimériques suppositions, que certains personnages de la Province où je résidois, se sont empressés depuis peu de répandre, avec aussi peu de vérité que de ménagement. Si, pour faire valoir leur zéle, comme il y a toute apparence, & piqués que j'aye rendu leur vigilance inutile, ils se sont crus en droit de me faire paroître sur la scéne, & de l'égayer à mes dépens ; ils trouveront bon que je les y fasse venir bien

bien tôt à mon tour : cependant le mauvais exemple ne devant point séduire, je ne les imiterai pas par des réflexions satyriques, ni des épisodes malignes ; l'avantage frivole de faire rire par des traits que dicte la médisance, ne me touche point ; & l'abandonnant sans peine à qui le recherche, je tâcherai seulement de mettre le public en état de donner à mes ennemis ou à moi, la place qu'il jugera que nous méritons dans son estime.

J'attends ce discernement avec la confiance que donne ce qui est fondé sur la vérité ; & mes vœux seront remplis, si, au lieu d'employer pour être écouté quelques plaisanteries souvent insipides, & presque toujours indécentes, une relation exacte & modeste m'acquiert le droit de dire un jour à ceux qui liront mes Mémoires : Gavisus sum autem in Domino vehementer, quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire, sic ut & sentiebatis ; occupati autem eratis. *Epist. ad* PHILIPP. *cap. IV.*

MEMOI-



MEMOIRES

DE MONSIEUR L'ABBÉ

DE MONTGON,

Publiés par lui-même.

SI l'uſage le plus légitime de l'autorité dans un Miniſtre, conſiſte principalement à exciter dans les Sujets d'un Etat, le louable deſir de ſe rendre utiles à leur Patrie, par les récompenſes qu'il procure à ceux qui l'ont ſervie ; il s'enſuit que de les fruſtrer de ce qui doit être le prix du mérite & l'objet de l'émulation, devient un abus manifeſte de cette autorité ; & que de convertir, outre cela, ce qu'ils ont fait de bien, en moyens de flетrir leur réputation, & de leur ravir toute eſtime, eſt le comble de l'injuſtice. Un ſemblable deſſein, dès qu'il eſt apperçu, inſpire toujours des ſentimens d'indigna-

tion dont on n'eſt point le maître. Tel eſt cependant celui que le Cardinal de FLEURY avoit formé contre moi, dont il ne s'eſt jamais départi, & dont les ſuites durent encore : c'eſt ce que je me propoſe de faire voir dans ces MEMOIRES.

La vérité, je le ſai, paroît aiſément ſuſpecte dans la bouche d'un homme qu'on eſt accoutumé de voir dans la diſgrace ; & les bleſſures de la calomnie, quoiqu'elles ſe guériſſent avec le tems, laiſſent cependant après elles, des cicatrices qu'il eſt bien difficile de faire entierement diſparoître. Mais quoique ces réflexions duſſent m'allarmer, elles ne m'ôtent pourtant point l'eſpérance de diſſiper les préventions de ceux, qui, depuis tant d'années, prennent ſur ce qui me regarde, les apparences les plus légeres pour des réalités. Je me flatte de les convaincre : Que de ſouffrir une rigueur ſans adouciſſement, n'eſt pas toujours une preuve qu'on eſt coupable.

Je conviens volontiers que pour combattre des préjugés contre moi ſi forts & ſi anciens, il faut des Faits prouvés ſi clairement, qu'ils ne laiſſent à la malignité aucune reſſource pour les détruire ; & c'eſt auſſi ce que je me propoſe de

faire

faire dans cet Ouvrage, en n'employant même le plus ſouvent, pour ma défenſe, que les ſeules armes que me fourniront la paſſion ou la mauvaiſe foi de mes ennemis. Si après cela il paroît que je ne fais point aſſez valoir un pareil avantage, leur animoſité contre moi, pouſſée ſouvent juſqu'à la petiteſſe, en deviendra-t-elle plus excuſable ? Et mes démarches pour calmer cette animoſité, ou ma patience à la ſouffrir, ne ſeront-elles d'aucun prix ? L'équité permettra-t-elle de juger de ma conduite ſur le ſeul témoignage de ceux qui ont toujours travaillé à m'opprimer ? Me condamnera-t-on ſans m'entendre, parce qu'ils ont été puiſſants ? Et enfin, croira-t-on que je ſuis tombé dans un eſpece de délire, en me perſuadant que l'envie, le caprice, ou la paſſion d'un Miniſtre, n'ont jamais ſervi à diſtinguer le menſonge de la vérité, & le crime de l'innocence ? Non, non, il n'y a que de vils eſclaves de la faveur, accoutumés à regarder la fermeté & la droiture comme inutiles ou chimériques, qui puiſſent ſuivre des maximes ſi fauſſes : mais le Public, à qui on ne pourra jamais perſuader de les admettre, verra toujours avec plaiſir, les

A 2 mal-

malheurs ſoutenus avec conſtance, & les ſentimens du cœur ſuperieurs à l'adverſité.

La nuit ne dure pas toujours *, & ſi ſes ténebres empêchent quelquefois le voyageur de diſtinguer les objets d'une campagne, & les défigurent à ſes yeux, il n'a que plus de plaiſir de remarquer ſon erreur au retour de l'aurore. La lumiere de la vérité, quand elle eſt apperçue, ne cauſe pas moins de ſatisfaction; & ſi malgré tous les efforts qui ont été faits pour l'éteindre ſur ce qui me regarde, je ſuis cependant aſſez heureux pour en faire appercevoir l'éclat dans ces Mémoires, ce ne ſera pas une médiocre preuve aſſurement, que la fauſſeté ni la malignité du cœur humain ne ſauroit prévaloir ſur elle.

L'extrême diſproportion d'âge qui ſe trouvoit entre le Roi Très-Chrétien & l'Infante † d'Eſpagne; les vives allarmes qu'une

* *Mendacia non diù fallunt, noctem tamdiù eſſe, quamdiù illuceſcat dies, clarificato autem die & ſole oborto, luci tenebras, & caliginem cedere, & quæ graſſabantur per noctem latrocinia ceſſare.*

Epiſt. 55. Sti. Cypriani.

† MARIE ANNE VICTOIRE DE BOURBON, à préſent Princeſſe du Brezil.

qu'une maladie dangéreuse, que ce Prince avoit eue dans le commencement de l'année 1725, excita dans sa Cour & dans tout son Royaume ; & le desir ardent que tous ses Sujets témoignoient de voir ce jeune Monarque épouser une Princesse, qui fut en état de lui donner des successeurs, l'ayant comme forcé de préférer le bien & le repos de ses Etats aux sentimens de tendresse qu'il pouvoit ressentir pour l'Infante d'Espagne, en qui il ne manquoit que quelques années de plus pour remplir les vœux de toute la Nation Françoise : il crut devoir se déterminer à rompre les engagemens que le feu Duc d'Orleans lui avoit fait prendre pour son mariage avec cette jeune Princesse, & la faire reconduire dans les Etats du Roi son Pere.

Cependant ceux que S. M. T. C. avoit honorés de sa confiance, & qui étoient encore les dépositaires de son autorité, sentoient assez qu'une semblable résolution, prise dans des circonstances, où il avoit paru qu'on n'avoit rien negligé pour dissiper de l'esprit du Roi * & de

* Le Maréchal de TESSE' qui étoit alors en Espagne, avoit reçu ordre d'assurer leurs Maj. Catholiques, que dès que l'Infante auroit atteint sa septiéme année, on célébreroit les fiançailles de cette Princesse avec le Roi Très-Chrétien.

de la Reine d'Eſpagne tout ſoupçon qu'on l'eût formée, entraîneroit des ſuites fort fâcheuſes : on ſe trouvoit fort embarraſſé à la Cour de France, dans le choix des moyens dont on pouvoit faire uſage pour juſtifier le ſubit changement qui alloit arriver, & pour calmer en même tems le vif reſſentiment qu'il ne pouvoit manquer d'exciter dans le cœur de leurs Maj. Cath. Tous ceux, il eſt vrai, qui par leur rang ou par leurs lumieres étoient à portée d'être conſultés, & de donner leur avis ſur une affaire ſi délicate, convenoient également de la néceſſité indiſpenſable qu'il y avoit de marier le Roi Très-Chrétien avec une Princeſſe d'un âge proportionné au ſien ; mais en même tems ils étoient fort diviſés entr'eux, ſur la conduite qu'on devoit tenir dans une occaſion où ils appercevoient, que dans l'expoſition qu'ils feroient de leurs ſentimens, & dans le choix des moyens qu'ils propoſeroient, ils avoient tout à la fois à ménager les intérêts de leur Souverain avec ceux de la gloire d'un Monarque, qui pouvoit, par le moindre événement fâcheux, devenir peut-être le leur un jour. Une pareille perſpective rend toujours les Courtiſans timides ; & elle paroiſſoit auſſi un

un motif bien fort à ceux dont je parle, de s'expliquer ſur l'affaire dont il s'agiſſoit, avec ambiguité; afin de ſe procurer dans la ſuite, la facilité de donner à leurs ſentimens le tour que les occaſions & les circonſtances qui pouvoient naître, leur feroient juger être ſuſceptibles d'une interprétation favorable, & ne mettre aucun obſtacle à leurs deſſeins ou à leur fortune.

Si cette maniere obſcure & artificieuſe de parler ſur l'affaire dont il s'agiſſoit, étoit avantageuſe aux perſonnes de la Cour de France, qui en faiſoient uſage, elle n'étoit pas moins contraire aux vues de ceux qui étoient alors en place; puiſqu'elle les expoſoit à porter tout le poids de l'indignation de leurs Maj. Cath. en paſſant pour les ſeuls auteurs du renvoi de l'Infante. S'apperçevant donc, que pour juſtifier & autoriſer en même tems la réſolution qu'ils étoient ſur le point de conſeiller au Roi Très-Chrétien de prendre, de faire partir la jeune Princeſſe, il étoit important de la faire approuver d'une maniere plus claire & plus authentique, par le ſuffrage des perſonnes, qui, par leurs emplois & leurs dignités, tenoient en France le premier rang,

Mr. le Duc de BOURBON, alors premier Miniſtre, en aſſembla pluſieurs chez lui pour les conſulter; & dans cette eſpece de conſeil, composé de Cardinaux, de Maréchaux de France & de quelques Ducs & Pairs, ce Prince, après leur avoir rappellé en peu de mots le ſouvenir des juſtes allarmes, que leur avoit cauſé la dangereuſe maladie dont le Roi étoit à peine délivré, & expoſé en même tems les ſuites funeſtes que pouvoit entraîner la mort de ce Monarque ſans laiſſer des ſucceſſeurs; exhorta tous ceux qui compoſoient cette aſſemblée, par le zele dont il ne doutoit nullement, ajouta-t-il, qu'ils ne fuſſent tous animés pour la gloire du Roi & pour le bien de l'Etat, de lui dire librement leur avis ſur le deſſein qu'on avoit de renvoyer l'Infante, afin de marier le Roi Très-Chrétien à une Princeſſe, dont l'âge proportionné au ſien pût faire eſpérer de prévenir par une prompte ſucceſſion, les malheurs que le bas âge de l'Infante laiſſeroit entrevoir pendant long-tems, & pouvoit peut-être cauſer. Son Alteſſe ajouta encore, que s'agiſſant dans l'affaire dont il étoit queſtion, de veiller à conſerver la tranquillité dans le Royaume,

me, en mariant promptement le Roi, & de chercher en même tems des moyens capables de faire gouter à leurs Maj. Cath. les raiſons importantes qu'on avoit de prendre ce parti; elle eſperoit qu'ils l'aideroient de leurs lumieres & de leur conſeil pour remplir deux devoirs ſi eſſentiels, & pour montrer enfin à la France, à l'Eſpagne & à toute l'Europe, que le ſeul bien de l'Etat, dont le repos ne pouvoit être troublé ſans que celui des autres Monarques ne le fût également, étoit l'unique motif de la détermination qu'on alloit prendre.

Ce diſcours du Duc de Bourbon, & l'obligation indiſpenſable où ceux qui formoient cette aſſemblée ſe trouvoient de s'expliquer, & de ſortir de la reſerve dans laquelle ils tâchoient ailleurs de ſe renfermer, les ayant mis dans la néceſſité d'expoſer leurs ſentimens; pluſieurs d'entr'eux furent d'avis, qu'avant de rien déterminer, ni de rendre publique la réſolution qu'on ſe propoſoit de prendre, on eſſayât de diſpoſer l'eſprit du Roi d'Eſpagne à l'approuver, en ſoumettant à ſon jugement, par la voye de la Négociation, les motifs eſſentiels ſur leſquels elle étoit fondée, & qui en prou-

voient la néceſſité. Ils eſtimoient auſſi qu'il ſeroit à propos d'attendre enſuite, que les réflexions que la piété de ce Prince lui ſuggéreroit de faire ſur ce qu'on lui auroit expoſé, étant ſoutenues de l'intérêt qu'on ne pouvoit douter qu'il ne prît au bonheur & à la tranquillité de la Nation Françoiſe, dans le ſein de laquelle il étoit né, calmaſſent les premiers mouvemens que le chagrin de voir l'Infante ſa fille privée de monter ſur le Trône d'une ſi floriſſante Monarchie, pouvoit exciter en lui. Et ces mêmes perſonnes ajoutoient, que ſi après avoir ſatisfait par une conduite auſſi modérée & auſſi remplie de bonne foi, aux juſtes égards qu'on ne pouvoit, ſelon eux, ſe diſpenſer d'avoir dans le cas dont il s'agiſſoit, pour un Monarque que ſa puiſſance & le ſang dont il ſortoit rendoient ſi reſpectable, en l'établiſſant en quelque façon l'arbitre du bonheur & de la tranquillité du Royaume de France; ſi, dis-je, il refuſoit cependant après cela de ſe prêter aux inſtances du Roi ſon Neveu, & aux vœux de toute la Nation Françoiſe, on ne pourroit imputer alors qu'à lui ſeul, la guerre, ou les autres malheurs, qui pourroient être les ſuites de ſa réſiſtance, ni déſaprou-

ver

ver par conséquent, que sa Maj. T. C. voyant rejettées les justes représentations qu'Elle auroit faites, ne préferât ce qu'Elle devoit à son Etat, à toute autre considération, en faisant alors partir l'Infante.

Cet avis, quoique sage & modéré, ne prévalut pas néanmoins sur le sentiment de ceux qui y furent contraires. Ces derniers, revenus à peine de l'inquiétude que la dangereuse maladie du Roi leur avoit causée, craignoient que quelque accident semblable ne replongeât encore de nouveau tout le Royaume dans la crainte de se voir la proye des différens partis, que la mort de ce Prince ne pouvoit manquer, selon eux, d'y former, & par conséquent d'une cruelle & sanglante guerre civile. La voie d'une Négociation, dont on proposoit de faire usage, pour engager le Roi d'Espagne à consentir au renvoi de la Princesse sa fille, leur sembloit d'ailleurs pouvoir, par plus d'une raison, devenir fort longue, & par conséquent ou inutile, ou périlleuse; & enfin les motifs qui obligeoient, à leur avis, le Roi à se marier promptement, étoient supérieurs à toute autre considération, & outre cela si pressans, que

tout ce qui tendoit à éloigner l'accomplissement d'une affaire si desirable, ne pouvoit jamais mériter la moindre attention, ni les suites du départ de l'Infante, pour si grandes qu'elles pussent devenir, être mises en comparaison avec celles qu'entraîneroit la mort du Roi Très-Chrétien sans successeur.

Le zele que les personnes dont je viens de parler, manifestoient pour maintenir la tranquillité dans l'Etat, quelque sincere qu'il pût être, ne laissoit pas aussi de recevoir dans quelques-unes d'entr'elles une secrette activité, par l'influence d'une intrigue de Cour, que le ressentiment du refus qu'on avoit fait en Espagne d'accorder une certaine grace avoit causé, & qui avoit ensuite donné lieu à des projets, dont l'exécution devenoit impossible si l'Infante restoit en France.

On prend peu de résolutions dans les Cours, où l'intérêt particulier & personnel de ceux qui y jouent le principal rolle, & à qui tous les autres veulent plaire, ou dont au moins ils redoutent servilement le couroux, ne soit mêlé, & ne prévale même assez souvent sur l'utilité publique; & cette occasion n'est pas la premiere, où Dieu a permis, pour faire

mieux

mieux ſentir le néant de la puiſſance & de la grandeur humaine, que le ſort des plus grands Princes dépendît quelquefois du caprice des plus petits particuliers. Mais comme la réſerve que je dois obſerver dans cet écrit, ſur ce qui peut intéreſſer des perſonnes conſidérables, ne me permet pas de dévoiler les ſecrets reſſorts qu'on fit jouer à la Cour de France dans la circonſtance dont je viens de parler, il me ſuffit de rapporter ſimplement, que le réſultat de l'aſſemblée qui ſe tint chez le Duc de Bourbon, fut: qu'il étoit à propos de faire partir inceſſamment l'Infante; que le Roi auſſi bien que Son Alteſſe écriroient à leurs Maj. Cath. ſur ce ſujet, dans les termes les plus capables de calmer leur juſte reſſentiment; & qu'indépendamment de cela, on mettroit tout en uſage pour parvenir au même but, & pour faire ſentir au Roi d'Eſpagne, que l'extrême néceſſité qu'il y avoit de marier le Roi ſon neveu, étoit l'unique raiſon qui avoit obligé, & comme forcé ce jeune Monarque, de céder aux continuelles & preſſantes inſtances que ſes Sujets lui faiſoient, d'aſſurer par une prompte ſucceſſion leur tranquillité & leur bonheur.

La

La commiſſion d'annoncer à leurs Maj. Cath. la rupture des engagemens qui avoient été pris pour le mariage du Roi Très-Chrétien avec l'Infante, & le prochain départ de cette Princeſſe de la Cour de France, étoit trop déſagréable pour en charger un Seigneur comme le Maréchal de Teſſé, également vénérable par ſon âge, & par les dignités dont il étoit revêtu. Ainſi comme il y avoit déja du tems qu'il ſollicitoit d'être rappellé, on lui écrivit de partir promptement de la Cour d'Eſpagne, afin de lui épargner le chagrin de s'y trouver à l'arrivée du courier, qui devoit y être dépêché. La diligence avec laquelle il exécuta cet ordre, jointe à la réſiſtance qu'il oppoſa aux ſollicitations que lui firent leurs Maj. Cath. de prolonger ſon ſéjour à Madrid de quelques jours, afin de l'y retrouver encore au retour d'un petit voyage qu'Elles devoient faire au Palais de S. Ildephonſe, donna une grande vraiſemblance aux ſoupçons qu'elles conçurent enſuite, auſſi bien que tous leurs Sujets, qu'il étoit déja informé, avant que de partir, de l'événement qui devoit arriver. Il s'en eſt cependant extrêmement défendu dans les lettres qu'il écrivit alors, & dans les différentes

férentes occasions où on lui en a parlé ; & la sensibilité qu'il a montrée jusqu'à la fin de sa vie, à l'injure qu'il prétendoit que lui faisoient ceux qui doutoient de sa bonne foi sur cet article, peut ce me semble faire présumer en sa faveur qu'elle étoit entiere.

Le courier qui étoit chargé de porter à Madrid la nouvelle triste & peu attendue du départ de l'Infante, y trouva l'Abbé de Livry. Ce Ministre y étoit arrivé depuis peu de la Cour de Portugal, où il avoit été auparavant nommé Ambassadeur de France : & fort satisfait que les brouilleries auxquelles il avoit assez imprudemment donné lieu entre leurs Maj. Très-Chrétienne & Portugaise, l'eussent conduit cependant à succeder au Maréchal de Tessé dans l'emploi de confiance qu'il occupoit à la Cour d'Espagne ; il se proposoit de recueillir de cette nouvelle commission, pour lui & pour sa famille, tous les avantages que l'union & la parfaite correspondance qui paroissoient devoir naturellement regner entre les deux Couronnes, ne pouvoient manquer de procurer à celui qui en seroit l'instrument.

La lecture des lettres qui lui furent remises, répandit une étrange amertume, comme

comme il eſt aiſé de s'imaginer, ſur les projets pleins de douceurs & d'agrémens qu'il avoit formés. Rien ne fut égal à la ſurpriſe que lui cauſa la prompte réſolution qu'il voyoit qu'on avoit priſe en France de renvoyer l'Infante ; & on doit ſans doute attribuer au chagrin qu'il reſſentit de ſe voir obligé d'annoncer à leurs Maj. Cath. une nouvelle ſi déſagréable, & à l'agitation où le mit la ſituation où il ſe trouva, l'imprudence avec laquelle il voulut, dans l'audience qu'il eut du Roi & de la Reine d'Eſpagne, eſſayer avant de leur préſenter les lettres du Roi Très-Chrétien & du Duc de Bourbon, de juſtifier à leurs yeux par une éloquence fort hors de propos en pareil cas, & encore moins perſuaſive, l'événement qu'il venoit leur apprendre.

Pour l'intelligence de ce Fait, il eſt à propos de rapporter ici, que le renvoi de l'Infante ayant été déterminé avant qu'on eût obtenu de Sa Majeſté Catholique d'y conſentir par la voye d'une Négociation, qui avoit été propoſée, comme je l'ai dit plus haut, mais en même tems rejettée ſur ce qu'on en craignoit autant la longueur que l'inutilité ; on chargea le courier qui fut dépêché à l'Abbé de Livry, d'une

d'une inſtruction particuliere pour ce Miniſtre, par laquelle on lui preſcrivoit la conduite qu'il devoit obſerver dans la conjoncture critique & délicate où il alloit ſe trouver. L'article de cet écrit ſur lequel on l'exhortoit de faire le plus d'attention, & à l'obſervation duquel il fut cependant le moins fidele, lui enjoignoit : *Que quand il ſeroit admis à l'audience de leurs Maj. Cath., il ſe contentât de leur préſenter d'abord les lettres du Roi Très-Chrétien & du Duc de Bourbon, ſans leur en laiſſer entrevoir d'avance le contenu.* On vouloit que ces lettres fuſſent lues, & on ſe flatoit avec raiſon, que le ſens dans lequel elles avoient été écrites après une mure délibération, joint aux expreſſions de tendreſſe & d'égards dont elles étoient remplies, ſeroient plus propres à calmer les premiers mouvemens du reſſentiment du Roi d'Eſpagne, que tous les raiſonnemens que pourroit faire l'Abbé de Livry, dans une conjoncture où la préſence d'un Monarque irrité devoit naturellement le troubler, & peut-être l'interdire. Mais quelque ſages que fuſſent ces précautions, elles devinrent inutiles. Tous les hommes ne ſont pas capables d'une certaine fermeté d'ame, ſupérieure aux événemens ;

nemens; & dans la ſituation où ſe trouvoit l'Abbé de Livry, les réflexions n'avoient plus lieu, ou ſe confondoient l'une dans l'autre par les différens déſagrémens qu'elles lui faiſoient enviſager. A peine donc ce Miniſtre eut-il commencé à déployer ſa timide éloquence, que leurs Majeſtés Catholiques qui avoient déja reçu pluſieurs avis de ce qui ſe paſſoit en France, comprirent aiſément où devoient aboutir ſes périodes entortillées & embaraſſées. L'air auſtere & animé avec lequel elles l'interrompirent pour ſe plaindre en peu de mots de l'injure qu'on leur faiſoit, joint au refus, non-ſeulement de lire les lettres qu'il voulut leur préſenter, mais même de les recevoir, terminerent promptement une audience également pénible à ſoutenir de part & d'autre, & furent comme les premiers éclairs qui annonçoient l'orage qui alloit ſe former.

Il commença en effet bientôt après à éclater, par l'ordre qu'on envoya à l'Abbé de Livry, & à tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de la Cour de France, de ſortir de Madrid en vingt-quatre heures; & par la réſolution que leurs Majeſtés Cath. prirent de faire partir Mademoiſelle de Beaujolois, fille du

feu

feu Duc d'Orléans Régent de France, qui avoit été conduite à leur Cour pour y époufer l'Infant Dom Carlos. Il retomba enfuite fur tous les Confuls François, qui étoient répandus dans les différentes villes d'Efpagne, d'où on leur fit fignifier de fe retirer; & il fe fit reffentir enfin jufqu'aux fimples particuliers de la Nation Françoife, par les infultes & les outrages auxquels ils furent expofés, & qui ne purent être arrêtés que par l'autorité Royale.

La nouvelle de toutes ces révolutions parvint bientôt en France, & chaque ordinaire ajoutoit toujours quelque fâcheufe particularité à celles que le précédent avoit apporté.

On apprenoit par l'un, que le reffentiment que leurs M. Cath., & à leur exemple, toute la Nation Efpagnole témoignoient de l'outrage qu'elles prétendoient leur avoir été fait par le renvoi de l'Infante, bien loin de fe calmer, augmentoit au contraire chaque jour, & paroiffoit devoir aboutir à leur infpirer d'en tirer une vengeance éclatante. On favoit par l'autre, que l'ordre avoit été expédié à Dom Patricio Lawles, Ambaffadeur d'Efpagne en France, & au Marquis

quis de MONTÉLEON, Miniſtre de la même Couronne, de ſortir promptement de Paris, & de conduire avec eux l'Infante; & on ajoutoit enfin, que Dona Maria de las Nieves, & le Marquis de Santa Crux Mayordome Mayor de la Reine d'Eſpagne, devoient inceſſamment ſe mettre en chemin pour aller au-devant de la jeune Princeſſe avec un grand cortege: comme ſi la Cour d'Eſpagne eût voulu faire entendre par cette démarche, ou qu'elle doutoit que le Roi Très-Chrétien fit reconduire l'Infante d'une maniere convenable à la grandeur de ſon rang; ou qu'elle cherchât, en lui en ôtant tous les moyens, à s'épargner le chagrin d'être obligée de le trouver dans cette occaſion moins coupable.

C'eſt ainſi que tout ſembloit annoncer une prochaine rupture entre les deux Couronnes, & le renouvellement de l'ancienne antipathie, qui les avoit rendues ennemies l'une de l'autre pendant ſi longtems.

Quelque fortes que fuſſent, comme l'on vient de voir, les preuves que leurs Maj. Cath. donnoient de leur courroux, le motif qui l'excitoit étoit ſi naturel & ſi juſte, que quoiqu'on eût en France tout

tout lieu de croire que la guerre étoit ſur le point de s'allumer, rien cependant ne fut capable d'inſpirer au Duc de Bourbon, qui étoit alors, comme je l'ai dit, premier Miniſtre, de prendre aucune réſolution qui ne tendît à conſerver la tranquillité, dont les deux Royaumes avoient un égal beſoin. Pour parvenir donc à un but ſi ſalutaire, ce Prince commença par diſſimuler tout ce qui lui revenoit, qui s'étoit paſſé à la Cour d'Eſpagne, dans les premiers mouvemens que la nouvelle du renvoi de l'Infante y avoit cauſé; & il jugea ſagement, que ni les imprudens diſcours de quelques particuliers, ni les excès ridicules auxquels le peuple ſe laiſſe entraîner dans certaines occaſions, ne pouvant porter aucune atteinte à la gloire du Roi Très-Chrétien, ni à celle de la Nation Françoiſe, il étoit hors de propos de paroître offenſé de pareilles bagatelles, plus dignes de mépris que de la moindre attention. A cette modération, d'autant plus louable dans le Duc de Bourbon, qu'il n'ignoroit pas la liberté qu'on ſe donnoit en Eſpagne, de parler de ſon caractere & de ſa conduite ſans beaucoup de ménagement, il joignit dans toutes les démarches qui ſuivirent

virent la détermination qu'on avoit prise de renvoyer l'Infante, une conduite si sage & si mesurée, qu'elle ôta aux Espagnols jusqu'au moindre prétexte de plainte, & contribua infiniment à empêcher que l'aigreur qui s'étoit emparée des esprits, ne donnât lieu à une rupture.

La Duchesse de TALLARD fut destinée à reconduire l'Infante sur les frontieres d'Espagne, avec un détachement des gardes du Corps & des Officiers de la Maison du Roi Très-Chrétien; & on rendit dans cette occasion à cette Princesse tous les honneurs qui lui étoient si légitimement dûs.

Pour suppléer à la faute qu'avoit commise l'Abbé de Livry, & pour faire en sorte que leurs Majest. Cathol. lussent les lettres du Roi leur Neveu & du Duc de Bourbon, dont ce Ministre avoit été chargé pour Elles, mais qu'Elles ne voulurent pas recevoir, comme je l'ai rapporté ci-dessus, on engagea le P. de LIGNIERES, Confesseur de Sa Maj. T. C. d'écrire au P. BERMUDEZ qui l'étoit du Roi d'Espagne, & de joindre une copie de ces deux lettres à la sienne; afin que si ce dernier, touché des raisons solides dont le Pere de Lignieres se servoit pour justifier

fier les motifs qu'on avoit de vouloir marier le Roi, concevoit de ſon côté le louable deſſein de travailler à les faire goûter à Sa Maj. Cath., il pût, quand il en trouveroit l'occaſion favorable, lui manifeſter les ſentimens, que le Roi ſon Neveu & le Duc de Bourbon avoient exprimés dans leurs lettres.

Dans ce même eſprit de paix, le Duc de Bourbon en écrivit encore une au Marquis de Montéleon, qui étoit parti de Paris, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu, dans laquelle ce Prince lui renouvellant tout ce qu'il lui avoit dit avant ſon départ, de l'extrême chagrin que lui cauſoit le refus conſtant que leurs Maj. Cath. faiſoient d'écouter les raiſons eſſentielles, qui avoient obligé le Roi de prendre la réſolution de ſe marier, il prioit ce Miniſtre de tâcher, quand il ſeroit auprès d'Elles, de les leur repréſenter, & de ne leur point laiſſer ignorer en même tems, que L. M. pouvoient être certaines, qu'il ne ſe ſerviroit du pouvoir que Sa Maj. Très Chr. lui avoit confié, que pour contribuer en tout ce qu'il pourroit, à maintenir la plus ſincere union entre ce Monarque & Elles.

Son Alteſſe ajoutoit enſuite, que ſi le Roi

Roi d'Espagne vouloit faire usage du zéle qu'elle ressentoit pour ses intérêts, elle seroit toujours prête d'entrer dans tous ses desseins, dès qu'ils lui seroient connus; & elle terminoit cette lettre en disant, qu'elle se flatoit que le tems donnant lieu à S. M. C. d'examiner avec moins de prévention sa conduite, ce Monarque remarqueroit aisément, que dans la situation où elle se trouvoit, de ne pouvoir, sans crime, se dispenser de préferer les intérêts de l'Etat à toute autre considération, elle devoit sans doute lui paroître plus à plaindre que coupable.

En employant, pour calmer le ressentiment de leurs Majest. Cathol., toutes les voies de Négociations, dont les circonstances, où l'on étoit alors, permettoient de faire usage; le Duc de Bourbon crut devoir aussi faire connoître à la Nation Espagnole le desir sincere qu'on ressentoit de conserver avec elle une parfaite intelligence. Dans cette vue, quoique quelques Commandans des Places situées sur la frontiere d'Espagne se fussent plaints, que des détachemens des Troupes Espagnoles avoient fait des courses sur les terres de France, où ils avoient commis des désordres, qui ressembloient fort à des com-

commencemens d'hoſtilités ; ce Prince leur défendit d'uſer de repréſailles, & leur ordonna ſimplement de ſe plaindre aux Officiers du Roi d'Eſpagne, de ce qui s'étoit paſſé, afin qu'ils y rémédiaſſent dans la ſuite ; & au ſurplus, de ſe conduire de telle ſorte avec leurs voiſins, qu'il leur parût combien on étoit éloigné en France de ſonger à troubler leur tranquilité, & à interrompre le commerce qui étoit entre les deux Nations.

Quelque ſages que fuſſent les précautions que le Duc de Bourbon prenoit pour éviter une rupture avec l'Eſpagne, elles auroient cependant eu peu de fruit, ſi cette Monarchie, deſtituée d'Alliés & épuiſée par la longue guerre qu'elle avoit eu à ſoutenir, ne ſe fût trouvée dans une entiere impoſſibilité d'en entreprendre une nouvelle. Sa foibleſſe fut ſeule capable de mettre des bornes à la vengeance, qu'elle eût d'abord cherché, ſans cela, de tirer du renvoi de l'Infante. Mais quoiqu'elle s'abſtînt de prendre les armes, elle ne rabattit cependant rien de ſa fierté. Toute propoſition de réconciliation avec la France fut rejettée ; on déclara même à la Cour de Madrid qu'on n'en écouteroit au-

cune, tant que le Duc de Bourbon auroit l'adminiſtration des affaires. On y exigeoit ſa deſtitution du premier Miniſtere, pour préliminaire du racommodement; & à cette premiere condition ſi dure, on en ajoutoit une ſeconde qui ne l'étoit pas moins : on exigeoit que ce Prince vînt en perſonne faire ſatisfaction au Roi & à la Reine d'Eſpagne, de l'outrage que leurs Maj. Cath. prétendoient en avoir reçu. Outre cela une réponſe fort laconique du Pere Confeſſeur du Roi d'Eſpagne au Pere de Lignieres, jointe au renvoi de la copie des lettres qui lui avoient été communiquées, ſans pouvoir, diſoit-il, en faire aucun uſage : le Marquis de Montéleon, & ceux qui comme lui avoient cherché à juſtifier à Madrid la conduite du Duc de Bourbon, diſgraciés, ou hors de portée d'être écoutés: les conférences qui s'étoient tenues en Catalogne entre le Marquis de FIMARCON, qui commandoit en Rouſſillon, & le Baron d'HUART, Gouverneur de Girone, ſur la maniére dont on ſe conduiroit de part & d'autre pour la reſtitution des Déſerteurs, devenues inutiles, quoique la Cour de France eût prétexté ces conférences pour faire paſſer

ſer à celle de Madrid quelques propoſitions d'accomodement : enfin une interruption totale & univerſelle de toute relation entre les deux Cours, faiſoient en quelque façon paroître inſurmontables les obſtacles qui s'oppoſoient au rétabliſſement de leur union.

C'eſt dans cette conjoncture ſi délicate, & pour travailler au milieu de tant de difficultés à l'ouvrage auſſi utile que Chrétien, de réconcilier deux des plus grands Rois de l'Europe, qu'il plut alors à la Divine Providence de me conduire contre toute apparence, & par une ſuite d'événemens ſinguliers, à devenir en France le ſeul ſur qui le Duc de Bourbon pût jetter les yeux, pour entrer à cet égard dans ſes vues, & ſervir d'inſtrument à ſes deſſeins ; & c'eſt après avoir terminé heureuſement une Négociation ſi difficile & ſi importante, que cette même Providence a permis que j'aye été expoſé à la perſécution la plus vive & la plus odieuſe, dont peut-être aucune Hiſtoire nous ait tranſmis le ſouvenir.

L'Eſpagne qui avoit ſervi de théatre à la longue & ſanglante guerre, que les intérêts de deux Princes qui s'en diſputoient la ſucceſſion, avoient excité dans ſon ſein,

& pendant le cours de laquelle on les avoit vûs monter alternativement ſur le Thrône, & en deſcendre enſuite, ſelon le bon ou le mauvais ſuccès de leurs armes, commençoit à jouir du repos, que la paix ſignée à Utrecht lui avoit procurée; lorſque le Roi PHILIPPE V. qui en étoit enfin devenu le paiſible poſſeſſeur, ayant pris la réſolution d'abdiquer cette Couronne en faveur du Prince des Aſturies ſon Fils *, donna lieu à une nouvelle révolution dans cette Monarchie.

Les motifs qui déterminerent ce Monarque à ſe dépouiller ainſi, dans la fleur de ſon âge, de la ſouveraine puiſſance, pour laquelle preſque tous les hommes conſervent quelquefois juſqu'au dernier inſtant de leur vie une ſi forte paſſion, ſont exprimés d'une maniere ſi Chrétienne & ſi édifiante dans la Lettre qu'il écrivit alors au jeune Prince, entre les mains duquel il la remettoit, qu'il m'a paru convenable de placer ici cette Piéce, de même que la Réponſe du Roi ſon Fils.

LETTRE

* Connu ſous le nom de LOUIS I. pendant le court eſpace de ſon régne.

LETTRE

De Philippe V. Roi d'Eſpagne au Princes des Asturies ſon Fils, en lui remettant la Couronne.

D'Autant qu'il a plu, mon très-cher Fils à la Majeſté Divine, par ſa miſericorde infinie, de me faire connoître depuis quelques années la viciſſitude des choſes de ce monde, & le néant de ſes grandeurs; & de m'inſpirer en même tems un deſir ardent pour les biens céleſtes, infiniment plus eſtimables que ceux de la terre, qui ne nous ſont accordés que pour nous conduire aux autres: j'ai cru que je ne pourrois mieux répondre à la grace d'un ſi bon Pere qui m'appelle à ſon ſervice; & qui pendant le cours de ma vie m'a donné tant de marques d'une protection viſible, en me délivrant de mes ennemis & des calamités dont il lui avoit plû de me viſiter, en me ſecourant dans la peſante adminiſtration de ma Régence, & en me conſervant enfin la Couronne, nonobſtant les efforts de tant de Puiſſances alliées, qui vouloient me l'enlever: Je ne puis, dis-je, en mieux témoigner ma reconnoiſſance, qu'en remettant cette Cou-

ronne à ſes pieds, pour être d'autant mieux en état de le ſervir, de pleurer mes péchés, & me rendre moins indigne de paroître en ſa préſence, lorſqu'il lui plaira de m'appeller devant ſon Tribunal, qui ſera beaucoup plus redoutable pour les Rois que pour les autres Créatures.

J'ai pris cette réſolution avec d'autant plus d'ardeur & de joye, que j'ai vu pour mon bonheur, que la Reine que Dieu m'a donné pour Femme, étant auſſi dans les mêmes ſentimens que moi, de fouler aux pieds la vaine gloire de ce monde, nous avions réſolu de concert, il y a quelques années, moyennant le ſecours de la ſainte Vierge, d'exécuter ce deſſein. Je m'en acquitte à préſent avec d'autant plus de ſatiſfaction, que je remets la Couronne à un Fils que j'aime tendrement, qui eſt digne de la porter, & dont les qualités m'aſſurent qu'il remplira les devoirs de cette dignité; qui ſont beaucoup plus pénibles que je ne puis l'exprimer. Ainſi, mon cher Fils, connoiſſez bien le poids de ces obligations, & ayez ſoin de vous acquitter de tous vos engagemens, ſans vous laiſſer détourner par la ſplendeur éblouiſſante qui va vous environner. Penſez que vous n'êtes Roi que pour faire glorifier Dieu & rendre votre Peuple heureux,

heureux, & rappellez-vous que vous avez au-dessus de vous un Seigneur qui est votre Créateur & votre Redempteur, & à qui vous devez rapporter tout ce que vous possedez, même votre personne. Empressez-vous donc à travailler pour sa gloire, & employez votre pouvoir à contribuer à tout ce qui peut tendre à l'augmenter : défendez-la & sa sainte Religion de tout votre pouvoir, aux dépens de votre Couronne & même de votre vie, s'il est nécessaire, & n'épargnez rien de tout ce qui peut contribuer à l'étendre jusqu'aux extrémités de la terre; ayant pour principe que de faire connoître & servir Dieu, est un bonheur plus véritable & plus grand, que d'étendre votre domination dans ces Pays-là.

Evitez autant qu'il est possible que Dieu soit offensé dans tous vos Royaumes, & employez toute votre puissance pour qu'il soit servi, honoré & respecté dans toute l'étendue de votre Domination. Conservez toujours une grande vénération pour la très sainte Vierge, & mettez, vous & vos Royaumes sous sa protection; puisqu'il n'y a pas de moyen plus efficace pour obtenir & pour vous & pour eux, tout ce qui vous sera nécessaire. Soyez toujours, comme vous devez l'être, obéissant au saint Siége & au

Pape, comme Vicaire de JESUS-CHRIST. *Protegez & soutenez toujours le Tribunal de l'Inquisition que l'on peut nommer le bouclier de la Foi, & à qui l'on est redevable de sa pureté dans les Pays Espagnols; en sorte que les héréfies qui ont causé tant de tristes & d'effroyables ravages dans les autres Etats de la Chrétienté, n'ont pu s'introduire en Espagne.*

Respectez toujours la Reine, la considérant comme votre Mere, non seulement pendant que Dieu me conservera la vie, mais aussi après ma mort, au cas que sa volonté soit de me retirer le premier de ce monde: répondez suivant votre devoir à la tendre amitié qu'elle vous a toujours témoignée: ayez soin qu'il ne lui manque rien, & que vos Sujets ayent pour elle les égards qui lui sont dûs. Aimez vos Freres & regardez-les comme si vous étiez leur Pere, vous établissant à ma place; & faites leur donner une éducation convenable à des Princes Chrétiens. Faites droit à tous vos Sujets, tant Grands que petits, sans exception de personnes: protegez les moindres contre les violences qu'on voudroit leur faire: rémédiez aux concussions dans les Indes Occidentales: soulagez vos Sujets autant

que

que vous pourrez ; & suppléez à cet égard à tout ce que la misére des tems, pendant mon regne, ne m'a pas permis de faire, comme je l'aurois souhaité, en reconnoissance du zèle & de l'affection qu'ils m'ont toujours témoigné, dont aussi le souvenir restera toujours gravé dans mon cœur, & à quoi vous devez continuellement faire attention.

Enfin ayez toujours devant les yeux deux saints Rois, qui sont la gloire de l'Espagne & de la France ; sçavoir, St. FERDINAND *& St.* LOUIS : *je vous les propose pour modéles, afin de suivre leurs traces ; à quoi vous êtes d'autant plus obligé que vous avez l'honneur d'être de leur sang. Ils ont été également de grands Rois & de grands Saints : imitez-les dans l'une & dans l'autre vertu ; mais sur-tout dans la seconde qui est la plus éclatante. Je prie Dieu, mon très-cher Fils qu'il vous fasse cette grace, & qu'il vous accorde tout ce qui vous est nécessaire pour votre Régence, afin que j'aye la consolation d'entendre dire dans ma retraite que vous êtes un grand Roi & un grand Saint. Quelle satisfaction cela ne donnera-t-il pas à un Pere qui vous cherit, qui ne cessera de vous aimer tendrement,*

ment, & qui eſpere que vous conſerverez toujours les mêmes ſentimens qu'il a reconnus en vous juſqu'à preſent!

A St. Ildephonſe le 14. Janvier 1724.

MOI LE ROI.

REPONSE

Du Roi Dom LOUIS I. à la Lettre du Roi ſon Pere.

MONSIEUR,

APrès avoir admiré avec toute l'Eſpagne, cette action héroïque dont tout le monde eſt ravi d'étonnement, & l'effort magnanime que vous avez fait ſur vous-même, pour fouler aux pieds les grandeurs de la terre, & renoncer à tout ce que l'ambition a de plus doux & de plus éclatant; je ne ſais, quand je viens à réflechir ſur les raiſons qui vous y ont engagé, ſi j'ai plus lieu de me réjouir que de craindre. Je n'ignore pas que rien n'eſt plus glorieux que de regner ſur des peuples innombrables; mais je ne ſais pas moins les obligations que m'im-

*m'impoſe ce rang ſuprême, auquel tant de devoirs indiſpenſables ſont attachés. Toutes les fois que je viens à faire attention aux pieux motifs qui vous ont porté à vous décharger du peſant fardeau de la Royauté, je tremble de me voir expoſé dans un âge ſi tendre *, & ſans expérience, ſur une Mer auſſi orageuſe que celle où je me trouve embarqué.*

Bien loin de me laiſſer éblouir par l'éclat faſtueux d'une Couronne, j'en ſens le poids & j'en connois toutes les obligations. Je ſais que Dieu, en nous mettant au deſſus des autres hommes, nous remet le pouvoir ſuprême entre les mains, moins pour leur commander que pour les défendre en cas de beſoin & les protéger; nous ne ſommes pas moins leur Pere que leur Souverain; nous devons les regarder moins comme nos Sujets que comme nos Enfans, & nous devons plutôt ſonger à regner ſur eux par l'amour que par la crainte, puiſque la véritable gloire des Rois conſiſte à être aimés de leurs Sujets, & qu'ils ne ſauroient élever de Trophées plus magnifiques que dans leurs cœurs.

Je vais donc employer tous mes ſoins à marcher ſur vos auguſtes traces, & à vous imiter

* Ce Prince n'avoit pas encore 17 ans.

imiter autant que je le pourrai, non ſeulement en ce qui concerne le gouvernement de ces vaſtes Etats, dont vous m'avez laiſſé la conduite; mais encore pour ce qui regarde cette Majeſté ſuprême pour qui vous avez tout quitté, & qui mériteroit ſeule nos ſoins & nos attentions.

Je ferai tous mes efforts pour me rendre digne du nom que je porte, & pour ne point démentir ces pieux ſentiments que vous m'avez toujours inſpiré. Je ſais que le premier & le plus grand des devoirs d'un Roi, eſt la Religion, qu'il doit profeſſer, non ſeulement ouvertement, mais encore proteger & étendre autant qu'il eſt en ſon pouvoir. J'aurai continuellement devant les yeux les exemples de ces grands Rois, nos ayeux, dont vous m'avez ſi ſouvent parlé: leur conduite ſervira de regle à mes actions: je me conformerai autant que je pourrai à ces illuſtres modeles; & leur zele pour notre ſainte Religion ſera pour moi un miroir fidéle ſur lequel j'aurai toujours ſoin de me conformer.

Perſuadé que les Rois ſont reſponſables devant Dieu, des crimes que commettent leurs Sujets, par les mauvais exemples qu'ils leur donnent, & qu'étant plus èlevés que les autres hommes, ils ont plus de compte

à

à rendre à la Majesté Divine; j'ai encore besoin de toute votre sagesse pour me conduire dans une carrière si difficile : je ne suis point assez aveuglé par l'amour propre, pour me croire assez ferme pour ne point broncher dans un sentier aussi épineux, où à peine l'experience la plus consommée peut suffire. J'attends toute ma gloire & tout mon lustre de la prudence de vos conseils & de ceux de cette illustre Princesse, qui, après avoir partagé avec vous le poids de la Couronne, a voulu être la compagne de votre retraite : je la regarderai toute ma vie, comme ma véritable Mere, & j'aurai pour elle les mêmes sentimens & la même vénération que si j'en avois reçu la naissance.

Je n'aurai pas moins d'égards pour les Princes mes Freres : je sais à quoi l'honneur & la nature m'engagent à leur sujet. Si vos bontés & le droit de ma naissance ont mis quelque difference entre eux & moi, la tendresse que j'ai toujours eue pour eux me les fera regarder en frere plutôt qu'en Roi : cette même union qui a èté jusques ici entre nous regnera toujours.

Si, après toutes les bontés que vous avez eu pour moi, & les marques éclatantes que vous m'en avez données, il me reste encore des vœux à faire pour le bonheur de

de mes Sujets, & pour ma propre ſatisfaction, c'eſt d'avoir la conſolation de vous poſſeder long-tems, & de vous entendre dire un jour que vous ne vous repentez point d'avoir cédé un Sceptre à un Fils que vos ſoins avoient rendu digne de le porter. Quelle joye ne ſeroit-ce point pour ce Fils, qui, après Dieu, n'aime que vous; qui vous voyoit ſans envie porter une Couronne, à laquelle il n'auroit voulu ſucceder qu'après pluſieurs ſiécles, & dont les ſouhaits les plus ardents, ne tendent qu'à mériter de plus en plus cette tendreſſe dont vous lui avez donné la marque la plus éclatante!

Plut au Ciel! qu'après avoir marché quelque tems ſur vos traces, détrompé comme vous des vaines grandeurs de la terre, & pénétré de leur néant, je puiſſe vous imiter juſques dans votre retraite; & préférer des biens réels & ſolides à des honneurs paſſagers & périſſables.

A Madrid le 22 Février 1724.

Signé LOUIS.

Le Roi Philippe V. ayant éxécuté le pieux deſſein qu'il avoit ſecretement formé quelques années auparavant, comme il paroît par

par ſa Lettre, de ſe ſoulager du peſant fardeau du Gouvernement, il ſe retira dans le Palais de St. Ildephonſe, qu'il avoit fait bâtir pour lui ſervir de retraite; & qui, ſitué dans un lieu ſolitaire, au pied des montagnes qui ſéparent la vieille Caſtille de la nouvelle, paroiſſoit propre à devenir le ſéjour de la piété & de la paix.

Cet événement qui cauſa autant d'édification aux uns, que de ſurpriſe aux autres, arriva au mois de Janvier 1724. Le mois ſuivant, & par conſéquent dans le tems où je ne pouvois prévoir les ſuites extraordinaires qu'il a eu, j'écrivis au Pere Bermudez, Confeſſeur du Roi Philippe, (c'eſt ainſi qu'on appelloit ce Prince pendant le tems de ſon abdication) que Dieu m'ayant fait la grace, en embraſſant l'Etat Eccléſiaſtique, de me dépouiller des biens qui devoient me revenir un jour, & de ne deſirer en aucune façon ni les dignités de l'Egliſe, ni d'accroître le modique revenu que je m'étois reſervé pour ſubſiſter; la ſituation où je me trouvois, jointe à l'admiration qu'excitoit en moi le ſacrifice héroïque que S. M. C. avoit fait de tant de Couronnes, m'avoit inſpiré la penſée d'offrir

par

par ſon moyen à ce Prince, de m'attacher à ſon ſervice le reſte de mes jours, ſans autre vue, que celle d'être de plus près le témoin de ſes vertus, & de trouver, par ſon exemple, un moyen de me ſoutenir dans les bonnes réſolutions que j'avois priſes. J'ajoutois à cela, pour donner quelque autorité à mes paroles, que je me flatois, quoique je n'euſſe pas l'honneur d'être connu perſonnellement de ce religieux Prince ; que ma famille pourroit avoir cet avantage ; ma Mere ayant eu l'honneur d'être Dame du Palais de Madame la Dauphine ſa belle-ſœur, dans le tems qu'il étoit en France, & mon Pere ayant ſervi ſous ſes ordres en Italie, depuis ſon avénement à la Couronne, en qualité de Lieutenant Général, & de Directeur Général de la Cavalerie & des Dragons.

Cette Lettre étant parvenue au Pere Bermudez, il la communiqua au Roi Philippe. Sa Majeſté, après avoir reçu favorablement les témoignages de mon attachement & de ma bonne volonté, jugea cependant, avant de prendre aucune réſolution ſur ce que je demandois, qu'il étoit à propos d'aprofondir la vérité de tout ce que j'avois avancé dans

dans ma lettre ; & dans cette vue, elle ordonna à ſon Confeſſeur, de differer de me répondre, juſqu'à ce qu'il ſe fût informé de celui du Roi Très-Chrétien, ſi toutes les preuves que j'avois expoſées de ma vocation & de ma naiſſance, ſe trouvoient véritables, ſans néanmoins s'expliquer ſur les motifs qui lui donnoient lieu de faire cette recherche.

Perſonne n'étoit plus en état de donner les éclairciſſemens qu'on demandoit, que le R. Pere de Lignieres, de qui j'étois particulierement connu depuis pluſieurs années ; puiſqu'il avoit été le témoin de tout ce qui s'étoit paſſé lorſque j'avois changé d'état, & que je faiſois profeſſion d'avoir pour ſon aimable candeur & ſa modeſtie, les ſentimens de vénération que de telles vertus inſpirent. Sa réponſe au Confeſſeur du Roi Philippe, jointe à une lettre qu'un autre Pere de la Societé nommé d'Hualde, écrivit ſur mon ſujet à un de ſes amis en Eſpagne, & qui fut par hazard communiquée au Pere Bermudez, ne laiſſerent aucun doute ſur la vérité de tout ce que je lui avois expoſé. Et c'eſt cette parfaite conformité de notions differentes qui revinrent au Jeſuite Eſpagnol, de mes démar-

démarches & de ma conduite, avec ce que je lui en avois appris, qui établit entre nous la confiance, & satisfit en même tems la juste curiosité du Roi Philippe sur ce qui me concernoit; puisque je reçus, après le tems assez long qui s'écoula à faire l'examen que je viens de rapporter, la réponse suivante du Pere Bermudez.

MONSIEUR,

IL m'a falu parler au Roi *, *à l'occasion de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Sa Majesté conserve bien le souvenir de votre famille, & de la place que Mad. votre Mere avoit dans la Maison de Mr. le Dauphin son frere; mais elle a été bien charmée de voir combien vous êtes détaché du monde; & l'esprit par lequel vous avez renoncé aux avantages que votre naissance & vos qualités vous promettoient. Et comme son esprit de détachement de tous les biens périssables, lui inspire une estime inconcevable des personnes qui sont entrées dans ces mêmes pensées, elle m'ordonne de vous dire que vous lui fe-*

rez

* L'original de cette Lettre est dans les papiers qui m'ont été enlevés par le Card. de FLEURY.

rez bien plaisir, si vous pouvez vous débarasser pour quelque tems de vos affaires domestiques, pour faire un voyage à St. Ildephonse. Je ne puis me dispenser d'obéïr à Sa Majesté, en croyant même que vous ne pourrez vous dispenser de faire ce plaisir à un Roi, qui par là, marque l'estime qu'il vous porte. Et d'ailleurs vous n'y trouverez que de nouveaux sujets pour vous affermir dans vos saintes résolutions. Je serai bien aise de vous voir, & d'avoir l'honneur de vous entretenir, comme je l'ai d'être toujours avec tout le respect possible,

MONSIEUR,

A St. Ildephonse,
le 29 Juillet 1724.

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Les expressions de cette Lettre, jointes à la permission qu'on me donnoit de passer à St. Ildephonse, me causerent une joye proportionnée au véritable attachement que je ressentois pour le Monarque qui y avoit fixé son séjour. Je m'estimois

mois heureux, avec raiſon, d'être à portée de le ſervir; & je n'étois pas moins ſatisfait de me délivrer en même tems, par l'honneur qu'il me faiſoit de m'appeller auprès de lui, des importunes ſollicitations de certaines perſonnes, qui vouloient ſans ceſſe alors, ou me mettre en ſituation de parvenir à l'Epiſcopat, ou chercher par elles-mêmes à m'y élever *. Convaincu de l'éminente ſainteté, de la ſcience & des autres qualités que demande cet état, je n'ai jamais déſiré d'y être, ni fait, graces au Seigneur, depuis que je ſuis honoré du Sacerdoce, aucune démarche pour y tendre. J'avois eu ſujet

* *Cum Epiſcopatum cogitas, ne referas animum ad hæc tempora, quibus Epiſcopi nihil minus norunt quam illas partes quæ illis à Paulo aſſignantur, nec quidquam aliud nunc intelligitur appellatione Epiſcopi, quam fructus, & vectigalia, & immanes honores: ſed tempora illa antè oculos propone, cum Paulus ipſe qui alios inſtruebat Epiſcopos, peragrabat orbem terrarum in fame & ſiti, in frigore & nuditate, in verberibus & plagis, in carceribus atque quotidianis mortibus. Eo igitur tempore optare Epiſcopatum, nihil omnino aliud erat, quam optare quotidie millies pro Chriſto mori.* S. GAUDENT. in ſcoliis ad hunc locum Apoſt.

ſujet d'expoſer très-clairement mes ſentimens ſur cela au P. Bermudez : & je voyois avec plaiſir, que ſi dans la ſuite des tems quelque idée d'ambition, affoibliſſant peu à peu la juſte opinion que je devois avoir de la médiocrité de mes talens, m'inſpiroit celle de prétendre être élevé à cette dignité, je pourrois joindre en ce cas-là aux ſecours que la piété préſente toujours pour la combattre, ceux auſſi que la honte de démentir les ſentimens de modeſtie, que j'aurois manifeſté à cet égard, ne pouvoit manquer de me procurer.

La Lettre qu'on vient de voir que m'écrivoit le Pere Bermudez, m'apprenant que la permiſſion de paſſer en Eſpagne m'étoit accordée ; & par la diſpoſition que j'avois faite de mes biens, n'ayant rien qui me retînt en France, je ſongeai tout de bon à entreprendre alors mon voyage. Mais avant de me mettre en chemin, il falloit en demander l'agrément de S. M. T. C. Je crus donc que je ne pouvois rien faire de plus convenable pour obtenir cette grace, que de m'adreſſer à l'Evêque de Fréjus, depuis Cardinal de Fleury. J'écrivis pour cela à ce Prélat, & je lui rendis compte en

même tems de ce qui avoit donné lieu à la relation qui s'étoit formée entre le Pere Bermudez & moi. Je lui envoyai même, pour preuve de ma bonne foi, l'original de la Lettre que j'en avois reçu; & je finissois la mienne par l'assurer de la soumission & de la fidelité avec laquelle je me conformerois à ce qu'il plairoit au Roi & à Mr. le Duc de Bourbon, de m'ordonner sur ce que je le suppliois de leur représenter.

Ceci se passa vers la fin de Juillet 1724. Je reçus dans les premiers jours du mois suivant, la réponse de l'Evêque de Fréjus. Il m'y disoit, qu'on avoit d'abord trouvé quelques petits inconvéniens (ce sont ses propres termes) à consentir que je fisse le voyage que je méditois; que néanmoins après cela on s'étoit déterminé, sur sa réprésentation, à me donner la permission de l'exécuter; & qu'on désiroit seulement qu'avant de prendre la route d'Espagne, je vinsse faire un tour à la Cour, où l'on seroit bien aise de me parler.

Nulle idée de ma part d'entrer dans les affaires d'Etat, ni par conséquent de me mêler de Négociations, n'avoit été le principe du commerce de Lettres, que

que les circonſtances dont j'ai fait mention, avoient inſenſiblement formé entre le Pere Bermudez & moi. D'ailleurs je croyois avec le Public, qu'une grande exactitude à ſuivre differens exercices ſpirituels, étoit ce qui occupoit uniquement la Cour ſolitaire de St. Ildephonſe; & il me ſembloit que ſi j'y allois porter d'autres diſpoſitions, c'étoit m'expoſer à y donner d'abord une idée bien odieuſe de ma bonne foi. Ce ne fut donc pas ſans peine, que je crus remarquer dans l'ordre que je recevois de venir à la Cour, un ſecret deſſein de faire de moi un uſage contraire aux vues qui me conduiſoient en Eſpagne, & dont j'avois informé avec autant de ſimplicité que de vérité, le Confeſſeur du Roi Philippe. Réfléchiſſant néanmoins enſuite, que ſi je cherchois à m'excuſer de ſuivre ce qui m'étoit preſcrit, on pourroit interpréter malignement mes intentions, ou me ſoupçonner même d'avoir conçu quelque projet, que je n'étois pas bien aiſe de voir approfondir; j'écrivis une ſeconde fois à l'Evêque de Fréjus, que je ne manquerois point de me conformer à ce qu'il m'avoit mandé. Ainſi après avoir paſſé le

reſte

reſte du mois d'Août avec ma famille, dont j'allois me ſéparer, ſuivant les apparences, pour bien long-tems, & peut-être pour toujours; je pris dans les commencemens du mois de Septembre la route de Fontainebleau, où la Cour de France ſe trouvoit alors.

J'appris en y arrivant, qu'une nouvelle révolution auſſi extraordinaire que l'avoit été celle de l'abdication, étoit arrivée en Eſpagne. Le jeune Roi Don Louis étoit mort de la petite verole, à Madrid, le 31. Août 1724; & le Roi ſon Pere, preſſé par les repréſentations & les inſtances de ſes Sujets, s'étoit déterminé à reprendre la Couronne.

Cet evénement ſingulier, faiſant déſormais de la retraite de St Ildephonſe le ſéjour d'une Cour, & par conſéquent celui de l'ambition & des intrigues; l'état que j'avois embraſſé pour les fuir, compatiſſoit mal avec le projet d'un voyage, dont le terme devenoit ſi different de celui qui m'avoit fait deſirer de l'entreprendre. Cependant, dans la ſituation & le lieu où je me trouvois, ma réſolution ſur la conduite que j'avois à obſerver devoit abſolument dépendre de ce que ceux qui m'avoient appellé jugeroient

jugeroient à propos de me prescrire. Je me rendis donc le lendemain de mon arrivée à Fontainebleau dans l'appartement de l'Evêque de Fréjus, afin de régler mes démarches sur les conseils qu'il me donneroit, & d'être instruit par lui de ma destinée.

Ce Prélat me fit une réception assez froide, à laquelle je crus remarquer qu'il joignoit même, je ne sai quelle affectation d'indifférence, qui ressembloit fort au mépris. Un tel procédé ne pouvant, ce me sembloit, être fondé sur aucun motif que je lui eusse donné d'être mécontent de moi, me surprit fort, & mit en même tems des bornes assez étroites à la confiance que je m'étois proposé de lui marquer en l'abordant. Elevé dès mon enfance à la Cour, je ne l'avois pas assez long-tems perdue de vue, pour ignorer que la plupart des hommes qui sont en place, enivrés par l'élévation & par la faveur dont ils jouissent, & séduits par la servile & basse complaisance de ceux qui les environnent, en exigent volontiers jusqu'à l'hommage d'admirer même leurs caprices, & de les croire mystérieux. Mais comme l'opinion que j'avois alors du caractère de l'Evêque de Fréjus, ne

me permettoit point de lui attribuer une ſi grande foibleſſe, je cherchois à donner à ſa manière d'agir avec moi un principe bien différent; & j'attendois avec impatience que cette énigme, dont je m'occupois vainement à trouver l'explication, ſe dévoilât à mes yeux. Mes eſpérances à cet égard ſe prolongérent, à ce qu'il me parut, auſſi inutilement que mes deſirs. Je voyois la journée prête à finir, ſans que le Prélat m'eût dit un mot qui eût le moindre rapport à ce qu'il ſavoit cependant être l'unique motif de mon voyage, & de la viſite que je lui faiſois; & j'allois en terminer l'ennuyeuſe durée, & me retirer, lorſque s'étant apperçu de mon deſſein par quelque démarche que je fis qui en étoit un ſigne, & jugeant apparemment qu'il étoit tems de ſortir du ſilence qu'il avoit obſervé avec moi, il me dit de paſſer dans ſon cabinet, où il vint un moment après me joindre.

La ſcène parut changer entre nous dans cet endroit-là, & l'Evêque de Fréjus y prendre avec moi une manière plus ouverte & plus libre. Il débuta, dans la converſation que nous eumes enſemble, par me faire pluſieurs queſtions ſur tout ce qui s'étoit paſſé entre le Père Bermudez

dez & moi ; & il lui fut facile de remarquer par mes réponſes, & par les lettres originales que je lui préſentai, que rien n'étoit entré dans ce commerce, qui, bien loin d'avoir le moindre rapport à des nouvelles ſuſpectes, ou à une ſecrette démangeaiſon en moi de me mêler d'affaires d'Etat, n'y fût préciſément contraire. Perſuadé, (au-moins à ce qu'il parut,) de ma bonne foi, il commença enſuite à me parler en homme peu diſpoſé en faveur du Père Bermudez. C'étoit à lui, me dit-il, qu'on attribuoit la réſiſtance longue & opiniâtre, que le Roi Philippe avoit fait pendant quelques jours de ſe déterminer à reprendre la Couronne. Ce Religieux outre cela étoit, à l'en croire, ennemi ſecret de la Nation Françoiſe. Enfin, l'Evêque de Fréjus me fit un portrait aſſurément peu flateur de ſon caractère & de ſes ſentimens. Pour preuve de la vérité de tout ce qu'il m'apprenoit, il me donna quelques lettres à lire de pluſieurs Particuliers François qui étoient à Madrid. Ils y déchiroient auſſi fauſſement qu'injuſtement, (comme il parut évidemment depuis,) la réputation du Père Bermudez ; & raiſonnoient ſur ce qui s'étoit paſſé

à la Cour d'Eſpagne, comme font tous ceux qui ramaſſent dans les antichambres des Princes ou des Miniſtres, dequoi compoſer leurs longues lettres; ſe prenant d'averſion ou d'amitié pour les perſonnes qui ſont en place, ſans trop examiner ce qui les rend dignes de l'une ou de l'autre, ils débitent ſouvent ſur leur ſujet des hiſtoires & des chimères, qui ont néanmoins quelquefois de funeſtes ſuites. Je ne connoiſſois le Père Bermudez, (à la ſageſſe & à la vertu duquel l'Evêque de Fréjus rendit enſuite une entière juſtice) que par la foible relation qui s'étoit formée entre nous; & je n'avois garde, dans le déchaînement où ces Ecrivains avoient mis toute la Cour de France contre lui, de m'ériger ſon défenſeur.

Ne ſachant même ſi ce détail, dans lequel l'Evêque de Fréjus entroit avec moi ſur ce qu'on lui imputoit, ne devoit point paſſer pour un ſigne que ſon intention étoit de m'inſinuer de rompre tout commerce avec lui; j'allai au-devant de ce que j'imaginai être ſa penſée; & je lui offris de ceſſer dès-lors & pour toujours d'écrire au Père Bermudez, & de regarder tout ce qui avoit donné lieu

à

à notre relation, comme enſéveli dans un éternel oubli. Le Prélat me répondit à cela, que le Roi Philippe ayant repris la Couronne, cette circonſtance ne me permettoit point, ſans doute, de continuer mon voyage. « Vous vouliez » le faire, *ajouta-t-il*, dans le deſſein de » vous attacher à un Prince qui vivoit » dans la retraite; & c'étoit avant qu'il » ſe vit obligé de ſe charger de nouveau » du poids du Gouvernement, qu'il y » avoit conſenti. Il eſt fort vraiſembla- » ble, qu'en changeant de ſituation, il » aura auſſi changé de ſentiment à votre » égard : par conſéquent, l'unique parti » que vous avez à prendre dans la cir- » conſtance où vous êtes, *ajouta encore* » *l'Evêque de Fréjus*, eſt d'écrire au Père » Bermudez, qu'ayant appris, lorſque » vous étiez en chemin, l'événement qui » eſt arrivé en Eſpagne, vous avez cru » devoir ſuſpendre votre voyage, juſqu'à » ce que vous fuſſiez inſtruit par lui, » ſi c'eſt l'intention du Roi d'Eſpagne que » vous le continuiez, ou ſi Sa Maj. Cath. » croit à préſent qu'il eſt plus à propos que » vous reſtiez en France. »

Le conſeil que l'Evêque de Fréjus me donnoit, me parut à tous égards celui

qu'il me convenoit le plus de ſuivre ; & ne ſe point reſſentir des ſentimens de méfiance , que ſa froide réception m'avoit donné ſujet de croire qu'il pouvoit avoir conçu contre moi. Je lui répliquai, après l'avoir remercié des bontés qu'il venoit de me témoigner, que je ne manquerois point d'écrire au Père Bermudez , dans le ſens qu'il venoit de me preſcrire ; & je pris enſuite congé de lui, pour me rendre à Paris , où nous étions convenus que j'attendrois la réponſe de la lettre que je me propoſois d'écrire en Eſpagne.

L'indiſpoſition où j'avois remarqué qu'étoient les eſprits à la Cour de France contre le Père Bermudez , fut pour moi une leçon bien efficace ſur la bonne foi que je devois obſerver dans la relation , quoique permiſe , que j'allois continuer d'avoir avec lui. Pour montrer à ce ſujet cette bonne foi toute entière , & pour avoir un témoin qui pût en certifier, s'il le falloit, la ſcrupuleuſe exactitude ; je crus devoir envoyer à l'Evêque de Fréjus , la lettre en original que j'écrivois à ce Père. Ainſi ce ne fut qu'après que j'eus vu par ſa réponſe, qu'il l'avoit

l'avoit entièrement approuvée, que je me déterminai à la faire partir.

Presque tout le mois d'Octobre s'écoula, avant que je pusse recevoir des nouvelles du Père Bermudez. On m'avoit bien envoyé d'Auvergne une lettre qu'il m'y avoit adressée; mais elle ne contenoit qu'un court récit de la mort du Roi Dom Louis, & de la résolution que le Roi son père avoit été obligé de prendre, de se charger une seconde fois du Gouvernement de la Monarchie d'Espagne, sans m'instruire de ce qu'il convenoit que je fisse dans une telle conjoncture. L'incertitude où cette lettre me laissoit à cet égard, augmenta l'empressement que j'avois d'en sortir. J'attendois avec une extrême impatience la décision de ma destinée; lorsque j'appris quelques jours après la Toussaints, par la réponse que le Père Bermudez faisoit à ma lettre, que les grandes occupations que le Roi d'Espagne avoit eues depuis qu'il étoit remonté sur le Trône, ne lui avoient pas permis de parler à Sa Majesté de ce qui me regardoit, ni par conséquent de recevoir sur cela ses ordres; & qu'il ne pouvoit me donner les éclaircissemens que je lui avois demandés, sur la conduite

que je devois obſerver dans la circonſtance où je me trouvois : qu'il eſpéroit néanmoins, que l'occaſion ſe préſenteroit bientôt de ſavoir les intentions du Roi Cath. : que je pouvois enfin être certain, que j'en ſerois informé auſſi-tôt après. Il tarda cependant encore quelque tems à me tirer d'inquiétude. Le mois de Novembre ſe paſſa, ſans que j'en puſſe ſortir ; & ce ne fut même que vers le 15. de Décembre que je reçus de lui une ſeconde lettre. Elle m'apprenoit que le changement qui étoit arrivé en Eſpagne, n'en avoit apporté aucun aux favorables diſpoſitions où Sa Maj. Cath. étoit pour moi : que je pouvois quand je jugerois à propos me mettre en chemin pour venir dans ſes Etats, & qu'il auroit ſoin de me faire diſpoſer un appartement, ou à l'Eſcurial, ou à Segovie, dans un Couvent d'Hieronimites, où il avoit été d'abord réſolu que j'habiterois.

Dans la conférence que j'avois eue avec l'Evêque de Fréjus à Fontainebleau, j'étois convenu avec lui, de l'informer de ce que le Père Bermudez répondroit à la lettre que je lui avois écrite, & que j'avois communiquée à ce Prélat. Pour

ſuivre

ſuivre ſur cet article la même bonne foi que j'avois montrée ſur tous les autres, je lui envoyai la nouvelle lettre que je venois de recevoir; & je le priois dans la mienne, de vouloir bien m'aider de ſes conſeils, & m'inſtruire en même-tems des intentions du Roi : afin de faire des uns & des autres la regle de ma conduite dans la conjoncture où j'étois.

Dieu ſeul pénétre les ſecrets replis du cœur humain, & l'Evêque de Fréjus n'ayant jamais fait clairement connoître les motifs qui l'ont déterminé à s'oppoſer en ſecret au voyage que je me propoſois d'entreprendre, il eſt bien difficile de les dévoiler : il ne l'eſt pas moins de comprendre en quoi il pouvoit imaginer qu'il auroit des ſuites fâcheuſes pour lui, ni pourquoi il étoit de ſon intérêt de le détourner. Elevé d'une condition commune, à l'honneur de tenir auprès de la Perſonne du Roi un Emploi de confiance, qui lui attiroit une grande conſidération à la Cour & dans tout le Royaume, l'Evêque de Fréjus ne voyoit au-deſſus de lui que le ſeul Duc de Bourbon, alors premier Miniſtre; & celui-ci pour ſe ſoutenir dans la place où il étoit, ſe trouvoit lui-même obligé d'avoir pour

lui tous les ménagemens & les égards poſſibles. Inſtruit, comme je l'étois, du crédit de ce Prélat, prévenu alors infiniment en ſa faveur, & ne deſirant pas moins de mériter ſon amitié, pouvois-je concevoir ſans ſujet, & par le renverſement le plus complet de jugement & de raiſon, l'extravagante penſée de chercher à contrarier ſes vues, & de mettre obſtacle à ſes deſſeins, par un voyage où il n'étoit nullement queſtion de Négociations; dont l'Evêque de Fréjus avoit lui-même approfondi les motifs; & dont je l'avois prié de ménager l'exécution? Pouvois-je me flater de mériter par une telle noirceur l'eſtime du Roi d'Eſpagne, & celle de la nation Eſpagnole, dont la délicateſſe ſur les ſentimens eſt avec juſtice ſi vantée? J'avois été élevé, il eſt vrai, dans ceux d'un véritable attachement pour M. le Duc de Bourbon; ils s'étoient depuis fortifiés par ſes bontés; & tout récemment, dans le tems dont je parle, par la reconnoiſſance que je devois avoir, d'une penſion qu'il avoit fait donner, à ma prière, à la Comteſſe de MONTGON & à ſa fille. Mais il faut convenir que l'Evêque de Fréjus cachoit dès-lors, ſous la ſingu-

ſingulière modeſtie qu'il affectoit, le ſecret deſſein qui n'y eſt guères conforme, de réunir peu à peu en lui ſeul toute la puiſſance & toute l'autorité Royale, qui étoit comme partagée entre le Duc de Bourbon & lui ; & qu'il ſe figuroit par une prévoyance aſſurément bien raffinée, que quand je ſerois en Eſpagne, j'y travaillerois peut-être, quand l'occaſion s'en préſenteroit, à rendre leurs Maj. Cath. peu diſpoſées à concourir à l'exécution de ſon projet. Car que pouvoit-il trouver qui le bleſsât, dans celui que j'avois formé de m'attacher au ſervice du Roi d'Eſpagne ; & dans les ſentimens de reconnoiſſance qu'il remarquoit en moi pour ce Monarque & pour Mr. le Duc de Bourbon ? Comment enfin, mon départ pour la Cour de Madrid, ſans miſſion, ſans emploi & ſans caractère, lui pouvoit-il paroître dangereux ou ſuſpect ? Quelles qu'ayent été à cet égard ſes allarmes ou ſes vues, c'eſt à ceux qui liront ces Mémoires d'en faire l'examen s'ils veulent, & de juger par la ſuite des faits que je vais continuer de préſenter à leurs yeux, ſi on doit attribuer les obſtacles que l'Evêque de Fréjus eſſaya d'oppoſer à mon voyage, ou

au desir secret qu'il pouvoit avoir d'empêcher que le Duc de Bourbon n'eût auprès de leurs Maj. Cath. un serviteur sur lequel il pût compter ; ou au vif ressentiment qu'il conçut de ce que m'ayant laissé entrevoir à cet égard sa répugnance, je ne crus point, la voyant sans fondement, devoir aveuglément souscrire à la loi qu'il vouloit m'imposer.

Après avoir obtenu du Père Bermudez, par la nouvelle permission qu'il m'envoyoit de passer en Espagne, l'explication à cet égard des sentimens du Roi Cath., que l'Evêque de Fréjus m'avoit conseillé de demander ; il ne me restoit plus pour me mettre en chemin, que d'être instruit par la réponse que ce Prélat feroit à la lettre que je lui avois écrite, s'il n'y avoit rien de changé dans le consentement que j'avois su par lui, qu'on avoit d'abord donné à mon voyage. J'avois d'autant plus lieu de croire que ses dispositions sur une chose si indifférente seroient toujours les mêmes, que l'Evêque de Fréjus, à qui je m'adressois pour le savoir, avoit éclairé toutes mes démarches, & étoit de plus celui à qui j'étois redevable, (au-moins à ce qu'il m'avoit mandé,) d'avoir surmon-

ſurmonté les difficultés qu'on avoit d'abord fait de m'accorder le paſſeport qui m'étoit néceſſaire pour partir. Mais ce n'étoit pas l'intention de ce Prélat, que les obſtacles dont je parle s'applaniſſent ſi facilement : ſoit que les diſpoſitions aſſez favorables à mon deſſein, où il m'avoit paru être à Fontainebleau, euſſent changé ; ou qu'en diſſimulant toujours ſes véritables ſentimens, il ne m'eût parlé comme il avoit fait dans ce lieu-là, que dans l'eſpérance que le changement qui étoit arrivé en Eſpagne, anéantiroit ſurement le projet que j'avois formé ſans que ſes vues particulières puſſent être pénétrées. Quand il vit que, contre ſon attente, une nouvelle permiſſion m'étoit accordée, & qu'il ſentit intérieurement qu'il ne trouveroit aucune répugnance dans le Duc de Bourbon, à trouver bon que j'en profitaſſe; il eut recours alors à pluſieurs démarches entortillées & ambigues : reſſource dont il n'a jamais manqué avec moi. Il eſſaya de ſe conduire de façon, à me donner ſuffiſamment à entendre ce qu'il ne vouloit pourtant point trop clairement m'expliquer ; je veux dire, que le voyage que je me propoſois de faire n'étoit point de ſon goût :

ſe

se flatant que la crainte de lui déplaire me détermineroit à lui faire en cette occasion un sacrifice du mien, & qu'ainsi paroissant peu disposé à passer dans un pays étranger, il me réduiroit à lui offrir de moi-même un moyen facile & naturel de dire au Duc de Bourbon, si cela devenoit nécessaire, que la résolution que j'avois prise de rester dans ma patrie, étoit le pur effet de mon choix, & non celui de la déférence intérieure, qu'il ne doutoit pas que je n'eusse pour les sentimens qu'il me laissoit entrevoir.

Afin donc de réduire en pratique ce projet si simple & si rempli de bonne foi, l'Evêque de Fréjus jugea à propos de laisser écouler près d'un mois sans répondre à la lettre que je lui avois écrite en lui envoyant celle du Père Bermudez. Les Grands se persuadent aisément que le commun des hommes, uniquement occupé du soin de leur plaire, sont trop heureux de pouvoir étudier dans leurs plus petites actions, quel est leur goût, & s'il se peut même, quelles sont leurs pensées. L'Evêque de Fréjus ne connoissant point alors le souverain mépris que j'ai toujours eu pour une complaisance si basse & si servile, crut apparemment, que

que le long ſilence qu'il gardoit ſur une affaire d'auſſi petite importance qu'étoit celle de décider ſi je devois partir ou reſter, me paroîtroit un ſigne ſuffiſant du peu de diſpoſition où l'on étoit d'approuver mon deſſein : que je me dégoûterois inſenſiblement de le ſuivre; & que, ſuivant toute apparence, je m'en déſiſterois entièrement.

Mais ces conjectures étoient mal fondées, & je n'étois pas diſpoſé à m'allarmer ſi aiſément. La ſeconde lettre qu'il reçut de moi, & par laquelle je lui réïtérois la prière que je lui avois déja faite, de vouloir bien me faire connoître les intentions du Roi & les ſiennes ſur ce que je lui avois propoſé, lui prouvant qu'il ne recueilloit point de ſon ſilence affecté le fruit qu'il en avoit eſpéré, il m'écrivit de venir à la Cour, où il vouloit, ajoutoit-il, m'entretenir.

Comme l'incertitude dans laquelle j'étois depuis près de ſix mois ſur le parti que je devrois prendre, me paroiſſoit auſſi déſagréable qu'elle étoit longue, ce fut avec plaiſir que je crus voir par la lettre de l'Evêque de Fréjus, que le moment approchoit de la finir; & étant allé dans cette eſpérance à Verſailles, je me rendis

dans

dans l'appartement de ce Prélat, à l'heure qu'il m'avoit prefcrite. J'y arrivai lorfqu'il finiffoit de s'habiller. Sans vouloir égayer ici la fcène par une defcription ironique, un certain fourire de protection, deftitué de tout autre témoignage de politeffe, fut le début de la réception dont ce Prélat jugea à propos de m'honorer; & fuivant toute apparence, un nouvel effet du projet que j'ai dit plus haut qu'il avoit formé. Me flatant cependant que la fuite d'un prélude fi fingulier pourroit devenir un peu plus favorable, j'attendois le moment de l'éprouver, comme je l'avois déja fait en pareille occafion à Fontainebleau, & que les domeftiques, & quelques autres particuliers qui étoient dans fa chambre, venant à en fortir, le laiffaffent en liberté de me parler. Mais ni leur éloignement, ni ma patience ne changerent rien à la froideur qu'il affecta de me montrer. Sept ou huit queftions de fa part fur des chofes indifférentes, & qui n'avoient affurément nul rapport au motif de mon voyage, firent toute la matière de notre converfation. Il n'y fut pas dit un mot, ni de la lettre du Père Bermudez, ni de la réponfe que j'y devois faire; & la termi-

terminant enſuite aſſez promptement, pour paſſer chez le Roi, tout ce que je pus recueillir de cette viſite fut : que m'étant déterminé à lui demander enfin, comme il ſortoit, ce que je devois écrire en Eſpagne, il me répondit avec un ſérieux affecté, qu'il n'avoit pas le tems de me parler de cette affaire, & qu'il me feroit avertir quand il faudroit que je vinſſe le trouver.

Le rang que le crédit donne, quand rien ne le releve que la vanité de celui qui le poſſéde, ne m'en a jamais beaucoup impoſé. Je remarquois bien le premier dans l'Evêque de Fréjus, mais je ne pouvois encore dans ce tems-là me réſoudre à y voir l'autre. Les devoirs qu'on rend dans le monde aux perſonnes qui ſont en place, ne font connoître qu'imparfaitement leur caractère ; & ce n'eſt que par des relations plus particulières avec elles, qu'on parvient à l'approfondir. Je m'étois fait de celui de l'Evêque de Fréjus, l'idée la plus avantageuſe, & comme uniquement compoſé de cette douceur, de cette égalité, & ſur-tout de cette délicateſſe ſur la probité, ſans laquelle il n'y a jamais de ſolide vertu. A la vérité il s'étoit tenu certains diſcours

à son désavantage, sur son départ précipité de Versailles, quand le Duc d'Orléans y fit arrêter le Maréchal de Villeroy : mais ils n'avoient faits aucune impression sur mon esprit ; & je les avois regardé comme l'effet de l'envie ou de la malignité. Je ne savois donc à quoi attribuer, ce que j'appercevois cependant d'artifice, dans ce qui venoit de se passer entre lui & moi. Je n'osois, après les démarches que j'avois faites, ni m'adresser directement à M. le Duc de Bourbon, ni encore moins donner au Prélat le moindre sujet de penser, que je commençois à le pénétrer & à me méfier de sa bonne volonté. Je voyois avec une extrême peine la décision dont j'avois besoin dans la situation où j'étois, se prolonger avec mes doutes ; & je retournai à Paris, l'esprit dans une assiette peu tranquille, & fort occupé à chercher quelque expédient pour les terminer.

La Providence, qui par ce petit commencement de tribulation sembloit me disposer à essuyer celles de toute espece qu'elle me préparoit en Espagne, ne tarda point à me tirer de l'embarras où j'étois. Je reçus dans les premiers jours du mois de Février, une lettre du Père Bermudez,

par laquelle il m'apprenoit que l'intention de Sa Majesté Cath. étoit de me donner l'emploi de *Sumiller de Cortina* de la Chapelle Royale, (qui correſpond à celui d'Aumônier du Roi en France,) quand j'arriverois à ſa Cour ; & il ajoutoit à cela une nouvelle invitation de venir profiter de la bonté du Roi d'Eſpagne, dès que la ſaiſon me permettroit de me mettre en chemin.

Perſuadé que je devois avoir pour ce qu'il plairoit au Roi Très-Chrétien de me preſcrire à ce ſujet, la même déférence que j'avois déja montré pour obtenir la permiſſion de paſſer en Eſpagne ; je retournai à Verſailles, pour faire part à l'Evêque de Fréjus de la nouvelle que je venois de recevoir. Ce fut préciſément dans cette circonſtance, comme je l'ai ſu depuis, que ceux qui avoient part au Gouvernement, & qui étoient honorés de la confiance du Roi, allarmés de la dangereuſe maladie que ce Monarque avoit eue dans le cours de cet hyver-là, crurent devoir lui inſpirer le deſſein de renvoyer l'Infante, & de donner à tout ſon Royaume la conſolation de le voir marier à une Princeſſe qui fût d'un âge proportionné au ſien.

La fidélité avec laquelle j'avois persévéré jusqu'alors à rendre un compte exact à l'Evêque de Frejus de ce qui se passoit entre le Père Bermudez & moi, devoit lui servir de preuve de la confiance que j'avois en lui; & l'engager d'y correspondre, & d'entrer avec amitié dans ce qui me regardoit : mais rien ne fut capable de changer les dispositions entierement contraires où il étoit à cet égard. Un homme qui croit avoir intérêt de cacher ses desseins, est mal à son aise lorsqu'il trouve trop de bonne foi dans ceux avec qui il est obligé de traiter. Plus celle-ci se dévelope, plus elle lui est incommode : elle lui fait voir la contradiction qu'il y a entre la noble simplicité que la vérité inspire, & cette ambiguité dans les paroles & dans les démarches où la dissimulation conduit; & l'effet ordinaire d'une vue si humiliante, est de le blesser intérieurement & de l'aigrir. Si la situation où se trouva l'Evêque de Fréjus, après que je lui eus appris la grace que le Roi d'Espagne avoit dessein de m'accorder, n'étoit pas entierement semblable à celle que je viens de dépeindre, il faut au moins convenir qu'elle y avoit bien du rapport.

En

En effet, ce Prélat fut bien éloigné de me donner à cette occaſion, les foibles marques de politeſſe que l'uſage établit en pareil cas, entre les perſonnes les plus indifférentes. Encore moins m'offrit-il d'autoriſer auprès du Roi Catholique, par les plus légers offices, l'opinion avantageuſe que ce Monarque daignoit avoir conçue de moi. Il parut ajouter au contraire un nouveau degré de froideur, aux ſentimens que j'avois déja remarqué qu'il affectoit de me montrer toutes les fois qu'il s'agiſſoit de lui parler de mon départ. Il me queſtionna d'un air ironique ſur les fonctions de l'emploi qu'on me deſtinoit, ſur les avantages que je pouvois eſperer d'en retirer, ſur les différentes meſures que je prenois pour faire mon voyage. En un mot, preſque à chaque parole qu'il proferoit, il me dévoiloit malgré toute ſa diſſimulation, l'amertume ſecrette qu'il cachoit dans ſon cœur, & tous les jugemens deſavantageux que cette diſpoſition lui faiſoit former de mes vues, & ſur tout, de la vaſte ambition à laquelle il me croyoit entierement livré. De mon côté, répondant à toutes ſes queſtions avec une extrême indifférence, & ſans

lui

lui donner à entendre en aucune façon que je m'apperçuſſe de l'agitation intérieure qu'il reſſentoit, je continuois tranquilement, tantôt à le prier de vouloir bien m'obtenir la permiſſion du Roi qui m'étoit néceſſaire pour partir, tantôt à l'entretenir de la route que je me propoſois de prendre, & en un mot, de tout ce qui concernoit mon voyage. La néceſſité où je le mettois par là de ſe dévoiler lui-même, ou de contribuer malgré lui à l'accompliſſement d'un projet qui lui étoit deſagréable, bleſſa ſenſiblement ſa vanité; je crois devoir attribuer aux mouvemens violens de dépit, que la ſituation où il ſe trouva alors lui fit éprouver, & auxquels il ſe livra ſans réſerve, le deſſein qu'il forma dès lors de me faire reſſentir tout le poids de ſon autorité: & l'on verra avec étonnement, que ni le tems qui adoucit tout, ni les ſervices eſſentiels que je lui ai rendus, n'ont pu le déterminer à s'en départir.

Pour commencer donc à exécuter ce que ſa mauvaiſe volonté lui inſpiroit de faire contre moi, & pour l'exécuter cependant avec art & d'une maniere, qui, bien loin de manifeſter aucune malignité, parût au contraire le pur effet de l'inté-

l'intérêt qu'il prenoit à ce qui me regardoit ; il jugea à propos, quoiqu'il m'eût expressément recommandé & positivement promis, de ne rien dire du voyage que je devois faire en Espagne, ni encore moins de la grace qui m'y étoit offerte, (deux articles sur lesquels il avoit vû que le Pere Bermudez exigeoit avec raison un profond silence de ma part ;) il jugea, dis-je, à propos de faire confidence de l'un & de l'autre à quelques Dames de ses amies & des miennes ; & sans porter d'abord un jugemenr désavantageux des motifs qui me déterminoient à vouloir passer en Espagne, (car c'eût été se dévoiler,) il leur laissa suffisamment entrevoir dans la conversation qu'il eut avec elles sur ce sujet, qu'il étoit aussi surpris que fâché de s'appercevoir, que le détachement que j'avois montré pour les richesses & pour les dignités, en prenant l'état Ecclésiastique, n'avoit pu subsister long-tems : & à la suite de ces pieuses réflexions sur l'instabilité du cœur humain, dont il sut faire une application fort charitable aux sentimens qu'il m'attribuoit, il jugea à propos de me dépeindre comme un homme qui avoit fait promptement

tement ſucceder à une modération équivoque, des projets d'une vaſte ambition. Son deſſein dans cette conférence ſi pieuſe, étoit bien moins, comme on le vit enſuite, d'inſpirer à ces Dames, pour la vertu & le rang deſquelles il ſavoit que j'ai toujours eu une grande vénération, le ſalutaire deſir de travailler à me guérir de l'exceſſive ambition dont il cherchoit à leur perſuader que j'étois agité; que de trouver un moyen de faire répandre dans le public, par elles ou par les autres perſonnes qui en pourroient avoir peu à peu connoiſſance, la nouvelle de mon voyage, & du terme où il devoit aboutir.

L'Evêque de Fréjus, parfaitement inſtruit de toutes les ruſes & de tous les artifices dont l'uſage eſt ſi commun dans les Cours, jugeoit qu'un tel bruit ſeroit infailliblement imputé à une eſpece d'indiſcrétion de ma part, aſſez ordinaire aux hommes, qui, ſe livrant, comme il ne doutoit pas que je ne le fiſſe, à de flateuſes eſpérances, ne peuvent les renfermer en eux-mêmes, & cherchent avidement à ſe procurer d'avance la conſidération qu'elles attirent, quand on a lieu de croire qu'elles ont

un légitime fondement. Ses vues cependant ne ſe bornoient pas là ; il leur donnoit plus d'étendue. Il ſe flattoit que le public me regarderoit comme un homme qui avoit voulu faire ſervir une apparente dévotion, de moyen à ſatisfaire une ambition très-vaſte & très-réelle : que Mr. le Duc de Bourbon & le Pere Bermudez, apprenant ce qui ſe répandoit dans le monde ſur mon ſujet, & m'en attribuant la faute, comme il étoit naturel de le faire en pareil cas, ſeroient juſtement offenſés ; le premier de ce que ſans avoir reçu le conſentement du Roi & le ſien, ſur la démarche que je me propoſois de faire, je l'annonçaſſe néanmoins dans le monde comme certaine ; & le Pere Bermudez, du peu de reſpect que j'aurois montré pour l'ordre qu'il m'avoit donné de la part du Roi d'Eſpagne, de garder le ſilence ſur la grace que ce Prince vouloit m'accorder ; & qu'ainſi me ſoupçonnant tous deux d'imprudence, & même de témérité, ils pourroient ſe déterminer également à me défendre de ſonger davantage à faire mon voyage. Enfin l'Evêque de Fréjus enviſageoit outre cela, que le prétendu air de Négociateur, qu'il paroîtroit dans le monde

que je me ſerois donné, convenant peu à un homme comme moi qui vivoit retiré à Paris dans la maiſon du Noviciat des Jeſuites, donneroit lieu à des plaiſanteries ſi piquantes, qu'elles ſeules ſuffiroient peut-être pour me détacher de l'exécution d'un projet que je ſentirois m'y avoir uniquement expoſé.

Dès meſures priſes avec tant de prudence, devoient naturellement produire l'effet que l'Evêque de Fréjus en attendoit; & ſes eſpérances à cet égard paroiſſoient d'autant mieux fondées, que ne me répondant point ſur le ſujet de la permiſſion que je l'avois prié de m'obtenir, je devois, par l'impoſſibilité où ſon ſilence me mettoit de prendre aucun parti, tomber dans quelqu'un des piéges qu'il avoit travaillé à me tendre. Mais la Providence qui fait arrêter facilement quand elle veut, les funeſtes ſuites que les paſſions d'un homme puiſſant, peuvent entraîner quand il s'y livre ſans meſure, & qui s'arme toujours tôt ou tard en faveur des foibles qu'on veut opprimer, ne permit point que les deſſeins de l'Evêque de Fréjus s'exécutaſſent. Elle me ſuſcita au contraire tous les moyens que je pouvois deſirer pour en pénétrer la malignité cachée,

chée, & pour ſurmonter enſuite preſque ſans peine, les différens obſtacles que ce Prélat artificieux tâchoit d'oppoſer à l'accompliſſement de mon projet.

Une de ces Dames * auxquelles l'Evêque de Fréjus avoit jugé à propos de faire confidence de ce qui ſe paſſoit entre le Pere Bermudez & moi, & dont la vertu étoit auſſi reſpectable que le rang; deſirant, par une ſuite des bontés qu'elle m'avoit toujours témoignées, d'être inſtruite d'une maniére plus certaine & plus particuliere, des relations qu'elle avoit appris par l'Evêque de Fréjus que j'avois avec le Confeſſeur du Roi d'Eſpagne, m'envoya chercher un matin pour me prier de paſſer chez elle. Je m'y rendis à l'heure qu'elle m'avoit preſcrite, & j'appris bientôt avec un étonnement ſingulier, par les différentes queſtions qu'elle me fit, le peu de fidélité que l'Evêque de Fréjus avoit eu à garder un ſecret, de l'obſervation duquel il m'avoit fait un ſi rigoureux précepte. A quelques jours de là, & dans le tems préciſément que certains bruits ſourds commençoient à ſe répandre dans Paris, qu'on

* Madame la Ducheſſe de Chevreuse, grand' mere du Duc de Luynes.

ſongeoit à renvoyer l'Infante, le Comte de JONZAC ayant entendu dire dans une maiſon, qu'on m'envoyoit en Eſpagne pour tâcher de diſpoſer leurs Majeſtés Catholiques, à conſentir au départ de la Princeſſe leur fille, m'écrivit pour me demander ſi cette nouvelle avoit quelque fondement. Je reçus auſſi alors une viſite du Marquis de BEAUFREMONT, qui, perſuadé que mon départ étoit fort prochain, venoit me charger de quelques commiſſions pour Madrid. J'apperçus enfin par tout ce qui me revenoit chaque jour, que le public m'envoyoit en Eſpagne; pendant que de mon côté je n'avois pas la moindre notion, que le Roi m'eût accordé ſon agrément pour faire ce voyage.

Comme je ne m'étois ouvert à perſonne, qu'à l'Evêque de Fréjus, ſur ce qui me donnoit lieu de demander cette grace à S. M. T. C., il ne me fut pas difficile de remarquer qu'il étoit le ſeul auteur des bruits qui ſe répandoient de mon départ. Cette facilité que je lui voyois, de parler à d'autres d'une affaire ſur laquelle il me gardoit un ſi profond ſilence, quoique j'y fuſſe cependant plus intéreſſé que perſonne; & toutes les routes circonflexes

flexes par lesquelles je me rappellois encore que ce Prélat n'avoit pas cessé un moment de marcher, depuis la premiere fois que je l'avois entretenu de mon dessein, m'ouvrirent tout-à-fait les yeux sur ses vues & sur son caractere. Je crus entrevoir, que les premiéres tendoient à me donner la réputation d'ambitieux, ou d'intriguant; & que peu de délicatesse sur la fidélité au secret, ou au moins une forte pente à user de restrictions mentales quand il les croyoit utiles à ses desseins, composoient une partie de l'autre. Renfermant néanmoins en moi-même le juste ressentiment que je conçus alors de son procedé, je me contentai de prendre la résolution de prévenir promptement les effets de sa mauvaise volonté, & de m'adresser desormais directement au Duc de Bourbon, pour obtenir une décision qu'on me faisoit attendre inutilement depuis si long-tems. Dans cette vue, je suppliai le Cardinal de Bissy de vouloir bien me rendre ce bon office auprès de Son Altesse; & de tâcher en même tems de pénétrer quelles étoient les intentions de l'Evêque de Fréjus, & quand il souhaitoit enfin que j'allasse à Versailles pour en être instruit.

Cette Eminence s'acquita avec une exactitude, digne de sa probité & de l'amitié dont elle m'honoroit depuis long-tems, de la petite Négociation dont elle m'avoit si obligeamment permis de la charger. Au retour d'un voyage qu'elle alla faire alors à Versailles, elle m'apprit bientôt, que non seulement le Duc de Bourbon ne s'opposoit point à mon départ, ni à ce que j'acceptasse la grace que le Roi d'Espagne vouloit m'accorder; mais que ce Prince étoit bien aise au contraire de me voir attaché au service de Sa Majesté Catholique: qu'ainsi je pouvois me mettre en chemin quand je le jugerois à propos. A l'égard de l'Evêque de Fréjus, Mr. le Cardinal de Bissy me rapporta que ce Prélat, qui savoit mieux que personne que la permission que j'avois demandée de passer en Espagne étoit accordée depuis long-tems, lui avoit témoigné seulement, que bien loin de mettre aucun obstacle à mon départ, il souhaittoit seulement de m'entretenir avant qu'il s'exécutât; & qu'il étoit convenu avec lui de me faire savoir par son moyen, quel jour je devois l'aller trouver à Versailles. Il ne tarda point en effet cette fois-là, comme il avoit fait les

les autres, à tenir parole. Ce que je viens de rapporter s'étoit passé vers le 20 de Fevrier. Peu de jours après, Mr. le Cardinal de Bissy reçut un billet de l'Evêque de Fréjus, par lequel il le prioit de m'avertir d'aller à Versailles, où je me rendis dans les premiers jours du mois de Mars.

A juger par l'empressement que l'Evêque de Fréjus témoignoit de me parler, tout autre, moins instruit que moi du terme où avoient abouti toutes les conférences précédentes que j'avois déja eues avec ce Prélat, & du peu de scrupule qu'il avoit ressenti en dernier lieu de violer le secret que je lui avois confié, après m'en avoir cependant si fort recommandé l'importance, tout autre dis-je, se seroit laissé aller à la flateuse espérance de partir pour la Cour de Madrid, chargé de quelque importante Négociation. Mais, outre que les circonstances où celle de France alloit être avec elle, me mettoient fort à l'abri de ressentir une pareille démangeaison; l'expérience que j'avois déja faite des singuliéres dispositions où l'Evêque de Fréjus étoit de me rendre service, me faisoit aisément juger que la conversation qu'il vouloit

avoir avec moi ſeroit de la même nature que les précédentes, & ſe paſſeroit ſuivant toute apparence avec une égale cordialité de part & d'autre.

Mes conjectures à cet égard ne furent point fauſſes, & cinq ou ſix minutes de tems furent plus que ſuffiſantes pour épuiſer toutes les matieres que l'Evêque de Fréjus vouloit traiter avec moi. Les ouvertures & les confidences qu'il jugea à propos de me faire, ſe réduiſirent donc, à m'exhorter d'abord de montrer un grand deſintéreſſement dans ma conduite, quand je ſerois arrivé en Eſpagne: d'aſſurer enſuite, ſi j'en trouvois l'occaſion, le Marquis de GRIMALDO, alors Secrétaire d'Etat de Sa Majeſté Catholique, auſſi bien que le Pere Bermudez, dont les bonnes intentions dans tout ce qui s'étoit paſſé ci-devant avoient été enfin bien reconnues; que l'on avoit extrêmement déſaprouvé en France tout ce que le Maréchal de Teſſé avoit eſſayé de faire contre eux pendant ſon ſéjour en Eſpagne; & qu'on chercheroit déſormais avec empreſſement, à leur donner des preuves de l'eſtime qu'on faiſoit de leur mérite & de leurs perſonnes.

Le Prélat termina là tout notre entretien ; & ni la moindre offre de service, ni la plus légere marque d'amitié ne mirent de sa part le plus petit degré d'onction dans de si séches confidences. A la vérité je ne cherchai pas à les rendre ni plus considérables, ni plus étendues ; je voyois alors avec le Public, l'orage qui alloit se former entre les deux Cours, & je ne ressentois nulle envie d'y être exposé, ni d'entrer dans aucune affaire qui pût être contraire à la simplicité des premiers motifs qui m'avoient fait desirer de passer en Espagne. Après avoir donc remercié l'Evêque de Fréjus du conseil qu'il m'avoit donné, & l'avoir assuré que je rapporterois fidelement aux deux personnes en question tout ce qu'il m'avoit dit à leur avantage, je me séparai de lui en lui promettant de revenir après les Fêtes de Pâques, qui étoit le tems où j'avois fixé mon départ, afin de prendre alors tout à fait congé de lui, & de recevoir encore ses ordres, s'il jugeoit à propos de m'en donner de nouveaux.

Depuis la permission que Mr. le Duc de Bourbon m'avoit donnée de partir quand je voudrois, rien ne m'empêchant

plus d'entreprendre mon voyage, j'écrivis aussi-tôt après que je fus arrivé à Paris au Pere Bermudez, pour lui rendre compte de ce qui s'étoit passé sur ce sujet; & pour le prier en même tems de vouloir bien m'envoyer un passeport de Sa Majesté Catholique en Auvergne, où je me proposois d'aller dire adieu à ma famille avant de me rendre en Espagne. Bien-loin d'envisager alors les suites que devoit avoir mon voyage, ni de faire la moindre démarche pour engager le Duc de Bourbon, ou le Comte de Morville qui étoit dans ce tems là Ministre des affaires étrangeres en France, de me charger de la plus petite commission, je reservai de rendre mes respects au premier, quand je serois sur le point de me mettre en chemin; & n'étant point connu de l'autre, je ne cherchai pas à faire naître l'occasion de le voir, ni par conséquent de lui insinuer, sous le prétexte du séjour que j'allois faire à la Cour de Madrid, de vouloir lier quelque commerce ou quelque relation avec moi.

Il n'y avoit donc rien, comme l'on voit, qui ressentit la Négociation, dans tout ce qui concernoit mon voyage en Espagne. Je n'étois connu d'aucun des

des Miniſtres de cette Monarchie. Je n'avois eu précédemment aucun commerce avec eux, ni avec perſonne à la Cour de Madrid, qui pût contribuer à m'y faire appeller. Quand j'avois formé le deſſein d'y aller, il paroiſſoit que Sa Maj. Cath. devoit paſſer le reſte de ſes jours dans la retraite; & rien ne ſembloit plus éloigné de toute apparence, que l'événement qui l'en a tiré. Le changement que ce même événement avoit cauſé dans la Monarchie d'Eſpagne, n'en avoit apporté aucun au perſonnage que j'y devois jouer. Les deſſeins du Pere Bermudez & les miens, ne renfermoient rien d'éclatant, ni rien qui dût exciter l'envie ou faire ombrage à perſonne; & nulle intrigue de ma part à la Cour de France n'étoit entrée dans les démarches que j'avois faites auprès du Confeſſeur du Roi d'Eſpagne pour le diſpoſer à m'être favorable. Il y avoit près de ſept ans que j'avois quitté cette Cour-là, & que je n'entretenois plus aucun commerce de lettres avec ceux qui la compoſoient. Dans tout cet eſpace de tems, je n'avois eu l'honneur de voir le Duc de Bourbon que deux fois à Fontainebleau, & uniquement au ſujet d'une grace que je lui demandai pour la

Comtesse de Montgon. Et enfin, retiré dans le Noviciat des Jésuites, où je louois un appartement, je songeois aussi peu à me mêler d'affaires d'Etat, & j'en étois aussi peu instruit, qu'on étoit éloigné, suivant toute apparence, de venir m'y chercher pour m'en charger.

Cette disposition dans ceux qui étoient en place, aussi bien que dans moi, auroit toujours subsisté, sans doute; & mon voyage en Espagne se fût exécuté avec aussi peu de bruit qu'il avoit été projetté, si le renvoi de l'Infante, qui se déclara précisément dans le tems que je me préparois à partir, & encore plus la singuliere circonstance où je me trouvai alors, de paroître être appellé à la Cour de Madrid lorsqu'on en bannissoit tous les Ministres de France, ne m'eussent rendu le seul François par le moyen duquel on pût se flater d'entamer quelque Négociation avec leurs Maj. Cath. Et c'est ainsi que la Providence permit, que la pure nécessité où l'on se trouva de se servir de moi pour cela, déterminât le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à me marquer une confiance, que vraisemblablement & dans toute autre conjoncture, ils n'eussent jamais eu la pen-

sée de m'accorder ; & à laquelle je n'étois pas moins éloigné de prétendre.

On avoit appris à la fin de Mars à Paris, tous les différens événemens que la nouvelle du prochain départ de l'Infante avoit causé à la Cour de Madrid quand elle y étoit arrivée. Je fus informé, avec tout le Public, de l'ordre qui avoit été donné à l'Abbé de Livry d'en sortir en 24 heures, & à tous les Consuls & Vice-Consuls de France qui étoient dispersés dans les différentes Villes d'Espagne, de se retirer. Mais comme mon voyage, ni les motifs qui me le faisoient entreprendre, n'avoient nul rapport aux affaires générales, & que le Pere Bermudez ne m'avoit rien écrit qui put me faire changer de résolution ; je me disposois toujours à prendre la route d'Auvergne où je l'avois prié de me donner de ses nouvelles, & ensuite celle de Madrid ; lorsqu'à l'occasion du passeport qu'il falloit que je demandasse au Comte de Morville pour sortir du Royaume, il me fit la réponse suivante.

J'ai

A *Marly* le 2 Avril 1725.

J'*Ai reçu*, Monſieur, *la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le* 29 *du mois dernier. Non ſeulement il n'y a aucun inconvenient au deſſein que vous avez d'aller en Eſpagne ; mais Monſeigneur le Duc deſire au contraire que vous faſſiez ce voyage. Si vous voulez avoir la bonté de me venir trouver à Paris Jeudi prochain à l'Hôtel d'Armenonville, j'aurai à vous entretenir un moment ; ; & il ſeroit néceſſaire que ce fût à huit heures du matin, parce que j'employerai le reſte de la matinée à l'Audience que je donne ce jours-là à Mrs. les Ambaſſadeurs & Miniſtres Etrangers.*

Je vous prie de me croire très-parfaitement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur

Signé, DE MORVILLE.

Je me rendis exactement à l'Hôtel d'Armenonville, à l'heure que le Comte de Morville m'avoit prescrite; & comme je n'avois jamais eu occasion, ainsi que je l'ai dit, ni de le voir, ni de lui parler, notre entrevue fut dans les premiers momens, comme sont celles ordinairement qui se passent entre deux hommes, qui, étant obligés de se parler d'affaires sans s'être auparavant connus, s'observent de part & d'autre, & cherchent mutuellement à se pénétrer avant de s'ouvrir. Ces sortes de préliminaires ne mettent pas fort à leur aise ceux qui sont obligés de s'en servir; ils sont cependant nécessaires pour former entre des personnes qui n'ont encore eu aucune relation ensemble, celle qu'ils ont dessein d'établir : mais l'air de finesse & de méfiance qui les accompagne quand ils se prolongent trop, n'est gueres propre à faire sortir de la froide reserve dans laquelle chacun croit en pareil cas devoir se renfermer.

Le Comte de Morville s'apperçut aisément de la circonspection avec laquelle je lui parlois : Il ne la prit point en mauvaise part; il savoit que j'ignorois parfaitement les vues qu'il avoit formées sur moi à l'occasion de mon départ pour l'Espa-

l'Eſpagne, & par conſéquent il me convenoit auſſi peu de chercher à les deviner, que de lui offrir des ſervices dont il pouvoit peut-être ne faire aucun uſage. Il me parut auſſi ſe contenter du compte exact que je lui rendis dans cette premiere converſation, de tout ce qui s'étoit paſſé entre le Pere Bermudez & moi, ſans s'expliquer qu'en termes généraux ſur l'utilité qu'on eſperoit de retirer du voyage que je me propoſois de faire à la Cour de Madrid. Et comme il s'étoit écoulé aſſez de tems à lui faire la lecture des lettres que j'avois écrites en Eſpagne, des réponſes qu'on y avoit faites, & à lui expliquer ce qui avoit donné lieu à ce commerce, & les ſuites qu'il avoit eu, l'heure de donner audience aux Miniſtres étrangers approchant, le Comte de Morville me dit en me congédiant, que le Duc de Bourbon voulant me parler avant mon départ, il étoit à propos que j'allaſſe faire un petit tour à Verſailles; & il ajouta, qu'il eſperoit que nous nous reverrions encore dans cet endroit-là.

Je me rendis à Verſailles préciſément dans le même tems que l'Abbé de Livry, nouvellement arrivé de la Cour de Madrid, y étoit venu rendre compte au Duc

de

de Bourbon de tout ce qui s'étoit paſſé entre leurs Maj. Cath. & lui, dans l'audience qu'il avoit eue d'Elles, pour leur notifier le prochain départ de l'Infante leur fille. Quoique la relation qu'il en avoit faite, & toutes les autres nouvelles qu'on avoit eues depuis ſon départ, du vif reſſentiment que le Roi & la Reine d'Eſpagne continuoient de montrer contre une ſemblable réſolution, & des effets qu'il étoit à craindre qu'il ne produisît, euſſent dû naturellement aigrir le Duc de Bourbon, & lui faire concevoir le deſſein de juſtifier ſa conduite par les armes, puiſque tout autre moyen ſembloit pour cela lui être interdit; je le trouvai cependant dans une diſpoſition toute différente, & uniquement occupé à mettre tout en uſage pour adoucir l'eſprit de leurs Maj. Cath., & pour prévenir une rupture entre les deux Couronnes.

Ce Prince, après m'avoir donné dans les premiers momens de notre entretien, toutes ſortes de témoignages de bonté, deſira que je lui rendiſſe un fidele compte de toute la relation qui s'étoit formée entre le Pere Bermudez & moi, & des ſuites qu'elle avoit eues, dont il n'avoit été inſtruit que par l'Evêque de Fréjus.

J'avois prévu à cet égard sa curiosité ; qui étoit aussi naturelle que juste, & j'avois eu l'attention de porter avec moi presque toutes les lettres que j'avois écrites à ce Pere, & celles que j'en avois reçues. Il me fut donc facile de lui manifester la simplicité des motifs qui avoient en premier lieu lié notre commerce, & , depuis qu'il avoit été nécessaire d'en faire part à l'Evêque de Fréjus, l'exacte bonne foi avec laquelle j'avois mis ce Prélat en état d'éclairer par lui-même la moindre de mes démarches. Je ne dissimulai point après cela au Duc de Bourbon, que j'avois cependant toujours remarqué dans ce Prélat, je ne sai quelle secrette répugnance à consentir que je profitasse de la bonté que sa Maj. Cath. daignoit me témoigner : que n'en pouvant pénétrer le principe, (puisque mon voyage en Espagne ne devoit point paroître contraire au service du Roi, ni propre à mettre obstacle aux desseins de personne,) j'avois souvent été tenté de croire que la maniere obscure & ambigue avec laquelle l'Evêque de Fréjus s'étoit expliqué avec moi sur cet article, venoit peut-être de ce qu'il avoit connu qu'il n'étoit point du goût de son Altesse : que c'étoit pour approfon-

profondir la vérité à cet égard, que j'avois cru devoir m'adresser en dernier lieu à Mr. le Cardinal de Bissy : que voyant par la réponse favorable que Son Altesse m'avoit fait rendre par cette Eminence, mes allarmes mal fondées, & que toutes les difficultés qui avoient jusqu'alors retardé mon départ ne pouvoient être imputées qu'aux vues secrettes de l'Evêque de Fréjus pour le traverser ; je prenois la liberté de la remercier de la permission qu'elle m'avoit accordée de partir, & celle de l'assurer en même-tems, que je n'en ferois d'autre usage que celui qu'il lui plairoit de me prescrire : & qu'enfin, dans tous les pays de l'Univers, elle auroit toujours en moi un serviteur aussi zélé que fidéle.

Le Duc de Bourbon, après m'avoir paru également satisfait de ma bonne volonté, & de la droiture qu'il venoit de remarquer dans toutes mes démarches, m'entretint assez long-tems de la peine extrême qu'il ressentoit de s'être vu obligé de faire céder l'attachement qu'il avoit pour la personne & pour les intérêts du Roi d'Espagne, au bien & à la tranquillité de l'Etat. Il s'étendit fort aussi sur la nécessité où la situation de premier Mi-

niſtre l'avoit réduit, de ne pouvoir allier enſemble ces deux différens devoirs, qui lui étoient également chers, & qu'il eût ardemment ſouhaité de pouvoir remplir. Il employa encore, pour juſtifier ſa conduite, les mêmes raiſons qu'on trouve dans la lettre qu'il avoit écrite au Roi d'Eſpagne.

Vous aurez ſu, me dit-il enſuite, la faute que l'Abbé de Livry a commiſe dans l'audience qu'il a eue de leurs Majeſtés Cath. & qui a empêché non ſeulement qu'elles ayent lu les lettres que le Roi & moi leur écrivions, mais qui a rendu également inutile celle que je lui avois adreſſée depuis pour Elles, & que le Marquis de Grimaldo lui a renvoyée toute cachettée. A en juger par de tels commencemens, & par les avis qui me viennent de la frontiére, il ſemble que nous ſoyons à la veille de voir arriver la choſe du monde qui me cauſeroit le plus ſenſible déplaiſir, je veux dire une rupture entre les deux Couronnes. Mais, ajouta ce Prince, le Roi d'Eſpagne peut faire ce qu'il voudra, la guerre ne commencera point de notre côté; nous ſouffrirons les premiers effets du reſſentiment de leurs Majeſtés Catholiques ſans uſer de repré-

ſailles;

ſailles ; & certainement, ce ne ſera que quand il ne nous reſtera plus aucune eſpérance de le calmer , & que le Roi ſe verra forcé de prendre les armes, que je me déterminerai à lui conſeiller de s'en ſervir.

Je ſai, me dit encore le Duc de Bourbon, que mes ennemis , ici & en Eſpagne, font courir le bruit que des vues particulieres, & qui me ſont perſonnelles , de vouloir marier une de mes ſœurs avec le Roi, ſont les véritables & ſecrets motifs du départ de l'Infante ; & que je cherche à les cacher ſous le ſpécieux prétexte de vouloir conſerver la tranquillité dans l'Etat : mais dans peu , leurs Maj. Cath. & le Public rendront , j'eſpere , plus de juſtice à la pureté de mes intentions ; & le choix de la Princeſſe à laquelle on ſonge actuellement de marier le Roi, la mettra quand elle ſera connue, dans le dernier degré d'évidence. J'avoue, continua-t'il, que je regarde comme un vrai bonheur , & comme la choſe du monde la plus ſinguliere dans la triſte conjoncture où nous ſommes , que le Pere Bermudez ne vous ait point écrit de reſter en France , & que nous puiſſions encore eſpérer d'avoir en vous à la Cour

de Madrid, quelqu'un ſur qui on puiſſe compter, pour y faire parvenir juſqu'à leurs Maj. Cath., avec la connoiſſance de tout ce que je viens de vous dire, celle du deſir ardent que le Roi reſſentira toujours d'employer toute ſa puiſſance à leur procurer, auſſi bien qu'aux Princes leurs enfans, les plus ſolides avantages; & pour prévenir, en un mot, une deſunion qui ſeroit également funeſte aux deux Royaumes. Vous ne ſauriez donc partir trop tôt, & je ſuis véritablement fâché que vous ayez prié le Pere Bermudez de vous envoyer votre paſſeport en Auvergne: Si vous m'aviez conſulté avant d'écrire cette lettre, je vous en aurois empêché: vous vous ſeriez rendu en droiture d'ici à Madrid; & nous n'aurions point perdu un tems dont tous les momens nous deviennent très-précieux.

J'avois écouté avec le ſilence que le reſpect que je devois au Duc de Bourbon me preſcrivoit d'obſerver, tout ce que je viens de rapporter: mais ce n'étoit cependant pas ſans être intérieurement fort embarraſſé du perſonnage que j'entrevoyois qu'il avoit deſſein de me faire jouer en Eſpagne. La délicateſſe m'en paroiſſant extrême, je ne diſſimulai point

à

à cet égard ma penſée au Duc de Bourbon. Ce Prince, qui de ſon côté ne pouvoit s'empêcher de remarquer que mes craintes étoient bien fondées, entra auſſi avec bonté dans ce que je lui dis ſur ce ſujet. Il me donna lieu par-là de lui repréſenter encore, que dans mon projet de voyage, celui de me mêler d'affaires d'Etat n'y étant jamais entré, je devois craindre que le Roi d'Eſpagne & le Pere Bermudez, s'appercevant quand je ſerois arrivé à Madrid, que ma conduite ne répondoit point à leur attente & à mes promeſſes, ne conçuſſent de ma bonne foi une opinion peu favorable; & que par conſéquent ils ne fuſſent peu diſpoſés à m'écouter, ni même à permettre que je fuſſe à portée de leur parler. Ce n'eſt point, ſans doute, me répondit ſur le champ le Duc de Bourbon, mon intention, Monſieur, ni de vous compromettre avec le Roi d'Eſpagne, ou avec ſon Confeſſeur; ni d'éxiger du zéle que je ſuis perſuadé que vous reſſentez pour le ſervice du Roi, de faire quelque démarche qui puiſſe vous expoſer à encourir l'indignation de leurs Maj. Cath.: celles de cette eſpéce ſeroient auſſi contraires à nos vues, qu'elles nous ſeroient préjudicia-

diciables. Tout ce que je ſouhaite de vous, & tout ce que j'attends auſſi de votre attachement pour le Roi & pour moi, eſt que vous vous appliquiez ſeulement avec ſoin à profiter de toutes les occaſions qui pourront ſe préſenter, ou que vous pourrez faire naître à la Cour d'Eſpagne, pour calmer le reſſentiment de leurs Majeſtés Cath., & pour faire uſage dans cette fin de tout ce que je viens de vous dire. Si vous ſavez vous conduire prudemment, (comme j'en ſuis perſuadé,) il n'y aura rien en cela qui puiſſe leur déplaire; rien qui ne ſoit conforme aux ſentimens que vous doit inſpirer votre état. Quant aux moyens dont il ſera néceſſaire que vous vous ſerviez pour m'écrire, ou aux autres choſes dont je n'ai pas à préſent le tems de vous entretenir, adreſſez-vous pour en être inſtruit à Mr. de Morville, que vous irez trouver de ma part au ſortir d'ici.

Telle fut la premiere converſation que j'eus l'honneur d'avoir avec le Duc de Bourbon, & dans laquelle il joignit au commencement de confiance qu'il jugea à propos de me marquer, beaucoup de témoignages d'une continuation de la bienveillance qu'il m'avoit montrée dès

les

les premières années de ma jeunesse. A la place du sérieux affecté, & de ces demi confidences entortillées que Mr. de Fleury m'avoit fait essuyer, je trouvois dans un Prince de la maison Royale, (plus intéressé que personne, par l'usage qu'il se proposoit de faire de moi, à chercher à me pénétrer, & à mettre mes talens & ma bonne volonté à une longue épreuve,) une conduite toute différente, je veux dire, un abord facile, & cette noble franchise qu'une haute naissance donne assez ordinairement, & qui, quand elle n'admet rien d'indiscret, est sans contredit le moyen le plus certain dont un homme en place puisse se servir pour s'attirer l'amitié de ceux qu'il veut employer, & pour les engager insensiblement à lui manifester leur capacité. Je crus aussi pouvoir sans crime employer le peu que j'en avois, à seconder des intentions aussi justes & aussi droites que celles que le Duc de Bourbon venoit de me découvrir ; & je sentois outre cela une véritable satisfaction, en m'attachant à ce Prince, d'envisager que je ne serois plus occupé du soin aussi ennuyeux que pénible, de travailler à étudier sans cesse quelles pouvoient être les vues de l'Evêque de Fréjus, ou à parer les effets ca-

chés de sa mauvaise foi & de son peu de bonne volonté pour moi.

Les connoissances & l'amitié que l'on forme dans les premieres années de la vie, & dans cet âge où l'intérêt & l'ambition ne se faisant point encore ressentir, n'en peuvent point corrompre l'aimable candeur, font ordinairement une impression que le tems n'efface gueres. Si quelquefois les circonstances différentes où se trouvent ceux qui ont contracté ces sortes de liaisons, interrompent leur commerce & leur communication; le moindre événement suffit pour les renouveller entr'eux; & plus il s'est écoulé de tems dans l'espéce d'oubli où l'on a été, plus il semble qu'on se sent disposé, quand il cesse, à se donner des marques d'une mutuelle confiance.

Elevé à la Cour de France, du même âge que le Duc de Bourbon, & ayant eu l'honneur de lui être attaché dès l'enfance, mon éloignement de sa personne pendant près de sept ans, & mon changement d'état n'avoient apporté aucune altération aux sentimens de bonté de sa part, & de respect de la mienne, que les amusemens de la jeunesse avoient fait naître. Ainsi quand je me représentai devant ce Prince, ce ne fut point comme

un inconnu, dont le zéle pour ses intérêts pouvoit paroître aussi douteux que récent : il n'eut pas besoin, pour approfondir mon caractére, d'avoir recours à des perquisitions souvent infructueuses ; ni moi à aucune affectation pour lui plaire & pour m'attirer sa confiance. Cette situation facilita infiniment dans la conversation de Son Altesse avec moi, cette liberté de s'expliquer, si nécessaire pour établir une parfaite intelligence entre deux personnes qui doivent avoir ensemble de fréquentes relations.

Je n'étois cependant pas sans inquiétude sur les suites qu'elles alloient avoir. Je craignois que le Comte de Morville, dont à peine étois-je connu, ne crût nécessaire, avant de s'ouvrir à moi, de me faire passer par une espece de Noviciat de Politique, autant épineux que dégoûtant ; néanmoins mes craintes à cet égard étoient mal fondées : & quand je passai dans son appartement au sortir de celui du Duc de Bourbon, bien loin de trouver dans ce Ministre cet air mystérieux & vain, dont se parent volontiers ceux qui sont dans la place qu'il occupoit alors ; je remarquai au contraire en lui une grande politesse, jointe à une maniére de s'ex-

 pliquer

pliquer, qui paroissoit être remplie de modestie & de bonne foi.

Après avoir parlé l'un & l'autre, dans les premiers momens de notre conversation, de choses assez différentes ; ce Ministre, sur le récit que je lui fis de l'entretien que je venois d'avoir avec le Duc de Bourbon, & de l'ordre que ce Prince m'avoit donné de le venir trouver, me parut entiérement penser comme son Altesse, sur les moyens qu'on pouvoit prendre pour éviter une rupture entre les deux Couronnes, & ne desirer pas moins qu'elle de prévenir un si fâcheux événement. Il ajouta qu'il regardoit comme un vrai bonheur, que les tristes circonstances du tems ne m'eussent point fait confondre dans la disgrace où tous les François étoient tombés à Madrid ; & après m'avoir fort entretenu de la satisfaction que je devois ressentir, d'être le seul homme de ma nation sur qui on pût jetter les yeux, pour travailler à empêcher la division & la mésintelligence qui étoit sur le point d'éclater entre deux grands Rois ; il ne dissimula point les difficultés extrêmes que je trouverois à réussir dans une Négociation si délicate. Il entra ensuite avec moi dans un assez

grand

grand détail sur cet article, & sur les expédiens dont je pouvois me servir pour les lever; & je vis bien, par les questions qu'il me faisoit de tems en tems, qu'il tâchoit sagement de découvrir par mes réponses, s'il y avoit lieu de se flater qu'on pût tirer quelque fruit de la nécessité où l'on étoit réduit de se servir de moi. Persuadé de mon côté, qu'il y a autant de présomption & de ridicule à croire tout facile, que de découragement, & même de pusillanimité à s'effrayer facilement des obstacles qu'on entrevoit qui pourront s'opposer à l'heureuse conclusion des affaires dont on se trouve chargé; je tâchai de garder un juste milieu entre ces deux differens sentimens, dans l'entretien que j'eus avec le Comte de Morville. Dans cette vue j'évitai d'entrer avec lui dans un détail affecté & fastidieux, des moyens que je tâcherois de prendre pour remplir ce qu'on attendoit de mon travail & de mon application, dans l'épineuse Négociation que je devois entamer quand je serois à Madrid; & loin de me répandre en de grands raisonnemens politiques, qui me paroissoient fort hors de place dans un homme comme moi, qui n'en avois jamais étudié, &

encore moins pratiqué les finesses ou les subtilités : je me contentai simplement de remercier ce Ministre des préjugés avantageux qu'il vouloit bien avoir de ma bonne volonté & de mon zéle pour le service du Roi. J'ajoutai que pour lui donner des preuves de l'un & de l'autre, & pour ne point m'égarer en même tems dans la nouvelle route par où il vouloit me faire marcher, je m'offrois de mettre les différentes réflexions que je ferois sur tout ce qu'il venoit de me dire, dans une espece de Mémoire, en y ajoutant à la fin un chiffre qui pût me faciliter le moyen de lui donner en sureté de mes nouvelles, quand je serois arrivé en Espagne, & dont il feroit l'usage qu'il jugeroit à propos, après l'avoir examiné.

Le Comte de Morville, naturellement modeste & réservé, approuva fort ma proposition : & soit qu'il la trouvât conforme à ses secrettes dispositions, ou qu'il la jugeât propre à satisfaire le desir & la curiosité qu'il devoit naturellement ressentir de connoître jusqu'où pouvoit s'étendre ma foible capacité, il me répéta à diverses reprises qu'il approuvoit infiniment mon dessein, & que rien ne convenoit mieux que ce que je venois de

lui

lui dire. Nous nous séparames après cela, & je retournai à Paris, afin de travailler au petit Mémoire que je venois de m'engager de lui envoyer inceſſamment.

J'exécutai fidélement ma promeſſe, au bout de quelques jours : quoique ce fût à tous égards une matiére bien neuve pour moi, de traiter des différens moyens dont j'imaginois qu'on pouvoit faire uſage pour porter peu à peu leurs Maj. Cath. à calmer leur reſſentiment, & à conſentir d'examiner les raiſons eſſentielles qu'on avoit eues de renvoyer l'Infante, & que ce fût encore un travail également pénible, de compoſer un chiffre, ou plutôt une maniére d'écrire, qui, en préſentant aux curieux inquiſiteurs des lettres, qui ſe trouvent dans toutes les Cours, un récit également ſimple & naïf des faits indifférens, cachât cependant ſous cette écorce & ſous cette apparente ingénuité, la rélation des diverſes démarches que je ferois pour parvenir au but où il m'étoit preſcrit de tendre; celle des bonnes ou mauvaiſes diſpoſitions où je m'appercevrois qu'on ſeroit à la Cour de Madrid de m'écouter; & enfin celles des différentes meſures qu'on y prendroit pout la réconciliation ou pour la

guerre. Je renfermai cependant assez heureusement dans ce petit ouvrage tout ce que le Comte de Morville m'avoit paru desirer qui en fût l'objet ; & sans sortir des bornes qu'il m'avoit prescrites, & que l'éloignement dans lequel j'avois vécu de tout ce qui avoit rapport à des Négociations avoit rendu fort étroites : je ne m'attachai qu'à rendre mes idées également simples & claires, & qu'à faire connoître à ce Ministre, que j'avois compris & suivi ses vues ; sans prétendre par une vaine ostentation de réflexions & de raisonnemens superflus, chercher à m'attirer de sa part une confiance plus étendue que celle qu'il m'avoit d'abord témoignée.

Au lieu d'aller moi-même présenter ce Mémoire au Comte de Morville, je jugeai qu'il étoit plus à propos de le lui envoyer par la poste, afin de lui laisser une pleine liberté de l'éxaminer seul, de voir à loisir si j'étois entré dans sa pensée, & si l'on pouvoit concevoir l'espérance flateuse de recueillir avec le tems d'heureux fruits de ce premier essai de ma bonne volonté.

Peu de jours après que le Comte de Morville eut reçu mon Mémoire, il me fit

fit dire de revenir à Verſailles, où Mr. le Duc de Bourbon & lui, vouloient encore me parler; & j'eus la ſatisfaction de les y trouver l'un & l'autre, auſſi contens de ce que contenoit mon Mémoire, que favorablement diſpoſés pour moi. Le Comte de Morville avoit fait ſeulement quelques additions aux matiéres qui étoient renfermées dans le chiffre que j'avois dreſſé, afin de le rendre plus étendu; & après en avoir entierement approuvé l'uſage, il me répeta encore, (comme on le verra dans une de ſes lettres) que j'étois parfaitement entré dans les vues qu'on avoit ſur moi. Il ajouta enſuite obligeamment, que ces premiers fruits de mon application donnoient tout lieu au Duc de Bourbon & à lui, d'eſpérer que mon voyage en Eſpagne produiroit d'heureux ſuccès.

Après avoir été quelque tems avec ce Miniſtre, je me rendis chez le Duc de Bourbon. Ce Prince, après m'avoir témoigné combien il étoit ſatisfait du Mémoire que j'avois envoyé au Comte de Morville, & avoir même plaiſanté avec moi ſur l'eſpéce de formulaire des lettres que j'avois compoſées, m'apprit que les avis qu'il avoit reçus de la Cour de Vien-

ne annonçoient une prochaine union entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne ; & je lui dois rendre ici le témoignage, qu'il porta un jugement du principe de cette union, & des ſuites qu'elle auroit, qui a été vérifié par l'événement. Il parut cependant craindre, que d'abord la concluſion d'un tel ouvrage ne fît prendre quelque réſolution funeſte & trop prompte à la Cour de Madrid ; & il m'aſſura de nouveau, qu'il étoit très-touché qu'on perſiſtât à y rejetter avec aigreur tous les témoignages d'une amitié ſincere de la part du Roi, & d'un parfait attachement de la ſienne, qu'il tâchoit d'y faire parvenir, & ſur leſquels, ajouta-t-il, le Roi d'Eſpagne devroit compter plus ſûrement, que ſur ceux d'un Prince dont les intérêts ſont ſi différens des ſiens. Je ne ſaurois aſſez vous exprimer, me dit encore Son Alteſſe, combien je ſuis fâché que vous ayez écrit au Pere Bermudez de vous donner de ſes nouvelles en Auvergne, & de vous y envoyer votre paſſeport : car je crains que les circonſtances préſentes ne vous empêchent à la fin d'aller en Eſpagne. D'ailleurs, dans le doute où nous ſommes ſi vous ferez ce voyage, ou ſi le Confeſſeur de Sa Maj. Cath. ne vous

écrira

écrira point à présent de n'y plus songer; vous sentez bien que nous ne pouvons nous ouvrir à vous qu'à demi, & avec la réserve que l'incertitude où nous met votre situation veut que nous observions à votre égard. C'est à celle, lui répartis-je, où j'ai été de vos intentions, Monseigneur, jusqu'au moment que le Card. de Bissy a bien voulu m'en informer, que Votre Altesse doit attribuer la démarche que j'ai faite, & qu'elle condamne: je n'ai jamais pensé que la permission qu'elle m'accordoit de faire un voyage en Espagne, pût me mettre à portée de donner en ce pays-là des preuves de mon zéle pour le service du Roi; & vous savez, Monseigneur, que jusqu'à la premiére conversation que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous, il n'a jamais été question que Votre Altesse voulût me donner quelque commission pour l'Espagne, ni que de mon côté je fisse quelque démarche pour me l'attirer. Les assurances de la bienveillance de Sa Maj. pour le Pere Bermudez & le Marquis de Grimaldo, dont Mr. l'Evêque de Fréjus m'avoit chargé, ne me paroissant pas une commission dont l'exécution fut si pressée, qu'elle ne me permît pas d'aller dire adieu à ma famille;

j'ai suivi, en écrivant au Pere Bermudez, le premier projet que j'avois d'abord formé. Je vois avec une peine extrême, Monseigneur, les obstacles qu'il met à vos desseins, & à l'empressement que je ressens de pouvoir être assez heureux pour les seconder. Si Mr. l'Evêque de Fréjus eût voulu s'expliquer avec moi plus clairement, & ne point me laisser entrevoir, comme il a fait chaque fois que je lui ai parlé de mon départ, une secrette repugnance à l'approuver, Votre Altesse eût pu facilement régler toutes mes démarches; & j'ose aussi l'assurer, que je me suis souvent repenti de n'avoir point eu l'honneur de m'adresser directement à Elle, dans le tems que le Pere Bermudez me fit la premiére proposition de me rendre à St. Ildefonse. Si vous aviez pris ce parti, me dit alors le Duc de Bourbon, vous auriez eu plus promptement la décision de votre destinée. L'Evêque de Fréjus n'a jamais paru fort porté à ce qu'on vous accordât la permission que vous demandiez; & c'est lui qui a dit à la Duchesse de LEVY que le Roi d'Espagne vous destinoit l'Emploi de *Sumiller de Cortina*. Mais il est inutile de parler à present de tout cela, hâtez-vous de

de partir, & de vous rendre en Auvergne ; & si vous y recevez des nouvelles du Pere Bermudez, & le passeport de la Cour d'Espagne qui vous est nécessaire, ne manquez point de m'en informer aussi-tôt, afin que nous puissions vous envoyer l'instruction dont vous aurez besoin pour vous conduire, & servir le Roi utilement en ce pays-là.

Le Duc de Bourbon, après m'avoir parlé de la sorte, me donna encore de nouvelles marques de ses bontés, & de nouvelles assurances du desir qu'il avoit de me faire plaisir. Je pris congé ce jour-là de lui, & ensuite de Mr. de Morville, qui me parla dans le même sens, & me combla aussi d'honnêtetés. Le lendemain matin, avant de retourner à Paris, je fus m'acquitter du même devoir envers l'Evêque de Fréjus. Je le trouvai entouré d'une nombreuse Cour, qui avoit assisté à son lever (sa modestie a toujours souffert patiemment ces sortes d'hommages :) & ayant attendu quelque tems avant de l'aborder, pour laisser un peu dissiper la foule, je m'approchai de lui comme il alloit sortir. Dès qu'il m'eut apperçu ; » partez-vous, Monsieur, me dit-il » assez haut pour être entendu, bien tôt

» pour

» pour l'Espagne ? » C'est pour recevoir vos ordres pour ce pays-là, que je venois aujourd'hui, lui répliquai-je sur le même ton; & pour vous demander aussi la continuation de vos bontés. « Mais » quoi! reprit-il, vous rendez-vous en » droiture à Madrid ? ou prenez-vous » votre route pour l'Auvergne, comme il » me semble que vous en aviez le des- » sein ? Je n'ai rien changé, lui dis-je, Monseigneur, à mon premier projet. Je compte, si je trouve en Auvergne une lettre du Pere Bermudez qui m'apprenne que les circonstances présentes n'ont mis aucun obstacle à mon départ, de passer peu de jours dans cette Province, & uniquement pour y dire adieu à ma famille, ou de rester avec elle si mon voyage ne peut s'exécuter. « Avez-vous vu Mr. le » Duc, ajouta-t-il encore, & en avez- » vous aussi pris congé ? » Et sur ce que je lui répartis que j'avois fait l'un & l'autre, il me dit : « Je vous souhai- » te, Monsieur, un heureux voyage; » & je vous prie de ne pas manquer de » dire au Pere Bermudez, & au Marquis » de Grimaldo, l'estime singuliere qu'on » fait ici de leur mérite. » Il sortit en me disant cela; & comme en me séparant du

du Duc de Bourbon, j'avois oublié de prier ce Prince de vouloir bien ordonner qu'on me payât avant mon départ la pension dont je jouissois, je m'approchai encore de l'Evêque de Fréjus pour le prier de me rendre ce bon office auprès de Son Altesse. Mais ce Prélat, au premier mot que je lui dis, me répondit d'un air sévere, qu'il n'étoit point tems de faire cette proposition. J'avoue que je fus très-piqué du refus qu'il me faisoit de s'employer pour obtenir une pareille bagatelle, & que je me séparai de lui dans la même disposition de méfiance & de froideur à son égard, que j'avois ressenti toutes les fois que mon voyage m'avoit donné lieu de lui parler.

La crainte d'importuner le Duc de Bourbon pour une chose d'aussi petite importance que l'étoit celle du payement de ma pension, m'avoit déterminé à prier l'Evêque de Fréjus de m'obtenir cette petite grace de Son Altesse : mais je vis clairement par sa réponse, que je ne pouvois compter en aucune façon qu'il voulût me rendre le plus léger service. Je pris donc le parti d'écrire au Duc de Bourbon, quand je serois arrivé à Paris, pour lui représenter le besoin que j'avois

du

du petit ſecours d'argent qui m'étoit dû pour faire mon voyage. Ma propoſition ne parut point à ce Prince, auſſi importante ou auſſi extraordinaire que l'avoit trouvée le difficultueux Evêque de Fréjus : car peu de jours après, il me fit donner un ordre pour être payé, & le Comte de Morville me renvoya en même tems le Mémoire que je lui avois laiſſé, en m'écrivant la lettre ſuivante :

A *Verſailles*, ce Mardi après midi.

JE vous renvoye, Monſieur, *le Mémoire que vous m'avez remis entre les mains. Plus je l'examine, & plus je trouve qu'il remplit tout l'objet que Monſeigneur le Duc s'eſt propoſé. En vérité*, Monſieur, *cet échantillon de vos talens me fait former d'heureux augures de ce que vous pourrez faire pour le ſervice du Roi, ſi comme je l'eſpére, vous paſſez en Eſpagne. Vous trouverez une petite addition à votre Mémoire, qui concerne quelques articles que j'ai cru aſſez importans pour n'être pas omis : vous en pourrez faire le même uſage que du reſte.*

A l'égard de la maniére d'adreſſer vos lettres, après y avoir bien réfléchi, je trouve qu'il n'y a rien de mieux à faire que de les

les adresser aux personnes que vous proposez. ayez seulement la bonté de les prévenir avant votre départ, si vous ne l'avez pas déja fait ; & priez-les bien d'être attentifs à reconnoître la marque que vous leur avez donnée pour savoir les paquets qu'ils auront à m'envoyer : car je serois bien fâché de perdre aucune de vos lettres. Accusez-moi, je vous supplie, la réception de celle-ci, pour que je sois certain que vous l'avez reçue. Mandez-moi si vous partez demain pour l'Auvergne ; si vous avez fait vos conventions avec ceux à qui vous devez adresser les lettres que vous écrirez ; & lorsque vous aurez reçu vos passeports d'Espagne & que vous partirez pour Madrid, ayez la bonté de m'en informer.

Il ne me reste plus, Monsieur, *qu'à vous demander l'honneur de votre amitié, & à vous marquer la confiance que j'ai dans vos lumieres & vos bonnes intentions. Je puis vous dire qu'elle est infinie, & que personne au monde n'est avec une estime plus parfaite que moi,*

Monsieur,

Votre très humble & très-obéissant serviteur,

Signé, DE MORVILLE.

Et plus bas eſt ajouté :

Prenez garde, je vous ſupplie, & tâchez de ne perdre aucune des feuilles de votre Mémoire, & de l'addition que j'y ai faite.

C'eſt ainſi que la Providence qui ſait quand elle veut, convertir facilement en moyens pour l'accompliſſement de ſes deſſeins, les choſes qui y paroiſſent les plus contraires, diſpoſa ſi favorablement pour moi ceux qui en France, dans le tems dont je parle, ſe trouvoient chargés du ſoin du Gouvernement, qu'ils m'accorderent non ſeulement la permiſſion que je leur avois demandée de paſſer en Eſpagne, mais de plus les moyens de faire ce voyage ; & les mêmes ſecrets obſtacles que l'Evêque de Fréjus avoit cherché à mettre à mon départ, me conduiſirent inſenſiblement à un tems, qui le rendirent par les événemens qui ſurvinrent, autant néceſſaire & utile, qu'il avoit été indifférent auparavant. J'arrivai en Auvergne dans les premiers jours du mois de Mai ; & comme j'avois écrit dès le commencement du mois de Mars au Pere Bermudez, pour l'informer de la permiſſion qui m'avoit

voit été accordée de passer en Espagne, & pour le prier de me donner de ses nouvelles dans cette Province, j'y trouvai entre les mains d'un de mes parens la réponse suivante de ce Pere :

Monsieur,

J'Ai reçu la lettre du 5. de ce mois, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Vous aurez déja été instruit de ce qui s'est passé dans votre Cour, & des suites fâcheuses que la résolution qu'on y a prise peut produire. Le Démon, qui ne s'endort point, ne cesse de chercher les moyens de renverser tout. J'écris cela avec un extrême déplaisir. Cependant, quoique le Roi mon maître conserve les plus favorables dispositions à votre égard, il lui a paru que dans les conjonctures présentes vous feriez mieux de différer votre voyage, jusqu'à ce que les différends survenus soient terminés. Je vous assure, Monsieur, *que Sa Majesté conserve, comme j'ai dit, la même disposition à votre égard; mais pour cela même, elle ne juge pas que l'occasion vous soit favorable. Il faut,* Monsieur, *prier Dieu de toute votre force, afin qu'il lui plaise d'avoir la bonté de tranquilliser tout,*

&

& d'empêcher les ſuites fâcheuſes que cet évènement peut produire. J'ai lieu d'eſpérer que tout réuſſira à ſa plus grande gloire, & que ces nuages ſeront bientôt diſſipés. Alors vous aurez la conſolation de venir à bout de vos deſſeins; & j'aurai l'honneur que j'ai tant ſouhaité, & que je ſouhaite, de vous voir en Eſpagne. Croyez, Monſieur, *que je vous écris cela avec la derniere douleur, & que je ſuis toujours,*

MONSIEUR,

A *Madrid* le 26. Mars 1725.

Votre tsès-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Quoique les expreſſions dont le Pere Bermudez ſe ſervoit dans ſa lettre fuſſent remplies d'amitié, & même d'égards pour moi; il me faiſoit cependant ſentir ſi clairement combien les eſprits étoient aigris à la Cour de Madrid, & à quel point la préſence d'un François nouvellement venu y pouvoit être déſagréable, que je me perſuadai, malgré toute la bonne volonté qu'il me témoignoit, que l'avis qu'il

qu'il me donnoit à cet égard, tendoit à ne plus ſonger à faire mon voyage. Néanmoins comme je lui avois encore écrit le 2. d'Avril, pour lui faire de nouvelles inſtances de m'envoyer le paſſeport qui m'étoit néceſſaire, je crus devoir attendre d'être informé de l'effet qu'auroit produit cette lettre, avant de rendre compte du contenu de la ſienne au Comte de Morville. Peu de jours après être arrivé en Auvergne, je reçus la réponſe qui ſuit :

MONSIEUR,

JE viens de recevoir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2. de ce mois. Je crois que vous avez reçu la derniere lettre, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, quoiqu'avec le dernier déplaiſir. Il ne m'eſt pas permis d'ajouter autre choſe à préſent ; mais j'eſpere que la tempête qui eſt arrivée à l'occaſion des affaires dont vous ſerez aſſez inſtruit, ſe calmera bientôt. Tandis que les choſes ne changent pas, il faut que vous vous ſouteniez par l'eſpérance ; & je dois vous aſſurer que les bontés du Roi ſont les mêmes à votre égard, & que vous pouvez

pouvez compter ſur moi dans tout ce qu'il me ſera permis.

J'ai l'honneur d'être toujours,

MONSIEUR,

A *Aranjuez* le 16. Avril 1725.

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, BERMUDEZ.

Voyant que cette lettre ne faiſoit que confirmer la précédente, je les adreſſai toutes deux à Mr. de Morville, afin qu'il continuât à ſe convaincre par lui-même, de la bonne foi ſcrupuleuſe que j'obſervois dans les relations qu'il m'avoit obligé d'avoir avec lui. On verra dans la ſuite de cet Ouvrage que cette bonne foi, j'oſe le dire, s'eſt ſoutenue juſques au bout; pendant que le Card. de Fleury & ſes Confidens, ont au contraire conſtamment mis en uſage une odieuſe duplicité pour parvenir à m'opprimer.

Mr. le Comte de Morville m'écrivit quelque tems après la lettre ſuivante:

Vous

A *Verſailles* le 1. Juin. 1725.

Vous trouverez peut-être, Monſieur, *ma réponſe bien tardive ; mais la quantité prodigieuſe d'affaires dont je me ſuis trouvé ſurchargé dans des conjonctures auſſi difficiles que celles-ci, m'ont empêché d'avoir l'honneur de vous écrire plutôt. D'ailleurs, comme les lettres du Pere Bermudez ne vous faiſoient pas eſpérer ſi-tôt le paſſeport du Roi d'Eſpagne, je n'ai pas cru que ma réponſe fût abſolument preſſée. J'ai lu*, Monſieur, *à ſon Alteſſe Séreniſſime votre lettre & celles que le Pere Bermudez vous a écrites. Monſeigneur le Duc perſiſte toujours dans le même ſentiment, & deſire infiniment que vous puiſſiez vous trouver autoriſé à paſſer à Madrid. Je vous aſſure*, Monſieur, *qu'il a une confiance entiere dans tout ce que vos bonnes intentions, votre ſageſſe & vos talens vous mettroient à portée de faire, dans un pays qui nous intéreſſera toujours plus qu'aucun autre. Pour moi*, Monſieur, *je n'ambitionne rien plus vivement, que de vous voir à Madrid, & auprès de leurs Maj. Cath. : Ainſi*, Monſieur, *l'intention de Son Alteſſe eſt, que ſi-tôt que vous recevrez les paſſeports du Roi d'Eſpagne, vous partiez pour vous rendre auprès de*

de lui. Vous aurez ſeulement la bonté de m'en informer, afin que s'il y avoit quelque choſe de nouveau à vous mander, on pût le faire, & que vous partiſſiez muni de toutes les connoiſſances qui vous ſont néceſſaires : c'eſt ce que je ferois aiſément par une lettre que vous recevriez de moi avant votre départ.

Je vous renvoie, Monſieur, *les deux lettres du Pere Bermudez, & je vous prie de me croire plus parfaitement que perſonne,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,

Signé, DE MORVILLE.

Comme j'étois uniquement redevable au Pere Bermudez des marques de bonté que le Roi d'Eſpagne m'avoit données, & tout récemment de celle de me faire inſtruire par ce même Pere ſon Confeſſeur, des raiſons qui l'avoient déterminé à m'ordonner de ſuſpendre mon voyage; j'écrivis à ce dernier, pour le ſupplier de ne point laiſſer ignorer à Sa Maj. Catholique toute l'étendue de ma reſpectueuſe reconnoiſſance, & pour être auſſi convaincu

vaincu en ſon particulier, de celle que je reſſentois pour toutes les obligeantes attentions qu'il avoit eues pour moi, & de ma vénération pour ſa perſonne. Il y répondit, comme il l'avoit fait à toutes les précédentes, dans les termes les plus remplis d'égards & d'amitié, & qui ne me laiſſoient aucun doute qu'il ne deſirât ſincerement de me voir arriver à la Cour d'Eſpagne : mais il continuoit toujours à me conſeiller de ſuſpendre mon départ, juſqu'à ce que l'agitation violente où étoient les eſprits à Madrid étant un peu calmée, je puſſe eſperer de n'en point reſſentir, en arrivant, quelque effet déſagréable. Ce nouvel avis de ſa part, joint à tout ce que les nouvelles publiques apprenoient des excès où l'on s'étoit porté contre les François à Madrid, & dans preſque toute l'Eſpagne, me faiſant aiſément comprendre qu'il s'écouleroit peut-être beaucoup de tems avant que je puſſe entreprendre mon voyage, j'envoyai encore au Comte de Morville la lettre du Pere Bermudez ; afin que le Duc de Bourbon & lui, puſſent remarquer, que je continuois toujours à faire de mon côté tout ce qui pouvoit dépendre de moi pour me met-

tre en état de leur obéïr, & que le Confesseur du Roi d'Espagne paroissoit être favorablement disposé pour tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir une parfaite union entre les deux Couronnes. On va voir par la réponse que le Comte de Morville me fit, que le Duc de Bourbon & lui, rendoient une entiére justice à la droiture des intentions du Pere Bermudez à cet égard.

A *Chantilly* le 11. Juillet 1725.

J'*Ai reçu*, Monsieur, *avec votre lettre du* 21. *du mois passé celle du Pere Bermudez, que vous avez bien voulu me communiquer, & que vous retrouverez ci-jointe. Elle ne contient rien qui fasse entrevoir une réconciliation bien prochaine; mais il y a lieu d'esperer qu'avec le tems qui adoucit les douleurs les plus sensibles, & au moyen des bonnes intentions du Pere Bermudez, on parviendra à une parfaite réünion des esprits & des cœurs. Je dois vous assurer qu'on est ici extrêmement satisfait de sa conduite, & qu'on a toute la reconnoissance possible de la maniére dont il se comporte en cette occasion. Lorsque les choses seront au point où vous puissiez vous*

mettre

mettre en état de partir, je vous envoyerai un nouveau passeport; & je vous prie au surplus d'être toujours persuadé que je suis très-parfaitement.

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

Signé, DE MORVILLE.

Depuis la lettre dont je viens de faire mention que j'écrivis au Pere Bermudez, je cessai de lui en adresser d'autres; & je crus que les circonstances où l'on étoit alors, & dont il m'avoit fait lui-même sentir l'extrême délicatesse, m'obligeoient d'user sobrement du commerce qui s'étoit formé entre nous, afin de ne lui donner aucun lieu de soupçonner, par un empressement de ma part trop marqué de passer en Espagne, que quelques motifs mystérieux, & differens de ceux dont il étoit instruit, m'obligeoient d'entreprendre promptement mon voyage. Il s'écoula près de trois mois avant qu'il eût de mes nouvelles, ou qu'il me donnât des siennes; & je commençois même à croire que ce long silence seroit bien-

tôt ſuivi d'un entier oubli, lorſque tout-à-coup, & quand je m'y attendois le moins, je reçus vers le 25. du mois d'Août une lettre du Pere Bermudez, par laquelle il m'apprenoit que le Roi d'Eſpagne lui avoit ordonné de m'écrire, que je pouvois, quand je voudrois, venir à ſa Cour; à quoi le même Pere ajoutoit par une ſeconde, que je reçus l'ordinaire ſuivant, que je trouverois le paſſeport dont j'avois beſoin pour entrer dans les Etats de Sa Maj. Cath. entre les mains du Gouverneur de Fontarabie, qui auroit ordre de me le remettre lorſque je ſerois arrivé ſur la frontiére.

J'informai auſſi tôt le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, que la permiſſion de me rendre à Madrid m'étoit enfin accordée; & je leur envoyai, à mon ordinaire, la premiére lettre que le Pere Bermudez m'avoit écrite à ce ſujet. Peu de jours après, je reçus la réponſe ci-jointe du Comte de Morville, avec un nouveau Mémoire, qui contenoit le plan de la conduite que je devois tenir quand je ſerois arrivé à la Cour d'Eſpagne, & que certains articles qui s'y trouvent renfermés m'empêchent de rendre public. Ce Miniſtre m'envoyoit outre cela un ordre

ordre pour recevoir un ſecours d'argent, modique à la vérité, mais tel que le desintéreſſement qu'on verra que j'ai toujours conſtamment pratiqué, m'avoit engagé à lui demander pour m'aider à faire mon voyage. Tous les obſtacles qui avoient juſqu'alors retardé mon départ étant donc entiérement levés, & rien ne me retenant plus en Auvergne, je partis de Clermont, qui eſt la Capitale de cette Province, le 21. Octobre 1725. pour prendre la route de Madrid, plus d'un an après que la premiére propoſition de me rendre auprès de Sa Majeſté Catholique m'avoit été faite.

A *Fontainebleau*, le 29. Septemb. 1725.

J'*Ai reçu*, Monſieur, *avec la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 6. de ce mois, celle que vous aviez eue quelques jours auparavant du Pere Bermudez. Non ſeulement Monſeigneur le Duc approuve que vous vous rendiez en Eſpagne, mais même S. A. S. ſouhaite que vous differiez votre voyage le moins qu'il vous ſera poſſible. Elle vous accorde bien volontiers la petite gratification que vous avez demandée; ainſi il vous ſera remis avec ce paquet 52.*

 louis

louis & demi, qui font la ſomme de mille livres, dont vous voudrez bien donner un reçu à celui qui vous les préſentera. Je joins ici le nouveau paſſeport du Roi qui vous eſt néceſſaire; la lettre du Pere Bermudez que je vous renvoye; enfin le Mémoire, qui contient tout à la fois le plan de votre conduite, & l'eſpece de chiffre dont vous vous ſervirez pour donner des avis. J'ai laiſſé ce Mémoire dans la forme que vous lui avez donnée; mais j'y ai fait pluſieurs additions & quelques changemens, que j'ai cru néceſſaires, par rapport, tant à la ſituation des affaires, differente aujourd'hui de ce qu'elle étoit lorſque vous le dreſſates, qu'aux endroits où vous pourrez ſéjourner; attendu que vous ne ſerez pas toujours à Madrid, mais quelquefois à l'Eſcurial & à St. Ildephonſe. Du reſte, Monſeigneur le Duc n'a point d'autres inſtructions à vous donner pour le préſent; & il vous remet abſolument à ce dont vous êtes convenu avec moi. La confiance & l'eſtime parfaite que lui inſpire pour vous la connoiſſance qu'il a de vos vertus & de vos talens, lui font deſirer très-ardemment qu'il y eût bientôt lieu d'exercer votre zéle & vos bonnes intentions, autrement que par le ſoin que vous prendrez de nous donner des avis ſous

le

le langage convenu par votre Mémoire, auquel il n'y a qu'à vous conformer entiérement, tant qu'il ne s'offrira rien de mieux à faire. Je vous prie d'obſerver deux choſes; l'une qu'il convient que les perſonnes que vous avez déſignées me faſſent parvenir uniquement vos lettres, ſans ſe mettre en peine de les remettre ou de les adreſſer à Monſeigneur le Duc, puiſque S. A. S. ne pourroit jamais par elle-même les entendre avant que j'en euſſe trouvé l'explication par le moyen du Mémoire: l'autre, d'adreſſer, autant que vous le pourrez, vos lettres à celles d'entre ces mêmes perſonnes qui réſident à Paris, plutôt qu'à celles qui ſont en Auvergne; parce que nous aurons vos avis beaucoup plus frais par le canal des unes, que par le canal des autres.

Je crois, comme vous, que la lettre du Pere Bermudez peut vous ſervir de paſſeport pour entrer en Eſpagne. Cependant, je vous conſeille de prendre le parti, en vous mettant en chemin, de lui écrire, que conformement à ce qu'il vous a mandé, vous êtes parti, & que vous le priez de vous faire trouver ſur la frontiére le paſſeport qui vous eſt néceſſaire, tant pour votre perſonne que pour ce que vous conduirez avec vous. Le Pere Bermudez peut adreſſer ce paſſeport

au Commandant de la Ville de France par laquelle vous lui marquerez que vous sortirez du Royaume ; & vous le retireriez des mains de ce Commandant à votre passage. Je n'ai plus qu'à vous assurer des vœux que je fais pour le succès de votre voyage à tous égards, & que je suis plus parfaitement que personne du monde, Monsieur, *entiérement à vous.*

Signé, DE MORVILLE.

Et plus bas est ajouté :

P. S. *Cette lettre étoit faite,* Monsieur, *lorsque la vôtre du 22. accompagnant celle du Pere Bermudez du 3. m'est parvenue. J'en ai fait la lecture à Monseigneur le Duc, qui m'a dit de vous exhorter à n'avoir nulle inquiétude, & à partir avec autant de confiance en ses préventions & dispositions favorables pour vous, que S. A. S. en a en votre sagesse, votre candeur & votre bon esprit.*

L'Evêque de Fréjus n'apprit ce qui s'étoit passé entre le Pere Bermudez & moi depuis mon départ de Paris, que par ce que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville jugerent à propos de lui en dire.

Ce

Ce Prélat m'avoit laiſſé voir une oppoſition ſi grande à tout ce qui avoit quelque raport à mon voyage; & les moyens dont il s'étoit ſervi pour le traverſer, ou pour lui faire donner au moins une interprétation maligne, m'avoient paru ſi indécens & ſi extraordinaires, que je ne crus point devoir lui faire part de ſon exécution. Pour éviter cependant les effets de ſa mauvaiſe volonté, je priai le Comte de Morville, en lui envoyant la ſeconde lettre que j'avois reçue du Pere Bermudez, de vouloir bien me rendre le bon office de prévenir S. A. S. ſur les ſuites fâcheuſes que j'avois à craindre de quelques nouveaux & malins artifices de l'Evêque de Fréjus; & comme ce Miniſtre, par l'apoſtille qu'on trouve au bas de la lettre, & qui ſervoit de réponſe à la ſeconde que je lui avois écrite, m'apprenoit que je pouvois être tranquille ſur ce ſujet, je continuai en partant d'Auvergne à garder avec l'Evêque de Fréjus, le ſilence que l'ambiguité de ſes démarches m'avoit fait réſoudre d'obſerver avec lui quand je partis de Paris. Je me déterminai d'autant plus volontiers à prendre ce parti, que les vues d'ambition ou d'intérêt auxquelles ce Prélat me croyoit

 livré,

livré, n'étant entrées en rien dans les premiers motifs qui m'avoient fait desirer d'aller en Espagne, & n'influant pas davantage dans ceux que les conjonctures dont j'ai fait mention y avoient joint depuis; je me flattois que le desintéressement & la modération que je me proposois de pratiquer à la Cour de Madrid, & d'y pousser même, s'il se pouvoit, jusqu'au dernier période, venant dans la suite à être connus de l'Evêque de Fréjus, seroient plus capables de dissiper les faux préjugés de ce Prélat, & de changer en bien les dispositions peu favorables qu'il avoit pour moi, que toutes les lettres que je lui écrirois, & dont je ne pouvois esperer de recueillir plus de fruit que je n'en avois tiré des précédentes qu'il avoit reçues de moi, ou des conversations que j'avois eues avec lui

Il ressentit cependant très-vivement, comme il a bien paru depuis, l'indifférence que je lui marquois. Sa modestie n'étoit qu'apparente, non plus que sa douceur; & il cachoit autant de vanité sous la premiére, que de disposition à la vengeance sous l'autre. Ces deux passions, auxquelles on verra dans la suite qu'il s'est absolument livré, dans la persécution

ſécution qu'il m'a ſuſcitée, étoient également bleſſées de me voir ſurmonter tous les obſtacles qu'elles l'avoient engagé d'oppoſer à l'accompliſſement de mon deſſein. Plus l'effort qu'il faiſoit pour cacher au public les vives impreſſions de ſon dépit, étoit grand; plus celui-ci augmentoit : & plus ſa haine contre moi devenoit forte. Dans une pareille ſituation, on ne voit ordinairement, dans un homme dont on ſe croit offenſé, que les mêmes ſentimens qu'on éprouve ſoi-même; & par conſéquent l'Evêque de Fréjus, irrité intérieurement à l'excès, me regardoit comme un ennemi ſecret, qui ne perdroit aucune occaſion en Eſpagne de faire de ſon caractére le portrait le plus deſavantageux. Outre cela, la connoiſſance qu'il avoit des armes qu'il m'avoit données lui-même pour le combattre, & la perſuaſion où il étoit que j'en ferois un mauvais uſage contre lui, donnoit encore un nouveau degré d'activité à ſon reſſentiment : (on verra dans la ſuite de cet ouvrage l'injuſtice de ce ſoupçon.) Mais ſon autorité n'étant point alors parvenue au point de deſpôticité, où ſa rare modeſtie a trouvé enſuite le ſecret de la porter; le reſpect qu'il de-

voit au Duc de Bourbon, & cette feinte modération qu'il affectoit, ne lui permettoient point de faire paroître toute l'étendue de la haine qu'il avoit conçue contre moi. Il feignit donc de regarder mon départ d'un œil indifferent, mais c'étoit afin de mieux cacher la résolution qu'il avoit prise de continuer à lui donner dans les occasions qui se présenteroient, ou qu'il savoit bien qu'il feroit facilement naître, la plus maligne interprétation. Dans cette derniére vue, il eut recours à ces sortes de discours, qui, afin de produire plus surement leur effet, cachent le sécret venin dont ils sont remplis, sous les pieuses expressions que dicte toujours en pareil cas une dévotion de commande.

A l'exemple de tous les Grands, qui se renfermant de tems en tems dans je ne sai quels sanctuaires sacrés, font du privilége d'y être admis, une distinction peu commune; le Cardinal de Fleury alloit presque tous les mois passer quelques jours à Issy, dans une maison de campagne qui appartient à Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, où il s'y étoit fait accommoder un appartement; & comme j'y avois demeuré long-tems lorsque j'entrai

trai dans l'état Eccléſiaſtique, il ne perdoit gueres d'occaſion de gémir avec l'Abbé de St. Aubin * Directeur de ce Séminaire, ſur le ſubit changement qui étoit arrivé en moi, & ſur cette vaſte ambition, où il perſiſtoit toujours d'aſſurer que je m'étois livré. Les mêmes réflexions entroient ſouvent dans les converſations qu'il avoit ſur mon ſujet avec des perſonnes de ma connoiſſance, & auxquelles j'ai rapporté plus haut, qu'il fit ſans aucun ſcrupule, confidence de tout ce qui s'étoit paſſé entre lui & moi avant mon départ: C'étoit cependant à regret, diſoit-il, qu'il parloit ainſi d'un homme pour qui il avoit conçu d'abord une véritable eſtime, & qu'il ſe fût fait un plaiſir de ſervir & d'obliger, s'il eût voulu correſpondre à ſes deſſeins. Mais comment s'empêcher de remarquer les vues d'élevation qui m'avoient ſéduit, & d'en parler innocemment avec des gens vertueux qui s'intéreſſoient à ce qui me regardoit! La charité dans un Prélat peut-elle demeurer oiſive? Et quand on ſupporte une partie du poids du Gouverne-

* Cet Abbé étoit apparemment ſi bien informé des ſentimens de l'Evêque de Fréjus, qu'il aſſura à une perſonne qui me l'écrivit à Madrid, qu'il ne falloit pas que je me flataſſe de parvenir à aucune dignité Eccléſiaſtique en France.

vernement, le bien de l'Etat n'exige-t-il pas qu'on travaille avec ſoin, à demêler dans les ſujets qui ſont à portée d'obtenir des graces, la vraye vertu, d'avec l'hypocriſie?

Par tous ces tours artificieux, l'Evêque de Fréjus *Sollicitabat* †, pour me ſervir des termes de l'Ecriture, *corda virorum Iſraël*, afin de les indiſpoſer contre moi. Les diſcours que tient un homme en place, ſur-tout quand il eſt revêtu du caractere ſi vénérable d'Evêque, (auquel l'amour & la défenſe de la vérité, paroiſſent même aux plus libertins, devoir être indiviſiblement attaché,) font ordinairement impreſſion ſur tout le monde, mais principalement ſur ceux, ou qui lui ſont fort inférieurs, ou que la Religion prévient en faveur de ſes ſentimens: les perſonnes à qui ce Prélat jugeoit à propos de s'ouvrir d'une manière ſi amiable & ſi pieuſe ſur les motifs de mon voyage, étoient dans l'un ou l'autre de ces deux états; & il n'eut pas beaucoup de peine à réuſſir dans le deſſein, un peu moins pieux & moins charitable, qu'il cachoit, d'inſinuer inſenſiblement dans leur eſprit, que je m'étois laiſſé aller

à

† *Lib.* 2. REG. *cap.* 15. *v.* 6.

à une ambition démesurée. Mes amis, & ceux qui pouvoient prendre quelque part à ce qui me regardoit, ignoroient tout ce qui avoit donné lieu à mon voyage, aussi-bien que la droiture & la simplicité de mes démarches : ils n'osoient, ni justifier le premier, ni interpréter favorablement les autres, quand l'occasion se présentoit d'en parler; ils souscrivoient même le plus souvent au jugement désavantageux qu'ils voyoient qu'en portoit le public. Leur amitié & leur estime se refroidirent bientôt à mon égard. J'appris la perte que je faisois de l'une & de l'autre, sans que le secret inviolable que je devois garder sur tout ce qui avoit concouru à me conduire en Espagne me permît d'y remédier; & leur ignorance sur cet article, & sur l'utilité qu'il a plu au Seigneur de permettre que les deux Couronnes retirassent de mon voyage, dureroit encore, aussi-bien que leurs préjugés, sans la nécessité où m'a réduit l'Evêque de Fréjus, depuis Cardinal de Fleury, de révéler des mystéres d'iniquité que j'ai toujours desiré de pouvoir ensevelir sous un silence éternel : mais que l'oppression qu'il m'a fait souffrir en France & en Espagne ne me permet pas de dissimuler plus long-tems.

La

La difficulté de paſſer les montagnes d'Auvergne, que je fus obligé de traverſer pour me rendre à Limoges, & de-là à Bordeaux, m'ayant retenu aſſez long-tems en chemin, je n'arrivai que le 5. de Novembre 1725. à Bayonne. Je trouvai dans cette Ville là, entre les mains de Mr. d'*Adoncourt* qui y commandoit pour le Roi, deux lettres que le Comte de Morville lui avoit adreſſées pour moi. Ce Miniſtre m'exhortoit dans l'une, de hâter mon arrivée à Madrid le plus qu'il me ſeroit poſſible, & de travailler de mon mieux, quand j'y ſerois, à me mettre en état de pouvoir ſervir utilement le Roi, dans la conjoncture délicate où je ſavois que l'on étoit. Il me donnoit dans l'autre quelques nouveaux avis ſur la conduite que je devois obſerver, auxquels il joignoit encore une petite addition au chiffre dont nous étions convenus enſemble que je me ſervirois, afin qu'il y pût renfermer certaines matiéres ſur leſquelles je lui devois écrire.

En rapportant dans ces Mémoires les mortifications de toute eſpéce que le Cardinal de Fleury a eſſayé de me cauſer, ou de m'attirer, je ne dois pas omettre les conſolations qu'il a plû à la Provi-

dence d'y entremêler pour en adoucir l'amertume. Une des plus grandes que j'aye ressenti, a été d'avoir l'honneur de me présenter à Bayonne aux pieds de la Reine Douairiere d'Espagne, Marie-Anne de Neubourg. Cette Princesse, bien plus recommandable par sa solide piété, sa générosité éclatante, & son affabilité, que par son auguste naissance, me reçut avec des témoignages de bonté dont je fus pénétré. Elle n'a cessé depuis de m'en donner de nouvelles marques, dans toutes les occasions qui se sont présentées, & en particulier dans le voyage que j'ai fait en Portugal. * Inutile à tous égards à une si grande Princesse, & hors de portée de pouvoir contribuer à sa gloire; je m'en fais une de ne laisser ignorer ici à personne le respectueux attachement que je lui ai voué, & la reconnoissance que je ressens de la bienveillance dont elle m'a honoré, qui durera autant que ma vie.

On me conseilla à Bayonne de préférer, pour aller à Madrid, la route de Pampelune à celle de Vittoria & de Burgos,

* Cette Princesse vivoit encore quand cette partie de mes Mémoires fut imprimée la premiére fois en 1732.

gos, qui m'auroit fait paſſer par Fontarabie. J'écrivis à ce ſujet au Gouverneur Eſpagnol de cette derniere place, nommé Dom Joſeph de EMPARRAN, pour le prier de m'envoyer le paſſeport, que je ſavois par le Pere Bermudez qu'on avoit dû lui adreſſer de la Cour de Madrid pour me le remettre à mon paſſage. il eut l'honnêteté de me le faire rendre par Dom Antonio ſon frere, qui vint exprès me trouver pour cela à Bayonne. Ce début de politeſſe de la part des Eſpagnols, qui depuis le renvoi de l'Infante en avoient uſé ſur cet article fort ſobrement avec les François, joint à la lettre que le Pere Bermudez m'écrivoit pour me marquer la joye & l'empreſſement qu'il avoit de me voir arriver en Eſpagne, parurent être d'heureux préſages de la ſuite qu'auroit le ſéjour que j'allois faire à la Cour de Madrid. J'informai de toutes ces particularités le Comte de Morville, avant de partir de Bayonne, afin qu'il pût en inſtruire le Duc de Bourbon. Ce Prince, ſur les bruits qui couroient de quelque mouvement de Troupes du côté de l'Eſpagne, avoit envoyé le Marquis de COIGNI * ſur la fron-

* A préſent Maréchal de France.

frontiére pour y commander ; & j'étois bien persuadé qu'il apprendroit avec plaisir que les esprits en Espagne paroissoient un peu s'adoucir, & que rien ne donnoit lieu de croire que le refroidissement & la mésintelligence qui étoient entre les deux Cours, dussent être suivis d'une prochaine rupture.

La réception que l'on me fit à Pampelune, ne se ressentit point de la politesse que j'avois éprouvée de la part de Dom Joseph de Emparran. L'Officier de garde qui étoit à la porte de la Ville, fit beaucoup de difficultés de me laisser entrer, & il tint à ce sujet un discours avec les gens qui conduisoient ma chaise, & qui me servoient de très-mauvais interprêtes, que je jugeai par sa longueur, (car je n'en entendois pas une parole,) proceder d'une grande curiosité sur mon sujet. Il examina ensuite beaucoup la date de mon passeport, & me fit grand nombre de questions sur le sujet de ma venue, auxquelles je lui répondis en latin, (ne sachant point l'Espagnol) que je ne pouvois le satisfaire. Je jugeai par certains éclats de rire qu'il faisoit de tems en tems, avec d'autres gens de la Ville qui s'étoient joints à lui, que ma latini-

latinité leur paroiſſoit auſſi extraordinaire que l'arrivée d'un François en Eſpagne, dans la conjoncture où l'on étoit alors. Admis cependant, après toutes ces formalités dans la place, une troupe de canailles, qui groſſiſſoit à meſure que nous avancions, & qui formoit un cortége paſſablement ridicule, m'accompagna juſqu'à la *Pauzade*, (qui eſt la même choſe que ce que nous appellons en France Hôtellerie,) avec des chanſons & des cris, qui ne devoient point aſſurément flatter beaucoup mon amour propre. Au bruit que faiſoit cette honorable eſcorte, il n'y eut ni grands ni petits, dans la *Pauzade* & dans la rue, qui ne s'aſſemblaſſent pour me voir. Mais enfin, le maître de la maiſon, qui entendoit par bonheur quelques mots de François, m'ayant conduit dans une chambre, mit fin au divertiſſement; & après que nous eumes fait connoiſſance enſemble, il me propoſa, le ſoir après ſoupé, d'aller entendre je ne ſai quel concert de guitarres, que quelques gens de la ville de ſes amis faiſoient dans une chambre voiſine de la mienne, & qui me parut ainſi que l'habillement des acteurs, auquel je n'étois point encore accoutumé, auſſi groteſque que l'avoit été mon entrée.

Après

Après avoir séjourné un jour à Pampelune, où je ne reçus, cette premiére fois, de la part du Gouverneur ni de personne de la ville, la plus petite marque d'attention, j'en partis pour continuer ma route; & j'arrivai enfin à Madrid le samedi 24. de Novembre. On y étoit déja informé par différentes lettres, & entr'autres par celle qui y étoit venue de Bayonne, que j'étois en chemin. Mais les circonstances du tems, jointes à l'interruption de tout commerce avec la France, & au silence que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville avoient gardé sur mon voyage avec tous les Ministres étrangers, le firent regarder de ces mêmes Ministres étrangers, & de toute la Cour d'Espagne, comme extrêmement mystérieux. Chacun voulut en deviner les motifs; & quoique la plûpart de ceux qui s'en entretenoient, lui attribuassent principalement celui qui en étoit devenu effectivement le véritable, je veux dire de travailler à l'ouvrage de la réconciliation; certaines notions cependant assez confuses, qui étoient parvenues à quelques personnes des premiers motifs de ce voyage, les jettoient dans des doutes qui leur faisoient multiplier à l'infini

l'infini les differens raiſonnemens auxquels ils s'abandonnoient.

A peine fus-je deſcendu de ma chaiſe, & entré dans une aſſez mauvaiſe Auberge qui étoit tenue par un François, & que je préferai à toute autre, à cauſe de la langue Eſpagnole que je n'entendois pas, non plus que mes Domeſtiques, que plusieurs perſonnes vinrent s'informer de mon nom, des motifs de mon voyage, & du tems que je me propoſois de reſter à la Cour d'Eſpagne. Les curieux furent mal ſatisfaits des réponſes de mes gens, qui étoient ſur ce ſujet dans une parfaite ignorance. Deux François du nombre de ces curieux, pouſſerent plus loin leurs recherches, en tachant par des devoirs de civilité & par ma converſation, de former des jugemens ſur le ſujet de mon arrivée, & de pénétrer mes prétendus myſteres. Mr. de Stalpart, François, & qui avoit été fort attaché au Maréchal de Teſſé, & fort en liaiſon auſſi avec les autres Miniſtres de France qui avoient réſidé à Madrid, fut le premier qui vint ſur le ſoir me rendre viſite. Je le connoiſſois déja de réputation, & encore plus par les lettres que j'avois vues de lui à Fontainebleau entre les mains de l'Evêque

l'Evêque de Fréjus, lorſqu'on y apprit la mort du Roi Don Louis, & que le Roi ſon pere avoit repris la Couronne. Il ne me fut pas fort difficile d'appercevoir le ſecret motif qui l'avoit conduit chez moi; & la propoſition qu'il me fit enſuite dans la converſation que nous eumes enſemble, de me procurer la lecture du Traité d'Hanover qui venoit d'être ſigné le 3. de Septembre entre l'Angleterre, la France & le Roi de Pruſſe, ne me laiſſa aucun lieu de douter que ſon intention ne fût de découvrir par ma curioſité, ou par la maniére dont je m'expliquerois avec lui ſur ce Traité, ſi je ne lui ferois point entrevoir quelle part je pouvois prendre aux affaires de la conjoncture préſente.

Il me coute peu de garder le ſilence; & d'ailleurs, dans la circonſtance où je me trouvois, je ſentois parfaitement combien il étoit périlleux pour moi de ſortir des bornes de la reſerve que je m'étois preſcrite. Je reçus donc avec reconnoiſſance, & avec beaucoup de témoignages de politeſſe, les marques que M. Stalpart me donnoit de la ſienne; mais je n'allai pas plus loin. Je lui fis remarquer la ſituation où il me trouvoit, dans une aſſez

assez mauvaise chambre, vis-à-vis d'une chandelle & d'un petit brazier, sans autre suite ni autre cortége que deux Domestiques; & très-ignorant, ajoutai-je, des nouvelles du monde, depuis que mon voyage m'avoit empêché de lire les Gazettes : ce qui me donna ample matiére de rire avec lui, de l'honneur qu'il m'apprenoit que le Public me faisoit de me revêtir si libéralement du caractére de Ministre, & de me croire chargé de Négociations importantes. Je l'assurai que dans peu mon crédit sur cet article, courroit risque de baisser beaucoup dans Madrid; & je ne négligeai rien en un mot, dans cette premiére conversation, (que je soupçonnois aisément qui ne tarderoit pas à être sue,) de tout ce que le badinage, & l'air le plus simple & le plus naturel, purent me fournir pour bannir de l'esprit de Mr. Stalpart, toute idée que mon arrivée à la Cour d'Espagne cachât quelque mystére de politique.

A peine étoit-il sorti de chez moi, que le Comte de Marsillac, François comme lui, y arriva. Celui-ci connoissoit particuliérement mon pere & toute ma famille, & m'avoit vu souvent à Paris avant qu'il pasșât en Espagne : il ne me fut

fut pas possible d'esquiver la visite qu'il voulut me faire, & que plus d'un motif l'engageoit alors de me rendre. Je la reçus donc comme j'avois fait celle de Mr. Stalpart, c'est-à-dire, en observant la même retenue dans mes paroles, & la même indifférence pour tout ce qui concernoit les affaires générales. Je plaisantai avec le Comte de Marsillac, comme j'avois fait avec l'autre, sur les grandes opérations dont j'apprenois qu'on me croyoit chargé; & je lui persuadai d'autant plus aisément qu'elles n'avoient d'autre réalité que celle que les faux raisonnemens du public leur donnoient, qu'il desiroit ardemment que la chose fût ainsi, & que personne ne vînt troubler la douceur qu'il goûtoit de passer à la Cour de Madrid, comme possedant entiérement la confiance du Duc de Bourbon, & comme honoré du titre de Ministre secret de la France. Ce n'étoit point en effet sans quelque fondement, qu'on le regardoit comme tel. Depuis le départ de l'Abbé de Livry, & de tous ceux qui avoient été chargés des affaires de France, il avoit un commerce de Lettres suivi avec le Comte de Morville, qui l'avoit autorisé de travailler à calmer les esprits, &

même à faire quelques propositions d'accommodement entre les deux Cours. Mais l'expérience du Comte de Marsillac dans l'art de négocier n'étant point aussi étendue que sa bonne volonté, il ne s'apperçut pas que les réponses qu'on lui avoit faites, quoiqu'assez positives, cachoient cependant le secret dessein de ne rien conclurre, & d'amuser seulement la France, afin de gagner du tems pour mieux cimenter la nouvelle Alliance qu'on venoit de faire avec l'Empereur. Il voyoit encore moins, que sa démangeaison un peu trop connue, de représenter le personnage de Ministre, après l'avoir exposé aux railleries des uns, aux fausses confidences & à l'envie des autres, formoit encore secrettement à la Cour un orage contre lui, qui éclata peu de tems après mon arrivée, comme je le dirai dans la suite.

Le Comte de Marsillac se trouvant donc dans la disposition que je viens de rapporter, il ne me laissa pas ignorer long-tems, le commerce de lettres qu'il avoit avec le Duc de Bourbon & le Comte de Morville; les démarches qu'il avoit faites en faveur de la réconciliation; &

tout

tout le bon ſuccès qu'il ſe flattoit qu'elles auroient bientôt. Il ajouta qu'il avoit par avance fort aſſuré tous ceux de ſa connoiſſance, qui lui avoient paru diſpoſés à croire que quelque Négociation ſecrette entre la France & l'Eſpagne, étoit le motif de mon voyage & de mon arrivée à Madrid, que leur opinion à cet égard étoit deſtituée de toute vraiſemblance, puiſque la Cour de France ne l'en avoit point inſtruit; & qu'il avoit tenu le même langage à tous les Miniſtres étrangers. Enfin, après m'avoir beaucoup entretenu de ſes liaiſons avec ces derniers; il termina ſa viſite en m'exhortant de garder dans mes diſcours un grand ſilence ſur les affaires de la conjoncture préſente: ce fut, de tous les conſeils qu'il trouva à propos de me donner avec une eſpéce de prodigalité dans cette premiére converſation, celui que j'étois bien réſolu de ſuivre fidélement, me l'étant déja donné plus d'une fois à moi-même.

Leurs Majeſtés Cath. n'étoient point à Madrid lorſque j'y arrivai, Elles ſe trouvoient alors à l'Eſcurial; & le Pere Bermudez, qui étoit le ſeul à qui je pouvois m'adreſſer pour être inſtruit des démar-

ches que j'avois à faire, les ſuivoit. Je lui écrivis pour lui faire part de mon arrivée, & pour le prier en même tems de m'apprendre s'il étoit à propos que j'allaſſe le joindre : ou ſi je devois attendre ſon retour. Il me répondit que celui de leurs Maj. à Madrid étoit fort prochain, puiſqu'elles devoient s'y rendre la veille du premier Dimanche de l'Avent : que je devois être fort fatigué du long voyage que je venois de faire ; qu'ainſi, (quoiqu'il n'y eut aucun inconvénient que j'allaſſe à l'Eſcurial, ſi je le trouvois à propos) il me conſeilloit de reſter à Madrid, où il me donnoit rendez-vous au Noviciat des Jeſuites, lieu ordinaire de ſa réſidence, le Jeudi 29 Novembre ; en me priant de m'y rendre vers les ſix heures du ſoir, à l'entrée de la nuit, qui étoit le tems le plus convenable pour le voir ſans être apperçus.

Afin de mettre en état ceux qui liront ces Mémoires, de connoître l'extrême délicateſſe de la Négociation dont j'étois chargé, & de ma ſituation ; ſans caractere ; ſans la moindre lettre de créance, ou même de ſimple recommandation ; dans un pays où je me trouvois autant deſtitué d'amis que de connoiſſances : j'eſtime,

time, avant de commencer le détail de ce qui s'eſt paſſé depuis mon arrivée à Madrid, qu'il eſt à propos d'expoſer ici l'état où je trouvai la Cour d'Eſpagne ; dans quelle diſpoſition y étoient les eſprits, & quelle fut la conduite que je me preſcrivis de tenir, pour ne donner aucun ſujet à Sa Maj. Cath. de douter de ma bonne foi, & pour exécuter cependant en même tems, les ordres que j'avois reçus du Duc de Bourbon & du Comte de Morville.

La paix qui avoit été conclue à Utrecht entre la France, l'Eſpagne, l'Angleterre & la Hollande, & enſuite à Raſtadt & à Bade entre l'Empereur, l'Empire & la France, étoient plutôt l'effet de l'épuiſement où la longue & ſanglante guerre, qui avoit été allumée entre ces différentes Puiſſances depuis la mort du Roi d'Eſpagne Charles II., les avoit réduites, que d'un retour ſincére d'amitié & de bonne intelligence entr'elles : & la tranquillité qu'il ſembloit qu'on devoit eſpérer d'en recueillir, étoit ſouvent troublée par de nouvelles agitations, qui s'élevoient de tems en tems, entre divers Potentats ; & peut-être encore plus par

une multiplicité de Traités *, qui, (surtout depuis la mort du Roi de France Louis XIV.) ſe ſuccéderent les uns aux autres, ſous le ſpécieux prétexte de conſerver le repos public. Ces Traités établiſſoient tant de différens ſyſtémes de politique, & étoient remplis d'un ſi grand nombre de contradictions, qu'il étoit aiſé d'appercevoir que leurs auteurs étoient plus occupés de parvenir, par les différentes alliances qu'ils faiſoient, au but particulier où chacun d'entr'eux vouloit tendre, qu'à prévenir par de ſages précautions tout ce qui pouvoit exciter de nouveaux troubles; & qu'ils n'attendoient que quelque événement favorable, pour faire valoir leurs prétentions, & pour exécuter leurs deſſeins ſecrets. On avoit à la vérité formé un Congrès à Cambray, pour régler les premiéres, pour modérer les autres, & pour diſcuter en même tems les droits que les deux Monarques qui ſe diſputoient la poſſeſſion de la Couronne d'Eſpagne, ſoutenoient qu'ils avoient également ſur les divers Royaumes dont ils étoient

* On a fait une Généalogie burleſque de tous ces Traités qu'on trouve dans l'*Etat politique de l'Europe*.

étoient en possession, ou dont ils s'étoient emparés. Mais cette assemblée se passa en Conférences inutiles ; plusieurs des Princes qui y avoient des Ministres, ne chercherent qu'à en prolonger la durée sans vouloir rien conclure ; & la mort du Duc d'Orléans Régent de France, qui, par la supériorité de son génie, pouvoit lui donner quelque activité, étant survenue depuis que cette assemblée avoit été formée, acheva d'en rendre les opérations tout-à-fait languissantes. Leurs Maj. Cath. ennuyées de leur lenteur, soupçonnérent qu'on cherchoit plutôt à les amuser qu'à les satisfaire. Elles crurent pouvoir terminer plus promptement par la voye d'une Négociation secrette, les différens qui duroient depuis si longtems entr'Elles & l'Empereur, & trouver un moyen de former outre cela avec ce Prince, une liaison & une intelligence, dont elles pourroient retirer des avantages pour l'Infant Don Carlos, bien supérieurs à ceux qui leur pouvoient venir des bons offices des Puissances Médiatrices du Congrès de Cambray. Dans cette flatteuse espérance, & sans donner part à la France ni à aucune autre Puissance, du projet qu'elles avoient conçu

de traiter directement avec la Cour de Vienne, elles crurent, (afin d'en mieux dérober la connoissance au public,) devoir jetter les yeux sur le Baron de Ripperda, pour l'envoyer à la Cour de l'Empereur entamer la Négociation dont il s'agissoit. † Celui-ci avoit paru en qualité d'Ambassadeur d'Hollande en Espagne; il y avoit embrassé la Religion Catholique, & s'étoit déterminé à fixer son séjour à Madrid, & à faire succéder aux occupations politiques qu'il avoit eues pendant son Ambassade, celles d'établir des Manufactures en Espagne, & de prendre soin de tout ce qui pouvoit contribuer à leur progrès & à leur perfection. Ce

§ On prétend que la Cour de Vienne, qui ne se prêtoit qu'avec peine aux mesures que la France, l'Espagne & les deux Puissances Maritimes vouloient prendre au Congrès de Cambray, pour assurer la succession des Duchés de Toscane, de Parme & de Plaisance à l'Infant Don CARLOS, & qui prévoyoit qu'il ne lui seroit point possible de se défendre d'y intervenir; on prétend, dis je, que la Cour de Vienne sut profiter habilement du mécontentement que celle de Rome témoignoit sur le même article, pour insinuer par son canal à L. M. Cath. d'entamer une Négociation de Cour à Cour & sans l'intervention des Médiateurs; & que ce fut cette ouver-

Ce nouveau Miniſtre d'Eſpagne partit à la fin du mois d'Octobre 1724. pour ſe rendre à Vienne, ſous le nom emprunté de Baron de Paſſemberg. Quoiqu'il eût pris grand ſoin de débiter, avant de ſe mettre en chemin, que ſes affaires particuliéres l'obligeoient d'aller faire un tour en Hollande, on découvrit cependant à Madrid, peu de tems après ſon départ, que celles qui le déterminoient à voyager, étoient bien plus importantes, & cachoient quelque myſtére. Le lieu où l'on apprit qu'il s'étoit rendu, ne confirma pas peu le jugement que le public avoit porté ſur les motifs ſecrets de ſon départ. Mr. Van der Meer, Ambaſſadeur d'Hollande, & Miniſtre auſſi ſage qu'éclairé, les

ouverture qui donna lieu à la réſolution qu'Elles prirent d'envoyer ſecrettement à Vienne le Duc de Ripperda. Si cela eſt, comme Mr le Cardinal Maſſei me le fit entendre, il eſt aſſez vraiſemblable que l'Empereur & le Pape, pour éviter également, quoique par des vues différentes, de ſouſcrire au Réglement qu'on vouloit faire à Cambray, touchant la ſucceſſion des Etats dont on vient de parler, chercherent à donner le change à la Reine d'Eſpagne, en la flattant pour le Prince ſon fils, d'un établiſſement bien plus brillant, par ſon Mariage avec l'Archiducheſſe Marie Thereſe, aujourd'hui Impératrice.

les pénétra des premiers, & fit part au Maréchal de Teſſé, qui étoit alors Miniſtre de France à la Cour d'Eſpagne, de ce que la juſteſſe de ſes conjectures lui avoit fait découvrir ſur ce ſujet. Il eſt aiſé de croire à quel point la connoiſſance que celui-ci eut d'une Négociation ſi myſtérieuſe, réveilla ſon attention ſur les ſuites qu'elle auroit; & quel effet elle produiſit en France, & dans pluſieurs autres Cours de l'Europe, après qu'elle y fut parvenue.

Je n'entrerai point dans un détail ſur cet article, qui, quoique peut-être curieux, ſeroit cependant hors de place dans des Mémoires tels que ceux-ci, que j'écris pout juſtifier ma conduite, & non point pour faire l'hiſtoire du tems préſent. Je me contenterai de dire, que ſi l'expérience & les talens du Baron de Ripperda, contribuerent à lui faire ſurmonter les premiers obſtacles qu'il rencontra à Vienne, pour engager les Miniſtres de l'Empereur à entrer dans ſes vues, qui parurent d'abord à quelques-uns d'entr'eux plus avantageuſes que ſolides; le vif reſſentiment que Leurs Maj. Cath. conçurent, peu de tems après que la Négociation dont je parle eut éte entamée

mée, de la résolution qu'on prit en France de renvoyer l'Infante leur fille, & le desir de leur part d'en tirer une vengeance éclatante, applanirent entiérement toutes les difficultés qui pouvoient retarder la conclusion de leur alliance avec l'Empereur. L'ordre subit qu'elles envoyerent au Baron de Ripperda, de souscrire aveuglément à toutes les conditions que Sa Maj. Impériale voudroit exiger, épargna sans doute à ce Ministre le travail & l'inquiétude, que lui auroit pu causer, une commission aussi délicate que celle qui lui étoit confiée : mais il lui ravit en même tems la gloire de n'en devoir le succès qu'à sa sagesse & à son habileté. L'une & l'autre ne parurent pas avec beaucoup d'éclat dans le Traité de Paix, d'Alliance & de Commerce, entre le Roi d'Espagne & l'Empereur, qu'il signa le 30. Avril 1725. : mais la promptitude de son obéissance à exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de la conclure sans délai, lui tint lieu de tout à la Cour de Madrid, & lui attira même, dans les premiers momens qu'on y apprit la nouvelle de ce qui s'étoit passé à Vienne par son entremise, autant d'applaudissement & de gloire, que s'il eût procuré à leurs Maj. Cath.

 des

des avantages aussi réels, que les vastes espérances qu'il leur donna pour faire valoir son ouvrage, étoient dans le fond, frivoles & chimériques, comme il le savoit fort bien.

Cet événement imprévu réunit tout-à-coup au grand étonnement de toute l'Europe, deux Monarques dont les intérêts avoient fait verser tant de sang, & n'avoient pu même être réglés par les Traités qui avoient donné lieu à la paix qui s'étoit faite entre les autres. Il mit fin au Congrès de Cambray, dont toutes les opérations, pendant l'espace de quatre ans, n'avoient abouti qu'à former un beau réglement pour le cérémonial, & pour maintenir le bon ordre entre les Domestiques. Et enfin, il fit succéder à une mésintelligence de 25. ans, qui avoit regné jusqu'alors entre les Cours de Vienne & de Madrid, une si étroite amitié, & une si parfaite & si intime correspondance, que je ne crains point d'exagérer ici, en disant qu'on n'avoit rien vu de pareil, dans les tems mêmes, que les Princes du même sang regnoient dans l'une & dans l'autre.

C'est dans cette disposition que je trouvai la Cour d'Espagne : l'Empereur n'y étoit

étoit plus regardé comme un dangereux compétiteur, ou comme un ennemi redoutable; mais au contraire, comme un Allié fidéle & puiſſant, qui, pour mieux reſſerrer les nœuds de la nouvelle union qui venoit de ſe former entre leurs Maj. Cath. & lui, n'étoit occupé que du ſoin de ſoutenir les intérêts de leur gloire, & qu'à faire paſſer dans leur Maiſon Royale, par le mariage de l'aînée des Archiducheſſes ſes filles avec l'Infant Don Carlos, tous les vaſtes Etats de la Maiſon d'Autriche. Cette agréable perſpective, dont une illuſion d'optique ne permettoit point dans les commencemens de bien diſcerner les ombres & les fuyans, enchantoit de telle ſorte la Cour d'Eſpagne, qu'il étoit auſſi dangereux qu'inutile de vouloir les faire connoître. C'étoit preſque un article de foi dans Madrid, que la ſincérité, la cordialité & la fidélité dans ſes promeſſes, ne ſe trouvoient plus qu'à Vienne: qu'on avoit manqué totalement & indignement à Verſailles, à celles qui avoient été faites; & qu'on ne pouvoit plus ſe défendre de regarder avec un ſouverain mépris tout ce qui viendroit d'un pays où regnoit une ſi inſigne duplicité. Paroître attaché dans

ce

ce tems-là au Duc de Bourbon, ou honoré de sa confiance, devenoit une exclusion certaine d'être seulement écouté, & même comme une espéce d'excommunication politique, qui bannissoit de toute société. Et enfin, vouloir tenter, non pas de justifier, car la chose alors étoit impossible, mais seulement d'excuser la démarche qu'on avoit été obligé de faire en France de renvoyer l'Infante, c'étoit former une entreprise plus propre à exposer à la risée publique le Négociateur qui en seroit chargé, qu'à lui donner la plus légére espérance de parvenir à faire goûter les raisons qu'il croiroit pouvoir employer.

A ces obstacles presque insurmontables que je trouvois, à parvenir au but où je devois tendre, de balancer & d'affoiblir autant qu'il me seroit possible l'autorité & l'ascendant que la Cour de Vienne prenoit chaque jour sur celle de Madrid, & de disposer peu à peu cette derniére à modérer son ressentiment; à revenir de ses faux préjugés contre la France; & à comprendre enfin, que ses véritables & solides avantages, consistoient à être indivisiblement unis à cette Couronne: à tous ces obstacles, dis-je

dis-je, ſe joignoient auſſi ceux qui naiſſoient de la maniére auſſi fine que délicate, dont je devois me comporter avec les Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande, pour leur dérober, le plus qu'il me feroit poſſible, l'attention que j'aurois d'éclairer leurs ſecrets deſſeins; de ſonder adroitement ſi les diſpoſitions qu'ils montroient pour favoriſer la réconciliation des deux Couronnes, n'étoient pas plus ſimulées que véritables; & pour gagner inſenſiblement quelque part dans leur confiance, afin de mieux parvenir à ce but, ſans leur laiſſer voir dans mes diſcours & dans mes démarches, d'autre empreſſement & d'autre zéle, que celui qu'il eſt permis à tout particulier de montrer en pareil cas, pour le ſervice de ſon Roi & de ſa Patrie.

Les ménagemens que je me trouvois obligé d'avoir pour pluſieurs François qui ſe trouvoient à Madrid, n'étoient pas moins embarraſſans ni moins pénibles. La plûpart d'entr'eux, depuis le départ de l'Abbé de Livry, & de tous ceux qui étoient chargés des affaires de France, s'étoient conſtitués Miniſtres de cette Couronne; & ils ſe diſputoient même aſſez vivement & aſſez aigrement entr'eux,

la prééminence ſur cet article. Je ſavois, avant d'entrer en Eſpagne, que ſoit par zéle, ſoit par quelques raiſons d'intérêt, ou plus vraiſemblablement encore, par la démangeaiſon naturelle que la plûpart des hommes reſſentent d'entrer dans les affaires d'Etat, les François dont je parle, avoient eſſayé à diverſes repriſes de faire quelques démarches pour contribuer à la réunion des deux Couronnes. Par conſéquent, il ne m'étoit pas permis de douter, que s'ils me ſoupçonnoient d'être venu pour leur ravir la gloire de conduire cet ouvrage à une heureuſe fin, ils ne manqueroient point, me voyant ſans aucun caractére qui pût leur en impoſer, de ſe prévaloir de la néceſſité indiſpenſable où je ſerois de communiquer avec eux, dans une Cour qui m'étoit entiérement inconnue; où je me trouvois iſolé de toutes parts, & dont j'entendois à peine quelques mots du langage; pour s'ingérer à me donner des régles de conduite, & des conſeils plus dangereux à ſuivre qu'utiles, & qu'ils me tendroient ainſi à tous momens, par jalouſie, des piéges dans leſquels il me ſeroit preſque impoſſible de ne pas tomber.

L'obligation indiſpenſable où j'étois d'informer la Cour de France des diſpoſitions de celle d'Eſpagne, ſoit pour la paix ou pour la guerre, augmentoit encore infiniment mon embarras. Je ne pouvois remplir cette obligation ſans donner quelque ſujet de ſoupçonner que je cherchois à m'attirer une Négociation, dont chacun de ces François s'étoit approprié une parcelle; & c'étoit aſſez pour exciter leur animoſité, & pour les déterminer peut-être à me donner la réputation d'intriguant & d'eſpion. Pour éviter cet inconvénient je ne pouvois me flatter de dérober aux yeux de gens ſi intéreſſés à m'obſerver, les démarches que je ferois pour m'inſtruire de ce qui ſe paſſeroit à la Cour & à la Ville, & j'avois également à craindre & les mauvais offices qu'ils pouvoient me rendre, & les obſtacles ſecrets que leur malignité leur ſuggéreroit d'oppoſer au ſuccès de ma commiſſion.

Par cette étrange complication de difficultés que j'avois à ſurmonter, pour réuſſir dans l'épineuſe & délicate Négociation dont on m'avoit chargé, il eſt aiſé de juger combien ma ſituation au milieu

de

de tant d'écueils à éviter ou à craindre, étoit gênante & pénible. Mais la conduite que je devois obſerver à l'égard de Leurs Majeſtés Catholiques, me préſentoit encore des obſtacles & des dangers infiniment plus grands que ceux dont j'ai fait mention. En effet, dans le tems même que j'étois indiſpenſablement obligé d'exécuter les ordres que les Miniſtres du Roi m'avoient donnés, de travailler en ſecret, autant qu'il me ſeroit poſſible, à la réconciliation; j'en avois reçu un formel de la part du Roi d'Eſpagne, de ne pas ouvrir la bouche ſur cet article: & même ce Prince, afin que ſon intention à cet égard ne fût point ignorée, s'en étoit encore expliqué très-clairement depuis mon arrivée à Madrid, (à ce qui me revint) avec le Marquis de Grimaldo; qui, ſoit à deſſein de pénétrer s'il n'y avoit point quelque myſtére de politique dans mon voyage, ou peut-être auſſi par un deſir louable de prévenir une rupture entre les deux Couronnes, propoſa alors à Sa Maj. Cath. de ſe ſervir de moi pour parvenir à ce but. Je me voyois donc expoſé, en ſuivant l'inſtruction qui m'avoit été donnée en France, de paſſer dans l'eſprit du Monarque, qui m'avoit fait

fait l'honneur de m'appeller auprès de lui, pour un homme de mauvaise foi. Il pouvoit soupçonner que je ne m'étois servi de la permission qu'il m'avoit accordée d'entrer dans ses Etats, dans le même tems qu'il avoit jugé à propos d'en bannir tous ceux de ma Nation, qu'afin de le mieux tromper, & de me rendre nécessaire aux Ministres de France. D'un autre côté, si j'étois infidéle à exécuter ce que cette même instruction me prescrivoit, je courois risque d'être regardé par le Duc de Bourbon, & par le Comte de Morville, comme un Sujet indigne, qui n'écoutant que son ambition, sacrifioit à ses intérêts particuliers ceux de son Souverain & de sa Patrie.

Je ne grossis point ici les objets à plaisir, pour me faire par-là un mérite imaginaire. La situation singuliére où je me trouvai en arrivant en Espagne, a eu autant de témoins qu'il y a de personnes à Madrid. Je me persuade donc que ceux qui examineront sans partialité ce que je viens de dire, ne pourront s'empêcher de convenir, que c'étoit pour un novice comme moi en matiére de politique, un ouvrage fort au-dessus de mes forces, que celui de me ménager entre

entre tant de devoirs, de caractéres & d'intérêts, non ſeulement différens, mais même contraires les uns aux autres. J'y ſuis pourtant parvenu.

Veut-on ſavoir après cela, quelle a été la récompenſe de mon travail, de ma patience, & ſi j'oſe le dire, de mon déſintéreſſement ? La voici. Un refus conſtant du Cardinal de Fleury, ſous des prétextes étudiés & frivoles, de m'attirer aucune grace du Roi : le deſſein bien marqué du même Cardinal, de s'oppoſer aux bienfaits que Leurs Maj. Cath. vouloient m'accorder, & qui m'avoient été promis : l'envoi en Eſpagne, pour y ſervir une paſſion ſi vive, de je ne ſais quels relais de Miniſtres de France, à qui, de leur propre aveu, rien n'étoit plus fortement récommandé, que de travailler à me ſuſciter autant d'ennemis que de traverſes : l'uſage que ce Cardinal a fait ſans aucun ſcrupule, des moyens les plus indécens, pour me perdre dans l'eſprit de L. Maj. Cath.; tel que celui entr'autres d'un eſpéce de Libelle diffamatoire : la réſolution priſe & exécutée de me retrancher, par une baſſe lézine, la penſion que le Roi LOUIS XIV. m'avoit accordée : la menace d'un banniſſement,

l'enlé-

l'enlévement des papiers qui servoient de preuves de mes services, & de toute la rigueur exercée contre moi : un exil interminable : aucune représentation admise : enfin un refus absolu, non seulement de me rendre les papiers que je réclamois, mais même de les faire examiner comme la justice la plus rigoureuse l'exigeoit. Travaillons à présent au tableau, dont je présente ici l'esquisse.

Il est assez ordinaire de voir ceux qui sont chargés de quelque Négociation, ne pas s'embarrasser beaucoup d'employer, pour parvenir à leurs fins, je ne sai quelles espéces d'artifices & de ruses qui ressentent fort la fausseté ; & on est même si prévenu dans le monde de l'indispensable nécessité où ils sont d'avoir recours à de semblables moyens, que la plûpart des hommes font volontiers passer une odieuse duplicité, & un tissu de mensonges, pour l'effet d'une rare prudence & d'une grande habileté dans un Ministre. Je n'ai jamais, graces au Seigneur, adopté de telles maximes ; & indépendamment de l'étroite obligation que m'impose mon état, de faire de la vérité la régle de mes discours & de mes démarches, j'ose dire hardiment, & tout ce qu'on verra dans la

suite

ſuite de ces Mémoires, en ſera une preuve invincible ; que dans les diverſes relations que j'ai eu à ſoutenir avec une infinité de perſonnes de différens caractéres & d'états, & dans les ſituations violentes & preſque inouies où je me ſuis rencontré, rien n'a été capable de me porter à jamais donner la moindre atteinte à la bonne foi : tant j'ai été toujours convaincu, que pour réuſſir dans les affaires les plus difficiles, une droiture invariable, jointe à une grande attention ſur les paroles, & à un juſte diſcernement, ont autant d'avantage ſur la duplicité & les fauſſes fineſſes, que la vertu en a toujours ſur le vice.

C'eſt ſur ce principe que je pris la réſolution, en arrivant en Eſpagne, d'établir tout le ſyſtême de ma conduite. D'un côté rien ne me parut plus important que de me défendre, ſur-tout dans les commencemens, de tout ce qui pouvoit me faire ſortir tant ſoit peu de la modeſtie que mon état demandoit de moi : Je ne jugeai pas moins néceſſaire, de l'autre, de montrer aux yeux du Pere Bermudez, avec un déſintéreſſement à toute épreuve, une ſi exacte bonne foi dans la relation que je devois avoir avec lui, qui étoit le ſeul à qui je

je pouvois m'ouvrir, qu'elle pût lui donner, & à Sa Maj. Cath. par ſon moyen, une facilité entiére d'éclairer toutes mes actions, & de remarquer l'un & l'autre juſqu'où je m'étois fait une loi de porter à cet égard la délicateſſe.

J'ai rapporté plus haut, que le Pere Bermudez qui étoit avec la Cour à l'Eſcurial lorſque j'arrivai à Madrid, m'avoit écrit de l'attendre dans cette Capitale. Je me rendis donc ſur le ſoir au Noviciat des Jeſuites, le jour & à l'heure qu'il m'avoit preſcrits. Après les premiers complimens uſités en pareil cas, je ne lui diſſimulai point que la fâcheuſe circonſtance où l'on ſe trouvoit en France, avoit déterminé Mr. le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à ſe ſervir de moi pour tâcher de contribuer par mes ſoins & par mon travail, à prévenir une rupture entre les deux Couronnes: & qu'ainſi mon voyage & mon arrivée à Madrid ceſſoient d'avoir les mêmes motifs, dont je l'avois informé dans un tems où je ne pouvois prévoir, que l'éloignement de tous les Miniſtres de France de la Cour d'Eſpagne m'impoſeroit la dure néceſſité d'y jouer un perſonna-

ſonnage entiérement contraire à celui qu'il ſavoit que j'y devois repréſenter, & aux vues particuliéres que j'avois eues en deſirant d'y venir. J'ajoutai que Mr. le Duc de Bourbon m'avoit fait l'honneur de me communiquer dans le mois d'Avril précédent, & par conſéquent avant que je me miſſe en chemin, le deſſein qu'il avoit de faire uſage de mon zéle pour le ſervice du Roi mon maître : que j'étois cependant perſuadé que le Pere Bermudez ne pourroit imputer à aucune mauvaiſe foi de ma part, de ne l'avoir point inſtruit alors du changement qui étoit arrivé à mon égard; puiſqu'il étoit évident, que par cette confidence hors de propos, dans la diſpoſition où étoient les eſprits pour lors, & dont je voyois encore d'étranges marques, je me ſerois expoſé à une excluſion entiére d'entrer en Eſpagne; que j'aurois par conſéquent rendu inutiles les vues du Duc de Bourbon ſur moi, violé indignement le ſecret que S. A. S. m'avoit confié, manqué à la fidélité que je devois au Roi mon maître, & mérité en un mot ſon indignation, auſſi-bien que celle d'un Prince qui étoit le dépoſitaire de ſon autorité, en abuſant des ouver-

ouvertures qu'il m'avoit faites, ſous le prétexte d'une fauſſe délicateſſe.

A Dieu ne plaiſe néanmoins, mon Très-Révérend Pere, continuai-je, que mon intention ait jamais été de vous tromper, & de me ſervir de la permiſſion que vous m'avez obtenue de Sa Maj. Cath. d'entrer dans ſes Etats, pour y faire ſecrettement & contre ſa volonté, des démarches qui pourroient lui déplaire, ou lui donner quelque lieu de douter de ma bonne foi. Je veux au contraire, que ce Monarque & vous, en voyiez toute l'étendue, par la maniére pleine de franchiſe avec laquelle je m'ouvre aujourd'hui à vous, ſur la ſituation ſinguliére, où je me trouve; ſur l'ordre qui m'a été donné de travailler autant qu'il me ſeroit poſſible à la réconciliation des deux Rois; & enfin ſur le deſir ſincére que je reſſens, de ne rien faire à cet égard que par vos conſeils, & dans la dépendance la plus abſolue de vos ordres. Ce n'eſt gueres l'uſage, lui dis-je encore, qu'un homme chargé de quelque Négociation, l'entame par manifeſter au Monarque dans la Cour duquel on l'envoye, les lettres qu'il a

reçues, & les instructions qu'on lui a données. Mais, ce qui seroit imprudence en moi sur cet article, si j'avois à traiter avec un Prince étranger, cesse d'avoir ce caractére dans la conjoncture où je me trouve, & où il s'agit plutôt de recevoir les ordres de Sa Maj. Cath. que d'exécuter ceux qui m'ont été donnés. En effet, Mon très-Reverend Pere, le Roi mon Maître ne desire rien tant que le retour de son amitié; & le Duc de Bourbon, aussi bien que toute ma Nation, celui de sa bienveillance. A quelque prix donc qu'il la faille acheter, il sera toujours au-dessous de celui que l'un & l'autre y savent mettre. Quant à moi, c'est avec plaisir, & avec la soumission la plus entiére, que je me conformerai aveuglément à ce qu'il plaira à Sa Majesté d'ordonner sur la conduite que je dois observer ici; & je m'estimerai très-heureux, si, en exécutant les ordres du Roi son neveu, je ne fais aucune démarche qui ne tende à rétablir entr'eux l'amitié, que l'intérêt de leur Maison & leurs Royaumes demande qui soient toujours constante.

Après avoir parlé de la sorte au Pere Bermudez, je lui remis en propre original

ginal les lettres que j'avois reçues, en paſſant à Bayonne, du Comte de Morville. Je lui lus auſſi l'inſtruction que ce Miniſtre m'avoit envoyée en Auvergne. Je ne me laſſai point après cela de lui répéter, qu'ayant ſatisfait, par la converſation que je venois d'avoir avec lui, aux ordres du Duc de Bourbon, & lui ayant montré à quel point ce Prince deſiroit d'éviter une rupture entre les deux Couronnes; j'étois prêt à repartir, ſi, après la connoiſſance que Sa Majeſté Cath. alloit avoir par ſon moyen, de ce qui s'étoit paſſé en France ſur mon ſujet, à l'occaſion du départ de l'Infante, ma préſence à ſa Cour pouvoit lui déplaire.

Les premiers motifs qui m'avoient fait deſirer de paſſer en Eſpagne, & ſur l'expoſition deſquels le Pere Bermudez s'étoit employé, pour m'en obtenir la permiſſion, étoient directement oppoſés à ceux que mon voyage avoit eu depuis, par les événemens qui étoient ſurvenus dans l'eſpace du tems qui s'étoit écoulé entre le premier projet que j'en avois fait, & ſon exécution. Mais le Pere Bermudez avoit trop de diſcernement & de lumieres, pour ne pas remarquer qu'il

m'avoit été impoſſible de prévoir les ſujets de mécontentement & de diviſion, qui s'étoient formés entre les deux Rois, ni les ſuites funeſtes qu'on craignoit qu'ils n'entraînaſſent; & que par conſéquent, on ne pouvoit ſans injuſtice m'attribuer d'avoir cherché, ſous de faux prétextes, de paſſer en Eſpagne, pour y faire le perſonnage de Miniſtre ou de Négociateur. Outre cela il ſentit aiſément, en liſant les papiers que je lui remis, que ſi quelques ſentimens d'eſtime pour moi de la part du Duc de Bourbon, pouvoient être regardés en quelque façon, comme le principe de la confiance qu'il me marquoit, quoique dénué de toute diſtinction & de toute autorité; j'en étois encore bien plus redevable à la circonſtance ſinguliére où je m'étois trouvé à la Cour de France, d'avoir obtenu la permiſſion de paſſer en Eſpagne, dans le tems précisément qu'on renvoyoit l'Infante, & que toutes les avenues des Etats de Sa Majeſté Cathol. étoient fermées aux François.

Le Pere Bermudez ne me parut donc que médiocrement ſurpris, qu'on eût jetté les yeux ſur moi en France, pour travailler à détourner l'orage dont on étoit

étoit ménacé de part & d'autre. La communication que je venois de lui donner des ordres que j'avois reçus à cet égard, acheva de le convaincre que je n'avois d'autre dessein, que celui de concilier, autant qu'il me seroit possible, l'exécution de ce qui m'avoit été prescrit, avec la plus exacte bonne foi. Il m'assura qu'il rendroit un compte exact au Roi d'Espagne de tout ce que je lui avoit dit; & me remerciant de la confiance que je lui avois marquée, il me promit à diverses reprises, que je pouvois être bien certain qu'il n'en abuseroit pas. Il ajouta encore, que quand j'aurois l'honneur de voir Sa Majesté Catholique, il falloit que je m'abstinsse entiérement de lui rien dire, qui eût le moindre rapport aux conjonctures présentes, & encore moins de faire aucune mention des témoignages d'attachement & de respect, dont le Duc de Bourbon m'avoit chargé pour elle; attendu qu'il n'étoit point tems de parler de ces choses-là. Il me dit ensuite, qu'il sentoit plus que personne, combien il étoit important à l'Espagne d'être toujours étroitement unie avec la France; & qu'il ne desiroit pas moins,

de voir toujours regner entre ces deux Couronnes une ſincére intelligence : qu'il ne négligeroit jamais d'employer tous les moyens qui pourroient dépendre de lui, pour contribuer à la rétablir & à la rendre durable : qu'il falloit cependant avouer, que depuis la mort du Roi Louis XIV. il paroiſſoit viſiblement, qu'on s'embarraſſoit bien peu en France de favoriſer ou de ſoutenir les intérêts de l'Eſpagne : que la maniére, auſſi prompte que peu meſurée, avec laquelle on avoit rompu les engagemens qui avoient été pris pour le mariage du Roi Très-Chrét. avec l'Infante, & renvoyé enſuite cette Princeſſe, rendoit comme palpable cette indifférence de la France, & ne pouvoit jamais être juſtifiée ; & que Leurs Majeſtés Catholiques avoient encore bien d'autres ſujets de ſe plaindre des Miniſtres du Roi leur Neveu, & du peu d'égards qu'elles appercevoient depuis long tems que ces Mrs. avoient pour Elles.

Cette converſation, qu'il y eut entre le Pere Bermudez & moi, & qui dura plus de deux heures, me donna lieu de m'acquitter de la commiſſion dont l'Evêque de Fréjus m'avoit chargé pour lui, & pour

le

le Marquis de Grimaldo. Il me parut apprendre avec plaisir, qu'on avoit enfin conçu une meilleure opinion en France, de ses sentimens que par le passé. Il ne me dissimula point aussi, que le Maréchal de Tessé, s'étoit laissé aller trop facilement aux préventions que certaines gens lui avoient donné contre lui, & contre le Ministre que je venois de lui nommer. Il entra après cela dans un assés grand détail de toute la conduite qu'il avoit tenue, dans le tems critique que le Roi d'Espagne s'étoit déterminé à reprendre la Couronne, & des motifs & des raisons dont il s'étoit servi dans cette occasion pour calmer la conscience de ce Prince, & pour dissiper ses scrupules. Passant de-là aux sujets de plaintes, qu'il lui étoit revenu qu'on avoit faites en France, de ce qu'il s'étoit excusé de faire aucun usage de la lettre que le Pere de Lignieres, Confesseur du Roi Très-Chrétien, lui avoit écrite lorsqu'on renvoya l'Infante, & dans laquelle il avoit renfermé la copie de celles de S. M. & du Duc de Bourbon au Roi Cath.; le Pere Bermudez me dit qu'il n'avoit pu se dispenser d'obéir, en cette occasion, à l'ordre positif qui lui avoit été donné

d'en uſer de la ſorte ; & qu'il ne pouvoit s'empêcher d'être extrêmement ſurpris, qu'on eût conclu de là avec tant de facilité en France, qu'oubliant totalement les ſentimens de paix que ſon état & ſon miniſtére lui preſcrivoient d'inſpirer, il cherchât d'en vouloir donner de contraires au Roi ſon Maître ; & de l'aigrir contre un Monarque de ſon ſang, en éloignant ce qui pouvoit contribuer à conſerver entr'eux une amitié & une intelligence, qui leur étoient, auſſi bien qu'à leurs ſujets, également utiles & néceſſaires. Cette premiére conférence, entre le Pere Bermudez & moi, roulant ſur différens points, nous donna lieu à l'un & à l'autre, d'approfondir pluſieurs matiéres. L'heure qu'on alloit fermer la porte du Noviciat approchant, je pris congé de lui pour me retirer ; & nous convinmes, avant de nous ſéparer, que j'éviterois, autant qu'il me ſeroit poſſible, de voir beaucoup de monde dans ces premiers jours, & qu'il me feroit avertir de celui où il plairoit au Roi d'Eſpagne de me donner audience ; ſe propoſant de m'y conduire, & de me préſenter à Sa Majeſté.

Telle

Telle fut, à peu près, la premiére entrevue que j'eus avec le Pere Bermudez. Je me séparai de lui, aussi content des témoignages d'amitié qu'il me donna, que satisfait d'avoir pu conduire peu à peu les choses avec lui jusqu'au point de l'entretenir, de ce qui concernoit la réconciliation des deux Rois, dans un tems où il ne sembloit pas permis d'en proférer même le nom; & d'être parvenu, non seulement à le faire consentir que je suivisse en secret les ordres qui m'avoient été donnés d'y travailler, mais de l'avoir mis de part, en quelque façon, dans la confidence; en obtenant de lui, qu'il rendroit compte au Roi d'Espagne de ce qui venoit de se passer entre nous, ou de ce qui s'y passeroit dans la suite. Enfin je m'estimai très-heureux, que la Providence m'eût procuré un moyen si secret & si assuré, de faire parvenir désormais jusqu'à la connoissance de Leurs Maj. Cat. tout ce qui me viendroit de la part des Ministres de France, & de rendre même ma fidélité à cet égard, la preuve la plus convaincante que je pusse donner de ma bonne foi.

Leurs Maj. Cath. étant arrivées à Ma-

drid la veille du premier Dimanche de l'Avent, qui se trouvoit cette année-là le 2. de Décembre, j'eus l'honneur de leur être présenté deux jours après par le Pere Bermudez. La réception qu'elles me firent fut des plus favorables. L'audience cependant qu'elles m'accorderent fut courte, & ne fut point suivie de ma part d'aucune visite à leurs Ministres, ou aux autres personnes de leur Cour, qui y étoient regardées avec cette espéce d'attention & de considération qu'attire toujours le crédit. Ainsi le public, qui s'étoit flaté de pouvoir commencer à dévoiler les mystérieux motifs de ma venue, resta encore à cet égard dans la même incertitude.

Les premiéres démarches qu'on fait en arrivant dans une Cour, sont celles qui sont les plus observées ; & ma situation dans celle de Madrid, me faisoit aisément sentir, combien je devois éviter tout ce qui pouvoit m'attirer un peu trop l'attention du public. Je m'étudiai, non seulement dans le petit intervalle de tems qui s'écoula depuis mon arrivée jusqu'à celle de Leurs Maj. Cath. mais encore pendant presque tout celui qu'a duré le premier séjour que j'ai fait

fait en Espagne, à ne rien faire qui ne parût entiérement indifférent, & qui ne tendît par conséquent à faire tomber les bruits qui s'étoient repandus, que j'étois chargé des affaires les plus importantes. Bien loin de paroître avoir dessein de former une maison considérable en Domestiques ou en Equipages, j'affectai de n'ajouter au Valet de chambre & au Laquais que j'avois amenés avec moi, qu'un très-petit nombre d'autres Domestiques, dont on voyoit bien qu'il m'étoit impossible de me passer. Je cherchai à louer un appartement dans une Communauté, qui me parut une habitation aussi convenable à mes vues qu'à mon état. N'en trouvant alors aucun qui pût me convenir, je me déterminai à prendre une petite maison auprès du Noviciat des Jésuites, par la facilité (affectai-je de dire) que cela me procureroit, de voir plus aisément certains Jésuites François qui y demeuroient; mais dans le fond, pour être plus à portée de conférer, sous ce prétexte, avec le Pere Bermudez, qui y avoit son appartement. Afin d'éviter encore avec l'attention la plus scrupuleuse, tout ce qui pouvoit avoir quelque éclat, ou ressen-

tir tant soit peu l'air de Ministre, je me servis d'un carosse de louage. Je m'abstins, les premiers jours de mon arrivée, par les mêmes principes, de chercher à lier quelque commerce avec les personnes les plus considérables de la Cour ou de la Ville ; & me bornant simplement à voir celles, en petit nombre, qui passérent chez moi, je ne montrai aucun desir ni aucun empressement d'être connu des autres. J'usai de la même réserve à l'égard des Ministres étrangers, sans cependant paroître vouloir les fuir quand l'occasion se présentoit de me trouver avec eux. Je ne fus voir d'entr'eux, dans ces premiers jours, que le Nonce, à qui mon état m'obligeoit de rendre ce devoir Enfin, dans le peu de visites que je rendis ou que je fis, sachant bien que la moindre de mes paroles seroit relevée & exposée à la critique, ou tout au moins aux observations de plusieurs Commentateurs; j'eus recours, autant que la bienséance put me le permettre, à la gayeté qui m'est naturelle, pour badiner le premier de tous les projets dont je m'appercevois, ou dont j'imaginois, qu'on pouvoit me croire le plus occupé.

Pour.

Pour établir encore plus fortement dans le public, l'opinion de l'indifférence avec laquelle je regardois tout ce qui se passoit, je jugeai à propos d'applaudir quelquefois, & même avec quelque espéce d'indiscrétion, jusqu'aux excès du ressentiment qu'on avoit montré, ou qu'on m'apprenoit qu'on continuoit de montrer du renvoi de l'Infante, & de la conduite qu'avoit tenue le Duc de Bourbon dans cette occasion. Ceux qui me parloient, ou qui cherchoient à former quelque liaison avec moi, n'y trouvoient, au moyen de ces précautions, ni l'extérieur, ni le langage, ni la curiosité du plus petit Ministre; & la simplicité du personnage que je leur parus jouer contribua beaucoup, par le récit qu'ils en faisoient à d'autres, à faire tomber, au moins en partie, les raisonnemens politiques auxquels j'avois d'abord donné lieu dans le public. Chacun revint peu à peu des premiers préjugés qu'il s'étoit formé, sur la conduite que je tiendrois; & à l'exception d'un très-petit nombre de personnes, que quelques raisons qui leur étoient particuliéres, engageoient à m'observer de plus près; presque toutes les autres s'accoutume-

tumerent à me regarder comme un homme, qui n'avoit de Négociateur tout au plus que la vaine apparence, dont la ſinguliére circonſtance de mon arrivée m'avoit revêtu, dans la conjončture où étoient alors les deux Cours.

L'attention cependant, de ces perſonnes auſſi bien que celle des Miniſtres étrangers ſur ce qui me concernoit, ſe réveilla un peu, & changea en même tems d'objet, lorſque, quelques jours après l'audience que le Roi & la Reine d'Eſpagne m'avoient donnée, il ſe répandit dans Madrid, que Leurs Maj. Cath. m'avoient accordé l'emploi de *Sumiller de Cortina*, de la Chapelle Royale. Cette grace, qui m'attachoit au ſervice du Roi d'Eſpagne, paroiſſant incompatible avec le Caractére de Miniſtre ſecret de France, dont on me croyoit honoré, ſurprit tout le monde. Il ne fut plus queſtion de me croire chargé d'aucune Négociation entre les deux Cours : on annonça au contraire, que j'aurois dans peu, dans celle d'Eſpagne, des occupations bien différentes. Les uns me ſoupçonnérent d'y être venu pour entrer dans le Miniſtére, ou pour être Confeſſeur du Roi ; les autres, d'y avoir été appellé

pour-

pour être chargé de l'éducation de quelques-uns des jeunes Princes, ou pour occuper auprès du Roi d'Eſpagne quelque place de confiance; les raiſonnemens de la Cour & de la Ville, ſur l'eſpéce dont ſeroit celle que ce Monarque avoit deſſein de me revêtir, & à laquelle, ſelon ces mêmes raiſonnemens, l'emploi de *Sumiller de Cortina* ne faiſoit que ſervir de prélude, furent auſſi différens, qu'ils l'avoient d'abord été ſur les affaires qui pouvoient avoir donné lieu à mon voyage en Eſpagne.

L'exacte bonne-foi que je me ſuis preſcrit d'obſerver en écrivant ces Mémoires, & la ſatisfaction que je reſſens d'y rendre le compte le plus exact & le plus vrai de ma conduite; m'engagent à continuer de rapporter ici fidélement ce qui détermina le Roi d'Eſpagne à m'accorder la grace dont je viens de parler; & en même tems ce qui me fit prendre la réſolution de ſupplier ce Prince, de me permettre de ne la point accepter.

J'ai dit au commencement, que quelque tems après que le Pere Bermudez m'eut écrit en France, que la permiſſion

de

de passer en Espagne m'étoit donnée, il m'apprit aussi, que Sa Maj. Cath. m'avoit fait la grace de me destiner l'emploi dans sa Chapelle Royale dont il est ici question; & nous convinmes ensuite l'un & l'autre, que cette promesse, dont je ne ferois que l'usage que je voudrois, lorsque je serois à la Cour d'Espagne, me serviroit en attendant de prétexte, s'il étoit nécessaire, pour obtenir plus facilement de mon Pere qui vivoit alors, & du reste de ma famille, la permission de les quitter; en substituant aux vues qu'ils pouvoient avoir de m'élever à des dignités Ecclésiastiques, où je ne desirois point de parvenir, celle que le bienfait qui m'étoit offert de la part d'un grand Roi, & qu'ils pouvoient regarder comme une marque certaine de sa faveur, & par conséquent comme un acheminement à une fortune brillante, ne pouvoit manquer de leur présenter. Etant donc arrivé à Madrid, & m'y trouvant dans une situation si singuliére, que quoique secrettement autorisé, de travailler à prévenir une rupture entre les deux Couronnes, je ne pouvois cependant en façon du monde me servir de cette mission, pour justifier aux yeux du public

& de ma famille la démarche que j'avois faite d'y venir : je crus qu'il étoit absolument indispensable d'employer pour cela, la connoissance de la grace que le Roi Cath. m'avoit accordée, en le suppliant de la rendre publique ; & de m'abstenir ensuite scrupuleusement d'en profiter, afin de fermer la bouche à ceux qui m'attribuoient injustement, de m'abandonner aux mouvemens d'une ambition effrénée.

Une telle conduite pouvoit me procurer un double avantage, d'abord celui de la distinction d'être nommé à l'emploi de *Sumiller de Cortina*, & l'autre encore plus brillant, soit en France soit en Espagne, par le desintéressement que je marquois en m'excusant de l'accepter. J'exposai donc avec une entiére sincérité au Pere Bermudez mes sentimens à cet égard ; & je lui remis en même tems un Mémoire pour être présenté au Roi d'Espagne, dans lequel, bien loin d'user d'aucun artifice pour parvenir plus surement au but que je me proposois, je prenois la liberté de manifester clairement à ce Monarque, les raisons essentielles que je croyois avoir, de desirer que la grace qu'il m'avoit fait offrir

offrir fût rendue publique, & la résolution qu'il me sembloit également que je devois prendre de ne la point recevoir, & de me contenter seulement de l'effet que cette marque de bienveillance que Sa Maj. produiroit en ma faveur dans sa Cour & dans celle de France.

Quand on traite avec des personnes qui aiment la vérité, & qui estiment les sentimens que la générosité inspire, il est facile de leur faire goûter des propositions qui les ont pour principes. Le Pere Bermudez, joignoit à une solide vertu beaucoup de désintéressement. Il entra avec plaisir dans les différentes raisons que j'avois exposées dans mon Mémoire, & approuva beaucoup les motifs qui me faisoient agir. Le compte qu'il rendit des unes & des autres au Roi d'Espagne, en lui présentant mon Mémoire, fut aussi fidéle que favorable pour moi. Sa Maj. Cath. plus disposée que personne, à honorer de son estime ceux en qui elle remarquoit une certaine maniére de penser noble & désintéressée, reçut avec bonté la priére que j'avois pris la liberté de lui faire : Elle déclara qu'Elle m'avoit accordé l'emploi de *Sumiller de Cortina* de sa Chapelle Royale : & Elle dit au Pere

Pere Bermudez, qu'elle me laiſſoit entiérement le maître d'accepter ou de refuſer cette grace. Quand je fus donc l'en remercier, Elle ne me ſut aucun mauvais gré, de me voir prendre ce dernier parti : il me revint même, que ma maniére de penſer & de me conduire dans cette petite occaſion, lui avoit plu. C'eſt ainſi que je parvins, comme je l'avois bien prévu, à impoſer ſilence à mes ennemis en France, & à m'attirer un applaudiſſement preſque univerſel dans toute l'Eſpagne.

Le bruit qu'il étoit néceſſaire, & que j'avois ſouhaité que ce petit évenement fit en ma faveur, étant paſſé, & la Cour autant que la Ville, ne voyant rien en moi qui pût exciter l'envie ; je commençai à m'appliquer tout de bon à exécuter en ſécret, les ordres qui m'avoient été donnés, & à informer exactement le Comte de Morville de tout ce qui ſe paſſoit à la Cour d'Eſpagne, d'un peu intéreſſant qui venoit à ma connoiſſance, ou que je trouvois le moyen de découvrir. Je me ſervois pour cela du chiffre qu'on a vu que j'avois compoſé, & dont il avoit approuvé l'uſage.

Dans

Dans le même tems que j'entretenois un commerce réglé de lettres avec le Comte de Morville, je continuois aussi de cultiver avec soin celui que le Pere Bermudez m'avoit permis d'avoir avec lui ; & comme je ne pouvois ignorer que rien ne contribueroit tant à rendre mes opérations utiles que son amitié, j'apportois toute l'attention possible, à éviter ce qui étoit capable de l'affoiblir. Afin même de lui mieux marquer toute l'étendue de la confiance que j'avois en lui, je me fis un devoir de lui communiquer toutes les lettres un peu intéressantes, qui m'étoient écrites de la Cour de France ; & entr'autres celles que je reçus en grand nombre, dans les commencemens de mon séjour à Madrid, de plusieurs Consuls de ma Nation, qui avoient eu ordre de quitter leur résidence ; & qui, sur le bruit général qui s'étoit répandu, que j'étois venu en Espagne pour y être chargé des affaires du Roi, s'adressoient à moi pour obtenir leur rappel.

Ce n'étoit pas cependant uniquement, pour ne donner aucun lieu au Pere Bermudez, de douter de la délicatesse de ma bonne foi, que j'en usois de la sorte avec

avec lui. Mes vues s'étendoient plus loin. J'avois pour objet principal dans cette correſpondance ſi exacte, de me ſervir de toutes ces différentes lettres, pour faire connoître au Roi d'Eſpagne, par le moyen de ſon Confeſſeur, les véritables ſentimens d'attachement que l'on conſervoit pour lui en France ; à quel point la réconciliation des deux Couronnes y étoit deſirée ; les judicieuſes réflexions que l'on y faiſoit ſur le peu d'avantages que pourroit procurer à Sa Majeſté Cathol. ſa nouvelle union avec l'Empereur : enfin de ne point lui laiſſer ignorer, les embarras, la dépenſe & les peines, que cauſoit à pluſieurs Conſuls de France, & à d'autres François qui m'écrivoient dans ce tems-là, la rigueur dont on en uſoit à leur égard ; & le peu de diſpoſition de différentes Villes d'Eſpagne, à leur rendre juſtice dans les affaires qui leur ſurvenoient. Cette maniére tacite de m'expliquer, & de me procurer, à l'abri d'une ingénuité & d'une candeur que la moindre duplicité allarmoit, la liberté d'entrer dans tous les détails les plus circonſtanciés, étoit très-utile à mes deſſeins ; & le devenoit quelquefois à ceux qui avoient recours

à

à moi. Elle me donnoit encore la facilité de dévoiler avec une entiére assurance, & sans craindre d'offenser, plusieurs choses sur lesquelles sans ce moyen, & dans les conjonctures où l'on étoit alors, la prudence ne m'auroit jamais permis de parler. Je m'étois fait aussi une loi de prier toujours le Pere Bermudez, de me dire, ou de me faire savoir ce que je devois répondre aux differentes lettres que je lui faisois passer exprès par les mains; & je tirois, des conseils qu'il me donnoit sur ce sujet, des inductions, presque toujours certaines, des dispositions où se trouvoient Leurs Majestés Catholiques pour la réconciliation. Ces mêmes conseils, dont je ne faisois qu'étudier ou commenter les principes, devenoient ensuite la source de tous les avis que je faisois passer au Comte de Morville; sur-tout quand ce que j'avois observé, & ce qui me revenoit d'ailleurs, me donnoit lieu de croire, que les conjectures que j'en tirois étoient bien fondées.

L'union intime qui régnoit entre les Cours de Vienne & de Madrid, & que je voyois s'accroître & se fortifier tous les jours, me faisoit aisément compren-

dre de quelle importance il étoit pour la France, de ne donner aux nouveaux Alliés qu'elle avoit fait par le Traité d'Hanover, aucun ſujet de ſoupçonner qu'elle cherchoit, par quelques rélations ſécrettes dont elle leur faiſoit un myſtére, à renouveller avec l'Eſpagne l'intelligence & la correſpondance qui étoient rompues. Inſtruit outre cela, que Mr. Sthanhope, qui étoit dans le tems dont je parle, Ambaſſadeur d'Angleterre auprès de Leurs Maj. Cath. étoit chargé également de la part du Roi Très-Chrét. de travailler par ſes bons offices, & en ſe ſervant de la médiation du Roi ſon Maître, à applanir les difficultés qui s'oppoſoient à la réunion des deux Couronnes; & que c'étoit auſſi par l'intervention de ce Miniſtre, qu'on avoit offert au Roi & à la Reine d'Eſpagne, de leur faire telle réparation qu'ils jugeroient à propos d'exiger, de l'injure qui leur avoit été faite par le renvoi de l'Infante; je cherchois avec empreſſement quelque moyen de faire naître une occaſion de le voir, & de ne lui laiſſer aucun doute qu'on voulût en France ſe ſervir de moi pour former avec la Cour d'Eſpagne, à ſon inſçu, des liaiſons ſuſpectes,

pectes, & encore moins pour y faire paſſer aucune propoſition contraire aux engagemens qu'on avoit pris avec Sa Majeſté Britannique. Comme le deſir que Mr. Stanhope avoit de ſon côté de me connoître & de m'entretenir, n'étoit pas moindre, & que la ſeule raiſon qui m'empêchoit de lui faire la premiére viſite, ne procédoit que des ménagemens que je devois obſerver pour ne donner aucun ſoupçon, que je cherchaſſe, même indirectement, à lier quelque commerce avec lui; je crus que pour ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſoient à une entrevue que nous ſouhaitions également, je ne pouvois rien faire de mieux que de me ſervir du Sr. Stalpart, qui alloit ſouvent chez ce Miniſtre, pour lui ſuggérer quelque expédient qui pût nous la ménager. Mais cependant, afin que ce François ne me ſoupçonnât pas de reſſentir un empreſſement de voir l'Ambaſſadeur d'Angleterre, plus grand qu'il ne convenoit au perſonnage qu'il me voyoit repréſenter, j'eus grand ſoin, avant de m'expliquer clairement, de faire entendre au Sr. Stalpart dans pluſieurs converſations, & comme par maniére de confidence, que je craignois extrêmement que les ridicules

dicules bruits des prétendues Négociations dont le public à Madrid avoit répandu que j'étois chargé; eussent, non pas persuadé à Mr. Stanhope que de tels raisonnemens pussent jamais avoir la moindre vraisemblance, puisque je savois bien que personne n'étoit mieux informé que lui de leur fausseté; mais porté peut-être ce Ministre à me regarder comme un homme qui ressentoit une grande démangeaison d'avoir au moins la vaine apparence d'être revêtu de quelque caractére, & à écrire, sur ce ton-là en France; ce qui pouvoit, ajoutois-je, m'y faire un très-grand tort, & m'exposer d'autant plus facilement à encourir l'indignation du Roi & celle du Duc de Bourbon, que dans la situation, où je me trouvois, il m'étoit presque impossible de parer les mauvais effets que pouvoient produire les puériles discours, ausquels ma présence à la Cour d'Espagne avoit donné lieu.

Mr. Stalpart n'ignoroit pas la curiosité qu'il étoit naturel que Mr. Stanhope ressentît, pour approfondir un peu le sujet de ma venue en Espagne; & il n'étoit point fâché de trouver dans les feintes allarmes que je lui lais-

ſois entrevoir, un moyen de la ſatisfaire; & de me rendre en même temps le bon office, de travailler à diſſiper les préjugés que le Miniſtre Anglois pouvoit avoir conçus contre moi. Il s'offrit avec plaiſir de ſuppléer à cet égard à ce que je ne pouvois faire moi-même; & de mon côté, après avoir remarqué qu'il agiſſoit de très-bonne foi; je lui dis un jour que nous étions allés nous promener enſemble, que l'amitié qu'il vouloit bien me témoigner, & à laquelle j'étois très-ſenſible, ne me permettoit point de lui cacher, que je ne pouvois être tranquille ſur ma ſituation avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre, juſqu'à ce que je puſſe m'aſſurer, que ce Miniſtre étoit pleinement convaincu de l'éloignement extrême, que je reſſentois d'entrer dans rien qui eût le moindre rapport aux affaires; dont le ſoin & le ſuccès avoient été confiés à ſa ſageſſe & à ſa prudence: que je lui aurois donc une ſinguliére obligation d'inſinuer, comme de lui, ou même comme de moi, s'il le croyoit néceſſaire, à Mr. Stanhope, que m'étant abſolument impoſſible, ſans me rendre ſuſpect, d'aller le voir le premier; je ne trouvois point de meilleur moyen pour

me

me procurer la ſatisfaction de l'entretenir, que celui qu'il voulût bien paſſer à ma porte, comme pour me faire une viſite à l'occaſion de mon arrivée; attendu que me mettant, par cette démarche, dans la néceſſité d'aller chez lui, je pourrois, dans la converſation que nous aurions enſuite enſemble, ne lui laiſſer aucun doute ſur ma bonne foi; & l'engager même d'en rendre compte à la Cour de France, où il m'étoit très-important qu'il fût pleinement connu, que j'avois pour l'Ambaſſadeur d'Angleterre tous les ménagemens poſſibles.

Mr. Stalpart, après avoir fort approuvé ce deſſein, & l'expédient que je voulois prendre pour l'exécuter, ſe chargea volontiers de faire à Mr. Stanhope la propoſition dont il s'agiſſoit; & il s'acquitta de cette petite commiſſion avec tout le ſecret que je pouvois deſirer. Le Miniſtre Anglois, qui ſouhaitoit autant que moi cette entrevue, ne manqua point de paſſer chez moi, à l'heure dont nous convinmes l'un & l'autre (par le moyen du même Monſieur Stalpart) que je ne m'y trouverois pas; & cette précaution me parut encore néceſſaire pour éviter toute apparence d'un concert entre nous

deux, qui n'eût pas manqué de donner lieu à beaucoup de ſpéculations inutiles. Cette démarche de ſa part, m'impoſant le devoir d'aller chez lui, je m'y rendis un ſoir, après avoir cependant informé le Pere Bermudez de ce qui s'étoit paſſé; & de la néceſſité où je me trouvois par conſéquent, de rendre à Mr. Stanhope des devoirs, que le caractére dont il étoit revêtu, joint à ſon mérite perſonnel & aux relations qu'il avoit avec la Cour de France, me rendoient indiſpenſables.

Lorſqu'on m'avoit envoyé en Auvergne l'Inſtruction dont j'ai fait mention, on ne m'avoit donné aucun ordre, ni de la communiquer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, ni d'entretenir avec lui ou avec celui d'Hollande aucune liaiſon; & je ſavois que la Cour de France ne leur avoit nullement fait part de mon voyage. Comprenant donc aiſément, par le ſilence que l'on gardoit avec eux ſur ce qui m'avoit été preſcrit, & avec moi ſur la conduite que je devois tenir à leur égard, qu'il faloit que je me regardaſſe, (l'aveu n'en eſt pas flatteur,) comme un de ces hommes de la bonne volonté & des

talens

talens desquels, les Princes & leurs Ministres se servent, aussi volontiers dans certaines conjonctures délicates pour l'éxécution de leurs desseins, qu'ils les oublient & qu'ils les sacrifient même ensuite, quand ils se persuadent que leurs intérêts éxigent d'en user ainsi; ou que les affaires dont ils les ont chargés ne réussissent pas selon leurs desirs; j'évitai avec grand soin dans la conversation que j'eus avec Mr. Stanhope, de lui tenir aucun discours qui pût me compromettre tant soit peu; & ainsi, me renfermant toujours dans les bornes d'une extrême réserve, je me contentai après les premiers complimens, de l'assurer; que quoique je ne pusse disconvenir, que la Cour de France avoit vu avec joye que l'on m'avoit accordé la permission de venir à celle d'Espagne, dans le même temps qu'on en avoit banni tous les Ministres du Roi mon Maître; le Duc de Bourbon n'avoit cependant voulu faire d'autre usage de mon zéle pour le service de ce Monarque, dans les fâcheuses circonstances où l'on se trouvoit, que celui de m'exhorter simplement, d'adoucir autant qu'il me seroit possible le ressentiment

de leurs Maj. Cath. , & de mettre à profit dans cette vue toutes les occasions favorables qui pourroient se présenter. J'ajoûtai , que toute ma mission se bornant là , je n'étois pas assez téméraire pour prétendre lui en donner davantage ; & pour m'exposer , en jouant faussement le personnage de Ministre , à encourir l'indignation des deux Rois : que tous les bruits par conséquent , qui s'étoient répandus , des grandes Négociations dont j'étois chargé , n'avoient d'autre fondement que celui que leur avoient donné les nouvellistes : que j'étois très-persuadé aussi , que Son Excellence en avoit porté le même jugement ; & qu'elle étoit trop bien instruite & trop éclairée , pour n'être pas convaincue que la France la regardoit comme le seul instrument dont elle pouvoit se servir , pour prévenir une rupture avec l'Espagne : & qu'enfin , je la priois en mon particulier de croire , que dans tout ce que j'étois ou que je serois ensuite à portée de faire , pour contribuer à un si grand bien , elle remarqueroit aisément , par le fidéle compte que je lui rendrois de toutes mes démarches , toute l'étendue de ma bonne foi , de ma déférence pour ses ordres ,

ftres, & de ma vénération pour sa personne.

L'Ambassadeur d'Angleterre me parut recevoir avec autant de politesse que d'amitié, ce premier témoignage que je lui donnois des justes égards que je devois avoir pour lui. Il me dit après cela, qu'il avoit été instruit par une certaine * personne, quelque temps avant que je partisse de France, que je devois venir en Espagne, & dans quel temps aussi on m'avoit envoyé mon passeport; mais que la connoissance qu'il avoit eue de mon voyage, ne lui étant pas venue de la part des Ministres de France, il m'avouoit que leur silence avec lui sur ce sujet, n'avoit pas laissé de le surprendre & de lui paroître mysterieux; aussi-bien qu'à l'Ambassadeur d'Hollande, qui, comme je l'avois pu savoir, en avoit marqué son étonnement au Comte de Marsillac. Il ajoûta encore, que quoique ce Ministre & lui fussent convaincus l'un & l'autre, que la France agissoit de très-bonne foi, & qu'elle n'entreroit dans aucune Négociation secrette avec l'Espagne sans leur en faire part; il

* Le Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat.

il voyoit cependant avec beaucoup de plaiſir, les nouvelles preuves que je lui donnois de la droiture des intentions du Duc de Bourbon, ſur un point ſi eſſentiel. Il approuva fort, au ſurplus, la circonſpection avec laquelle je me propoſois de me conduire dans la conjoncture délicate où j'étois; & il ne me cacha point, que c'étoit auſſi le parti le plus ſage que je puſſe prendre: puiſqu'indépendamment du péril où il connoiſſoit mieux que perſonne que je m'expoſerois en agiſſant différemment, il étoit inſtruit depuis peu par les Miniſtres de France, que mon arrivée à Madrid étoit abſolument ſans conſéquence; & que je n'avois reçu aucun ordre d'entrer avec leurs Majeſtés Catholiques, ou avec leurs Miniſtres, dans aucune Négociation particuliére, ni encore moins de leur faire aucune propoſition. La converſation étant tombée enſuite ſur la diſpoſition où ſe trouvoient les eſprits en Eſpagne, pour la guerre, ou pour la Réconciliation, je crus m'appercevoir que l'Ambaſſadeur d'Angleterre cherchoit ingénieuſement à pénétrer, s'il ne ſe paſſoit rien de particulier, & qui eût quelque rapport à l'une ou à l'autre, entre le Pere

Ber-

Bermudez & moi. Je n'avois garde de lui donner par mes réponſes, quelque moyen d'éclairer de trop près les démarches que je jugeois à propos de faire, auprès du Confeſſeur du Roi d'Eſpagne ; & je ne ſatisfis ſa curioſité, qu'autant que l'attention que je devois avoir de ne lui donner aucun ſoupçon, parut me le preſcrire. Enfin, la viſite ayant duré aſſez long temps, nous nous ſéparames. Il m'aſſura de nouveau, quand je lui dis adieu, de la ſatisfaction qu'il reſſentoit du procédé que je venois d'avoir avec lui, & de la ſageſſe avec laquelle j'avois ménagé notre entrevue.

Cette premiere viſite commença à former entre l'Ambaſſadeur d'Angleterre & moi, la parfaite intelligence, qu'il m'étoit ſi important d'y établir, pour l'heureuſe réuſſite des affaires dont j'étois chargé, & pour ma propre ſûreté. J'eus grand ſoin de la cultiver dans la ſuite, & de l'affermir par tous les égards poſſibles. Je convins pour cela avec lui, qu'afin d'éviter toutes les tracaſſeries que des eſprits brouillons pourroient chercher à exciter entre nous, à l'occaſion de toutes les affaires dans leſquelles on vouloit ſans ceſſe à Madrid me mêler, mal-

gré moi; nous nous avertirions l'un & l'autre de toutes celles qui viendroient à notre connoiſſance, & qui pourroient troubler notre correſpondance; & au moyen de ces précautions, il ne fut plus poſſible à ceux qui chercherent enſuite à la traverſer, de réuſſir dans leur projet. On verra en effet dans ces Memoires, qu'elle a duré conſtamment juſqu'à la fin de mon ſéjour en Eſpagne; & qu'elle n'a pas peu contribué, à me faire ſurmonter tous les obſtacles qui s'oppoſoient à l'éxécution des ordres qui m'avoient été donnés.

L'extrême attention avec laquelle je ne pouvois ignorer qu'on obſervoit toutes mes démarches, me détermina à différer quelque temps, de rendre à l'Ambaſſadeur d'Hollande, les mêmes devoirs dont je m'étois acquitté envers celui d'Angleterre. C'étoit aſſez, dans ces commencemens, ſelon moi, d'avoir pu gagner d'aller quelquefois chez ce dernier, ſans me rendre ſuſpect; & il ne faloit pas qu'une trop grande fréquentation avec les Miniſtres des deux Puiſſances, qui paſſoient à Madrid pour être les moins favorables au traité de Vienne, excitât de nouveau ſur mon

ſujet

ſujet la curioſité du Public. Cependant il ne me fut pas difficile de ménager une occaſion pour faire une viſite à Mr. Vander Meer, qui ne parût ni concertée ni étudiée. Je profitai donc de la facilité qui s'offrit d'être avec lui en particulier, pour l'aſſurer dans la converſation que nous eumes enſemble, comme j'avois fait à Mr. Stanhope, que la Cour de France n'avoit jamais ſongé à me donner aucun caractére, ni public, ni particulier; & que ſi mon ſéjour en Eſpagne pouvoit être utile aux vues qu'elle avoit de porter leurs Majeſtés Catholiques, à écouter quelque propoſition d'accommodement, ce ne ſeroit ſans contredit que par les ſimples bons offices, dénués de toute autorité, que les conjonctures favorables qui pourroient naître pour cela, me mettroient à portée de rendre.

Comme l'Ambaſſadeur d'Hollande remarqua dans ce que je lui diſois, une entiere conformité avec le rapport de Mr. Stanhope, & ce que les lettres qu'il avoit reçues de la Cour de France, lui aprenoient du ſujet de ma venue en Eſpagne; il me parut auſſi content de ma bonne foi, que diſpoſé à me rendre

justice dans les occasions qui pourroient se présenter ; & il me donna, avant de nous séparer, des marques de son estime & de son amitié, que la suite m'a fait voir être aussi sincéres, que le souvenir m'en sera toujours précieux.

Après avoir satisfait par les deux visites dont je viens de parler, aux ménagemens que la prudence vouloit que j'eusse pour les Ministres des deux Puissances, que la France avoit intérêt de ménager ; je continuai de m'appliquer, quoique toujours en affectant la même indifférence, & en observant aussi le même secret, à découvrir ce qui se passoit de plus intéressant entre les Cours de Vienne & de Madrid ; & je tâchois après cela, de faire parvenir au Comte de Morville les connoissances que j'avois pu acquérir sur ce sujet ; soit par les entretiens que je continuois d'avoir avec le Pére Bermudez, ou par les conversations particulieres ou publiques, dont je faisois toujours mon possible de tirer adroitement quelques lumiéres & quelque fruit.

Il n'y avoit pas encore trois semaines que j'étois à Madrid, lorsque le Duc de Ripperda

Ripperda y arriva * de Vienne ; où, depuis la ſignature du traité qui y avoit été conclu, il avoit réſidé en qualité d'Ambaſſadeur d'Eſpagne. Il quitta la Cour Impériale avec le même myſtére qu'il y étoit venu ; car après avoir pris congé ſeulement de leurs Majeſtés Impériales, le même jour que le Duc de Richelieu Ambaſſadeur de France faiſoit ſon entrée à Vienne, il partit le lendemain *incognito* avec un ſeul valet de chambre, ſans avoir vu ni aucun Miniſtre de l'Empereur, ni ceux des autres Puiſſances qui réſidoient à la Cour de ce Monarque. Cette façon d'agir ſinguliére du Duc de Ripperda, donna lieu à beaucoup de raiſonnemens, & fit répandre certains bruits qui vinrent même juſqu'en Eſpagne ; que ce Miniſtre avoit été rappellé par leurs Majeſtés Catholiques d'une maniére peu agréable pour lui ; mais la façon bien différente dont Elles le reçurent, fit bien-tôt connoître qu'ils étoient mal fondés. L'extrême refroidiſſement, & même l'interruption de tout commerce entre la France & l'Eſpagne, ne permettant

* Ce fut le 11 Décembre 1726.

mettant point au Duc de Ripperda de passer par Paris, comme avoit fait le Comte de KONIKSEG Ambassadeur de l'Empereur en Espagne; il fut obligé de prendre la route d'Italie, & il s'embarqua à Genes pour passer à Barcelonne. A peine y fut-il débarqué qu'il prit la poste à cheval, comme un simple courier, malgré la fatigue de la navigation, pour se rendre à Madrid. Arrivé dans cette capitale, & après y avoir mis simplement pied à terre dans la maison qu'y occupoit sa femme, & sans quitter même ni son habit ni le reste de l'équipage d'un courier, il vint au Palais sur le soir, & précisément dans le temps que le Roi d'Espagne travailloit avec le Marquis de Grimaldo Secretaire d'Etat. Les courtisans étoient alors retirés, il n'y en avoit que quatre ou cinq dans l'antichambre du Roi, parmi lesquels se trouva le Marquis DE LA ROCHE Secretaire du Cabinet. Et comme on ne s'attendoit point encore à l'arrivée du Duc de Ripperda, quoiqu'on sut qu'il étoit en chemin, personne ne le reconnut, ni ne s'empressa par conséquent de l'aborder. La singularité cependant de son équipage donnant lieu au Marquis

quis de la Roche de le considerer plus attentivement, & de le reconnoître, il s'approcha alors de lui pour lui faire son compliment; & le Duc de Ripperda après y avoir répondu, le pria aussitôt d'avertir le Roi de sa venue, & qu'il attendoit ses ordres pour avoir l'honneur de le saluer & de lui parler. Le Marquis de la Roche ayant repliqué, que Sa Majesté travailloit avec le Marquis de Grimaldo, & que par conséquent il falloit attendre que ce Ministre sortît pour éxécuter ce qu'il desiroit; le Duc de Ripperda ne parut pas beaucoup goûter cette réponse : Il témoigna même par quelques discours de dérision, son impatience & sa surprise, que le travail du Marquis de Grimaldo fût si long; & lorsque ce Ministre sortit, & que le Marquis de la Roche lui demanda, si avant de parler au Roi il ne vouloit point l'entretenir, & lui donner au moins part de son arrivée; il rejetta, avec toute la suffisance d'un homme qui compte de tenir bien-tôt le premier rang, une semblable proposition, & il ne s'empressa nullement à faire la moindre honnêteté au Marquis de Grimaldo, quand il sortit du cabinet du

du Roi. Celui-ci, qui le reconnut en se retirant, troublé par la vue d'un homme dont il redoutoit fort l'ambition, la présence & le caractére, passa aussi de son côté, sans donner à connoître aux spectateurs qu'il eût apperçu le Duc de Ripperda; ni encore moins l'indifférence affectée, & piquante qu'il lui marquoit. La retraite de ce Ministre ayant donné lieu au Marquis de la Roche d'avertir leurs Majestés Catholiques de l'arrivée du Duc de Ripperda, Elles le firent entrer sur le champ dans leur cabinet. La conférence y fut longue, tout concouroit alors à la rendre agréable à l'Auteur du Traité de Vienne, & il parut bien qu'elle avoit été telle pour lui; car il fut aussitôt nommé Ministre & Secretaire d'Etat pour les affaires étrangéres, à la place du Marquis de Grimaldo; de l'affection duquel pour l'Angleterre, aussi-bien que de ses liaisons fort étroites avec l'Ambassadeur de cette Couronne, le Duc de Ripperda donna vraisemblablement, dans cette conference, une très-mauvaise opinion à leurs Majestés Catholiques. Les autres Secretaires d'Etat, & tous les Conseils, eurent ordre de lui communiquer tous les papiers, qu'il jugeroit

toit à propos de leur demander. On lui accorda outre cela toutes les entrées chez le Roi & la Reine, à toute heure, avec un appartement au Palais pour lui & la Ducheſſe ſa femme. Enfin, il parvint à jouir de toute l'autorité qui eſt attachée à la place de premier Miniſtre. Poſſeſſeur d'un poſte ſi brillant, il épargna auſſi peu dans les converſations publiques, la réputation de ceux dont il s'approprioit les dépouilles, que de ceux qui reſtoient en place; la vanité & la préſomption qui ne ſe ſéparent guere d'une fortune rapide, ſe remarquoient ſouvent dans les diſcours qu'il tenoit, ſans qu'il parut s'embarraſſer beaucoup des ſuites qu'ils pouvoient avoir, ni des ennemis qu'ils lui attiroient.

Une réformation générale dans l'Etat, une prompte & ſévere punition de toutes les malverſations qui s'y étoient commiſes, & un changement entier de ſyſtême en matiére de politique; étoient les principaux objets dont il annonçoit qu'il étoit occupé, & qu'il avoit fait goûter, ajoutoit-il, à leurs Majeſtés Catholiques. Rien ne l'allarmoit, à l'entendre, ni ne lui paroiſſoit difficile dans l'éxécution

tion d'un projet si vaste. Enyvré de sa puissance, comme il arrive presque toujours à ceux qui y parviennent aussi subitement qu'il avoit fait, il affectoit publiquement de montrer un souverain mépris pour tous ceux qui seroient tentés dans la suite de vouloir l'ébranler. J'ai, dit-il un jour à ceux qui étoient venus à son audience, six amis, sur la protection desquels je dois compter; & qui me défendront de toutes les intrigues, de ceux qui en cette Cour peuvent m'être contraires : *Le bon Dieu; la Sainte Vierge, l'Empereur, l'Imperatrice & leurs Majestés Catholiques. Je sai bien*, ajoûta-t-il encore, en parlant dans une certaine occasion à plusieurs personnes qui étoient dans son cabinet, *que les Ministres Espagnols sont irrités contre moi, & qu'ils font de leur mieux pour inspirer le même sentiment à d'autres; mais je m'en moque, la Reine me protégera, je lui ai rendu de tels services, qu'elle ne sauroit m'abandonner* : Et quoique ce premier Ministre dût comprendre aisément, que de semblables propos donnoient de son génie l'opinion la plus singuliére, il paroissoit cependant s'ê-
tre

tre mis fort au-dessus d'une pareille réflexion.

Le changement de Ministre met les esprits d'une Cour dans un extrême mouvement. Chacun juge de celui qui est placé selon ce que l'intérêt ou l'envie inspire ; & comme ces deux passions font éxaminer fort attentivement, quoique par des motifs biens differens, les actions & les discours d'un Ministre ; je n'allois dans aucune maison à Madrid, où je n'entendisse parler, tantôt de la liberté avec laquelle le nouveau favori, censuroit tout ce qui avoit précedé son entrée dans le Ministere ; tantôt des changemens presque universels, qu'il se proposoit de faire dans le gouvernement ; & enfin des grands avantages que devoit, selon lui, recueillir la Monarchie Espagnole du Traité dont il étoit l'auteur. Cette opinion qu'il avoit grande envie, à ce qu'il paroissoit, d'établir, devoit naturellement produire en lui un éloignement extrême, pour tout ce qui pouvoit rapprocher la Cour d'Espagne de celle de France, & attirer par conséquent à celui qu'il soupçonneroit de vouloir se rendre l'instrument d'un tel ouvrage, quelque prompt effet

de

de ſon indignation. Je jugeai donc que dans la ſituation délicate & même périlleuſe où je me trouvois, je ne pouvois trop éviter de lui donner le moindre ombrage ; & dans ce principe je m'abſtins de ſuivre la foule des Courtiſans qui alloient chez lui, pour éviter même de lui donner lieu de croire, ou peut-être de dire à leurs Majeſtés Catholiques (car ſa légéreté en paroles étoit extrême) ; que je cherchois, ſous le prétexte de le voir, à lier quelque commerce avec lui ; pour obſerver enſuite de plus près ſes actions & pénetrer ſes vues. Je ne montrai aucun empreſſement d'en être connu, à ceux qui vouloient m'introduire chez lui : je leur témoignai même exprès, (ſachant bien que cela lui reviendroit), que j'en uſois ainſi, pour qu'il vît par lui-même avec combien peu de fondement, on vouloit me faire répréſenter à la Cour d'Eſpagne, le perſonnage de Miniſtre ſecret de celle de France ; & je crus avec grande raiſon, ſur ce que j'apprenois chaque jour de ſon caractére, que je ne pouvois trop prendre garde de lui laiſſer concevoir de moi, une ſemblable opinion.

Quelque

Quelque grande que fût la circonſpection que j'obſervois, je continuois d'écrire très-réguliérement en France au Comte de Morville, tout ce qui pouvoit venir à ma connoiſſance; tant des deſſeins du Duc de Ripperda, que de l'éloignement qu'il montroit pour tout ce qui avoit rapport à la réconciliation des deux Couronnes. Ce Miniſtre parloit ſur cet article avec une liberté qui ſurprenoit tout le monde. Il inſiſtoit principalement ſur l'étroite union des Cours de Vienne & de Madrid: Il aſſuroit que la Hollande, & pluſieurs autres Puiſſances, étoient dans la diſpoſition d'accéder au Traité qui avoit formé cette union; & que la France, d'un autre côté, alloit ſe ſéparer des Puiſſances qui avoient ſigné celui d'Hanover: enſorte que tous ces différens ſujets, donnoient lieu de m'étendre fort au long dans mes relations, que les conjonctures rendoient autant utiles qu'intéreſſantes.

Cependant mon zele à cet égard pour le ſervice du Roi, avoit, j'oſe le dire, plus d'étendue que de prudence. Deſtitué, comme je l'ai dit plus haut de tout caractére à la Cour d'Eſpagne, & réduit par conſé-

conséquent à me servir, pour écrire en France, de la voye du courier ordinaire, dont la sureté est fort équivoque dans toutes les Cours; j'aurois, suivant toute apparence, dans la conjecture où on étoit alors en Espagne, essuyé les désagrémens qu'un semblable commerce ne pouvoit manquer de m'attirer dès qu'il auroit été connu; & peut-être ensuite en France le reproche encore plus sensible, d'avoir agi étourdiment, si pour me mettre à l'abri de ces deux inconvéniens, je n'avois travaillé à donner aux * lettres que j'écrivois au Comte de Morville, un caractére de relations d'affaires particuliéres; qui, en lui faisant parfaitement entendre ce que je lui voulois dire, ne pouvoit cependant donner le plus leger soupçon contre moi, à ceux qui les auroient ouvertes.

Pour l'éclaircissement de ce fait, on peut se souvenir, que j'ai dit dans le commencement de ces Memoires, que j'en avois remis un au Comte de Morville

* Si dans le bureau des affaires étrangéres en France on garde, comme on me l'a assuré, les lettres des personnes qui ont été chargées de quelques commissions dans les pays étrangers, on y trouvera celles dont je parle.

ville à Verſailles, à la fin duquel je lui expoſois la maniere dont je me propoſois, quand je ſerois arrivé en Eſpagne, de lui rendre compte de ce qui pouvoit concerner la réconciliation des deux Couronnes; & ce * chiffre pour nous entendre, qui n'étoit pas fort étendu, ſuppoſoit de ma part des récits indifférens que je devois faire à des perſonnes, ou de ma famille, ou de mes amis de ce que j'aurois vu; ou de la Cour, ou des Palais & des Jardins du Roi d'Eſpagne; ou de la ville de Madrid; qui, compris ſelon le ſens que leur donnoit cette eſpéce de chiffre, expliquoient cependant très-clairement, ce que je prevoyois être obligé de dire.

Ces lettres, pour mieux obſerver le ſecret, devoient être adreſſées en France, tantôt au Commandeur de Montgon mon oncle, qui étoit en Auvergne; tantôt au Comte de Montmorin mon beaufrere, & d'autres fois au Marquis de Biſſy, & au Vicomte de Beaune; & j'étois convenu avec eux, pour éviter quelque mépriſe de leur part, que toutes

* Il ſe trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés par l'ordre du Cardinal de Fleury.

toutes celles qu'ils trouveroient cachetées de mes armes, ſeroient remiſes au Comte de Morville; & que celles au contraire où ils verroient un chiffre ou quelque tête, ſeroient uniquement pour eux. Au moyen de cette précaution j'avois fait parvenir au Comte de Morville tout ce qui s'étoit paſſé à mon arrivée à la Cour d'Eſpagne, & tout ce que j'y avois remarqué de favorable ou de contraire à la réconciliation des deux Couronnes. Mais comme le chiffre, dont j'étois convenu avec lui de me ſervir, ſe renfermoit entiérement dans ce qui avoit rapport à cet objet; & que depuis l'arrivée du Duc de Ripperda, il ſurvenoit chaque jour de nouvelles connoiſſances à donner à ce Miniſtre, qu'il étoit autant néceſſaire de lui faire parvenir, que dangereux pour moi de l'entreprendre ouvertement; je ſubſtituai alors à ce chiffre trop borné, dont on m'avoit ſimplement permis l'uſage, ſans doute pour faire plutôt un eſſai de ma bonne volonté, que pour me marquer une confiance dont on ne ſavoit point ſi je me rendrois digne; je ſubſtituai, dis-je, à ce chiffre une maniére d'écrire aux quatre perſonnes que je viens

de

de nommer, par laquelle en paroiſſant les queſtionner ſur un procès qui faiſoit dans ce tems-là du bruit à Paris, ſur les Avocats qui étoient conſultés, & ſur d'autres incidens qui avoient rapport à cette affaire ; je dévoilois, au moyen de cette eſpéce d'allégorie, au Comte de Morville, tout ce qui ſe paſſoit à la Cour d'Eſpagne, d'une maniére qui mérita une entiére approbation de ſa part, & de celle du Duc de Bourbon. C'eſt ainſi que ſe paſſérent pendant pluſieurs mois les relations que j'avois en France ; mais dans la ſuite, les liaiſons d'amitié qui ſe formérent entre Mr. Stanhope, à préſent * Milord Harrington, qui étoit Ambaſſadeur d'Angleterre, & moi ; me facilitérent le moyen de me ſervir des couriers qu'il dépêchoit aſſez ſouvent à ſa Cour & à celle de France, pour y écrire d'une maniére moins énigmatique.

Quelque prudentes que puiſſent être les meſures que prend un particulier dans une Cour étrangere, pour éviter d'y devenir ſuſpect ; il eſt impoſſible,

* Je ne parlerai plus déſormais de lui que ſous ce nom.

lorſqu'on voit qu'aucune affaire ou aucun emploi ne l'y retient, que le ſéjour qu'il y fait ne devienne matiére de ſpéculation à beaucoup de gens. Le mien à Madrid, dans un tems qu'on en avoit interdit l'entrée à tous les François, n'avoit pas manqué de produire cet effet; & il ne ſe paſſoit guere de jours, que je ne m'en apperçuſſe, ou par les diſcours qu'on me tenoit, ou par ce qui me revenoit des bruits qu'on continuoit de répandre ſur mon ſujet à la Cour, & dans la Ville. L'intelligence ſecrette qui régnoit, du conſentement du Roi d'Eſpagne, entre le Pere Bermudez & moi, & dont je me ſervois pour lui manifeſter toutes mes démarches, & toutes celles que le public m'attribuoit; m'avoit raſſuré infiniment avant la venue du Duc de Ripperda, ſur les effets que pouvoient produire à mon déſavantage dans l'eſprit de leurs Maj. Cath. mais ſur-tout dans celui de la Reine, le perſonnage que les uns par envie, & les autres par légereté, cherchoient toujours à me faire repréſenter.

Mais depuis l'arrivée de ce premier Miniſtre, il s'en falloit beaucoup que je ne fuſſe

fusse aussi tranquille. En effet je ne pouvois douter, qu'il ne fût bien informé de tout ce qui se débitoit sur mon compte. Quand même sa curiosité ne l'auroit pas porté à s'en instruire, j'étois sûr que d'autres ne manqueroient point de faire valoir leur zéle à mes dépens. Les Cours sont remplies de gens inutiles, qui, pour se rendre nécessaires, & paroître avoir quelque accès auprès d'un Ministre, ou seulement donner à entendre qu'ils ont quelque part dans sa confiance, s'empressent à lui donner des avis ornés de commentaires, aussi faux que malins, sur ce qu'ils imaginent être l'objet de sa curiosité. J'étois donc bien persuadé que le Duc de Ripperda, sur le moindre soupçon qu'on lui donneroit que je travaillois en secret à traverser ses desseins, ne perdroit aucune occasion de donner au Roi & à la Reine d'Espagne, les plus sinistres impressions de ma conduite; & de m'attirer peut-être quelque ordre subit de sortir de leurs Etats. Le secours & les bons offices que pouvoit en ce cas-là me rendre le Pere Bermudez, ne me paroissoient gueres capables de me rassurer.

Son crédit ſur l'eſprit de la Reine étoit auſſi petit, que celui du Duc de Ripperda, dans le temps que je parle, paroiſſoit grand. Mes liaiſons avec ce Pere, bien loin de pouvoir me ſervir, me devenoient même contraires auprès du premier Miniſtre; & n'étoient propres qu'à augmenter ſa mauvaiſe volonté dès qu'il les auroit apperçues: Ce qui venoit tout récemment d'arriver au Marquis de Grimaldo, ami du Pere Bermudez, m'en ſervoit de preuve ſuffiſante; & je ſavois avec tout le public, que dans une viſite que le Pere Confeſſeur avoit rendu au nouveau favori, celui ci, ſelon la légereté en parole qui lui étoit naturelle, avoit affecté de lui dire devant tout le monde; *qu'il lui conſeilloit de s'en tenir à donner au Roi, quand il ſe confeſſoit, l'abſolution de ſes péchez, ſans ſe vouloir mêler d'autre choſe:* diſcours ſans doute très-imprudent, mais qui ſervoit à me faire connoître combien celui qui le tenoit, paroiſſoit ſûr de ſon autorité. Occupé donc à trouver le moyen d'éviter les nouveaux écueils qui m'environnoient ſans me briſer contre quelqu'un, la providence

dence m'en présenta une occasion qui ne pouvoit être plus favorable.

Parmi le nombre des Gentils-hommes de Bretagne, qui avoient passé en Espagne, dans le temps que le Cardinal Albéroni avoit voulu profiter des idées chimériques, que quelques Seigneurs de cette Province avoient conçues, de causer une révolution en France sous la Régence du Duc d'Orleans, & qui coûta la vie à quatre d'entr'eux, étoit le Comte de Lambilli; il avoit, (comme tous ceux qui arrivent à une Cour avec le spécieux prétexte d'avoir tout sacrifié pour la servir) été d'abord bien reçu à celle de Madrid. On lui avoit accordé une pension, & outre cela ce qu'on appelle la clef d'or, marque extérieure, qui donnoit autrefois le privilége de certaines entrées à la Cour d'Espagne, à ceux qui la portoient; mais qui n'est plus d'aucun usage à présent; & à ces bienfaits on avoit aussi joint beaucoup d'espérance, qui, au bout de quelque temps, s'étoient évanouies aussi-bien que le payement de la pension. Le Comte de Lambilli qui croyoit avoir mérité un traitement plus favorable, murmuroit souvent

contre ceux qui étoient en place en Eſpagne, & à qui il attribuoit le peu de fidélité qu'on gardoit à exécuter les promeſſes qui lui avoient été faites, ſans que ces plaintes ou ces repréſentations fuſſent écoutées.

Dans ce même tems le Baron de Ripperda avoit, comme je l'ai dit, embraſſé la Religion Catholique, & perdu par cette démarche, le caractére d'Ambaſſadeur d'Hollande, dont il étoit revêtu : Il ſouffroit impatiemment que ce ſacrifice ne lui eut procuré dans une Cour dévote, d'autre avantage que celui d'être le directeur de quelques manufactures, à l'établiſſement deſquelles il avoit travaillé ; & attribuant l'oubli où on le laiſſoit, à l'envie, & à la mauvaiſe volonté des Miniſtres Eſpagnols, il parloit d'eux, quand il en trouvoit l'occaſion, & même dans les fréquentes audiences particuliéres qu'il demandoit au Roi d'Eſpagne, d'une maniére peu conforme à la charité d'un proſélite. La conformité de ſentimens, de caractére & de ſituation, qui ſe trouvoit entre lui & le Comte de Lambilli, ayant formé entr'eux une aſſez étroite liaiſon, ils ſe voyoient très-ſouvent, & dans

dans leurs converſations, dont quelques bouteilles de vin muſcat de Funcarral, ſervoient à égayer un peu la matiére, ils décidoient, diſoit-on, librement du mérite de ceux qui avoient quelque part au gouvernement en Eſpagne; épargnoient peu leur capacité & leur déſintéreſſement; n'approuvoient guere davantage, que leurs Majeſtés Catholiques fiſſent ſi peu d'uſage des diſpoſitions différentes qu'ils croyoient remarquer en eux, & dont ils ſe faiſoient réciproquement l'éloge.

Les circonſtances ſinguliéres du tems, ayant tiré tout-à-coup le Baron de Ripperda de l'Etat d'obſcurité où il étoit, pour lui faire jouer le rolle brillant de premier Miniſtre d'Eſpagne; il n'oublia point dans ſon élévation l'ancien compagnon de ſes peines: il lui conſerva la même liberté de le voir & d'être avec lui, qu'il avoit eu dans un tems bien différent; & en un mot le Comte de Lambilli, paroiſſant avoir grande part dans la confiance du nouveau favori, étoit regardé à la Cour d'Eſpagne avec l'attention & les égards, qu'une telle ſituation ne manque jamais d'attirer. Je ne le connoiſſois alors que très peu, &

ſeulement comme ceux que certains devoirs de bienſéance engagent de viſiter ; & ce que j'apprenois chaque jour de ſes longues conférences avec le Duc de Ripperda, & avec quelques Miniſtres étrangers, me tenoit même à ſon égard dans une aſſez grande réſerve.

Un mois ou ſix ſemaines s'étant paſſées, depuis l'arrivée du Duc de Ripperda, ſans que j'euſſe eu occaſion de voir qu'en public le Comte de Lambilli ; ce dernier entra un matin dans ma chambre, & après les premiers complimens, la converſation ayant roulé entre lui & deux ou trois perſonnes qui étoient chez moi, ſur les grands changemens, tant pour le politique, que pour le civil, que le premier Miniſtre ſe propoſoit de faire pour l'utilité de la Monarchie d'Eſpagne, qui étoient la nouvelle du temps, & auſquels on donna, comme c'eſt l'ordinaire, de grands éloges ; ſavez vous, dit-il (avec une eſpéce d'affectation, qui nous parut pouvoir bien être concertée entre le Duc de Ripperda & lui) ce qui vient d'arriver à Stalpart ; non, lui repliquames-nous ; je m'en étonne, dit-il, en s'adreſſant alors à moi, car il vous eſt dit-on fort attaché, eh ! bien puiſque

puiſque vous l'ignorez, je vous dirai donc que cet homme-là, comme tous nos François qui ſont ici, ayant une démangeaiſon extrême de ſervir d'eſpion aux Miniſtres de la Cour de France, & de s'attribuer dans le public la réputation d'avoir des relations ſecrettes avec eux ; s'eſt aviſé d'écrire fort amplement au Comte de Morville, & à d'autres perſonnes qui ſont à Paris, beaucoup de nouvelles de ce pays ici, qui n'ont pas le moindre fondement ; ſes lettres ont été interceptées & portées à Mr. le Duc de Ripperda, qui dit hier en pleine audience, pour que perſonne ne l'ignorât, qu'il ſavoit que beaucoup de gens à Madrid ſe mêloient d'écrire des nouvelles, & de faire des commentaires ſur les projets qu'ils lui attribuoient ; & qu'entr'autres Mr. Stalpart, ne ceſſoit chaque ordinaire, de débiter toutes ſortes de chiméres en France, comme on l'avoit vu par ſes propres lettres ; mais qu'afin d'épargner déſormais à tous ces petits eſpions, le travail qu'ils ſe donnoient, il étoit bien aiſe de les aſſurer qu'il feroit mettre dans un cachot le premier qu'on trouveroit s'occuper à un pareil exercice.

Ceux qui étoient chez moi jugeant, comme il étoit aſſez naturel, que le diſcours du Comte de Lambilli avoit tout l'air d'une leçon qu'il m'étoit venu faire, & n'étant peut-être pas trop fâchés d'en avoir été les témoins, rirent beaucoup avec lui de l'avanture du ſieur Stalpart; & je voyois bien qu'ils obſervoient un peu malignement ce que j'en dirois moi-même; mais ſans excuſer Stalpart ni encherir ſur toutes les plaiſanteries que le Comte de Lambilli & les perſonnes dont je parle, jugerent à propos de faire ſur les François, qui véritablement en grand nombre, comme je l'ai rapporté, ſembloient ſe diſputer à Madrid l'avantage de poſſeder le ſecret de la Cour de France; je me contentai en ſouriant, de dire au Comte de Lambilli, que j'étois bien étonné que tous les divers petits Miniſtres dont il parloit, fuſſent encore aſſez novices dans leur métier, pour ignorer combien la voye du courier ordinaire étoit ſuſpecte dans tous les pays du monde; & que je croyois qu'ils devoient en corps aller remercier Monſieur le Duc de Ripperda, d'avoir eu la bonté de leur faire apper-

cevoir

cevoir leur indiſcrétion & leur imprudence.

Cette façon de m'expliquer qui ne marquoit ni embarras ni inquiétude, ayant terminé la converſation, les perſonnes qui étoient chez moi ſe retirerent. Le Comte de Lambilli, ſe trouvant alors ſeul avec moi, voulut entrer dans de grands raiſonnemens politiques, tant ſur ce qui s'étoit paſſé en France, dans le tems du renvoi de l'Infante, que ſur la néceſſité où la Cour d'Eſpagne s'étoit trouvée de s'unir avec l'Empereur; & ſur l'habileté de celui qui avoit été le ſeul inſtrument d'une alliance ſi importante: mais comme je n'avois nulle envie de diſcuter avec lui cette matiére, trouvant ſeulement que cette ouverture de ſa part, ſoit qu'elle fût concertée entre lui & le Duc de Ripperda pour tâcher de ſonder mes diſpoſitions, ou que ſimplement les conjonctures du temps la fiſſent naître, m'offroit l'occaſion du monde la plus favorable de diſſiper par ſon moyen les préjugés qu'on pouvoit avoir donné au Duc de Ripperda contre moi; ſans repliquer que très-légerement à tous les raiſonnemens politiques que le Comte de Lam-

billi avoit faits ; je ſuis ravi, lui dis-je ; que l'honneur que vous me faites aujourd'hui, Mr. le Comte, me laiſſe la liberté de faire connoître à Mr. le Duc de Ripperda, par un canal auſſi ſûr que le vôtre, avec combien peu de raiſon il pourroit me mettre ici dans le catalogue des François dont vous venez de nous apprendre, qu'il a parû ſi mécontent : comme perſonne ne peut mieux que leurs Majeſtés l'inſtruire de ce qui m'a conduit en cette Cour, puiſque c'eſt par leur ordre que je ſuis venu, j'ai auſſi la ſatisfaction de penſer, que depuis que j'y ſuis, elles ont paru ſatisfaites de ma conduite ; & n'ont rien remarqué en moi, qui pût leur donner lieu de me regarder comme un homme qui auroit voulu par la perfidie la plus indigne, faire ſervir la bonté qu'Elles ont eu de m'appeller auprès d'Elles, dans la conjoncture préſente, pour en abuſer, en exerçant dans leur Cour l'odieux perſonnage d'eſpion. Je vous prie donc d'être perſuadé, que je ſuis très éloigné de me mêler ici en façon du monde de toutes les prétendues Négociations dont le public débite que je ſuis chargé. Je n'ai eu aucune relation

tion, depuis que je ſuis en cette Cour, avec les Miniſtres du Roi d'Eſpagne; à peine ſuis je connu des Miniſtres étrangers qui y réſident; & je vous proteſte que je ne ſuis point ni l'apologiſte des raiſons qu'on a eu en France de renvoyer l'Infante, ni de celles qui ont fait conclurre le Traité d'Hanover: Les lettres qui me viennent de France paſſent toutes par la voye du courier ordinaire, ainſi que celles que j'écris en ce pays-là ou ailleurs; on les peut ouvrir ſi on le juge à propos, & ſi on prend ce parti comme je le ſouhaitterois de bon cœur, je crois qu'on ſe déſabuſera bien-tôt parfaitement, de l'opinion qu'on a pu avoir de mes relations avec les Miniſtres de France. Je ne vous avance rien, ajoutai-je encore, que de vrai, & pour éviter autant qu'il me ſeroit poſſible de donner la moindre vraiſemblance aux faux raiſonnemens dont je ſuis ſans ceſſe le ſujet en cette Cour, je me ſuis abſtenu de paroître chez Mr. le Duc de Ripperda, & d'y groſſir le nombre de ſes courtiſans. Je vous aurai donc une véritable obligation de faire connoître à ce Miniſtre que cette réſerve de ma part, n'a d'autre princi-

pe

pe que celui de me défendre, par une assiduité inutile à lui faire ma cour, de fortifier l'opinion ridicule du public sur le personnage de Ministre secret de la France, qu'il veut bon gré malgré moi me faire ici représenter ; & que s'il lui revient sur cela quelque chose qui puisse, ou me rendre suspect ou lui déplaire, je le supplie avant de prendre aucune résolution, & avant d'ajouter foi à ce qu'on pourra lui débiter sur mon compte, de daigner me faire savoir par votre moyen les prétendues fautes qu'on m'imputera ; afin qu'il puisse voir la vérité, me mettre à portée de la lui manifester, & éviter par un moyen aussi facile & aussi sûr, d'être la victime de la malignité de mes ennemis dans cette Cour.

Le Comte de Lambilli m'écouta sans m'interrompre, & je remarquai pendant le temps que dura notre conversation, tant par son attention que par le sourire qu'il faisoit de temps en temps, qu'il s'appercevoit fort bien que je ne regardois pas sa visite comme le pur effet de sa politesse ; & que je soupçonnois qu'un peu de curiosité de me dévoiler ou de tirer par mes discours quelques lumiéres sur ce qui me retenoit à Madrid, en

pouvoit bien être le principe. Il ne me dit rien cependant qui confirmât ou dissipât mes soupçons sur cet article, & il m'avoua simplement que quelque circonspecte que fut ma conduite, jamais je ne parviendrois à persuader le public, que je n'avois d'autres amusemens à Madrid, que celui d'en visiter les Eglises ou les autres choses dignes de curiosité ; mais qu'il me prioit pourtant de croire, puisque je le souhaitois ainsi, qu'il se défendroit d'adhérer entiérement sur mon sujet au jugement qu'on portoit de moi ; je dis entiérement, ajoûta-t-il, en riant, car vous offenserez-vous si je me réserve la liberté de penser quelques-fois sur ce qui vous regarde, un peu différemment de l'idée que vous voulez me donner de votre indifférence sur les circonstances du temps présent ? Au surplus je ne vous cacherai pas, me dit-il, encore, qu'on n'a point laissé ignorer comme vous le pouvez croire, à Mr. le Duc de Ripperda, tous les bruits qui courent sur votre arrivée, & votre séjour en cette Cour ; & que toutes vos démarches ont été & sont encore fort observées : mais afin de vous tranquilliser sur cet article, je puis vous assu-

rer que Mr. le Duc de Ripperda m'a paru à diverses reprises, un peu surpris à la vérité de ce qui vous retient ici ; mais très satisfait de la maniére dont vous vous comportez : & je suis bien persuadé que cette disposition de sa part, ne peut venir que de ce que leurs Majestés lui auront appris du motif qui vous a conduit dans ce pays. Je ne lui laisserai pas ignorer au surplus tout ce que vous venez de me dire ; & je ne doute point, par la parfaite connoissance que j'ai de sa probité, qu'il n'approuve infiniment votre délicatesse sur ce qui pourroit vous rendre suspect auprès de lui, d'être attaqué de la maladie qu'ont presque tous les François qui sont ici, de s'ériger en écrivains & en émissaires secrets de la France : s'il lui revenoit même à cet égard quelque chose qui pût vous compromettre avec lui, dont je sois informé, comptez, je vous prie, sur la bonne foi & la fidélité avec laquelle je vous en rendrai compte, afin de vous faciliter le moyen de lever tous ses doutes, & de lui manifester la droiture de vos démarches.

Nous

Nous nous séparâmes sur cela, le Comte de Lambilli & moi, & soit par ce qu'il jugea à propos de dire au Duc de Ripperda, ou par les précautions que je continuai de prendre pour ne donner à ce dernier aucun sujet de croire que je voulusse en secret traverser ses desseins; je n'essuyai pendant tout le temps, assez court à la vérité, que dura son Ministére; ni aucun reproche, ni à ce qu'il me parut, aucun mauvais office de sa part: A l'égard du Comte de Lambilli, il se forma entre lui & moi, depuis cette conversation, une liaison & une amitié qui ont duré jusqu'à sa mort. Il continua, malgré toute la faveur où il étoit alors, de me venir voir assez souvent. Je recevois avec d'autant plus de reconnoissance cet effet de sa bonne volonté, qu'elle me procuroit un moyen aussi prompt qu'assuré, de ménager le premier Ministre. Le Comte de Lambilli poussa la confiance qu'il me marquoit, jusqu'à me faire part des vues avantageuses que ce dernier avoit sur lui; & qui lui procurérent effectivement peu de jours avant la chûte du Duc de Ripperda, d'être nommé Ministre d'Espagne à la Cour de Russie,

Ruſſie, & on le fit même partir aſſez promptement pour s'y rendre avec de groſſes remiſes d'argent ; mais il ne fut pas plutôt arrivé à Amſterdam qu'il y apprit la diſgrace de ſon Protecteur, & en même temps ſon rappel. De retour en Eſpagne, & après avoir rendu un compte exact des ſommes qui lui avoient été confiées, à peine lui accorda-t-on celle qu'il avoit employée à faire ſon voyage ; & c'eſt à quoi ſe termina la lueur de fortune dont il s'étoit flaté, & qu'il méritoit par ſon déſintéreſſement & par ſa droiture.

Il coûte peu quelque fois aux hommes ambitieux de ſacrifier à leurs intérêts perſonnels, ceux des Princes qui les employent, & de faire uſage hardiment, quand ils ſont parvenus à une certaine élévation, de pluſieurs moyens pour augmenter & conſerver leur puiſſance, qui allarmeroient un ſimple particulier. Le Duc de Ripperda qui n'étoit ni moins ſuſceptible de ces ſentimens là, ni plus à l'abri de s'en défendre, que tant d'autres, ſachant bien que le crédit où il étoit parvenu à la Cour d'Eſpagne, n'avoit d'autre fondement que celui des flateuſes eſpérances qu'il

qu'il avoit donné à la Reine d'Eſpagne, de voir dans peu l'accompliſſement du mariage de l'Infant Don Carlos, avec l'aînée des Archiducheſſes; ne perdoit aucune occaſion d'aſſurer cette Princeſſe, que ce mariage ſi avantageux, & ſi deſiré de ſa part, ſeroit infailliblement le fruit du Traité de Vienne, & que l'Empereur le deſiroit preſque avec autant d'empreſſement qu'Elle. Pour ſoutenir ces aſſurances, & répandre par leur moyen quelque vernis ſur l'ouvrage dont il étoit l'auteur, peu goûté & peu approuvé de la nation Eſpagnole; il ſemoit & faiſoit ſemer avec ſoin dans le public les mêmes bruits; mais comme ni les Miniſtres étrangers, plus intéreſſés que perſonne à démêler ſur cet article la vérité, ni les nouvelles qui venoient en Eſpagne, ne confirmoient point tout ce que diſoit le Duc de Ripperda, & que tous les avis qu'on avoit, concouroient au contraire à faire regarder ce mariage comme une pure illuſion: il ſe formoit ſouvent bien des doutes dans l'eſprit de la Reine d'Eſpagne, ſur la ſolidité & la vérité des promeſſes de ſon Miniſtre, qu'il n'étoit pas fort facile à celui-ci de diſſiper. Preſſé une

une fois plus que jamais par cette Princesse de ne lui rien cacher, & fort embarassé apparemment de répondre aux objections qu'elle lui faisoit sur les obstacles qu'elle remarquoit, qui s'opposoient au mariage de l'Infant avec l'Archiduchesse, il eut recours à l'artifice du monde le plus grossier pour mettre à couvert sa mauvaise foi. Le Duc de Ripperda supposa donc, comme un fait certain, à la Reine d'Espagne, qu'une * Dame de la Cour de Vienne, qu'il nomma, & qui avoit l'honneur d'être gouvernante des jeunes Archiduchesses; lui avoit écrit en confidence, qu'on faisoit secrettement à Vienne beaucoup de préparatifs pour conduire l'Archiduchesse en Espagne: qu'elle lui faisoit part, comme à son ami, qu'elle étoit du nombre des Dames qui devoient accompagner cette Princesse; & cette lettre supposée, pour rendre le roman plus complet, circonstancioit beaucoup d'autres petites particularités, qui donnoient une grande vraisemblance, à tous les prétendus faits qu'elle contenoit. Ils étoient si conformes aux desirs de la Reine d'Espagne,

* La Comtesse DE FUCHS.

pagne, qu'elle ne put se défendre d'y ajoûter foi ; & de se persuader que c'étoit aux précautions que prenoit l'Empereur, pour cacher aux Puissances étrangeres le dessein qu'il avoit de conclurre ce mariage, qu'il falloit attribuer l'opinion où elles étoient qu'il ne s'accompliroit jamais : Et enfin comme le Comte de Konikseg devoit arriver incessamment à Madrid, & être chargé, selon ce que le Duc de Ripperda promettoit, des plus positives assurances de l'entiére éxécution de tout ce qu'il annonçoit de flateur, Leurs Majestés Catholiques suspendirent, jusqu'à l'arrivée de ce Ministre de l'Empereur, les éclaircissemens sans fin, qu'elles demandoient au Duc de Ripperda ; & qui le jettoient souvent, comme on peut aisément se l'imaginer, dans des embarras pour y répondre, qui n'étoient pas médiocres. Mais avant de continuer le détail, de ce qui se passa sur ce sujet, il est bon ce me semble, d'exposer la situation de certaines principales Cours de l'Europe, & les mesures que la subite réunion de celles de Vienne & de Madrid, leur firent prendre.

L'extrême ſatisfaction, que le Roi & la Reine d'Eſpagne témoignoient de leur alliance avec l'Empereur, avoit d'abord, & avant que le Traité de Vienne fût connu, donné lieu de croire, que les avantages qu'il procuroit à leurs Maj. Cath. étoient apparemment ſi conſidérables, qu'ils ſurpaſſoient de beaucoup tous ceux que les Rois de France & d'Angleterre, avoient en qualité de Médiateurs, voulu leur faire obtenir dans le Congrès de Cambray; mais comme on s'apperçût, quand ce Traité devint public, que bien loin de répondre à l'opinion qu'on en avoit eu, il contenoit au contraire différentes conditions auſſi onéreuſes à la Couronne d'Eſpagne, que peu honorables pour Elle: il fut alors regardé dans certaines Cours de l'Europe, moins intéreſſées que d'autres à en approfondir les principes & les ſuites, comme le pur effet du reſſentiment de la rupture du mariage du Roi de France avec l'Infante; & on trouva, comme il étoit vrai, que le Duc de Ripperda, dont ce Traité étoit l'ouvrage, étoit beaucoup plus heureux qu'habile. Le public eſt un cenſeur, qui ſoumet à ſon tribunal les actions des Rois,

Rois, comme celles des particuliers. D'ailleurs il est bien aise, en critiquant les premiers, de se dédommager des applaudissemens sans fin qu'ils se croient dûs. Il ne se refusa donc point le plaisir de dire librement son sentiment sur le nouveau Traité de Vienne. Les plaisanteries & les pasquinades ne furent point épargnées : on les poussa en Italie, jusqu'au point d'afficher à la porte du Pere Ascanio, qui résidoit à Florence en qualité de Ministre d'Espagne : *celui qui pourra montrer, qu'aucun des articles du Traité de paix conclu entre l'Espagne & l'Empereur, est avantageux à leurs Maj. Cath. n'aura qu'à s'adresser au Révérend Pere Ascanio, qui a ordre de lui donner cent pistoles, pour récompense d'une si utile découverte.*

Pendant que certaines Cours badinoient sur ce Traité, qui ne les intéressoit que foiblement, d'autres pensoient bien différemment ; & soupçonnoient qu'ils cachoient des mystéres capables de causer de grandes révolutions en Europe. Les deux puissances, qui parurent alors les plus prevenues de cette opinion, furent la France & l'Angleterre, mieux informées apparemment que les autres,

autres, des vues ſecrettes que la Cour d'Eſpagne avoit eues, de conclurre une ſi étroite alliance avec celle de Vienne. Il s'en falloit bien qu'elles ne l'attribuaſſent uniquement, comme le public, au reſſentiment du renvoi de l'Infante ; & elles ſavoient parfaitement que cette union de leurs Majeſtés Impériales & Catholiques, étoit de plus ancienne datte ; en effet la conduite qu'avoit tenu l'Eſpagne, depuis qu'elle avoit ſecrettement formé le projet de travailler à ſe concilier l'amitié de l'Empereur, ſembloit marquer aſſez clairement, ou qu'elle ſe meffioit des deux Rois d'Angleterre & de France, dont elle avoit * accepté la médiation pour ſa paix avec l'Empereur ; ou qu'au moins elle vouloit leur cacher des projets, à l'éxécution deſquels, elle prétendoit faire ſervir ſa ſubite reconciliation avec la Cour de Vienne. Une pareille diſpoſition dans la Cour de Madrid, bleſſoit également leurs Maj. Britannique & Très-Chrêtienne, & donnoit lieu de croire à ces Monarques, qu'il étoit d'une extrême importance pour la tran-

* Dans le Traité de Londres du 2. Août 1718. qui donna lieu enſuite au Congrès de Cambray.

tranquilité, non ſeulement de leurs Etats, mais même de toute l'Europe, de découvrir quels engagemens ſecrets, devoient avoir pris l'Empereur, & la Reine d'Eſpagne; afin de prévenir ce qui, à cet égard, leur paroîtroit contraire à leurs intérêts. Et c'eſt ſans doute cette attention de leur part à obſerver toutes les démarches du Duc de Ripperda, qui leur fit connoître avec combien peu de fondement & de vérité, la Cour de Madrid avoit prétendu faire du renvoi de l'Infante, l'unique principe de ſon alliance avec l'Empereur; puiſqu'il étoit évident que pluſieurs * mois avant qu'on eut pris en France la réſolution de marier le Roi à une Princeſſe nubile, leurs Maj. Cath. avoient formé & éxécuté le deſſein, de traiter immédiatement avec l'Empereur, & avoient envoyé pour cela le Duc de Ripperda à Vienne. Ce

n'eſt

* Le Duc de Ripperda alla à Vienne au mois d'Octobre 1724, & les pleins pouvoirs qui lui furent envoyés pour conclure le Traité de Vienne, ſont datés du 21 Novembre ſuivant, & ce ne fut qu'au mois de Mars 1725. & après la maladie du Roi Très-Chrétien qu'on prit à Verſailles la réſolution de renvoyer l'Infante.

n'eſt point que la rupture des engagemens qu'on avoit pris pour le mariage du Roi T. C. avec l'Infante, n'eût infiniment contribué à la prompte concluſion du Traité de Vienne; puiſqu'alors leurs Maj. Cath. ſenſiblement offenſées de cette injure, ne parurent occupées, que de trouver les moyens de s'en procurer une ſatisfaction éclatante, & d'attirer ſur la France, conjointement avec l'Empereur, quelque orage qui fit reſſentir à cette Couronne tout le poids de leur indignation. Cependant on ne peut diſconvenir que l'Eſpagne avant le renvoi de l'Infante, n'eût recherché ſecretement à s'unir avec l'Empereur, ſans l'intervention des Rois de France & d'Angleterre. C'eſt ce projet qui fut le véritable motif de l'envoi du Duc de Ripperda à Vienne. Après cette petite réflexion ſur les vues & les démarches de la Cour d'Eſpagne, je vais continuer à rapporter l'effet que les unes & les autres produiſirent, dans les principales Cours de l'Europe.

La France, qui, ſans contredit, étoit celle de toutes qui prenoit le plus de part à l'étroite union, qui ſe formoit entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne,

ſe

ſe trouvoit alors gouvernée par le Duc de Bourbon. Ce Prince reſſentoit d'autant plus d'être tombé dans la diſgrace de Sa Maj. Cath. qu'il ſavoit, combien l'amitié & la protection de ce Monarque lui étoient néceſſaires, pour ſe ſoutenir dans ſa place qu'il occupoit. Le parti qu'il avoit pris de ſonger à marier le Roi avec une Princeſſe, qui fût en âge de donner des héritiers à la Couronne, ne pouvoit être déſaprouvé; les conjonctures le rendoient abſolument néceſſaire. Mais en accordant à ce deſſein les louanges qu'il méritoit, il s'en falloit beaucoup qu'on penſât de même, des meſures que le Duc avoit priſes pour le faire réuſſir. On les trouvoit auſſi imprudentes que précipitées. Et comme c'eſt l'ordinaire dans les Cours, preſque tous ceux qui avoient conſeillé au Duc de Bourbon, de s'en ſervir, ou qui au moins avoient paru les regarder d'un œil indifferent, voyant enſuite le public cenſurer la conduite de ce Prince, imitoient en ſecret cet exemple: les uns par le deſir naturel, de ne vouloir point paſſer pour Auteurs de ce que la voix générale décrioit: les autres dans le deſſein de rendre odieux le Miniſtére

du Duc de Bourbon, & de faire servir la disgrace du Roi d'Espagne, à attirer également à ce Prince celle du Roi Très-Chrétien.

Le Duc de Bourbon se trouvoit donc environné d'ennemis, & en butte à une infinité d'intrigues pour le perdre, qui se fortifioient chaque jour en se couvrant du prétexte spécieux des ménagemens qu'on devoit avoir pour l'Espagne. Ce Prince étoit d'ailleurs d'un caractére aussi peu propre à démêler qu'à prévenir, les effets de la mauvaise volonté de ses ennemis. Brouillé d'ailleurs avec la maison d'Orléans & avec les Princes légitimés, contre lesquels il s'étoit déclaré avec vivacité pendant le temps de la Régence; il ne pouvoit douter, que s'ils ne travailloient point à le priver de l'autorité qu'il possédoit, ils n'en vissent au moins arriver la décadence avec joye. Dans cette disette de partisans & d'amis vèritables, à quoi le Duc de Bourbon ne devoit pas être exposé, par les sentimens de droiture qui étoient en lui; son goût pour une Dame le renfermoit dans la société de certaines personnes, en faveur desquelles le public n'étoit rien moins que prévenu, Quelque mau-

mauvaiſe opinion que l'on eût des lumiéres & de la capacité de ces perſonnes-là; elles ne laiſſérent pas de donner au Duc de Bourbon un conſeil, qui ne pouvoit être meilleur dans la conjoncture délicate où il étoit : ſavoir, de marier le Roi avec une des Princeſſes ſes ſœurs ; ce qui réduiroit ſes ennemis & même la Cour d'Eſpagne, dans la néceſſité de rechercher ſon amitié. Mais quoique l'avis fut bon & l'éxécution alors peu difficile, le Duc de Bourbon par un rafinement de délicateſſe, dont il n'eſt pas toujours fort prudent de ſe piquer, rejetta conſtamment ce projet comme il me le dit, quand j'allai en Eſpagne, pour ſuivre celui qui a placé ſur le Trône de France, une Princeſſe également reſpectable par les qualités de ſon cœur & par ſa ſolide vertu.

Le Duc de Bourbon, après avoir aſſuré par-là, autant que la prudence humaine le pouvoit faire, le repos & le bonheur de l'Etat; crut devoir prévenir les ſuites funeſtes du reſſentiment de l'Eſpagne, & ſe ſervit habilement du beſoin que le Roi d'Angleterre avoit, de ménager alors l'amitié de la France; & des liaiſons, que ce Monarque avoit

déja prises avec le feu Duc d'Orleans, pour former avec Sa Maj. Britannique, & avec le Roi de Prusse, une ligue bien capable de contrebalancer celle qui s'étoit faite à Vienne; & mettre par conséquent le Royaume de France en état de n'avoir rien à craindre de la part de l'Espagne. Cette-Couronne se flattoit véritablement avec l'Empereur, de voir la plus grande partie de l'Empire, la Moscovie & d'autres Puissances, embrasser ses intérêts; mais le Duc de Bourbon de son côté, n'avoit pas moins lieu d'espérer d'engager la République d'Hollande & la Suéde, d'accéder au traité d'Hanover, afin de concourir avec lui à maintenir la tranquillité de l'Europe. Telle étoit donc la situation où se trouvoit la France dans le temps du Traité de Vienne; & on ne peut refuser ce me semble, au Duc de Bourbon, la juste louange d'avoir sû parfaitement allier alors, les égards qu'on devoit avoir pour le Roi d'Espagne, avec les mesures qu'il convenoit de prendre pour arrêter les suites du ressentiment de ce Monarque.

Si la France, dans l'agitation où le Traité de Vienne avoit mis les principales Puissances de l'Europe, travailloit à

aſſurer ſon repos; l'Angleterre ne paroiſſoit pas moins occupée du même ſoin. Le Roi George I. étoit à peine monté ſur le trône de la Grande Bretagne, qu'il avoit vu plûſieurs Seigneurs * & une partie de ſes nouveaux ſujets, s'unir & prendre les armes pour lui ôter ſa couronne. Ce Monarque, dans la ſuite, s'étoit concilié l'attachement des Anglois par ſon caractére affable & plein de bonté : mais il n'ignoroit pas que le Roi Jacques, appellé communément le Prétendant, conſervoit encore en Angleterre bien des Partiſans ſecrets; qui travailloient toujours ſourdement à exciter quelque révolution en faveur de ce Prince. Afin donc de diſſiper de ſemblables deſſeins, de les rendre odieux, & d'empêcher l'union de ceux qu'on ſoupçonnoit de les former, en leur inſpirant de la défiance les uns des autres; le Roi George ne ceſſoit preſque à chaque Aſſemblée du Parlement, de parler des troubles qu'on vouloit exciter dans ſon Royaume, & des découvertes qu'il faiſoit, diſoit-il, tous les jours à ce

 ſujet.

* Voyez l'accuſation de la Chambre des Communes contre les Pairs, au Tome II. *des Memoires du Regne du Roi* George I.

ſujet. Il y avoit de l'exagération, mais pas autant cependant que pluſieurs perſonnes le prétendoient. Si les deux actions de Dumblain & de Preſton avoient extrêmément conſterné le Parti du Prétendant, elles ne l'avoient pas anéanti. Quoiqu'en quelque façon diſſipé, il étoit encore conſidérable; & laiſſoit entrevoir, malgré le ſoin qu'on prenoit pour l'abbattre entiérement, qu'il n'attendoit que quelque occaſion favorable pour ſe relever. Cette diſpoſition étoit aſſez généralement reconnue, pluſieurs Irlandois Catholiques au ſervice d'Eſpagne, l'entretenoient autant qu'il leur étoit poſſible: ils écrivoient ſouvent à leurs amis en Angleterre, que l'Alliance qui venoit d'être conclue entre le Roi d'Eſpagne & l'Empereur, deviendroit très-avantageuſe au Roi Jacques: pluſieurs de leurs lettres avoient été interceptées: enfin ceux à qui elles étoient adreſſées, flattés de l'eſpérance qu'on leur donnoit, n'avoient pu diſſimuler leur joye.

Le Roi George inſtruit par-là du principal objet de toutes ces relations, crut devoir faire une attention ſérieuſe à ce qu'elles annonçoient. Il lui parut très-vraiſemblable, que le Roi d'Eſpagne uni

par

par la Religion, par la parenté, & par l'amitié avec le Prétendant, concevroit le dessein d'engager l'Empereur à soutenir avec lui les intérêts de ce Prince; & que S. Maj. Imp. jalouse de voir un Electeur assez puissant pour lui résister, entreroit (au moins secretement) dans un projet conforme aux maximes de sa Maison. Afin donc d'éclairer de près les démarches des Cours de Vienne & de Madrid sur un article si délicat, le Roi d'Angleterre ordonna aux Ministres qu'il avoit dans ces deux Cours, de veiller attentivement sur tout ce qui s'y passeroit en faveur du Prétendant. Diverses particularités que je vais rapporter, serviront peut être de preuve, que l'Empereur & le Roi d'Espagne, sur-tout après la signature du Traité d'Hanover, n'étoient point éloignés de fomenter une révolution en Angleterre; qui, plaçant le Prétendant sur le Trône, l'obligeât, autant pour s'y maintenir que par reconnoissance, d'entrer dans le Traité de Vienne, & de rompre l'Alliance de l'Angleterre avec la France.

Les Souverains, comme les Particuliers, veulent toujours persuader que leurs démarches sont conformes à la bonne

 foi,

foi, quoique ſouvent les uns & les autres y portent en ſecret quelque atteinte. La Cour d'Eſpagne qui pouvoit craindre qu'on ne la ſoupçonnât de vouloir uſer du même artifice, ſe voyant autoriſée de rejetter la médiation de la France, & en liberté de traiter immédiatement avec l'Empereur; la Cour d'Eſpagne, dis-je, jugea à propos, juſqu'à-ce que la Négociation qui ſe paſſa à Vienne parvint à une heureuſe concluſion, de garder encore certains ménagemens avec le Roi d'Angleterre, dont la Médiation avoit été admiſe au Congrès de Cambray. Dans cette vue, on prodiguoit les témoignages les plus marqués de confiance & d'amitié à Sa Majeſté Britannique, de la part du Roi d'Eſpagne; pendant que le Duc de Ripperda travailloit avec ardeur à unir LL. MM. Catholiques à l'Empereur. Le reſſentiment du renvoi de l'Infante étoit alors à ſon plus haut degré, & les deux Couronnes de France & d'Eſpagne paroiſſoient irréconciliables. Les Miniſtres Eſpagnols ne ceſſoient donc d'aſſurer Mylord Harrington, que LL. MM. Catholiques ne pouvant déſormais compter ſur aucune promeſſe de la Cour de France,

étoient

étoient résolues de remettre entiérement le ſoin de ménager leurs intérêts à S. M. Britannique ; de placer en Elle ſeule toute leur confiance ; & de prendre même avec Elle les engagemens les plus étroits. Toutes ces flatteuſes aſſurances venoient dans une conjoncture, où le Roi de la Grande Bretagne voyoit la Cour d'Eſpagne fort irritée contre celle de France ; & où il commençoit à ſoupçonner ce qui ſe tramoit à Vienne. Auſſi firent-elles peu d'impreſſion ſur l'eſprit de ce Monarque ; il les regarda au contraire comme l'unique effet du reſſentiment de leurs Maj. Cath. & plutôt du deſſein qu'elles pouvoient avoir de l'engager à embraſſer leur querelle contre la France, que d'un deſir ſincére d'unir leurs intérêts aux ſiens ; & dans cette opinion, ce Prince, voiſin de la France, qui ne reſſentoit aucune envie de ſe brouiller, dans le commencement de ſon Régne, avec cette Couronne, répondit à tous les témoignages d'affection que la Cour de Madrid lui prodiguoit, par d'autres de même valeur, qui ne l'engageoient à rien.

Le Traité de Vienne, qui annulloit la médiation du Roi d'Angleterre, approchoit cependant de ſa perfection ; &

L. Maj. Cath. persistoient toujours, dans le dessein d'éviter que ce Monarque ne se plaignît avec juste raison, que dans le même temps qu'elles paroissoient rechercher avec tant d'empressement son amitié, Elles signoient cependant avec l'Empereur un Traité secret sans sa participation. Elles lui firent donc témoigner, pendant que le Congrès de Cambray subsistoit encore, qu'elles verroient avec beaucoup de satisfaction que Sa Majesté Britannique, voulût bien se charger seul de la médiation qu'elle avoit partagée cidevant avec le Roi Très-Chrétien : la bienséance ne leur permetant plus, depuis le renvoi de l'Infante, de faire usage de celle de ce Monarque. Cette proposition, qui tendoit, si le Roi d'Angleterre la rejettoit, à justifier en quelque façon ce qui alloit se passer à Vienne de la part de la Cour d'Espagne ; ou s'il l'acceptoit à offenser le Roi de France, dont elle blessoit l'honneur & la dignité, parut à Sa Majesté Britannique le pur effet des vues artificieuses & mystérieuses de la Cour d'Espagne. Il s'excusa de l'accepter : & par le peu de temps qui s'écoula entre sa réponse, qui arriva à Madrid vers le vingt-quatre

tre d'Avril, & la ſignature du Traité de Vienne le trente du même mois, on s'apperçut aiſément, (malgré tous les ſoins que prenoit la Cour d'Eſpagne de cacher ſes deſſeins,) que le refus que ce Monarque avoit fait d'accepter ſeul la médiation dont leurs Maj. Cath. le prioient de ſe charger au Congrès de Cambray, étoit très-ſage; & qu'il ne pouvoit être allegué avec juſtice de la part du Roi d'Eſpagne, comme le motif de la concluſion du Traité, auquel le Duc de Ripperda travailloit à Vienne. On ſe confirma dans cette opinion, lorſque toutes les démarches de ce Miniſtre devinrent publiques. Chacun applaudit alors à la prudence du Roi d'Angleterre, qui avoit évité de repréſenter ſeul, à la face de toute l'Europe, le perſonnage de médiateur entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne, au Congrès de Cambray; dans le moment préciſément, où les Miniſtres qui s'y trouvoient, n'alloient avoir d'autre occupation, que celle de lire dans les gazettes la concluſion du Traité de Vienne.

La Cour d'Eſpagne prévit avec quelle facilité on alloit percer le nuage, ſous lequel, pour ſauver ſa bonne foi, elle vouloit

vouloit dérober au Roi d'Angleterre la connoiſſance de ce qui ſe paſſoit à Vienne ; & elle eut recours à un autre artifice. Pour concilier tout à la fois, s'il étoit poſſible, les ménagemens qu'elle vouloit encore avoir pour ce Prince, avec les liaiſons intimes qu'elle étoit au moment de prendre à ſon inſçu avec l'Empereur ; elle lui fit inſinuer, qu'elle ne ſeroit point éloignée de recevoir l'eſpéce de ſatisfaction que la France offroit de donner, pour le renvoi de l'Infante, moyennant que cette affaire fût remiſe entre les mains de Sa Majeſté Britannique, comme amie des deux parties ; & qui avoit donné ſouvent à l'Eſpagne des marques de ſon amitié : Mais comme toutes ces ſcénes de civilité durérent un peu trop long-temps, les Négociations du Duc de Ripperda avancérent ſi fort à Vienne, que le Traité qu'il ménageoit y fut enfin ſigné. La Cour d'Eſpagne fit alors de grandes excuſes au Roi d'Angleterre, de ne lui avoir point fait part de cette négociation ; ajoûtant à cela les aſſurances, de vouloir toujours conſerver l'amitié & l'intelligence la plus ſincére avec ce Monarque.

Les

Les Miniſtres Eſpagnols affectérent auſſi de déclarer, que le Traité de Vienne n'étoit que défenſif & entiérement conforme à celui de Londres : qu'on n'y avoit rien ſtipulé qui donnât la moindre atteinte aux engagemens que l'Eſpagne avoit pris avec l'Angleterre, ſoit ſéparément de la France, ou conjointement avec elle : que leurs Majeſtés Catholiques conſerveroient en tout temps un précieux ſouvenir, des marques reïterées que le Roi d'Angleterre leur avoit donné, de ſon zèle pour leurs intérêts pendant la durée du Congrés de Cambray : enfin que c'étoit principalement parce qu'elles avoient vu que Sa Majeſté Britanique n'avoit point voulu ſe charger de faire ſeul l'office de médiateur dans cette aſſemblée, qu'elles s'étoient déterminées de traiter directement avec l'Empereur ; ſe flattant que la paix qui venoit heureuſement de ſe conclurre entre ce Monarque & Elles, ne réfroidiroit en rien l'amitié que le Roi d'Angleterre leur avoit témoignée, & qu'elles deſiroient de cultiver toujours avec ſoin.

L'union de l'Empereur & de l'Eſpagne jettant, comme s'en expliqua enſuite le Roi d'Angleterre dans ſa harangue à ſon Parle-

Parlement, les fondemens d'une Puiſſance formidable; & les principales Cours de l'Europe dans la ſurpriſe que leur cauſa un ſemblable événement, n'ayant pu concerter entr'elles les moyens d'en prévenir les ſuites; Sa Majeſt. Britannique ne jugea pas à propos, dans cette conjoncture, de faire paroître ſon reſſentiment ſur le perſonnage indécent que la Cour d'Eſpagne avoit voulu lui faire jouer à Cambray; & diſſimulant à cet égard ſes ſentimens, elle déclara ſimplement, quand le Traité de Vienne lui fut notifié en forme, qu'elle voyoit avec plaiſir que deux Monarques, qu'elle n'avoit pu porter pendant la tenue du Congrès de Cambray, à garder l'un envers l'autre certaines bienſéances; euſſent cependant trouvé l'heureux moyen, non ſeulement de ſurmonter ſans Médiateur les difficultés pour leur réconciation, qui avoient paru juſqu'alors preſque inſurmontables; mais encore de ſe lier entr'eux d'une étroite amitié; eſpérant, comme ils l'en aſſuroient, que les engagemens qu'ils avoient pris, ne feroient jamais capables de troubler la tranquilité de l'Europe. Tel fut le langage que le Roi d'Angleterre tint dans les premiers momens, que la Cour d'Eſpa-

d'Espagne lui fit part de la conclusion du Traité de Vienne ; mais comme ce que ce Prince apprenoit ensuite chaque jour, de l'étroite union de l'Empereur & du Roi d'Espagne, se joignant à certains bruits sourds, que les deux Monarques formoient de vastes projets, lui donna lieu de soupçonner qu'il y avoit vraisemblablement entr'eux quelque Traité secret, dont les conditions devoient faire pancher la balance du côté de l'Espagne, pour la dédommager des avantages qu'elle faisoit à l'Empereur & à ses Sujets ; il ordonna aux Ministres qu'il avoit à Vienne & à Madrid, de veiller avec grand soin sur tout ce qui se passeroit dans ces deux Cours ; afin de pénétrer, s'il étoit possible, si ses conjectures n'étoient pas bien fondées. Ceux-ci soupçonnants comme leur Maître, qu'il étoit presque impossible, que le Roi & la Reine d'Espagne eussent souscrit à des articles, tels que ceux qu'on lisoit dans le nouveau Traité de Vienne, sans en être amplement récompensés par quelque autre Traité secret, qu'on avoit des raisons d'ensevelir dans les ténébres ; s'appliquérent avec grand soin à exécuter les ordres qu'ils avoient reçus, & ils ne tardérent

dérent pas à faire certaines découvertes que je vai rapporter, laiſſant au lecteur à juger de leur ſolidité & de leur vérité ; les Cours de Vienne & de Madrid ayant également affecté de les rendre ſuſpectes.

Le Traité de Vienne uniſſant étroitement deux Princes, dont l'un par les richeſſes des Indes qu'il poſſéde, & l'autre par la facilité que ces vaſtes états lui donnoient, de lever de nombreuſes armées, raſſembloit tout ce qui peut rendre des Puiſſances formidables. Le Duc de Ripperda paroiſſoit perſuadé, ſur-tout dans les premiers momens de la concluſion de cette Alliance, que les deux Monarques qui l'avoient faite, pouvoient déſormais exécuter à leur gré tous les projets qu'ils jugeroient à propos de former, ſans que les autres Souverains de l'Europe puſſent y mettre aucun obſtacle ; la joye qu'il reſſentoit, d'être en quelque maniére l'auteur d'un ſemblable ouvrage, rempliſſoit ſi fort ſon eſprit & ſon cœur, qu'elle ne lui laiſſoit pas la liberté de réfléchir combien le perſonnage qu'il repréſentoit, lui impoſoit la néceſſité d'uſer, dans ſes diſcours, de diſcretion & de prudence : Il ſe livroit ſans retenue & en jeune homme (quoiqu'il eût plus de 60. ans.) à une

legereté

légereté de paroles, qui fit porter différens jugemens sur l'étendue des Négociations dont il avoit été chargé.

Mr. de St. Saphorin Ministre d'Angleterre, & Ministre très-actif & très-éclairé, étoit un de ceux qui ne perdoit aucune occasion de s'instruire fidélement des propos qu'il tenoit, & de ses moindres démarches; cette attention à le suivre de si près, le mit bientôt en état d'informer le Roi son Maître, que sur ce qu'on s'entretenoit à Vienne du parti que Sa Majesté prendroit dans la conjoncture présente, le Duc de Ripperda avoit dit publiquement: *Si le Roi George soutient la France, nous savons bien les moyens de mettre le Prétendant sur le Trône. Alberoni étoit un grand homme, mais il a commis de grandes fautes; c'en étoit une bien lourde, d'envoyer, comme il fit, la flotte d'Espagne en Sicile, au lieu de l'envoyer en Angleterre détrôner le Roi: on auroit pu exécuter ce projet sans peine, & cet ouvrage une fois fait, applanissoit le chemin à bien d'autres entreprises. Le Roi George* (disoit encore Ripperda) *doit songer mieux à qui il se joue; car nous avons en mains dequoi pousser avec efficace les intérêts du Prétendant.* Le même de Saint Saphorin

Saphorin ajoûtoit, qu'à une maniére de s'expliquer si claire, & de si bonne foi, le Duc de Ripperda avoit encore à diverses reprises jugé à propos, de joindre l'assurance, que la Cour Imperiale n'hésiteroit pas un moment, à entrer dans quelques mesures que prit l'Espagne; comme l'Espagne de son côté s'étoit engagée à soutenir la Compagnie d'Ostende. Que le même Ministre, en parlant aussi de Gibraltar, avoit avancé dans quelques conversations: *Nous savons bien que cette Ville est imprenable; mais nous comptons sur les mesures que nous avons prises, pour obliger l'Angleterre à nous la rendre:* & que quand l'occasion s'en présentoit, il parloit du mariage de Don Carlos avec l'Archiduchesse aînée, comme d'une affaire faite; assurant que le Prince des Asturies, à qui d'abord on avoit destiné cette Princesse, étoit poulmonique, & ne pouvoit vivre long-tems. Dans la même relation que Mr. de St. Saphorin faisoit des discours du Duc de Ripperda, il marquoit encore comme une espéce d'indice; que la Cour de Vienne étoit de part dans les projets de ce Ministre; qu'un des principaux Seigneurs, qui y demeuroit, avoit répondu avec beaucoup d'émotion

motion à une perſonne qui lui témoignoit dans une converſation, qu'elle doutoit fort que le Roi d'Angleterre voulût être garant de la ſucceſſion Autrichienne, *qu'il prenne garde à lui ; car nous ſommes bien informés qu'on commence de ſe laſſer de lui en Angleterre* ; & enfin ſelon le même de St Saphorin, il paroiſſoit viſiblement, que le Duc de Ripperda ne prétendoit point cacher les deſſeins des deux Cours, puiſqu'il affectoit de répéter ſouvent en compagnie : *Je ſçai que ce que je dis eſt bientôt redit, j'en ſuis bien aiſe ; car je dis ce que je dis, afin qu'on puiſſe le divulguer.*

La relation de M. de St Saphorin, découvrant bien des choſes contraires aux aſſurances que la Cour de Madrid avoit données au Roi d'Angleterre, Sa Maj. Britannique ſe confirma de plus en plus dans le ſoupçon, qu'il y avoit un Traité ſecret entre leurs Maj. Imperiales & Cath. qui, vraiſemblablement, étoit peu favorable à ſes intérêts ; ainſi pour ſe mettre plus à portée d'éclairer les démarches de ces deux Princes, & pour former dans la conjoncture préſente avec les Cours d'Allemagne & du Nord, des Alliances qui puſſent ſervir à contrebalancer

la trop grande puiſſance de celle qui venoit de ſe conclure à Vienne ; le Roi de la Grande Bretagne prit la réſolution de paſſer dans ſon Electorat, & déclara à Londres le 12. Juin 1725. que des affaires d'une extrême importance l'obligeant de faire un voyage dans ſes Etats d'Allemagne, il étoit dans l'intention d'y aller. Ainſi après avoir nommé les Seigneurs qui devoient compoſer le Conſeil de Régence, deſtiné à gouverner le Royaume pendant ſon abſence ; ce Monarque s'embarqua deux jours après pour paſſer en Hollande, & de là à Hanover. Avant ſon départ & à peu près dans le tems que la Cour d'Eſpagne lui avoit fait part de ſon alliance avec l'Empereur, le Miniſtre de ce dernier s'acquitta de la même cérémonie, & préſenta au Roi d'Angleterre une copie du Traité de Vienne. Il aſſura enſuite Sa Majeſté Brit. que ce Traité étoit entiérement conforme à celui de la quadruple Alliance, dont il confirmoit même tous les articles ; & que l'Empereur ſe flattoit par conſéquent, que Sa Majeſté voudroit bien y accéder, & ſe rendre garante de la ſucceſſion des Etats de l'Empereur, ſelon la Pragmatique Sanction qu'il avoit fait

fait pour en régler l'ordre. Le même Ministre ajouta, qu'après la signature du Traité de Vienne, le Duc de Ripperda avoit informé l'Empereur, qu'il restoit encore quelques articles à discuter entre le Roi son maître & le Roi d'Angleterre, pour le réglement desquels Sa Majesté Catholique prioit l'Empereur d'interposer ses bons offices; à quoi S. M. Imp. avoit répondu, que si les affaires dont il s'agissoit entre LL. M M. Catholiques & Brit., avoient quelque rapport au Traité de Londres, Elle offroit volontiers sa médiation pour les accommoder, si le Roi d'Angleterre y vouloit consentir.

Tant de circonstances & d'avis concouroient à persuader le Roi d'Angleterre, que le Traité qu'on lui présentoit, n'étoit pas le seul qui eût été fait à Vienne; que ce Monarque, pour se donner le temps d'approfondir la vérité, & d'éxécuter les projets dont il commençoit d'être question, entre la France & lui, se contenta de répondre au Ministre Imperial, comme il avoit fait à celui d'Espagne: qu'il voyoit avec plaisir, que l'Empereur eût conclu sa paix avec leurs Maj. Catholiques: que pour ce qui concernoit l'accession, au nouveau Traité

Traité de Vienne qui lui étoit proposée de la part de Sa Maj. Imperiale, cette démarche méritoit une attention particuliére, par les conséquences qu'elle pouvoit avoir; & qu'à l'égard de la garantie, qu'on lui demandoit, il ne jugeoit pas qu'il lui convînt de s'imposer des obligations nouvelles, pour soutenir les dispositions que l'Empereur avoit faites touchant l'ordre de sa succession; étant résolu de demeurer en pleine liberté, afin d'être toujours en état d'assister dans l'occasion ses véritables amis; & qu'enfin, pour ce qui concernoit les représentations faites à l'Empereur par le Duc de Ripperda, il ignoroit qu'il eut autre chose à démêler avec l'Espagne, que quelques affaires de commerce; pour le réglement desquelles, il n'étoit point besoin de médiateur.

Telle fut la réponse, que le Roi d'Angleterre fit au Ministre de l'Empereur; elle étoit conçue, en termes un peu plus forts, que celle qu'on avoit fait sur le même sujet à la la Cour d'Espagne. Ce que M. de St Saphorin avoit écrit, ne contribuoit pas peu à la rendre telle; & les démarches, que le Duc de Bourbon faisoit alors pour s'unir avec Sa Maj. Britan-

Britannique, & qu'elle voyoit avec plaisir, servoient bien autant à lui donner cette fermeté.

A peine le Roi d'Angleterre fut-il arrivé dans ses Etats d'Allemagne, qu'il y reçut de nouveaux avis de Mr. de St. Saphorin, aussi importans que ceux que je viens de rapporter. Ce Ministre l'informoit : que vers la fin de Juillet le Duc de Warthon, qui avoit embrassé le parti du Prétendant, étoit venu à Vienne, où il avoit éte admis chez les principaux Seigneurs de cette Cour-là : que lui & un nommé Graham, agent sécret du Prétendant, avoient lié une étroite correspondance avec le Duc de Ripperda & le Ministre de Russie; que selon ce qu'il avoit pu découvrir de leurs sécrettes ménées, leur projet avoit été d'abord ; que le Duc de Warthon, qu'on assuroit avoir reçu des remises considérables du Duc de Ripperda, retourneroit en Angleterre pour y augmenter les partisans du Prétendant, par l'espérance d'un prompt secours; mais qu'ensuite, ajoutoit le même Mr. de St. Saphorin, il paroissoit qu'ils avoient changé ce dessein en celui d'envoyer le même Duc de Warthon à Rome, pour

y voir & entretenir le Prétendant, & paſſer de-là à Madrid : Que la médiation, dont l'Eſpagne vouloit que l'Empereur ſe chargeât, & que le Miniſtre de ce Monarque avoit offerte au Roi d'Angleterre, en lui donnant part du Traité de Vienne, étoit, ſuivant toute apparence, un piége que la Cour de Madrid avoit voulu tendre à Sa Majeſté Britannique par l'entremiſe de l'Empereur, & peut-être de concert avec lui; puiſqu'elle ne tendoit, ſi elle l'avoit acceptée, qu'à faire reſtituer Gibraltar, ou à faire naître des diſputes, & une ſecrette indiſpoſition entre les deux Cours de Madrid & de Londres; qui autorisât la premiére à exciter quelque révolution en Angleterre favorable au Prétendant, & qui mit ainſi cette Couronne, dans une eſpéce de dépendance de l'Empereur, & du Roi d'Eſpagne.

Des avis ſi circonſtanciés, & qui ſe trouvoient d'ailleurs conformes à ceux que le Roi d'Angleterre recevoit de ſon Ambaſſadeur à Madrid, portant un grand caractére de vraiſemblance, firent ſur l'eſprit de ce Monarque, toute l'impreſſion que leur importance méritoit. Il crut voir avec une eſpéce de certitude,

que

que l'on cherchoit à lui enlever une Couronne, qui n'eſt pas toujours bien affermie ſur la tête des Princes qui la poſſédent; & pour la conſervation de laquelle, il étoit bien réſolu de prendre les meſures les plus ſages, & en même tems les plus efficaces. Et comme aucun moyen ne lui parut plus capable de le ſoutenir ſur ſon Trône, que celui de faire des Alliances, il travailla, dès qu'il fut arrivé à Hanover, à former celle qui y fut enſuite conclue, entre lui & les Rois de France & de Pruſſe.

Les ſoins que ce Monarque ſe donna pour l'heureuſe réuſſite de ce projet, ne rencontrerent pas de grands obſtacles à ſurmonter. Le Duc de Bourbon, qui gouvernoit alors le Royaume de France, avoit beſoin de ſe fortifier contre les brigues qui ſe formoient contre lui à Verſailles, & d'arrêter les effets du reſſentiment de Leurs Majeſtés Catholiques. Les Finances du Royaume en mauvais état; l'impôt du cinquantiéme de tous les biens, que ce Prince avoit établi dans un tems de paix, malgré toutes les repréſentations du Parlement; le retranchement des penſions; la diſette des grains, qui avoit cauſé des tumultes

dans plusieurs Villes du Royaume, & principalement dans Paris, où l'on en avoit même craint les suites; & la guerre enfin, qu'on croyoit inévitable avec l'Espagne : tout cela donnoit une médiocre idée de sa capacité; affoiblissoit par conséquent son autorité, & lui faisoit connoître que s'il vouloit la conserver, il falloit par quelques Négociations au dehors, donner du lustre à son Ministére, & ménager pour cela des alliances qui pussent maintenir la tranquillité dans le Royaume; & dans la conjoncture présente, celle de l'Angleterre paroissant à ce Prince d'une grande importance, il la rechercha avec empressement.

A l'égard du Roi de Prusse, le personnage qu'il vouloit représenter en Allemagne, de protecteur & de chef des Protestans, ne pouvoit manquer de causer quelque inquiétude à la Cour de Vienne. Ce Monarque la fatiguoit sans cesse par des représentations, sur les griefs que prétendoient avoir ceux de la Communion Réformée dans l'Empire & la Republique de Pologne, à l'occasion des troubles arrivés dans la Ville de * Thorn; rien

* Le 26. Juillet 1724. il s'éleva dans *Thorn* à

rien ne pouvoit donc être plus avantageux à S. M. Prussienne, que de trouver dans son union avec les deux plus grands Rois de l'Europe, le moyen de faire éclater tout le zéle, qu'Elle paroissoit avoir pour ceux

à l'occasion d'une procession, un grand tumulte entre les Etudians des Jésuites, & de jeunes gens Luthériens, qui avoient refusé de se mettre à genoux quand la procession passa ; & l'animosité entre les deux partis fut poussée si loin, que celui des Luthériens en vint à forcer les portes du College des Jésuites & à le piller : cette violence fut suivie de plusieurs profanations, sur-tout envers une image de la Sainte Vierge. L'examen de cette affaire, qui fit un grand bruit dans toute l'Europe, mais principalement à la Diéte de Pologne, fut porté devant le tribunal assésorial du grand Chancelier de la Couronne, qui prononça une sentence très-rigoureuse contre les coupables ; & on nomma vingt & un Commissaires pour la faire exécuter, qui se rendirent pour cela à Thorn : ce fut le 7. Décembre 1724. que dix des coupables souffrirent la mort, & que les corps de quatre d'entre eux furent ensuite brulés. Outre cela, on avoit ôté aux Luthériens plusieurs de leurs privileges, & on les avoit obligés de céder leur principale Eglise aux Catholiques. Presque toutes les Puissances Protestantes s'intéressérent pour leur en obtenir la restition, mais sur-tout le Roi de Prusse.

ceux de ſa Communion, ſans craindre le reſſentiment des Cours de Vienne & de Pologne.

C'eſt ainſi que les mêmes vues, & les mêmes intérêts, quoique par différens motifs, concoururent à former entre la France, l'Angleterre & la Pruſſe, une étroite intelligence. Le Roi d'Angleterre ménagea lui-même avec celui de Pruſſe, qui vint le voir à Hanover, dans les premiers jours d'Août 1725. le Traité * d'Alliance qui acheva de l'affermir, & qui y fut ſigné le trois Septembre ſuivant par le Vicomte DE TOWNSEND, le Comte DE BROGLIO, & le Baron DE WALLENROTH. Après avoir expoſé ce qui paroît avoir contribué à déterminer ces trois Monarques à faire entr'eux cette Alliance, je reprens le fil de ma narration.

Dès que le Traité de Commerce conclu entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne le premier mai 1725. fut rendu public, les avantages conſidérables qui y étoient accordés à Sa Majeſté Imperiale, & par conſéquent à la Compagnie d'Oſ-tende,

* Voyez au commencement du 6e. Vol. dans les *Piéces Juſtificatives* No. I.

tende, avoient excité en Angleterre & en Hollande de grands murmures ; & ils étoient regardés comme aussi préjudiciables au commerce de ces deux Puissances, que contraires, sur ce qui y avoit rapport, aux Traités précédens qu'elles avoient faits avec l'Espagne. Le Roi d'Angleterre, & les Etats Généraux, pressés par les * représentations & les plaintes de leurs sujets, de faire annuller les articles de ce Traité, qui paroissoient contraires aux intérêts de leur commerce, chargérent les Ministres qu'ils avoient à Vienne & à Madrid, de faire à cet égard les démarches qu'ils jugeroient nécessaires. En conséquence de cet ordre, Mr. de St. Saphorin, Envoyé du Roi d'Angleterre à Vienne, y présenta à la fin d'Aoust 1725. un

* Voyez dans les *Piéces Justificatives*, 6e. Vol. N°. II.

Ces représentations ne resterent point sans réplique : on peut voir les rémontrances des Etats de Brabant faites à l'Empereur, & la réponse qu'on publia à Bruxelles pour refuter les écrits des Directeurs des Compagnies Hollandoises, & justifier le Commerce établi à Ostende par l'Octroi de l'Empereur.

Mémoire, dans lequel, après avoir exposé les justes sujets que la Nation Angloise avoit de se plaindre, des avantages que le nouveau Traité de Commerce avec l'Espagne, qui venoit d'être conclu, accordoit aux sujets des Pays-Bas Autrichiens dans les Indes Orientales & Occidentales, il supplioit l'Empereur d'y avoir égard, en observant fidélement sur cet article ce que les anciens Traités avoient réglé. Ce Mémoire paroissant dans un tems où il n'étoit point encore question du Traité d'Hanover, fut bien reçu à Vienne; & comme l'Empereur souhaitoit autant de ménager l'Angleterre que la Hollande, on répondit à Mr. de St. Saphorin : que S. M. Imp. ne desiroit rien tant que d'entretenir l'amitié & l'intelligence, qui régnoit entr'Elle & le Roi d'Angleterre : qu'Elle concerteroit volontiers avec l'Espagne, les moyens de donner à ce Monarque, toute la satisfaction qui seroit possible; & de lui faire connoître combien on étoit éloigné de vouloir donner quelque atteinte aux priviléges, qui avoient été accordés à ses sujets dans les anciens Traités : enfin, que l'Empereur enverroit incessamment un

Ministre

Ministre exprès pour cela à Hanover, où le Roi d'Angleterre se trouvoit alors.

Quant à la Cour d'Espagne, Milord Harrington, conjointément avec l'Ambassadeur d'Hollande, y avoit présenté, dès le mois de Juillet, un Mémoire entiérement conforme à celui de Mr. de St. Saphorin : mais depuis la conclusion du Traité de Vienne, le langage flatteur & plein de confiance qu'on avoit d'abord tenu à l'Angleterre, perdant chaque jour quelque chose de sa douceur; le Marquis de Grimaldo eut ordre de répondre à Milord Harrington, que la continuation de l'Alliance, & du Commerce de la Grande Bretagne avec l'Espagne, dépendoit désormais de la restitution de Gibraltar; & à cette réplique assez séche, Milord Harrington sut qu'on avoit ajouté, en parlant du Roi d'Angleterre, la singuliére rodomontade de dire, *qu'il se hâte de retourner dans son Royaume pour y assembler son Parlement, & qu'il commence par y proposer de nous rendre Gibraltar.* Voilà comment la Cour de Madrid jugea à propos de s'expliquer avec le Ministre Anglois; & toutes les conférences qu'il eut encore dans la suite avec les Marquis de Grimaldo,

 &

& de la Paz, conjointement avec l'Ambaſſadeur d'Hollande, n'aboutirent qu'à faire hater le départ du courier, qu'on envoya à Vienne chercher la leçon qu'il faudroit leur réciter, ſi leurs inſtances devenoient plus preſſantes.

Quelque éloigné que fût l'Empereur, dans la conjoncture critique où étoient les choſes, de vouloir mal à propos aigrir le Roi d'Angleterre & la République d'Hollande, ſur un article auſſi intéreſſant pour ces deux Puiſſances que celui du commerce : il étoit cependant encore moins diſpoſé à conſentir de perdre les avantages, qu'il avoit obtenu de l'Eſpagne en faveur de ſes ſujets ; & comme il ne pouvoit ignorer, par tout ce qui s'étoit paſſé lorſqu'il avoit accordé ſon Octroi pour l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, que les deux Puiſſances Maritimes n'euſſent dès lors formé le projet de le détruire, il croyoit ſa gloire intéreſſée à le ſoutenir ; & ſelon quelques bruits, qui couroient dans ce temps là, plus d'une perſonne à la Cour de ce Monarque avoient grand intérêt à lui inſpirer cette fermeté. Pour concilier donc autant qu'il étoit poſſible, les ſecrettes diſpoſitions où

il

il étoit, de protéger la Compagnie d'Ostende, avec les égards qu'il vouloit montrer pour les représentations, que l'Angleterre & la Hollande lui faisoient de concert pour la détruire, l'Empereur chargea le Comte de Konikseg, qu'il envoyoit, comme j'ai déja dit, Ambassadeur en Espagne, de disposer leurs Maj. Cath. à offrir, ou à laisser entrevoir simplement aux deux Puissances maritimes, quelques nouveaux avantages pour leur commerce, qui servissent à calmer la jalousie que leur causoit celui qui se faisoit à Ostende. Au reste les vues de S. M. I. ne se bornoient pas là : Elle se proposoit de donner lieu, par l'entremise de l'Espagne, à une négociation avec l'Angleterre & la Hollande, qu'on pût faire traîner assez long tems pour en tirer le double avantage, de détourner l'accession de LL. HH. PP. au Traité d'Hanover, & de rendre l'état de la Compagnie d'Ostende plus certain. C'est dans ce sens qu'on parla au Duc de Ripperda à Vienne avant son départ ; & on l'exhorta fort, de représenter au Roi d'Espagne, qu'il étoit d'une extrême importance de ménager la République d'Hollande, afin d'éviter

que la puissance formidable des Rois alliés par le Traité d'Hanover, venant encore à s'accroître par leur union avec les Etats Généraux, ne détournât plusieurs Princes d'Allemagne ou du Nord, d'entrer dans la Ligue de Vienne, & ne rendît infructueuses les démarches qu'on faisoit pour les déterminer à prendre cette résolution.

On ajouta encore au Duc de Ripperda : que le moyen le plus efficace, & le plus aisé pour réussir dans ce projet, étoit d'entretenir la République d'Hollande, dans l'espérance d'obtenir de nouveaux avantages pour son commerce, de paroître même vouloir la favoriser en tout, & lui donner la préférence sur l'Angleterre, pour laquelle, depuis la signature du Traité d'Hanover, il n'étoit pas naturel que l'Espagne eût de fort grands ménagemens ; & qu'enfin s'il n'étoit pas possible de gagner par tous ces ménagemens les Etats Généraux, il falloit tâcher de semer entr'eux & les Anglois, une mésintelligence qui refroidit l'union où ils paroissoient être ; & qui contribuât par conséquent, à rompre les mesures que prenoient les Princes qui s'étoient unis par le Traité d'Hanover, pour attirer la Hollande dans leur alliance.

Le Duc de Ripperda étant donc venu de Vienne bien inſtruit des intentions de cette Cour-là, & ayant été élevé tout à coup à la place de premier Miniſtre en Eſpagne, il ne tarda pas à trouver l'occaſion d'employer auprès des Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, l'artifice ſur lequel devoit rouler la Négociation qu'on lui avoit conſeillé d'entamer avec eux; car comme c'étoit à lui que tous les Miniſtres étrangers s'adreſſoient pour les affaires qu'ils avoient à ménager en Eſpagne; ceux d'Angleterre & d'Hollande, qui deſiroient fort d'avoir une réponſe aux Mémoires, qu'ils avoient préſentés, ne manquérent point, peu de jours après ſon arrivée, de l'inſtruire dans les audiences qu'il leur donna, des démarches qu'ils avoient faites pour exécuter les ordres de leurs maîtres, & de l'inutilité dont elles avoient été juſqu'alors.

Le Duc de Ripperda, du caractére duquel on a pu juger par les diſcours pleins d'imprudence, que j'ai rapporté qu'il avoit tenus à Vienne avant que le Traité d'Hanover eût été conclu, ne s'y étoit pas expliqué d'une maniére

moins extraordinaire, après que ce Traité devint public : *Nous apprendrons bien*, dit-il un jour à des personnes de cette Cour-là, qui lui parloient de la puissance des Princes, que ce Traité avoit unis : *Nous apprendrons bien à ces petits Messieurs à faire des Traités : le Roi George, & le Duc de Bourbon devroient songer, qu'on connoît trop la fâcheuse situation où ils se trouvent, pour s'allarmer de leur union ; & ils ont embarqué le Roi de Prusse dans une alliance, dont il court risque de se repentir bien-tôt.* Ces fanfaronades, dont ordinairement tout le fruit est d'exposer à la risée du public celui qui les débite, n'avoient pas trouvé beaucoup d'applaudissement à Vienne ; mais à la Cour de Madrid, où le Duc de Ripperda les avoit répétées, il paroissoit qu'elles n'y étoient point désapprouvées ; les deux Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande ne les avoient point ignorées, & le premier, avant l'arrivée du Duc de Ripperda, en avoit même porté des plaintes à la Cour d'Espagne, dont elle n'avoit pas fait beaucoup de cas. L'approbation tacite qu'elle paroissoit donner par-là à des discours si peu convenables, faisoit que les

les deux Ministres dont je parle, s'attendoient à voir le Duc de Ripperda soutenir dans les conférences qu'ils auroient désormais avec lui, le même ton de hauteur, qu'il avoit affecté de prendre à Vienne; & quoiqu'ils fussent aussi peu allarmés de ses projets que de ses menaces, ils voyoient avec peine que la disposition où il paroissoit être, leur donnoit peu d'espérance de recevoir une réponse favorable de la Cour d'Espagne, aux représentations qu'ils avoient faites & qu'ils vouloient renouveller.

Milord Harrington & Mr. Wandermeer se trompérent cependant : car soit que le Duc de Ripperda voulût réparer la témérité avec laquelle il avoit parlé du Roi d'Angleterre, ou qu'il reconnût combien ses discours étoient capables de faire avorter certains projets, dont il étoit alors occupé; bien loin de soutenir avec les deux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, la fierté qu'il avoit d'abord affectée dans ses discours, & de continuer à paroître persuadé qu'aucune Puissance n'étoit en état de s'opposer aux desseins des Cours de Vienne & de Madrid, il témoigna à ces deux Ambassadeurs

deurs de grands égards pour le Roi d'Angleterre & pour les Etats Généraux ; & un ſincére deſir de fortifier les bonnes intentions qu'avoit, leur dit-il, le Roi d'Eſpagne, d'entretenir avec Sa Maj. Britannique & leurs Hautes Puiſſances, une parfaite intelligence ; & rejettant enſuite, ſelon ſa coutume, ſur l'incapacité de ceux qui l'avoient précédé dans le Miniſtére, la lenteur avec laquelle on avoit différé de répondre à leurs Mémoires, il parut qu'il cherchoit à bannir de leur eſprit, l'idée que cette lenteur leur avoit peut-être donnée, qu'on n'avoit nulle envie de les ſatisfaire : & il les pria d'être perſuadés au contraire, que la bonne volonté de Leurs Majeſtés Cath. étoit à cet égard très-ſincére ; & qu'auſſi-tôt après l'arrivée du Comte de Konikſeg, on prendroit de concert avec lui, les meſures les plus promptes pour examiner les articles du Traité de commerce ſigné à Vienne, qui paroiſſoient contraires aux anciens priviléges, accordés par l'Eſpagne en faveur de celui des Anglois & des Hollandois, afin de les changer, s'il étoit néceſſaire.

Ce n'étoit pas au reſte uniquement ſur ce qui avoit rapport au commerce, que

que le Duc de Ripperda cherchoit de concert avec la Cour de Vienne, à ménager les deux Puissances maritimes, & à entamer une Négociation avec elles, qui ne servît qu'à gagner du temps; ses vues s'étendoient plus loin, & comme il connoissoit mieux que personne, qu'il s'en falloit beaucoup qu'on ne pensât à Vienne avec la même vivacité qu'à Madrid, tant sur ce qui concernoit le mariage de l'Archiduchesse avec l'Infant Don Carlos, que sur les moyens d'attaquer la France; & qu'il ne pouvoit aussi ignorer, que c'étoit cependant sur les assurances positives, qu'il avoit données à Leurs Maj. Cath. de la disposition favorable où se trouvoit à cet égard l'Empereur, qu'étoient principalement établies sa faveur & sa puissance; il craignoit que l'arrivée du Comte de Konikseg, ne fût fatale à l'une & à l'autre; & que tous les délais que ce Ministre ne manqueroit point d'apporter à l'exécution des vastes & agréables projets, dont il avoit flatté le Roi & la Reine d'Espagne, ne leur ouvrît enfin les yeux sur leur peu de solidité; & ne le rendît la victime du juste ressentiment, qu'ils auroient l'un & l'autre

tre d'avoir été trompé. Occupé donc à prévenir un événement qui pouvoit lui devenir si funeste, & ne se flattant pas de pouvoir rien gagner du côté de la Cour de Vienne, le Duc de Ripperda parut dans le commencement de l'année 1726. c'est-à-dire peu de tems après être parvenu au premier Ministére, avoir des ménagemens pour les Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande, qui surprirent autant le public en Espagne, qu'il l'avoit été des discours contraires à une pareille disposition, qu'il avoit tenue.

Comme on ne savoit donc à quoi les attribuer, ni encore moins comment allier l'intelligence qui paroissoit entre lui & ces deux Ministres, avec celle, toute opposée, qui regnoit entre l'Empereur & le Roi d'Espagne; chacun, comme c'est l'ordinaire dans les Cours, exerçoit à cet égard sa politique par beaucoup de raisonnemens: Et ce n'a été qu'après la disgrace du Duc de Ripperda, que j'appris du Comte de Lambilli, ce qui avoit déterminé ce Ministre à faire de semblables démarches. Il me dit alors, que le Duc de Ripperda qui connoissoit parfaitement, que c'étoit en vain qu'on se

se flattoit en Espagne de déterminer l'Empereur à marier la Princesse sa fille avec l'Infant, & à déclarer conjointement avec leurs Majestés Catholiques, la guerre à la France, avoit formé le projet de mettre tout en usage pour diviser les Princes qui s'étoient unis par le Traité d'Hanover; afin, s'il étoit possible, de détruire cette Alliance. Le même Comte de Lambilli m'ajoûta, que le Duc de Ripperda souhaittoit principalement de gagner la France, dans la vue d'employer ensuite sa Puissance, quand la bonne intelligence seroit une fois bien rétablie entr'Elle & l'Espagne, pour faire exécuter à l'Empereur tout ce qu'il avoit promis à leurs Majestés Catholiques, & spécialement le mariage de l'Infant Don Carlos avec l'Archiduchesse, auquel il lui paroissoit vraisemblable, que le Roi Très-Chrétien ne seroit point contraire; puisque par cet établissement, la plus grande partie de l'Europe se trouveroit soumise à la maison de Bourbon: mais qu'en même tems pour ménager la Reine d'Espagne, à qui dans ce tems-là tout ce qui pouvoit avoit quelque rapport à la France, étoit non seulement très-suspect, mais encore souveraine-

ment

ment odieux, le Duc de Ripperda vouloit ſe conduire de façon dans l'exécution de ſes deſſeins, que la France ne put en avoir dans le commencement la moindre connoiſſance; & que la crainte de ſe voir abandonnée de ſes Alliés, & expoſée à ſoutenir ſeule la guerre contre les principales Puiſſances de l'Europe, l'obligeât, pour éviter l'orage que l'Eſpagne auroit formé contr'elle, de ménager ſa réconciliation avec cette Couronne, aux conditions que leurs Maj. Cath. jugeroient alors à propos de lui impoſer. Ces conditions au reſte devoient être, d'accéder au Traité de Vienne, & de concourir avec leurs M. C. à faire exécuter fidélement à l'Empereur les promeſſes qu'il avoit faites.

Pour faciliter l'exécution de ce projet en commençant à donner à la France quelque méfiance de la fidélité de ſes Alliés, le Duc de Ripperda s'étoit propoſé de faire différentes tentatives pour rompre l'union de l'Angleterre avec la France; dans le même tems que la Cour de Vienne tâcheroit de ſon côté de détacher le Roi de Pruſſe de la Ligue d'Hanover. Le Duc de Ripperda ſe perſuadoit, qu'en gagnant ce Prince ou

le

le Roi d'Angleterre, le Traité d'Hanover tomberoit entiérement : que la Hollande & quelques autres Puiſſances de l'Europe, qui paroiſſoient portées à ſe joindre aux Rois Alliés, voyant ces Monarques diviſés, ceſſeroient de vouloir entrer dans l'Alliance qu'ils avoient faite : enfin, qu'on reduiroit inſenſiblement la France au point où on vouloit la conduire, avec tant d'art, à ce que prétendoit le Duc de Ripperda, que la Reine d'Eſpagne ni l'Empereur, ne pourroient avoir aucun ſoupçon, que les vues de ce Miniſtre tendiſſent à réunir plus étroitement & plus utilement que jamais la France avec l'Eſpagne. Au reſte, ſi ce deſſein paroiſſoit devoir trouver bien des obſtacles, ce Miniſtre ne laiſſoit pas d'entrevoir auſſi pluſieurs moyens pour le faire réuſſir.

L'union qui avoit régné entre les deux Cours d'Angleterre & de France, pendant tout le tems de la Régence du Duc d'Orleans, n'avoit plus ſous le Miniſtére du Duc de Bourbon les mêmes principes, ni par conſéquent la même ſolidité ; & ce n'étoit uniquement qu'aux ſuites qu'avoient entraîné la rupture du mariage du Roi Très - Chrétien avec

avec l'Infante, qu'on devoit attribuer l'Alliance, & l'étroite intelligence, que le Traité d'Hanover venoit de renouveller entre ces deux Cours. On pouvoit fort aisément encore révoquer en doute, disoit le Duc de Ripperda, que l'Angleterre, qui paroissoit dans le tems dont je parle, la seule Puissance qui s'empressa à ménager la réconciliation des deux Rois de France & d'Espagne, eut fort à cœur de réussir dans cette Négociation; & de réunir les deux branches de la Maison Royale de France, si peu d'années après s'être vantée d'avoir divisé l'Espagne & la France plus réellement que jamais, comme s'en étoit expliqué la Reine Anne. *

Une si subite conversion de la part de l'Angleterre devoit, au jugement du même Ministre, tout au moins paroître un peu suspecte à la France; & de-là il concluoit: Que le Duc de Bourbon & les Ministres du Roi Très-Chrét. se méfieroient de la sincérité des bons offices que l'Ambassadeur d'Angleterre en Espagne, devoit employer pour la réconciliation:

* Dans la harangue qu'elle fit à son Parlement le 17. Juin.

ciliation : Que les démarches que cette méfiance occaſionneroit, pour découvrir le fondement de leurs ſoupçons, ſeroient infaillliblement apperçues par le Miniſtre Anglois ; & que de-là il en naîtroit quelque réfroidiſſement entre les Rois d'Angleterre & de France, ou tout au moins une certaine réſerve de part & d'autre, qui en eſt comme l'avant-coureur.

D'un autre côté, le Duc de Ripperda ſe propoſoit de flatter l'Angleterre, qu'elle obtiendroit des avantages conſidérables pour ſon commerce, dès que cette Couronne voudroit ſe les procurer par ſes liaiſons avec l'Eſpagne ; & il eſpéroit qu'une propoſition ſi intéreſſante pour la Nation Angloiſe, ébranleroit facilement la fidélité qu'elle affectoit d'avoir pour ſes engagemens avec la France. Il n'étoit pas moins convaincu que ſi le Duc de Bourbon s'appercevoit de quelque ſigne de mauvaiſe foi de la part de la Cour Britannique, ſur un article auſſi délicat, il ſe détermineroit à traiter à ſon tour avec l'Eſpagne ſans la participation de l'Angleterre ; & qu'enfin toutes les intrigues, que les uns & les autres employeroient pour ſe dévoiler, devant néceſſai-

ceſſairement aboutir à lui, il pourroit alors les mettre utilement à profit, pour inſinuer à la France, que l'Angleterre la trahiſſoit; & à l'Angleterre que la France ne demandoit pas mieux, que de la rendre la victime de ſa réconciliation avec l'Eſpagne. Il ſe flattoit d'animer & d'aigrir ainſi ces deux Puiſſances l'une contre l'autre, & d'engager l'une des deux à rechercher ſéparément l'alliance & l'amitié de l'Eſpagne; ce qui anéantiroit entiérement, comme le Duc de Ripperda le deſiroit, le Traité d'Hanover, & conduiroit inſenſiblement la France à entrer dans les vues de leurs Maj. Cath.

Tel étoit donc, comme me l'aſſura le Comte de Lambilli, le projet qu'avoit formé le Duc de Ripperda, & dont l'objet principal étoit de ſéparer la France de ſes Alliés, comme c'étoit ce que la Cour d'Eſpagne & même l'Empereur paroiſſoient ſouhaiter le plus vivement, quoique pour des fins bien différentes. Il eſt à croire que le Duc de Ripperda auroit affermi pour toujours la puiſſance à laquelle il étoit parvenu en Eſpagne, s'il eût ſu conduire ce deſſein avec la prudence qu'il exigeoit; mais ce n'étoit pas

la

la vertu dominante de ce Miniſtre. Quoique le Comte de Lambilli, de qui je tiens le détail que je viens de faire, ne l'ignorât pas, il prétendoit cependant que ſi la Cour d'Eſpagne eut laiſſé le Duc de Ripperda en place, le projet qu'il avoit formé auroit pu réuſſir ; & que ce qui l'a fait manquer, doit être uniquement attribué aux ſoupçons que la Cour de Vienne conçut à la fin, des intentions de ce Miniſtre, & aux meſures qu'elle prit en conſéquence pour lui ôter la confiance de leurs Maj. Cath. Je ne doute point qu'il n'y eut quelque choſe de vrai, dans ce que penſoit le Comte de Lambilli : mais il faut cependant convenir, que la vivacité du Duc de Ripperda, ne pouvoit guéres ſe concilier avec la ſageſſe que demandoit un deſſein auſſi délicat, que celui qu'il avoit formé. Indépendamment de cela, les confidences hors de propos que j'aurai bientôt lieu de rapporter, que ce Miniſtre fit aux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande : le peu d'attention qu'il eut à dérober la connoiſſance des démarches qu'il faiſoit tantôt du côté de l'Angleterre, tantôt de celui de la France & de la Hollande pour les gagner, & même en faveur du Prétendant :

toutes ces variations, dis-je, mirent les Alliés d'Hanover, & même la Cour de Vienne fort en garde contre ſa mauvaiſe foi, ou au moins contre ſon extrême légereté; en ſorte que tous les projets qu'il avoit formés devinrent inutiles, & ne ſervirent qu'à hâter le moment de ſa chute.

Pendant que le Duc de Ripperda étoit occupé à trouver les moyens de détruire la Ligue d'Hanover, le Comte de Konikſeg Ambaſſadeur de l'Empereur, qu'on attendoit à la Cour d'Eſpagne, avec une impatience proportionnée aux grandes eſpérances qu'on y avoit conçues, des Négociations importantes dont on le croyoit chargé; arriva enfin à Madrid avec la Comteſſe ſon Epouſe, & ils furent d'abord habiter une *Quinte* ou maiſon de Campagne, que le Comte d'Aguilar avoit auprès de cette Capitale. Toutes les perſonnes conſidérables, tant de la Cour que de la Ville s'empreſſerent de les y aller voir; mais malgré l'impatience que l'on avoit à la Cour d'entretenir ce Miniſtre, la goute le retint aſſez long-tems dans ce ſéjour. Quand cette incommodité lui permit enfin de venir * au Château du Pardo, où étoient alors

* Ce fut le 16 Janvier 1726.

alors le Roi & la Reine, il fut reçu de leurs Maj. Cath., de même que la Comtesse de Koniksfeg, avec toutes les démonstrations possibles d'égard & d'amitié pour l'Empereur, & de distinction pour leurs personnes. La Cour se mit le jour de leur arrivée en habit de fête; la Reine d'Espagne voulut que la Princesse de Robec, une de ses Dames du Palais, qui étoit Flamande comme la Comtesse de Konikseg, fît les honneurs de la Cour à cette Ambassadrice, en l'accompagnant chez le Duc de Ripperda où elle devoit dîner avec le Comte son époux; en un mot, il parut qu'on ne vouloit oublier aucune de toutes les petites attentions, qui plaisent si fort dans les Cours, pour marquer au mari & à la femme, combien leurs personnes & leur arrivée étoient agréables.

J'étois allé ce jour-là au Pardo, où la curiosité m'avoit attiré comme bien d'autres; & y ayant dîné chez la Comtesse de Solre avec le Prince de Nassau Siegen *, qui étoit venu en Espagne pres-

* Il étoit venu en Espagne pour demander le payement des arrérages dûs à la succession du Roi d'Angleterre Guillaume III. comme son plus proche héritier, & pour engager L. Majestés Catholi-

presqu'en même temps que moi, le Duc d'Ormond qui y résidoit alors, & le Comte de Fernand-nuñez. La Princesse de Robec fille de la Comtesse de Solre vint nous trouver, & nous apprit que le repas du Duc de Ripperda s'étoit passé assez sérieusement, & avec une affectation de joye & d'empressement de la part de ce premier Ministre, qui avoit paru plus forcée que sincére.

Ce début entre deux hommes qu'on croyoit devoir agir par le même esprit, se répandit bientôt dans le public ; & comme dans les Cours rien de ce qui se passe entre ceux qu'on y voit jouer les principaux rôles, n'est indifférent : & qu'à force de réflexions & de commentaires sur leurs démarches, on parvient quelques fois à deviner leurs secrettes dispositions ; on ne tarda pas à se dire à l'oreille, que dans la maniére d'agir du Duc de Ripperda avec l'Ambassadeur de l'Empereur, il y entroit beaucoup plus de politique que de confiance : cette opinion, par un effet assez bizarre, eu égard aux

que d'obtenir de l'Empereur, qu'il fut remis en possession de sa Principauté de Siégen, & d'autres biens dans les Pays-bas qu'il prétendoit lui appartenir.

aux conjonctures du tems, contribua à diminuer l'averſion & même le mépris que les Eſpagnols avoient montré pour le Duc de Ripperda, dans les premiers momens qu'il avoit été mis en place. Il n'y a aucune Nation qui ſoit plus prévenue pour elle-même que l'eſt la Nation Eſpagnole, & plus ſenſible en même tems à tout ce qui peut bleſſer ſon honneur, & celui de ſon Souverain; comme elle ne trouvoit donc rien dans le Traité de Vienne, qui ne fût une preuve qu'on y avoit ſacrifié l'un & l'autre pour des eſpérances chimériques, elle n'en avoit point diſſimulé ſon reſſentiment; & par un nombre d'écrits qui s'étoient répandus à Madrid, le caractére & la religion du Duc de Ripperda, étoient auſſi peu épargnés que ſa capacité & ſon ouvrage. Les Eſpagnols s'appercevant, quand le Comte de Konikſeg fut arrivé, que ce Miniſtre ne paroiſſoit point être à ſon égard dans l'entiére dépendance où ils s'étoient attendus de le voir, revinrent un peu ſur ſon ſujet, & cela parut par la ceſſation de ces écrits, dans leſquels ſa réputation étoit ſi peu ménagée.

Une des choſes qui, dans ce tems-là, révolta le plus à Madrid les Grands auſſi-bien que le peuple, contre le Comte de

Konikſeg, fut de voir que ce Miniſtre Imperial avoit placé ſur la porte de ſon Hôtel, comme c'eſt l'uſage en Eſpagne, non ſeulement les armes de l'Empereur, ce qu'on ne pouvoit déſaprouver; mais auſſi celles d'Eſpagne, dont Sa Majeſté Impériale avoit conſervé le titre de Roi: cette affectation d'en montrer des marques ſous les yeux de leurs Majeſtés Catholiques paroiſſoit aux Eſpagnols une eſpéce d'outrage fait à leur Souverain, qu'on ne pouvoit tolerer; & ils ſe feroient même portés vraiſemblablement à arracher & à bruler cet Ecuſſon, ſi on n'avoit pris des meſures pour arrêter l'effet d'un zèle, que la Cour d'Eſpagne étoit alors en quelque maniére embarraſſée de remarquer.

Elle marqua pourtant un peu plus de fermeté dans une autre occaſion; & voici ce qui y donna lieu: Le Comte de Konikſeg ayant jugé à propos de paroître dans Madrid, & même d'aller au Palais dans un Caroſſe attellé de ſix mules, qui eſt une diſtinction réſervée aux ſeuls Princes de la Maiſon Royale; les autres Ambaſſadeurs ne manquérent point d'imiter auſſi-tôt ſon exemple; & comme le privilege qu'ils vouloient s'attribuer par-là, & qu'on n'avoit pas fait ſemblant

blant d'appercevoir tant qu'il n'avoit regardé que le ſeul Comte de Konikſeg, parut tirer à conſéquence ; le Marquis de la Paz eut ordre d'écrire à ce dernier, pour le prier de ſe conformer à l'ancien uſage, qu'aucun Ambaſſadeur avant lui n'avoit déſaprouvé.

L'arrivée du Comte de Konikſeg étant l'époque, à laquelle on croyoit à Madrid qu'étoit fixée la déclaration du mariage de l'Infant, & l'éxécution des grands projets, qu'on prétendoit que les deux Cours de Vienne & de Madrid avoient formés ; on fut fort étonné de voir, que pendant que ce Miniſtre prétendoit qu'on dût ſe contenter des eſpérances qu'il donnoit à cet égard, il preſſoit le payement des ſubſides promis à l'Empereur, en homme qui paroiſſoit faire grand cas de ce qui étoit ſolide & réel : Cette maniére d'agir qui auroit dû ſervir de leçon à la Cour d'Eſpagne, pour proportionner ſes largeſſes aux effets de la bonne volonté de l'Empereur, n'affoibliſſoit point l'agréable enchantement qu'avoit produit le Traité de Vienne ; & le Comte de Konikſeg, qui, par la ſupériorité de ſon génie, étoit plus capable que perſonne d'entretenir l'illuſion, trouvoit tant de

moyens de dissiper les doutes de la Reine d'Espagne; de la convaincre des sincéres intentions de l'Empereur ; & de lui rendre , non seulement plausibles , mais même encore nécessaires , les prétextes que ce Monarque employoit pour éloigner l'accomplissement de ses desirs ; que toutes les sommes immenses que la Reine faisoit passer à Vienne , ne lui paroissoient que de foibles marques de sa reconnoissance , & de sa confiance envers ce Prince. L'une & l'autre étant poussées au dernier période, le Comte de Konikseg, qui ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit servir à faire regarder comme infaillibles les promesses de sa Cour, & à faire exécuter très-exactement en attendant celles de leurs Maj. Cath., affectoit, dans les longues & fréquentes conférences qu'il avoit avec Elles , tant de zèle pour leurs intérêts ; & savoit si bien donner le même caractére à celui de l'Empereur pour tout ce qui les concernoit, qu'Elles ne cachoient rien à cet Ambassadeur de tout ce qui avoit le plus léger rapport aux affaires qui se traitoient en Espagne : il en étoit souvent même mieux informé que leurs propres Ministres. L'ascendant & le crédit qu'il gagnoit ainsi chaque

chaque jour ſur l'eſprit de la Reine d'Eſpagne, étant joint à toute la dextérité poſſible pour s'en ſervir : il ſavoit parfaitement éloigner d'Elle les plus legers rayons de lumiére, qui auroient pû lui faire appercevoir les inconvéniens qui réſultoient d'une confiance ſi étendue. On en remarquoit chaque jour le progrès à Madrid, & que l'unique moyen de plaire & d'obtenir des graces, étoit de paroître attaché à cet Ambaſſadeur favori : cette opinion jointe à l'intérêt qui a tant de pouvoir ſur le cœur des Courtiſans, retenoit ceux qui, ſans la crainte de déplaire au Comte de Konikſeg, auroient volontiers travaillé à tirer la Reine de ſon erreur : & les déterminoit même, pour s'attirer la protection de ce Miniſtre, à paroître perſuadés de la certitude des promeſſes qu'il faiſoit à S. M. C., & à affermir ainſi l'autorité qu'il ſavoit parfaitement aquerir, & également bien conſerver.

La faveur des Princes eſt un bien dont on eſt ordinairement ſi jaloux, qu'on ne peut que très difficilement conſentir de le partager avec d'autres : le Duc de Ripperda réduit cependant, depuis l'arrivée du Comte de Konikſeg a eſſuyer ce déſagrément, en éprouvoit auſſi toute l'amertume. Preſſé par les vi-

ves & continuelles ſollicitations de ce Miniſtre, de faire paſſer à Vienne un argent qu'il prévoyoit devoir ſe conſommer en pure perte ; & cela dans un tems où l'Eſpagne épuiſée par une guerre, qui, tant générale que particuliére, avoit preſque duré juſqu'à la concluſion du Traité de Vienne, il jugeoit qu'il pouvoit être employé plus utilement ; & que dans l'indigence extrême où ſe trouvoit réduite la Monarchie Eſpagnole par le retardement de l'arrivée des Gallions, la prudence vouloit qu'on ménageât mieux le peu de reſſources qui lui reſtoient.

Quand on eſt parvenu aux premiéres places, qu'on ſe voit à la tête du Gouvernement, & que l'ambition eſt en quelque maniére ſatisfaite, on a ordinairement celle de ſe faire aimer. La ſatisfaction ſi pure qui réſulte du ſuccès de ce deſſein, s'accroit encore par l'aſſurance & la conſidération que l'applaudiſſement du Public procure, & qu'au contraire ſes murmures & ſes plaintes font perdre. L'avantage d'être approuvé étant auſſi flateur qu'utile, le Duc de Ripperda ſentoit parfaitement combien il lui importoit de l'acquérir : mais en

même

même tems, la ſituation fâcheuſe où il ſe trouvoit, de ſe brouiller avec le Comte de Konikſeg, en refuſant les ſommes conſidérables qu'il demandoit, ou s'il les accordoit de ſe rendre odieux à la Nation Eſpagnole en achevant de l'épuiſer, le jettoit dans un embarras extrême. Il ſouhaitoit dans certains momens avec ardeur, que la Reine d'Eſpagne pût appercevoir combien les eſpérances qu'elle avoit de marier l'Infant Don Carlos avec l'Archiducheſſe, étoient vaines; mais par malheur pour lui, au lieu de travailler en arrivant de Vienne à tirer inſenſiblement cette Princeſſe de l'erreur où elle étoit ſur cet article, il avoit au contraire fait uſage, comme je l'ai rapporté, des plus indignes ſupercheries pour l'augmenter; & c'eſt ainſi qu'il s'expoſoit preſque à chaque inſtant à paroître, par ſon imprudence, avoir abuſé de la confiance de leurs Majeſtés Catholiques ou de s'être prêté perfidement pour ſes fins particuliéres, aux vues ſecrettes de la Cour de Vienne, ce qui ſans contredit n'étoit pas moins criminel.

Dans ce labyrinthe de difficultés où il s'étoit lui-même enfermé, il cherchoit vainement pour en ſortir, à faire en ſorte que la France & ſes Alliés, tiraſſent le rideau qui cachoit à la Reine les véritables deſſeins de l'Empereur : & à leur procurer de ſon côté, comme imperceptiblement, les moyens de lui rendre perſonnellement ce bon office, mais quoique les Puiſſances dont je viens de parler, n'euſſent vraiſemblablement fait aucune difficulté d'entrer dans ſes vues, il lui paroiſſoit dangereux de les leur laiſſer entrevoir : & d'ailleurs il ſavoit mieux que perſonne, que tout ce qui viendroit de leur part, ſeroit bientôt rendu ſuſpect à la Reine par le Comte de Konikſeg, & qu'il avoit lui-même conſeillé malheureuſement à cette Princeſſe d'en avoir cette opinion. Le deſir de plaire aux Princes, & de les laiſſer dans une illuſion, au prix de laquelle on s'aſſure un moment ſéduiſant de bonheur, engage ſouvent à faire certaines démarches dont les vives inquiétudes & quelquefois un long repentir, ſont les ſuites : c'étoit là la ſituation où ſe trouvoit le Duc de Ripperda ; & l'amertume de ſes réfléxions lui faiſoit alors

payer

payer bien cher, la joye paſſagere qu'il avoit reſſentie, de s'attirer la confiance de la Reine, en lui promettant un ſuccès dans ſes projets, qu'il ſçavoit bien qu'ils n'auroient jamais.

La conſervation d'un bien ſi précieux mais ſi facile à perdre, dépendant principalement de l'union du Duc de Ripperda avec l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ce Duc n'étoit pas peu embarraſſé à trouver les moyens de la concilier avec l'impoſſibilité où il ſe voyoit, de faire paſſer à Vienne, les ſommes conſidérables que ce Miniſtre demandoit ; & ſachant bien d'ailleurs que les repréſentations ſur la miſére des Peuples ſont ſouvent regardées par les Princes, ſur tout quand elles ne s'accordent pas avec leurs deſſeins, comme l'unique effet de l'incapacité du Miniſtre qui les fait, il n'oſoit s'en ſervir avec leurs Majeſtés Catholiques, par la crainte de leur donner de lui la même opinion. Dans une ſituation ſi embarraſſante & ſi critique, il eut recours aux reſſources ordinaires, que l'indigence des Etats préſente, je veux dire d'augmenter les monnoyes; en ſuppoſant par le Décret qu'il fit publier pour cela, qu'elles étoient au-deſſous de leur valeur intrinſéque;

de

de réformer beaucoup de commis dans les Bureaux ; de retrancher, ou diminuër les pensions ; de supprimer la Secrétairerie de la Marine ; & de rechercher enfin, ceux qui avoient eu l'administration des fermes du Roi, ou quelque emploi dans les Indes, afin de les taxer ensuite à proportion de leurs malversations. Cet esprit d'œconomie, & cette espéce d'inquisition d'Etat, qu'on souffre toujours impatiemment dans les Cours, paroissant à celle d'Espagne l'unique fruit qu'on retiroit du Traité de Vienne ; les murmures contre celui qui en étoit l'Auteur, recommencérent bientôt & réveillérent tous les sentimens de mépris & de haine, qui, pendant, quelque tems, avoient paru comme assoupis. Ceux en particulier qui remarquoient que c'étoit à leurs dépens, & sans aucun égard pour leurs services, qu'on satisfaisoit l'avidité du Ministre de l'Empereur ; devenoient aussi pressans, par leurs continuelles plaintes, qu'importuns au Duc de Ripperda ; & les réprésentations que le Conseil de Castille, qui est le premier Tribunal de la Monarchie Espagnole, crut devoir faire à ce Ministre, sur l'augmentation des

des finances, n'étoient pas moins à charge, quoiqu'elles eussent été assez mal reçues.

A quelque degré de puissance, qu'on soit parvenu, on ne laisse pas de craindre la censure d'un corps, qui est autorisé à soutenir les intérêts d'une Nation, & qui entreprend de les faire connoître au Prince : Les Ministres sont les hommes du monde, qui se piquent de la délicatesse la plus rafinée sur les priviléges de l'autorité Royale ; mais quoiqu'il ne soit pas fort difficile de connoître le principe d'un si grand zéle, puisque personne n'ignore que c'est afin que tout ce qui émane d'eux, porte le même caractére, & soit reçu avec la même déférence ; où sont les peuples cependant, dans certaines Monarchies, à qui il soit permis de faire ce discernement ?

Pour calmer un peu l'agitation & l'aigreur des esprits, par quelque démonstration d'amour pour la justice ; le Duc de Ripperda fit publier dans ce temps-là * un Décret, par lequel on donnoit la liberté

* Voyez dans le sixiéme volume. *Piéces Justificatives N°. III.*

berté aux particuliers de porter leurs plaintes contre les Magiſtrats qui refuſeroient de leur rendre juſtice ; avec ordre aux Tribunaux, de remedier promptement & efficacement à un pareil abus. Mais après avoir fait un réglément ſi ſage, & ſi néceſſaire en Eſpagne, où la juſtice eſt plus vénale qu'en aucun lieu du monde, on ne s'empreſſa point de le faire éxécuter ; & le public, bien loin d'en ſavoir aucun gré à ſon Auteur, le regarda comme le pur effet de ſa politique, & du reſſentiment qu'il avoit peut-être, de la démarche qu'avoit faite le Tribunal du Conſeil de Caſtille, où les rafinemens & les longueurs interminables, de la chicane, ne ſont ni moins connus, ni moins uſités, qu'on le voit malheureuſement ailleurs.

Preſque tous les moyens qu'employoit le Duc de Ripperda pour avoir de l'argent, n'aboutiſſans qu'à ruiner un grand nombre de particuliers, ſans aucune utilité pour le Public ; il ne ceſſoit, pour éviter de ſe rendre de plus en plus odieux, & pour ſe débarraſſer en même temps des inſtances importunes du Comte de Konikſeg, de lui parler de l'épuiſement où étoient les Finances, & de

lui

lui promettre que dès que les Gallions feroient arrivés, on payeroit exactement tous les fubfides qu'on s'étoit engagé de donner à la Cour de Vienne. Les Maifons du Roi & de la Reine, fans payement de leurs appointemens depuis plus d'un an ; les Troupes & les Magiftrats traités de même, & les Peuples extrêmement oppreffés par les charges & les impôts ; tous ces détails d'une indigence qui étoit connue, étoient fouvent répétés, & mis dans un grand jour par le Duc de Ripperda au Comte de Koniкfeg ; mais celui-ci, qui favoit de quelle importance il étoit pour fon Maître, de tirer de l'Efpagne les fommes qui lui avoient été promifes, avant que le temps, où quelque malin Enchanteur détruififfent le charme, en faveur duquel la Reine d'Efpagne faifoit tant de largeffes, n'admettoit point les raifons ni les efperances que le Duc de Ripperda lui donnoit : & le récit de la miſére des Efpagnols excitoit médiocrement fa compaffion. La modicité des fommes qu'on offroit de donner, & la lenteur avec laquelle on les livroit, lui paroiffant outre cela myftérieufes, il commençoit à foupçonner que le Duc de Ripperda

perda cachoit peut-être le ſecret deſſein ; en gagnant ainſi du temps, de procurer à la Reine le loiſir de ſe déſabuſer des vaines eſpérances que lui donnoit la Cour Impériale : Et un ſemblable projet tendant inſenſiblement à renverſer tous ceux de ce Miniſtre Impérial, il avoit grand ſoin, quand il étoit avec la Reine, de l'aſſurer que dès que l'Empereur auroit achevé d'applanir les difficultés, qui s'oppoſoient au mariage de l'Infant Don CARLOS avec l'Archiducheſſe, cette alliance également deſirée de part & d'autre, s'accompliroit infailliblement. Dans le détail où il entroit enſuite ſur tout ce qui la concernoit, & par ordre diſoit-il de S. M. Imp., il paroiſſoit s'expliquer avec tant de bonne foi & même de confiance, qu'il étoit comme impoſſible à la Reine d'Eſpagne, de ſe défendre d'une ſi agréable illuſion; & même de ne pas aprouver malgré la vivacité de ſes deſirs, les ſages précautions que l'Empereur vouloit prendre : Celle de ces précautions qui paroiſſoit ſans contrédit la plus indiſpenſable, & en même temps la moins ſuſceptible d'artifice, étoit de travailler à donner à l'Alliance de Vienne,

ne, avant de déclarer le mariage de l'Infant, une ſupériorité de force ſur la ligue d'Hanover, ſi conſidérable, qu'on n'eut rien à craindre de celle-ci, ni des autres Puiſſances, qui, par jalouſie, tenteroient d'empêcher un ſi grand établiſſement: Le Comte de Konikſeg prenoit de-là occaſion de faire obſerver à la Reine d'Eſpagne, qu'il étoit d'une extrême importance, de profiter des diſpoſitions favorables que quelques Cours de l'Empire & du Nord, commençoient à montrer, d'accéder au Traité de Vienne; & que pour achever de les déterminer à prendre cette réſolution, l'argent étoit néceſſaire, principalement dans le Nord où il y en a ordinairement diſette. Le même Miniſtre ajoutoit, qu'il ſupplioit Sa Majeſté Catholique de conſidérer, qu'il n'étoit pas moins indiſpenſable, de ſecourir puiſſamment l'Empereur, qui, ſans avoir aucune vue d'agrandir ſes Etats par des conquêtes, & uniquement pour donner à leurs Maj. Cath. les preuves les plus ſincéres de ſa bonne foi & de ſon amitié, expoſoit ſes Etats des Pays-Bas & d'Italie, ſi la guerre venoit à s'allumer, au danger d'être envahis par les Alliés d'Hanover;

&

& de plus, que la préférence qu'il alloit donner à l'Infant Don Carlos, ſur tant d'autres Princes, pour lui faire épouſer l'Archiducheſſe, ne pouvoit manquer de lui ſuſciter dans l'Empire & ailleurs beaucoup d'ennemis: & qu'enfin, diſoit encore le Comte de Konikſeg, des ſentimens ſi déſintéreſſés de la part de l'Empereur, & qui tendoient à procurer de ſi grands avantages à L. M. C. méritoient bien qu'elles lui en témoignaſſent leur reconnoiſſance, par des ſecours, qui, quelque abondans qu'ils puſſent être, ne pouvoient cependant, comme elles voyoient, avoir que bien peu de proportion avec les dépenſes immenſes que S. Maj. Imper. ſeroit obligée de faire, & dont tout le fruit leur revenoit ou au Prince leur fils.

C'eſt ainſi que cet habile Miniſtre rendoit inutile tout ce que le Duc de Ripperda faiſoit, pour porter leurs Majeſtés Catholiques à mettre un peu plus de proportion, entre les ſommes qu'elles vouloient donner à l'Empereur, & le dérangement de leurs Finances. Le crédit & l'autorité que le Comte de Konikſeg s'étoit acquis, lui fourniſſoit encore une infinité de moyens d'être informé de ceux que

le

le Roi & la Reine d'Efpagne pouvoient employer pour avoir de l'argent : & en n'oubliant point de les leur propofer, il fe faifoit même un mérite auprès d'eux, de l'officieufe attention avec laquelle il paroiffoit prendre à cœur leurs intérêts, par de fi utiles découvertes : C'étoit donc bien vainement, que le Duc de Ripperda, quand il travailloit avec leurs Majeftés Catholiques & qu'il leur faifoit appercevoir l'extrême mifére des peuples, & le grand tort que caufoit au commerce le retardement de l'arrivée des Gallions, tâchoit d'effacer de leur efprit les idées bien différentes, que le Miniftre de l'Empereur leur avoit donné.

On n'aime ordinairement point à connoître les maux, aufquels on n'a pas intention de rémédier : & les Rois perpétuellement environnés de Courtifans qui ne cherchent à connoître leurs difpofitions que pour les applaudir, ne trouvent que trop de flatteurs, qui, au dépens des fouffrances des Peuples, favorifent cette vaine délicateffe, & l'attribuent même à humanité. Les repréfentations du Duc de Ripperda ne produifant donc aucun effet, & celles du Comte de Konikfeg étant feules écoutées,

tées, ce premier Miniſtre d'Eſpagne ſe voyoit réduit, pour conſerver ſon crédit, à promettre des facilités dans l'éxécution des ordres qu'on lui donnoit, qu'il ne ſentoit que trop impraticables ; & comme il voyoit d'où partoit ce ſurcroît de peine, la préſence d'un ſurveillant auſſi dangereux que celui à qui il avoit affaire, lui devenoit chaque jour de plus en plus inſupportable. Soit cependant qu'il eût gagné ſur lui de diſſimuler à cet égard ſes ſentimens, ou que les ſommes conſidérables qu'il fit enfin paſſer à Vienne, conformément aux ordres précis de la Reine, euſſent ſervi à augmenter ſa faveur ; cette Princeſſe & le Roi ſon mari, lui donnerent dans cette occaſion de nouvelles marques de leur confiance ; car L. Majeſtés le chargérent du Département de la Marine, qu'on ôta à D. Antonio de Sopena ; & c'eſt ainſi qu'il parvint à réunir en lui ſeul toute l'autorité, qui étoit partagée auparavant entre pluſieurs Miniſtres.

L'éclat & la rapidité de ſa fortune, en ſatisfaiſant ſon ambition, ne calmoit pourtant point les inquiétudes, que l'épuiſement des Finances d'un côté, & les beſoins de la Cour de Vienne de

l'autre

l'autre lui causoit ; & plus il sentoit l'impossibilité de concilier deux choses si opposées, plus il souhaitoit ardemment que la Reine d'Espagne désabusée des magnifiques promesses de la Cour Impériale, cessât de se flatter d'en obtenir l'éxécution par de si abondantes largesses.

L'arrivée du Comte de Konikseg, étant l'époque à laquelle on a vu que le Duc de Ripperda avoit fixé sa Réponse, aux plaintes que les deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande avoient faites, sur le nouveau traité de Commerce signé à Vienne ; ils ne manquérent point de le sommer de tenir sa parole ; & lui de son côté ne fut point faché, que les conférences qu'il alloit avoir avec eux, lui facilitassent les moyens de les entretenir, & de leur faire goûter les projets dont il étoit occupé : La dépendance cependant où il étoit du Comte de Konikseg, qui étoit venu de Vienne, bien résolu de ne souffrir qu'à la derniere extrémité aucun changement, ni dans l'établissement de la Compagnie d'Ostende, ni dans tous les avantages qu'on avoit accordés aux sujets de l'Empereur pour leur commerce, en

ne lui permettant d'agir, que selon les influences de la Cour Impériale : il fallut, comme cette Cour le souhaittoit, trouver quelque moyen de prolonger la Négociation dont il s'agissoit, en paroissant pourtant vouloir en établir la bonne foi pour régle. Ainsi le Duc de Ripperda, quoiqu'avec répugnance, (car il avoit alors des raisons sécrettes de ménager les deux Ambassadeurs d'Angleterre & de Hollande,) les pria, conformément à l'instruction que lui donna le Comte de Koniksег, de demander des pleins pouvoirs, & de nouvelles instructions à leurs Souverains, tant pour redresser avec lui les articles du Traité de Commerce signé à Vienne, dont Sa Majesté Britannique & Leurs Hautes-Puissances se plaignoient, que pour ce qui concernoit la Compagnie d'Ostende. Voici la Lettre qu'il écrivit sur ce sujet à Mr. Wan-der Meer Ambassadeur de Hollande.

MONSIEUR,

Monsieur,

J'Aurai l'honneur de dire à V. Excell. qu'entr'autres dépêches que j'ai reçues de Vienne par un courier extraordinaire, j'apprens que S. M. Impér. est résolue d'instruire son Ambassadeur à la Cour du Roi mon Maître, de traiter & de régler, sous la médiation de S. M. les differens survenus entre S. M. I. & la République de Hollande; & ce courier extraordinaire m'a apporté le plein-pouvoir de l'Empereur, pour le remettre au Comte de Konikseg: Ainsi je trouve que, pour plusieurs raisons, il convient que V. Excell. en écrive à ses Maitres, & leur demande un plein-pouvoir, pour traiter d'un accommodement sur les différens entre S. Maj. Imp. & la République, relativement au Commerce d'Ostende: Et je trouve d'autant plus qu'il vaut mieux traiter ici, que j'ai reçu des avis, que les indispositions du Marquis de St. Philippe, l'obligeront d'être long tems en chemin, & que l'on ne peut envoyer au Secretaire de S. M. Cath. qui est à la Haye, à cause de son caractére, des ins-

 tructions

tructions aussi amples qu'il en faut dans une affaire de cette importance. Je suis ,

Du *Pardo* le 13. Janvier 1726.

Signé le Duc de RIPPERDA.

Cette proposition du Duc de Ripperda ne fut point du goût de ces deux Ministres ; elle leur parut au contraire un signe certain , que les deux Cours de Vienne & de Madrid ne cherchoient uniquement qu'à gagner du temps , & qu'à soutenir la Compagnie d'Ostende , & le Traité de Commerce , qu'elles avoient fait ; en prolongeant , s'il se pouvoit à l'infini , les Négociations où elles offroient d'entrer , tantôt en Hollande , comme je le dirai bientôt , & tantôt à Madrid pour régler ces deux articles. Ils parlérent donc sur ce ton-là au Duc de Ripperda , & Milord Harrington ajoûta : qu'il croyoit , que le Roi son Maître l'ayant suffisamment autorisé à traiter les affaires dont il s'agissoit , avec les Ministres de leurs Maj. Cath. par les ordres qu'il avoit reçus & qu'il leur avoit communiqués , & à lui en particulier Duc de Ripperda , depuis

puis ſon retour en Eſpagne ; Sa Maj. verroit avec beaucoup de ſurpriſe, qu'au lieu de travailler, comme on lui avoit poſitivement promis, à lui donner la ſatisfaction qu'elle deſiroit, on cherchât au contraire, pour complaire à la Cour de Vienne, à traîner les choſes en longueur, en lui demandant d'envoyer à ſon Miniſtre de nouvelles inſtructions, & de nouveaux pleins-pouvoirs ; comme ſi on pouvoit douter, que ceux qu'elle avoit déja donné, ne fuſſent pas revêtus de l'authenticité néceſſaire.

L'Ambaſſadeur de Hollande de ſon côté ne s'expliqua pas moins vivement, & ne diſſimula pas non plus au Duc de Ripperda : Que les Etats Généraux, trouvant dans la maniére dont on agiſſoit avec eux, & avec les aſſurances ſi différentes, que les Miniſtres de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne leur donnoient à la Haye, une contradiction entiére, ne pourroient ſe défendre de prendre de concert avec l'Angleterre, les meſures qu'ils eſtimeroient néceſſaires pour ſoutenir les intérêts du commerce de leurs ſujets ; & ce Miniſtre, pour rendre ſes repréſentations encore plus efficaces, les accompagna d'un Mémoire au Roi d'Eſpagne ; où

il expliquoit plus en détail, les raiſons que ſes Maîtres avoient de ſe plaindre ; & combien le Traité de commerce ſigné à Vienne étoit contraire à ceux qui l'avoient précédé. *

Comme on vouloit autant à Vienne qu'à Madrid, ménager la République de Hollande, dont pluſieurs Provinces n'avoient point encore entiérement pris la réſolution d'accéder au Traité d'Hanover, & ne point auſſi trop aigrir les choſes avec l'Angleterre ; la Cour d'Eſpagne voyant la répugnance que les Miniſtres de ces deux Puiſſances montroient d'entrer dans la propoſition, qui leur étoit faite de demander de nouveaux pleins-pouvoirs, ne s'attacha plus à la ſoutenir ; & elle fit goûter au Comte de Konikſeg les raiſons qu'elle croyoit avoir, d'uſer de cette condeſcendance : Ce Miniſtre qui ſavoit mieux que perſonne, combien les intérêts des Princes ſont ſuſceptibles, lorſqu'il s'agit de les régler, d'une infinité d'explications & de formalités, qui peuvent retarder quand on le veut, pendant long tems une

* Voyez les *Piéces Juſtificatives*, N°. IV.

une décision ; & qui possédoit parfaitement l'art de se servir, dans le besoin, de ces ressources de la politique, consentit que le Duc de Ripperda entamât la Négociation dont il s'agissoit, & qu'il se promettoit bien cependant, qui n'aboutiroit à rien.

Le Duc de Ripperda se trouvant alors en liberté de renouer, avec les Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande, les conférences qu'il avoit eues d'abord avec eux, mais que l'arrivée du Comte de Konikseg avoit interrompues ; ne perdit point de vue le projet, dont j'ai dit qu'il étoit occupé. Il avoit, avant la venue de l'Ambassadeur de l'Empereur, tenté à diverses reprises de sonder, s'il trouveroit dans celui d'Angleterre quelques dispositions à l'écouter, & il en avoit usé de même envers celui d'Hollande ; mais comme il n'avoit pas cru devoir s'expliquer alors bien clairement avec eux, ses desseins étoient restés dans une obscurité d'autant plus grande, qu'on ne pouvoit même soupçonner, qu'il les eût formées : le moment favorable de les montrer plus clairement, lui semblant donc enfin arrivé ; il se détermina d'autant plus promptement d'en profiter,

qu'indépendamment du dépit que lui causoit le crédit & l'autorité de l'Ambassadeur Impérial, qui augmentoit chaque jour; il craignoit encore vivement, que la Reine d'Espagne ne découvrît aussi, combien peu la Cour de Vienne songeoit à conclure le mariage de l'Archiduchesse avec l'Infant, avant qu'il eût disposé les choses de maniére à n'être pas la victime du ressentiment que concevroit alors cette Princesse.

L'étroite liaison qui régnoit entre les deux Cours de Vienne & de Madrid, & qui s'augmentoit même de plus en plus, depuis que le Comte de Konikseg étoit arrivé, ne permettoit au Duc de Ripperda de faire part de ses vues aux deux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, qu'après bien des précautions: Et comme de leur côté ils connoissoient sa légéreté, qu'ils étoient parfaitement instruits des propos pleins d'indiscretion qu'il avoit tenus; & qu'ils n'ignoroient point aussi que l'Empereur & Leurs Maj. Cath. cherchoient sans cesse à semer quelque méfiance entre les Alliés d'Hanover pour en profiter, ils étoient peu favorablement disposés pour

tout

tout ce que le Duc de Ripperda jugeroit à propos de leur propoſer, & le caractére fougueux de celui-ci, n'étoit guére propre à lui attirer leur confiance ; mais comme on ſe flatte volontiers de réuſſir dans ce qu'on deſire, ce Miniſtre eſpéroit que dans les fréquentes conférences qu'il alloit avoir avec Milord Harrington & Monſieur Vander-Meer, il pourroit trouver l'occaſion, en ſondant peu à peu leurs diſpoſitions, de leur faire goûter ſes projets, & de former avec eux une intelligence qui en facilitât l'exécution.

Sur ce Plan là, il commença d'abord avec eux à mettre ſur le tapis, ſelon qu'ils le deſiroient & qu'il s'y étoit engagé, ce qui concernoit le Commerce. Et bien perſuadé que cet article étoit également intéreſſant pour l'Angleterre & pour la Hollande, il laiſſoit entrevoir aux Miniſtres de ces deux Puiſſances, quand ils lui parloient enſemble, que Leurs Maj. Cathol. étoient entiérement diſpoſées à faire exécuter fidélement tout ce que les Traités, qui précédoient celui de Vienne, avoient réglé en faveur du Commerce des Sujets de leurs Souverains ; & que l'Empereur de ſon côté

étoit dans la même intention. Il paroiſſoit auſſi ſe prêter de bonne foi, à remédier aux griefs dont ils ſe plaignoient à cet égard; & à entrer avec la même bonne volonté dans les tempéramens & les expédiens, que ces Miniſtres lui propoſoient pour concilier la ſuppreſſion de la Compagnie d'Oſtende, avec la délicateſſe que l'Empereur montroit ſur cet article; mais il éludoit cependant avec encore plus de ſoin, tout ce qui pouvoit tendre à une concluſion; les conjonctures du temps & la partialité des deux Puiſſances Maritimes pour la France, la rendoit, ajoutoit-il, fort difficile; & en ſe plaignant un peu à leurs Ambaſſadeurs que cette partialité fut ſi marquée, il paroiſſoit étonné qu'ils ne s'apperçuſſent point des diſpoſitions bien différentes à leur égard où étoit la France; dont il avoit, leur aſſuroit-il hardiment, les preuves les plus certaines, qu'il offroit de leur faire voir; leur proteſtant même à diverſes repriſes qu'il ne tenoit qu'à lui de terminer la réconciliation des deux Couronnes à leur inſçu.

Content, dans ces conférences générales, où il ne pouvoit s'expliquer avec une entiére liberté, d'avoir au moins inſpiré

inſpiré quelque ſoupçon aux Alliés de la France de la bonne foi de cette Couronne; il ſe réſervoit à faire ſervir à l'exécution de ſes autres deſſeins, les converſations particuliéres qu'il alloit avoir avec les deux Ambaſſadeurs; & pour profiter de l'occaſion, il dit à Milord Harrington, un jour qu'ils étoient ſeuls, que quoique leurs Majeſtés Catholiques euſſent de juſtes ſujets de ſe plaindre du parti que l'Angleterre avoit pris à la ſollicitation de la France, & des démarches, que les Miniſtres Britanniques faiſoient dans différentes Cours de l'Europe, pour en diſpoſer les Souverains à entrer dans l'alliance d'Hanover; leurs Majeſtés étoient cependant dans la conſtante diſpoſition, d'entretenir la bonne intelligence qui avoit régné juſqu'alors entre le Roi d'Angleterre & Elles; & même de prévenir tout ce qui pouvoit l'altérer. Leurs Majeſtés Cathol. n'ignorent point, dit-il enſuite, que la France, peu contente de l'outrage qu'Elle leur a fait par le renvoi de l'Infante, met encore tout en uſage, pour perſuader les Puiſſances de l'Europe, qu'Elles ont formé de concert avec l'Empereur, les deſſeins les plus contraires à leur tranquillité; &

que c'eſt pour en faciliter l'exécution, qu'elles ont en quelque façon rendu ce Monarque maître abſolu du thréſor des Indes; mais la bonne foi, & la droiture de leurs Majeſtés Catholiques ſont trop connues, pour qu'elles puiſſent craindre, que des inſinuations auſſi fauſſes & auſſi malignes, faſſent impreſſion ſur l'eſprit de perſonne; ni que la réſolution, qu'elles ont priſe de terminer par elles-mêmes la guerre, qu'elles avoient depuis ſi long-tems avec l'Empereur, doivent paroître capable de la rallumer en Europe.

De ces réflexions, le Duc de Ripperda revenant à ce qui avoit rapport au commerce, offroit à Milord Harrington de la part de leurs Maj. Cath. de contribuer à favoriſer celui de l'Angleterre, autant qu'il ſeroit poſſible; dès que cette Couronne, conſultant ſes propres intérêts, voudroit ſe rapprocher de l'Eſpagne & de l'Empereur, qui dans tous les tems avoient été ſes plus fidéles Alliés; qu'il ne falloit nullement craindre, ajoutoit-il, que Sa Majeſté Impériale s'opposât en cela aux bonnes intentions de leurs Maj. Cath. étant témoin, lui Duc de Ripperda, que celles de ce Monarque y étoient parfaitement

tement conformes ; & que quoique véritablement il crut sa gloire intéressée à soûtenir la Compagnie d'Ostende, il faisoit cependant trop de cas de l'amitié du Roi d'Angleterre & des Etats Généraux, pour refuser d'entrer sur cet article dans tout ce qui pourroit contribuer à leur satisfaction ; que c'étoit aussi dans la vue de profiter des dispositions favorables de l'Empereur à cet égard, dont leurs Maj. Cathol. étoient parfaitement bien informées, qu'elles avoient offert à la République d'Hollande, leur médiation pour travailler à régler à l'amiable les droits d'un chacun : qu'Elles auroient vu avec plaisir l'Angleterre entrer dans ce projet ; & quoique le parti qu'Elle avoit pris de s'unir avec la France, pût l'engager peut-être à penser, que le Roi d'Espagne, par les liaisons étroites qu'il avoit contractées de son côté avec l'Empereur, ne pouvoit guére faire la fonction de Médiateur avec l'impartialité réquise ; Milord Harrington devoit se souvenir, que quoique le Roi son Maître se fût déclaré si ouvertement allié de l'Empereur lors du Congrès de Cambray, qu'il avoit employé sa flotte pour introduire en sureté les troupes Impériales en Sicile ; la haute

O 6 opinion

opinion cependant que leurs Maj. Cath. avoient de sa probité, ne leur avoit pas permis de balancer un moment à l'accepter, dans une pareille circonstance, pour médiateur entre Elles & l'Empereur; que comme Elles ne se repentoient donc point de la confiance qu'Elles avoient si généreusement montrée pour ce Monarque, Elles pouvoient ce semble raisonnablement, se flatter, qu'il auroit aussi de son côté la même opinion de leur équité, & qu'il ne tiendroit qu'à lui d'en reconnoître toute l'étendue & la délicatesse.

Pour prévenir que Milord Harrington ne fût tenté de croire, que les premiers mouvemens du ressentiment de leurs Maj. Cath. contre la France, venant à se calmer, elles se prêteroient peut-être volontiers à une réconciliation avec cette Couronne, & oublieroient alors facilement les engagemens qu'Elles auroient pris avec l'Angleterre, le Duc de Ripperda s'attachoit à lui répéter; que l'outrage que leurs Majestés Catholiques avoient reçu par le renvoi de la Princesse leur fille, leur paroissoit si grand, & étoit même accompagné de circonstances si extraordinaires, qu'Elles n'en perdroient jamais le souvenir, ni n'écouteroient aucune des propo-

propoſitions qui leur ſeroient faites de la part de la France; ſur-tout tant que le Duc de Bourbon y occuperoit la place de premier Miniſtre. Pour diſpoſer encore Milord Harrington à regarder l'Alliance, que le Traité d'Hanover avoit formé entre l'Angleterre & la France comme très-peu ſolide, & pour l'engager à faire entrer le Roi ſon Maître dans les mêmes réflexions, il le prioit de conſidérer; que ſi toutes les intrigues qui ſe faiſoient à la Cour de France pour éloigner le Duc de Bourbon du miniſtére, (car alors on en ſavoit déja quelque choſe à Madrid,) & dans leſquelles entroient, ajoutoit-il, les partiſans de leurs Majeſtés Cath. qui étoient en grand nombre, venoient à produire un effet ſi deſiré; l'Angleterre devoit être certaine, que quelqu'un d'entre ceux-ci étant revêtu de la place de premier Miniſtre, comme cela étoit vraiſemblable, il ſuivroit infailliblement des principes tout contraires à ceux du Duc de Bourbon; & par conſéquent très-oppoſés au Traité d'Hanover: Que dans ce cas là, qui ne devoit point paroître imaginaire à Milord Harrington, l'Angleterre ſe trouveroit abandonnée de ſes Alliés, le Roi de Pruſſe étant d'un caractére

caractére à ne pouvoir beaucoup compter ſur lui ; & bien plus occupé d'ailleurs du ſoin de conſerver ſes thréſors & ſes troupes, que du deſir de les employer à faire la guerre à l'Empereur : Qu'à l'égard de la Hollande, ſur laquelle l'Angleterre paroiſſoit compter pour accéder au Traité d'Hanover, il pouvoit aſſurer Milord Harrington, qu'il ſavoit de bonne part, qu'outre que les délibérations de cette République ſont longues, & ſujettes à bien des repréſentations, des modifications & des changemens de la part des Provinces qui la compoſent ; elle n'étoit ni en état, ni dans le deſſein de s'expoſer de nouveau à une guerre contre l'Eſpagne, dont l'amitié lui étoit ſi néceſſaire pour ſon Commerce ; ni de ſe départir de ſon ancienne union avec l'Empereur.

Pour autoriſer de pareilles aſſurances, le Duc de Ripperda donnoit à Milord Harrington, comme un fait certain, que le Comte de Konikſeg, Erps & Mr. Olivier, qui réſidoient à la Haye, le premier en qualité d'Envoyé de l'Empereur, & l'autre comme chargé des affaires d'Eſpagne, écrivoient l'un & l'autre de la maniére la plus poſitive ; que les Etats

Géné-

Généraux ne faisoient semblant de prêter l'oreille aux sollicitations des Princes de la Ligue d'Hanover, qu'afin d'obtenir plus facilement de l'Empereur quelque changement au sujet de la Compagnie d'Ostende, & de leurs Majestés Cathol. certaines explications & modifications de quelques articles du Traité de Commerce signé à Vienne, dont ils croyoient avoir lieu de se plaindre; & que dès que ces deux points seroient réglés à leur satisfaction, ils ne prendroient aucun parti qui fût contraire aux intérêts des Cours de Vienne & de Madrid: Que si, disoit-il encore à Milord Harrington, l'Angleterre par un excès de délicatesse de conscience, se croit dans l'obligation de tenir les engagemens qu'elle a pris avec la France; il me semble qu'il lui sera facile de se délivrer de ce scrupule, quand elle réfléchira, que dans tous les tems ses liaisons avec cette Couronne, ou lui ont été funestes, ou n'ont eu aucune solidité; & que dans la conjoncture présente, plus que dans aucune autre, le Roi d'Angleterre doit être persuadé, que la France ne compte guére sur ses bons offices pour la réconcilier avec l'Espagne; qu'elle les regarde au contraire comme très-

très-suspects; qu'elle ne peut même cacher l'inquiétude qu'elle ressent, que l'Angleterre ne soit tentée de profiter de sa brouillerie avec l'Espagne, pour obtenir, à son préjudice, de nouveaux avantages en faveur de son commerce dans les Indes; en un mot, que la confiance que le Duc de Bourbon marque au Roi d'Angleterre, est à coup sûr plus forcée que sincére.

Le Duc de Ripperda, pour porter Mr. Vander-Meer à goûter ses projets & entrer dans ses vues, & pour engager ce Ministre à détourner les Etats Généraux d'accéder au Traité d'Hanover, faisoit les mêmes réfléxions par rapport à la France, & alléguoit les mêmes raisons pour insinuer qu'ils ne pouvoient guére compter sur l'alliance de cette Couronne. C'étoit l'accession à ce Traité qu'on vouloit sur-tout empêcher à Vienne & à Madrid, & ces deux Cours employoient à l'envi toutes sortes de moyens pour persuader à la République d'Hollande, qu'elle étoit contraire à ses véritables intérêts. Dans le même tems donc que leurs Ministres à la Haye agissoient de concert dans ce dessein, le Duc de Ripperda n'omettoit rien à Madrid, de ce qui pouvoit contribuer

buer au bon ſuccès de leurs démarches. Il ne tenoit qu'à la République, diſoit-il à Monſieur Vander-Meer, de ſe rendre l'arbitre des Princes que les deux Traités de Vienne & d'Hanover diviſoient, en ne ſe laiſſant point aller aux ſollicitations que la France & l'Angleterre lui faiſoient, d'entrer dans leur Alliance; & en ſe gardant d'ajouter foi à toutes les fauſſes idées que ces deux Puiſſances cherchoient à lui donner, des projets de l'Empereur, & de leurs Majeſtés Catholiques. Le Duc de Ripperda repréſentoit encore à l'Ambaſſadeur d'Hollande, que ſes Maîtres pourroient joindre à la gloire de devenir les Médiateurs des plus grands Princes de l'Europe, l'avantage d'obtenir de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, ſur ce qui avoit rapport à l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, toute la ſatisfaction poſſible pour ce qui concernoit le commerce de leurs Sujets.

Pour jetter enſuite quelque ſemence de jalouſie entre la Hollande & l'Angleterre, il laiſſoit entrevoir à Mr. Vander-Meer, quand ils ſe trouvoient ſeuls, que cette Couronne n'étoit pas auſſi éloignée qu'on la croyoit, d'entrer dans quelque Négociation avec l'Eſpagne, pour obtenir

de

de nouveaux priviléges en faveur de son commerce dans les Indes : qu'il étoit en état de lui découvrir sur cet article certains mystéres, qui lui feroient voir, que l'Angleterre alloit à ses fins, sans s'embarrasser beaucoup, ni de sa prétendue union avec la France, ni des intérêts de la Hollande : que l'attachement qu'il conserveroit toujours pour les Etats Généraux dont il étoit né le Sujet, & qui l'avoient autrefois honoré de leur confiance, l'engageoit à leur conseiller de profiter de la conjoncture où ils se trouvoient & de la disposition favorable où étoit le Roi d'Espagne, de leur donner les preuves les plus certaines de son amitié, dès qu'ils consentiroient d'accepter sa médiation. Portez-les donc, disoit-il à cet Ambassadeur, à ne rien précipiter dans les démarches qu'ils veulent faire; qu'ils prennent au moins le tems de démêler si l'Angleterre n'a point secrettement en vue, en pressant si vivement les Etats Généraux d'accéder au Traité d'Hanover, d'empêcher par là qu'ils ne profitent de la bonne volonté de S. M. Cath.; & si la France de son côté ne cherche point à les engager dans une guerre, qui tende à affoiblir la République, dont la puissance,

ſance & le voiſinage lui ſont depuis long-tems à charge ; afin de lui ôter par là les moyens de s'oppoſer, comme elle a toujours fait, à ſes deſſeins ambitieux.

Les raiſons, dont le Duc de Ripperda faiſoit uſage pour réuſſir dans le projet qu'il avoit formé, de détacher l'Angleterre & la Hollande de l'alliance de la France, étoient aſſez ſpécieuſes ; & il ne négligeoit rien de ce qui pouvoit les faire paroître telles aux yeux des deux Miniſtres avec qui il traitoit. Mais la connoiſſance qu'ils avoient l'un & l'autre depuis long-tems, du caractére artificieux & léger de ce Miniſtre ; de l'embarras où le Traité de Vienne le devoit jetter ; des liaiſons qu'il entretenoit avec les Partiſans du Prétendant ; & du peu de fondement qu'on devoit faire, par conſéquent, ſur la vérité de tout ce qu'il diſoit de ſon prétendu zéle, de complaire au Roi d'Angleterre & aux Etats Généraux, rendoit leurs réponſes fort meſurées. Elles tendoient uniquement à obtenir pour ce qui concernoit la Compagnie d'Oſtende, & pour certains articles du Traité de commerce ſigné à Vienne, la ſatisfaction qu'ils avoient demandée par leurs Mémoires.

Atten-

Attentifs à ne point s'écarter de leur objet, ils se communiquoient fidélement l'un à l'autre, tout ce que leur disoit à chacun en particulier le Duc de Ripperda. J'en ai souvent été témoin, & j'en ai tiré en partie ce que je viens de dire. Cette conduite leur servit beaucoup à dévoiler les artifices de ce premier Ministre, & les tenoit fort sur leur garde pour ne s'y point laisser surprendre, & pour se donner le temps de bien démêler ses desseins. Tant de circonspection, & de reserve de leur part, ennuyoit fort le Duc de Ripperda. Il savoit que l'Empereur & la Reine d'Espagne, n'avoient aucune envie de rien changer à l'établissement de la Compagnie d'Ostende, ni à ce que le Traité de commerce signé à Vienne avoit réglé. Il souffroit impatiemment, que les moyens qu'il avoit pris pour disposer les deux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, à regarder simplement ces deux points comme une suite d'autres Négociations plus importantes, dans lesquelles il s'étoit flatté de les faire entrer, produisissent si peu d'effet, & que toutes les conférences qu'il avoit avec eux devinssent ainsi inutiles.

Il eſt ſouvent imprudent, dans certaines circonſtances, d'inſiſter trop fortement ſur des réflexions, que l'on croit pouvoir déterminer ceux à qui on parle, à entrer dans les idées qu'on veut leur faire adopter. Une telle affectation donne tout au moins lieu de ſoupçonner à celui qui l'apperçoit, qu'on cherche à le ſurprendre ou à le ſéduire; & rend par conſéquent inutile, ce qui étant dit avec indifférence, quoiqu'à deſſein, auroit pu faire impreſſion. Mais le Duc de Ripperda n'étoit pas ſuſceptible de traiter les affaires d'une maniére ſi réfléchie & ſi patiente; & les deux Ambaſſadeurs avec qui il conféroit (ſur-tout Milord Harrington, naturellement ſilentieux), ſe donnoient tout le tems néceſſaire, pour examiner & connoître quelles vues avoit le Duc de Ripperda, avant de lui répondre. Il arrivoit de là, que pendant qu'il perdoit ſon tems à vouloir les convaincre de l'étendue & de la juſteſſe de ſes connoiſſances; ils ſavoient parfaitement profiter du peu de précaution qu'il avoit, de leur cacher ſon inquiétude & ſon agitation, pour tirer de lui bien des connoiſſances importantes. On peut bien

mettre dans ce nombre la confidence qu'il s'avisa de leur faire, qu'il y avoit un second Traité entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, qui étoit resté secret jusqu'alors, & qui seroit au plutôt rendu public : Que ce Traité consistoit en trois articles, outre celui d'une perpétuelle alliance offensive & défensive ; savoir 1. Un engagement de la part de l'Espagne, de soutenir la Compagnie d'Ostende, 2. Un engagement de l'Empereur de procurer la restitution de Gibraltar au Roi d'Espagne, par de bons offices, s'il étoit possible ; mais en cas qu'ils fussent sans effet, par la force ouverte. 3. L'ajustement du secours que l'on devoit se fournir réciproquement en cas de guerre : savoir de la part de l'Empereur vingt mille hommes, qu'il feroit passer en Espagne ; & de la part de l'Espagne des sommes d'argent suffisantes pour le payement de pareil nombre de troupes, pour être employées où l'Empereur le jugeroit à propos. Enfin, que ce Traité avoit été conclu peu de temps après le premier ; mais qu'on avoit jugé convenable de ne le divulguer, que quand cela seroit nécessaire.

Comme les Monarques, que le Traité d'Hanover unissoit, avoient toujours soupçonné, que celui de Vienne cachoit quelque mystére; * il est aisé de comprendre l'effet que produisit, dans l'esprit des deux Ministres avec qui parloit le Duc de Ripperda, la connoissance claire & précise qui leur étoit donnée, de la justesse des jugemens que ces Princes avoient portés: & il ne l'est pas moins de juger, quelle opinion ils conçurent de la prudence & de la discrétion du Duc de Ripperda. Quoiqu'ils connussent depuis long tems tous les deux, à quel point il parloit quelquefois légérement; ils ne s'étoient pourtant point attendus, comme ils me le dirent ensuite, que les questions qu'ils lui avoient faites, pour pénétrer jusqu'où alloient les engagemens secrets, qu'avoient pris les Cours de Vienne & de Madrid, eussent attiré de sa part un semblable éclaircissement. Ayant donc tout lieu d'être satisfaits de la découverte singuliére qu'ils venoient de faire, ils

* Le Duc de Richelieu, Ambassadeur de France à *Vienne*, avoit été chargé de demander sur cet article un éclaircissement.

ils ne tardérent pas de la communiquer à leurs Souverains.

Ces deux Ambaſſadeurs gardérent cependant le ſecret à Madrid, ſur ce qui venoit de leur être communiqué; & le public n'en fut informé, que dans le tems à peu près de la diſgrace du Duc de Ripperda. Peut-être avoit-il exigé d'eux cette diſcrétion, pour le prix de l'avis qu'il leur avoit donné: peut-être auſſi, par un ſentiment de générosité, ne voulurent-ils pas eux-mêmes accélérer ſa perte, en publiant, dans les circonſtances où on étoit alors, une indiſcrétion ſi inexcuſable.

Quoiqu'il en ſoit, les conférences qu'ils avoient enſemble ſe continuérent encore quelque temps. A la vérité elles furent auſſi peu ſatisfaiſantes pour le Duc de Ripperda que pour les deux Ambaſſadeurs; puiſque ceux-ci n'obtenoient aucune réponſe poſitive aux repréſentations qu'ils avoient faites, & que l'autre ne réuſſiſſoit pas mieux à les gagner, ou à leur rendre ſuſpecte la conduite que tenoit la France. Cependant l'intelligence ſe ſoutint entr'eux, juſqu'à la diſgrace du Duc de Ripperda, ſans qu'il parût, dans le tems dont je parle, (je

veux

veux dire au mois de Février 1726.) qu'elle fût désagréable à leurs M. Cath.: car elles donnérent alors au Duc de Ripperda le département de la guerre, qu'elles ôtérent au Marquis de Castelar, à qui on accorda pour dédommagement l'Ambassade de Venise.

Une des derniéres fonctions que celui-ci fit en qualité de Secrétaire d'Etat, fut au sujet du Comte de Marsillac, dont j'ai déja eu occasion de parler, & qui étoit parvenu au grade de Lieutenant Général au service d'Espagne. Ce Comte d'une valeur bien connue, étoit ce qu'on peut dire, travaillé de la manie de paroître Ministre secret de la France: & sans faire réflexion, que le personnage qu'il vouloit représenter, n'étoit pas d'un grand rélief en Espagne, dans ce temps-là, ni un moyen fort assuré d'y réussir, il trouvoit je ne sai quel agrément à se persuader, qu'il alloit devenir l'entremetteur de la réconciliation des deux Couronnes. Il assuroit même cet ouvrage très-facile & fort avancé; & il cachoit aussi peu sa bonne volonté à cet égard, que les lettres qu'il écrivoit en France, ou celles qu'il en recevoit: prodiguant la connoissance

des unes & des autres, à quiconque le desiroit, d'une maniere si cordiale, que si l'on ne pouvoit se flatter de quelque distinction dans sa confiance, au moins ne pouvoit-on pas se plaindre, qu'il usât d'aucune réserve. Le Duc de Ripperda connoissoit le Comte de Marsillac, & dans les vues qu'il avoit de jetter quelque méfiance entre la France, & ses Alliés, il n'étoit pas fâché d'avoir en lui un homme très-propre à seconder ses desseins. Aussi ne faisoit-il pas paroître, qu'il desapprouvât la conduite qu'il tenoit, ni ses rélations en France. Au contraire, il lui avoit donné quelquefois la sensible satisfaction de l'admettre publiquement dans son cabinet, & d'avoir des entretiens avec lui, où il lui faisoit des questions, & de ces espéces de confidences, dont les Ministres régalent volontiers ceux qu'ils veulent amuser; ou de la crédulité desquels, ils croyent pouvoir faire usage. Mais depuis l'arrivée de l'Ambassadeur de l'Empereur, ce ne fut plus la même chose. La Cour d'Espagne évitoit avec une attention scrupuleuse, que ce Ministre pût croire, qu'elle voulût conserver avec la France la moindre intelligence,

gence, ſans ſon agrément; & l'on craignoit, que les lettres que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville écrivoient quelquefois au Comte de Marſillac, ne donnaſſent de l'ombrage au Comte de Konikſeg. Le pauvre Marſillac voyoit donc tomber chaque jour dans un grand diſcrédit, les importantes négociations, dont il ſouhaittoit ſi paſſionnément qu'on le crût chargé; & il ne trouvoit preſque perſonne qui eût la complaiſance d'écouter la lecture des lettres, dont il ſe ſervoit pour établir cette opinion; ni le détail des effets de ſon zéle, dont il les accompagnoit ordinairement. Le Cabinet du Duc de Ripperda étoit devenu pour lui inacceſſible; & ce qui lui étoit plus ſenſible encore que tout le reſte, la Reine d'Eſpagne, (qui, par le même principe que le Duc de Ripperda, avoit toleré juſqu'alors le commerce de lettres, que le Comte de Marſillac entretenoit avec les Miniſtres de France,) s'étoit expliquée à ce ſujet depuis l'arrivée de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, d'une maniére qui ôtoit toute eſpérance au Comte de Marſillac de ménager, comme il s'en étoit flatté, la réconciliation des deux Courones.

Preſſé cependant par le deſir de ſe conſerver cette gloire, & par celui de ne pas s'expoſer, par quelque fauſſe démarche, à perdre l'établiſſement qu'il avoit en Eſpagne, qui lui paroiſſoit plus ſolide que ſon titre équivoque de Négociateur; il étoit ſouvent aux priſes avec lui-même ſur le parti qu'il devoit prendre, ſans pouvoir ſe réſoudre à rien. La Cour d'Eſpagne le tira de cette incertitude, par une lettre que le Marquis de Caſtelar, Sécrétaire d'Etat, lui écrivit, pour lui ſignifier de la part de L. Maj. Cath., l'ordre de ſe rendre dans le Royaume d'Arragon, où Elles jugeoient à propos de l'employer; & on ajoûta à cette lettre l'avis verbal, que s'il étoit dans l'intention de ſe déclarer Miniſtre de la Cour de France, il n'avoit qu'à ſe rétirer; n'étant plus dans ce cas-là, cenſé être au ſervice d'Eſpagne.

Cet ordre & l'avis dont il étoit accompagné, manifeſtant aſſez au Comte de Marſillac, qu'on n'approuvoit plus à Madrid le caractére poſtiche dont il s'étoit revêtu; il prit tout-à-coup la réſolution de quitter le ſervice du Roi d'Eſpagne pour retourner en France, où effectivement le Duc de Bourbon lui pro-

promettoit, qu'on le dédommageroit amplement de ce que ſon zéle pour ce Prince, lui faiſoit perdre en Eſpagne. Ainſi, après avoir déclaré là-deſſus ſes intentions au Marquis de Caſtelar, & pris congé de ce Miniſtre; il voulut, pour arriver à la Cour de Verſailles, au moins avec quelque débris du perſonnage de Négociateur, tâcher d'engager le Duc de Ripperda à le charger de quelque commiſſion; & il lui demanda à cet effet une audience. Elle lui fut facilement accordée. Le Duc de Ripperda, dans la converſation qu'ils eurent enſemble au Palais de Buen-Retiro, l'exhorta fort, de ſe ſervir de la confiance que le Duc de Bourbon paroiſſoit avoir en lui, pour le porter à ſe détacher de l'Angleterre, & unir la France à l'Eſpagne & à l'Empereur; « moyennant quoi, ajoûta-t-il, vous pouvez » l'aſſurer, que ſa réconciliation parti» culiere avec leurs Majeſtés Cath. ſera » facile, & même ſuivie auſſi-tôt de » celle des deux Couronnes ». Le reſte de l'entretien fut auſſi général, & roula toujours ſur la même propoſition.

Une commiſſion ſi ſéche, ne laiſſa pas de remplir le Comte de Marſillac des

plus flatteuſes eſpérances. Il en étoit ſi agréablement occupé, qu'il parut, quand il nous en parla au Duc de Cailuz & à moi, s'applaudir infiniment d'avoir pris le parti de retourner en France; où il comptoit en arrivant, de lever le voile qui empêchoit le Duc de Bourbon d'appercevoir ſes véritables intérêts. Nous nous ſéparames de lui à *Funcarral*, où nous le conduiſimes; & nous le laiſſames plein de ces flatteuſes idées: mais elles s'évanouirent bientôt, quand il fut arrivé à la Cour de France.

La grace qui lui fut alors accordée, d'être nommé Lieutenant Général, le dédommageoit du même grade qu'il avoit en Eſpagne; mais elle révolta tous ceux qui étoient ſes anciens en France. Ces derniers ſe plaignoient, de ce qu'il ne prenoit le pas ſur eux, que pour avoir paſſé dans un ſervice étranger, & même ſans la permiſſion du Roi. Ils parlérent ſur cette promotion ſi hautement, & ils en firent tant de plaintes, que le Duc de Bourbon ne jugea point à propos d'ajoûter à une grace, qui excitoit

tant

tant de murmure, celle qu'il avoit fait espérer au Comte de Marsillac. Celui-ci, frustré de son attente, s'avisa pour comble de malheur, de parler au Duc de Bourbon, sur ce qui concernoit la Cour d'Espagne, d'une maniére qui déplut à la Marquise de Prie, pour laquelle ce Prince avoit une confiance, qui ne suit que trop certains sentimens. Cette Dame, offensée de la démarche que le Comte de Marsillac avoit faite, sans la consulter, eut bien-tôt trouvé le secret de le faire regarder au Duc de Bourbon comme un imprudent, & comme un homme, dont on ne pouvoit nullement se servir pour renouer quelque intelligence avec l'Espagne. Réduit par ce nouveau revers de fortune, dans une situation aussi triste & aussi privée, que celle dont il s'étoit flatté, devoit être agréable & brillante, il ne fut pas longtemps à se repentir de la fausse démarche qu'il avoit faite, & à tenter de reprendre en Espagne le poste qu'il avoit perdu. J'aurai occasion de parler dans la suite, des moyens qu'il mit en usage pour y parvenir.

Soit que la faveur & la confiance dont L. Maj. Cath. honoroient le Duc de Ripperda, lui paruſſent établies ſur des fondemens inébranlables; ou que, par les conférences qu'il continuoit d'avoir avec les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, il entrevit quelque facilité à ſe ſervir d'eux, pour tirer la Reine d'Eſpagne de l'erreur où elle étoit ſur toutes les promeſſes de la Cour de Vienne; la déférence qu'on lui avoit vu marquer d'abord pour l'Ambaſſadeur de l'Empereur, paroiſſoit ſouffrir chaque jour quelque diminution. Et comme il lui étoit preſque impoſſible de ſurmonter la légereté avec laquelle il parloit, il lui échapa certains propos, ſur l'ennui que lui cauſoient les inſtances continuelles du Comte de Konikſeg, pour avoir de l'argent; & ſur l'autorité qu'il affectoit de prendre en Eſpagne, qui ſervirent à faire entrevoir les ſecrets ſentimens de jalouſie que ce dernier article excitoit dans le Duc de Ripperda, & le refroidiſſement qu'il produiſoit entre ce Miniſtre & le Comte. Les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, ſavoient peut-être mieux que perſonne le principe de ce changement. Cependant ils voulurent me

me faire croire, qu'ils l'ignoroient entiérement, & qu'ils regardoient même ce qui se passoit entre le Duc de Ripperda & le Comte de Konikseg, comme un nouvel artifice, dont le but étoit, de leur donner moins de méfiance des propositions que l'on continuoit à leur faire. Peut-être étoient-ils persuadés de ce qu'ils me dirent, peut-être aussi vouloient-ils me cacher l'intelligence qui commençoit à se former entre le Duc de Ripperda & eux; mais quoi qu'il en soit, elle ne put pas servir, comme celui-ci s'en étoit flatté, à leur rendre la conduite de la France suspecte, ni à les faire entrer dans les différens projets dont il les entretenoit.

J'étois trop attentif aux démarches du Duc de Ripperda, & aux desseins qu'on lui attribuoit dans le public, pour ignorer les fréquentes conférences qu'il avoit avec ces deux Ministres; ni la mésintelligence qui commençoit à paroître entre lui & l'Ambassadeur de l'Empereur. Je regardois ce refroidissement comme une chose qui pouvoit faire goûter peu à peu à l'Espagne, les propositions avan-

tageuſes que la France & ſes Alliés vouloient lui faire ; & j'entrevoyois avec plaiſir, que le Duc de Ripperda ne s'éloigneroit pas d'entrer dans les mêmes idées. Mais il me reſtoit pourtant quelque inquiétude, qu'il n'y eût dans la maniére d'agir de celui-ci, avec les Miniſtres des deux puiſſances Maritimes, quelque vue ſecrette, qui tendit à les détacher de la France ; & je craignois toujours, que l'intention de ce Miniſtre, & celle de la Reine d'Eſpagne, ne fût d'attirer l'orage ſur la France ſeule. Mes ſoupçons me paroiſſoient d'autant mieux fondés, que j'étois inſtruit de la propoſition qui avoit été faite à diverſes repriſes, de la part de cette Princeſſe, à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, de ſolliciter ſon Maître de s'unir à l'Eſpagne contre la France ; pendant qu'on employoit les mêmes inſtances auprès des Etats Généraux. Et de plus, je voyois, par ce qui ſe répandoit dans le public, & par ce que les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, avoient bien voulu me dire, que le Duc de Ripperda ſuivoit conſtamment avec eux les mêmes principes, & travailloit de ſon mieux à les gagner. Quoique peu au fait encore de

tous les moyens qu'on met en uſage pour tenir une Négociation ſécrette, & pour qu'elle paroiſſe avoir un objet différent du véritable, je ne laiſſois pas, en recevant avec gratitude, la confiance que me marquoient Milord Harrington & Mr. Wander Meer, d'éxaminer quelquefois par ce qui me revenoit d'ailleurs, juſqu'où pouvoit s'étendre la mienne envers eux.

Sans tomber dans le pyrrhoniſme, je pouvois ce me ſemble douter, que l'Angleterre & la Hollande, après avoir pendant tant d'années, travaillé à empêcher l'union de la France avec l'Eſpagne, euſſent tout-à-coup changé de ſiſtême pour s'employer tout de bon à les réunir; lorſque par un événement imprévu, ces deux Couronnes paroiſſoient prêtes à s'armer l'une contre l'autre. La charité évangélique, qui porte à réconcilier ceux qui ſont ennemis, eſt rarement miſe en pratique par les Princes, quand elle ne favoriſe point leurs intérêts. Je craignois toujours quelque reſtriction mentale, dans celle que je voyois exercer ſi héroïquement, aux deux Miniſtres d'Angleterre & d'Hollande; & en l'admirant autant qu'elle le méritoit, je ne négligeois rien

de ce qui pouvoit ſervir à m'en faire connoître la ſincérité & l'étendue ; afin d'être en état de donner au Comte de Morville, une juſte idée de ce qui ſe paſſoit entre le Duc de Ripperda & eux.

Rien n'eſt plus embarraſſant, que de chercher à s'inſtruire un peu exactement dans une Cour, des intrigues & des démarches qui s'y font, quand on n'a point un caractére qui autoriſe cette curioſité, & qui juſtifie les moyens qu'on employe pour la ſatisfaire. C'eſt cependant la pénible ſituation où je me ſuis trouvé en Eſpagne, pendant tout le temps que j'y ai été. Elle me tenoit dans une contrainte, & dans une dépendance des raiſonnemens publics, auſſi fatiguante, que peu favorable à l'éxécution des ordres qu'on m'avoit donnés. Pour ménager auſſi toutes choſes d'une maniére qui ne me rendît point ſuſpect, je me renfermois uniquement, à informer le Comte de Morville des différens partis, que je croyois que pouvoient prendre les nouveaux Alliés de la France, ſur les propoſitions que j'apprenois par leurs Miniſtres à Madrid ou par le public, que le Duc de Ripperda leur faiſoit. Mais j'avois toujours ſoin de ne rien dire là-deſſus qui

me

me compromit avec perſonne, ne voulant pas imiter ceux, qui, pour ſe faire valoir, ou pour donner une haute idée de leur pénétration, affectent de revêtir leurs ſpéculations creuſes, du caractére de notions certaines. Je ne pouvois douter que le Comte de Morville, ne comprit parfaitement combien il m'étoit difficile d'approfondir les choſes juſqu'à un certain point; ne pouvant queſtionner perſonne ſur ce qui ſe paſſoit, que d'une maniére aſſez ſuperficielle, & comme il convient à un particulier. Ainſi je me bornois à lui expoſer dans mes lettres, ſans prévention, & ſelon ce qui me paroiſſoit le plus conforme à la vérité, les démarches qu'on voyoit faire aux Miniſtres Eſpagnols & étrangers; & ce qui ſe répandoit dans le public de leurs diſpoſitions, de leurs deſſeins, & de leurs bonnes ou mauvaiſes intentions pour la France. A ces différentes connoiſſances, je joignois auſſi quelquefois mes réfléxions ſur les effets que devoit produire la contradiction que l'on remarquoit, entre les ſentimens de la Cour d'Eſpagne, & ceux du reſte de la Nation Eſpagnole, ſur l'Alliance qu'on avoit faite avec l'Empereur. Et en rapportant enfin le déchaînement univer-

universel, avec lequel on attaquoit à Madrid le Traité qui avoit formé cette Alliance ; je faisois remarquer au Comte de Morville, que comme les Espagnols ont plus qu'aucune autre Nation, le talent singulier de renverser peu à peu, avec une patience invincible, ce qui s'oppose à leurs desseins ; & d'employer pour cela tous les ressorts que la vivacité de leur imagination peut leur fournir ; il y avoit tout lieu de se flatter, que le Ministére du Duc de Ripperda, leur devenant chaque jour plus odieux, ne seroit pas de fort longue durée.

L'indifférence que je montrois pour tout ce qui se passoit en Espagne, me donnant la liberté de me lier avec différentes personnes ; les rélations qui se formérent entr'elles & moi, me mirent à portée d'être instruit de toutes les circonstances de plusieurs intrigues qui se faisoient dans les deux Cours, pour ôter au Duc de Bourbon l'administration des affaires, & la donner à l'Evêque de Fréjus ; & comme elles produisirent à la fin ce changement, il est bon avant d'entrer là-dessus dans quelque détail, de rapporter ce qui en fut le principe.

Le Duc d'Orleans étant mort à Versailles

ſailles d'une attaque d'apopléxie, pendant que le Prince ſon fils ſe trouvoit à Paris; le Duc de Bourbon qui étoit à la Cour lorſque ce triſte événement arriva, & à qui le Marquis de la Vrilliere Sécrétaire d'Etat, conſeilla d'en profiter; ſe préſenta au Roi, preſque dans le moment que le Duc d'Orleans venoit d'expirer, pour lui demander la place de premier Miniſtre, que cette mort rendoit vaquante. Comme il avoit mis dans ſes intérêts l'Evêque de Fréjus, ce Prélat qui étoit auprès du Roi lorſque le Duc de Bourbon vint lui parler, appercevant que Sa Majeſté ne répondoit rien à ce Prince, & le regardoit, comme pour demander ſon avis, donna de lui-même l'interprétation qu'il jugea à propos, au ſilence que le Roi gardoit: car en adreſſant la parole au Duc de Bourbon, *Vous voyez, Monſieur*, lui dit-il, *que le Roi agrée la propoſition que vous lui faites, & que Sa Majeſté vous accorde la place de premier Miniſtre.*

Cette déclaration que le jeune Monarque approuva, fut auſſi-tôt ſuivie de la part du Duc de Bourbon, de la preſtation du ſerment uſité en pareil cas; & ainſi, en une heure de tems, ce Prince

aidé

aidé de l'Evêque de Fréjus, parvint à réunir en sa personne, toute l'autorité dont jouissoit le Duc d'Orleans. Le service essentiel que ce Prélat avoit rendu au Duc de Bourbon, exigeoit une reconnoissance qui y fût proportionnée : aussi la bonne intelligence, la confiance & l'amitié, parurent être très-sincéres entr'eux pendant quelque tems. Mais cette union de deux hommes qui aspiroient également à posséder seuls l'autorité & la faveur, & dont le rang étoit d'ailleurs si disproportionné; ne pouvant subsister long-tems, il survint bien-tôt de petits incidens, des sujets de plainte, & des tracasseries de Cour, qui, s'envenimant peu à peu, changérent de semblables dispositions en d'autres bien contraires; & l'union qui régnoit d'abord entre le Duc de Bourbon & l'Evêque de Fréjus, ne fut pas de longue durée. Les griefs qu'ils prétendoient avoir l'un contre l'autre, & dont ils faisoient part à leurs confidens, ne tardérent pas de former à Versailles deux partis, qui mettoient tout en usage pour établir l'autorité de celui qu'ils favorisoient, sur les débris de celle de son concurrent.

Le Duc de Bourbon avoit de bonnes intentions, soutenues d'un grand fond de droiture & d'équité, qui le portoit natu-

naturellement au bien ; & à écouter & employer ceux en qui il remarquoit les mêmes qualités. Mais étant alors dans un âge, où le goût des plaisirs s'empare facilement de l'esprit & du cœur, le sien n'avoit pû se défendre de leur séduction ; & il s'étoit livré à des personnes, qui abusoient autant de la confiance dont il les honoroit, que de son autorité. Leur avidité, & leur conduite imprudente & peu mesurée, avoient revolté le public contr'elles, & par conséquent contre le Duc de Bourbon, que l'on croyoit se gouverner entiérement par leurs conseils. Ainsi les ennemis de ce Prince, ceux qui étoient mécontens de lui, & plusieurs dévotes, (car il est rare dans les Cours, de trouver des intrigues où elles n'ayent quelque part) ne manquérent pas de prétextes, pour censurer la conduite du Duc de Bourbon. Ils avoient grand soin dans les occasions, de faire appercevoir ce qu'elle avoit de répréhensible ; & d'exalter en même tems la modération, le désintéressement & le zéle de l'Evêque de Fréjus pour la gloire du Roi & le bien de l'Etat.

Plus les applaudissemens & les louanges étoient prodigués à ce Prélat, plus les partisans du Duc de Bourbon l'aigrissoient contre

contre lui. Ils le lui dépéignoient comme un ennemi également puiſſant & dangereux, qui en vouloit à ſon autorité ; & qui, pour s'attirer les ſuffrages du public, ne négligeoit rien de tout ce qui pouvoit rendre les intentions, le Miniſtére & les amis de ſon Alteſſe odieux. Ces réfléxions qui n'étoient point deſtituées de vraiſemblance, & dont ſes confidens lui faiſoient ſouvent ſentir l'importance, rendoient de plus en plus à ce Prince la préſence de l'Evêque de Fréjus importune ; & lui faiſoient deſirer ardemment de trouver les moyens de s'en débarraſſer. Celui d'éloigner cet Evêque de la Cour n'étoit pas praticable ; le ſéjour lui en plaiſoit : le Roi, quoique jeune, étoit majeur ; & il paroiſſoit avoir autant d'amitié que de confiance pour lui : pluſieurs Courtiſans qui environnoient le Roi, accoutumés à le regarder comme un homme ſincérement attaché à Sa Majeſté, & capable de lui donner de bons conſeils, fortifioient encore les favorables diſpoſitions où le Roi étoit à ſon égard : enfin le public prévenu de la même opinion, n'auroit pû voir ſans indignation, ôter au jeune Monarque le ſeul homme qu'il croyoit être en état de lui faire connoître
la

la vérité, & d'empêcher tout le mal que le Duc de Bourbon & ses partisans étoient capables de faire.

Ces considérations firent suffisamment connoître à ces derniers, qu'un coup d'éclat & d'autorité ne pouvoit avoir lieu. Cependant la conservation de leur puissance & de leur crédit, dépendant absolument, selon eux, de l'éloignement du Prélat; ils complotterent d'attirer à celui-ci quelque mécontentement, & quelque signe de refroidissement de la part du Roi; qui, le piquant, & lui donnant lieu de croire, que Sa Majesté n'avoit plus pour lui la même déférence, ni la même amitié, le déterminât à se retirer de la Cour, avant d'essuyer le chagrin de voir perdre entiérement son crédit, & la considération qu'il lui attiroit.

Un dessein formé par des gens, la plûpart sans expérience, qui se félicitent réciproquement de l'avoir imaginé; & dont ils font confidence à des femmes aussi légeres qu'imprudentes, ne sauroit être tenu secret. L'Evêque de Fréjus & ses partisans, intéressés à observer les vues & les démarches du Duc de Bourbon, & des personnes qui possédoient sa confiance; n'eurent pas beaucoup de peine

à remarquer où elles tendoient. On peut juger quel effet produisit en eux une semblable découverte, & quelle vivacité elle répandit sur les ressorts & les intrigues qu'ils employérent, pour rendre inutiles les projets de leurs ennemis. Il parut, que la résolution de mettre ceux-ci entiérement hors d'état de leur nuire, fut le fruit de leurs réfléxions. L'Evêque de Fréjus, en faveur de qui ces personnes travailloient avec tant d'ardeur, sembloit n'en avoir aucune de parvenir au poste où elles vouloient le placer : & leur laissant humblement tout le soin, & toute la peine de l'y conduire ; il se réservoit seulement celle de vaincre sa modération & son désintéressement, quand il seroit tems de remporter sur lui cette victoire. Soit qu'il trouvât une secrette satisfaction & plus de sûreté, de rester dans la situation assez brillante où il étoit, & où on lui attribuoit tout le bien qui se faisoit, pendant qu'on se déchaînoit, presque universellement contre le Duc de Bourbon ; soit qu'il craignit, s'il paroissoit faire quelques démarches pour ôter à ce Prince l'administration des affaires, qu'on ne perçât trop promptement le voile, sous lequel il cachoit le desir de régner & de régner seul ; & que ses partisans ne vinssent à se refroidir par une pareille

reille découverte ; on ne pouvoit résoudre ce Prélat à entrer dans les vues qu'on avoit sur lui, ni seulement contribuer à les faire réussir. Il est vrai qu'il gémissoit chrétiennement avec les dévotes de son parti, sur le désordre qui paroissoit dans le gouvernement de l'Etat : mais en leur montrant une sollicitude vraîment Episcopale d'y remédier, si ses talens & ses forces, disoit-il, le lui permettoient ; il reconnoissoit, que ni les unes ni les autres n'étoient point proportionnées au travail dont on vouloit l'accabler : & il sembloit presque qu'on ne pourroit jamais vaincre sa résistance, ni le déterminer à se sacrifier pour la gloire de son auguste Eleve.

Le détail de toutes ces intrigues nous parvenoit en Espagne, peut-être aussi-bien qu'on le connoissoit à Paris ; & chaque ordinaire nous en apprenoit des particularités, qui annonçoient de grands changemens dans le Ministére de France. Ceux & celles qui les écrivoient, concouroient à promettre ; que la destitution du Duc de Bourbon seroit suivie d'un systême en matiére de politique, entiérement contraire à celui que ce Prince avoit établi ; & qu'on se détacheroit infailliblement en France de l'alliance de l'Angleterre, pour

entrer dans tous les engagemens que l'Efpagne defiroit. De pareilles affurances firent fouhaiter à leurs Maj. Cath., de voir promptement arriver un événement fi conforme à leurs vues. Les partifans de l'Evêque de Fréjus à Madrid, dont j'ai déja parlé, ne manquoient point auffi de favorifer cette opinion ; & dans les lettres qu'ils écrivoient en France, ils faifoient abfolument dépendre la réconciliation des deux Couronnes, de la difgrace du Duc de Bourbon, & de l'élévation de l'Evêque de Fréjus au premier Miniftére : en forte que felon eux on ne pouvoit trop preffer ce Prélat, de fe rendre aux inftances qu'on lui faifoit, de fe facrifier pour le bien public.

Entre les perfonnes qui paroiffoient dans les intérêts de l'Evêque de Fréjus à la Cour d'Efpagne, fe trouvoit la Ducheffe de SAINT PIERRE, Dame du Palais de la Reine, & fœur du Marquis de TORCI; qui, pendant le régne du Roi Louis XIV., avoit rempli le pofte de Miniftre des affaires étrangéres avec applaudiffement. Cette Dame, qui avoit connu en France ce Prélat, entretenoit avec lui un commerce de lettres affez fuivi ; mais qui avoit bien augmenté, (à ce qu'elle laiffoit entendre,) depuis la brouillerie des deux Cours.

Comme

Comme alors il n'y avoit plus personne à Madrid de la part de la France, par qui l'on pût essayer de calmer le juste ressentiment du Roi & de la Reine d'Espagne ; & que leurs Maj. Cath. avoient toujours constamment refusé de recevoir les lettres que le Roi leur Neveu, le Duc de Bourbon & l'Evêque de Fréjus leur avoient écrites sur ce sujet : on tâchoit pour y suppléer, indépendamment des bons offices de l'Ambassadeur d'Angleterre, d'employer différens moyens, pour leur faire au moins parvenir quelque connoissance des sentimens où l'on étoit. Dans cette vue on s'étoit adressé tantôt au Nonce du Pape, tantôt au Comte de Marsillac & au Marquis de la Roche, & tantôt au Pere Bermudez Confesseur du Roi. Mais ni la médiation du premier, (assez froide à la vérité, par ses liaisons avec le Comte de Konikseg,) ni le zéle des autres, n'avoient produit aucun effet. A l'égard de la Duchesse de St. Pierre, le Duc de Bourbon avoit sû par le Comte de Marsillac, que cette Dame paroissoit fort dans les intérêts de l'Evêque de Fréjus : soit donc que ce Prince fût dégouté de faire inutilement de nouvelles tentatives, ou que les avis du Comte

Comte de Marſillac euſſent ſuffi pour lui rendre ſuſpecte la Ducheſſe de St. Pierre ; il me parut, quand je pris congé de lui à Verſailles, qu'il n'entretenoit aucun commerce de lettres avec elle, & qu'il avoit même quelques raiſons (qu'il n'expliqua pourtant pas) d'en uſer ainſi.

L'indifférence du Duc de Bourbon pour cette Dame, bien ou mal fondée, ne contribuoit pas peu à fortifier les liaiſons qu'elle avoit avec l'Evêque de Fréjus : car elle vouloit abſolument être de quelque choſe ; & le Prélat paroiſſoit ménager avec ſoin ſon amitié. Le poſte qu'elle occupoit auprès de la Reine d'Eſpagne, la mettant à portée de dire fréquemment à Sa Majeſté quelques mots en faveur de la France ; l'Evêque de Fréjus lui en procuroit les moyens par ſes lettres ; & elle étoit fort empreſſée à faire connoître le ſuccès de ſes démarches, & le gré que le Prélat lui en ſavoit.

Le Vicomte de *Beaune* ſon beaufrere, m'ayant fort exhorté, quand je partis pour l'Eſpagne, de la voir, & m'ayant même chargé d'une lettre pour elle, je priai, peu de jours après mon arrivée à Madrid, le Comte de Marſillac,

qui

qui lui étoit fort attaché, quoiqu'il fût persuadé, comme il me le dit alors, qu'elle avoit pour le Duc de Bourbon des sentimens fort suspects, de me présenter à elle. Je remarquai dans la premiére visite que je lui rendis, que ne sachant pas trop ce que je venois faire en Espagne, mais en soupçonnant bien quelque chose; elle vouloit à tout hazard, que je la regardasse comme une personne, dont les avis & les conseils avoient été fort suivis, par tous les Ministres de France qui avoient été à Madrid: qu'ils n'étoient pas moins estimés de l'Evêque de Fréjus; & que pour plaire & réussir dans l'une & l'autre Cour, ils pouvoient m'être fort nécessaires. La situation où je me trouvois à Madrid, étant & devant être très-éloignée, de tout ce qui pouvoit m'y faire représenter le personnage de Ministre secret de la Cour de France, je n'avois garde de vouloir m'en décorer avec la Duchesse de St. Pierre. Ainsi dans cette premiére entrevue, je me renfermai uniquement à lui rendre les devoirs, que la bienséance & la politesse exigeoient de moi: me reservant d'examiner par ses discours, par sa conduite, & par ce que je pourrois

découvrir de ſon crédit ſur l'eſprit de la Reine, juſqu'où pourroit aller l'eſpéce de confiance, qu'il me ſeroit peut-être néceſſaire de lui marquer.

Je voyois à Madrid toute ſorte de perſonnes à l'exception des Miniſtres Eſpagnols, où je n'allois point, & des étrangers chez leſquels je paroiſſois peu. J'entrois librement dans les converſations, ſur tout ce qu'on y diſoit en faveur de l'union des deux Cours de Vienne & de Madrid : ſur l'outrage, (c'eſt ainſi qu'on s'expliquoit) que le Duc de Bourbon avoit fait à leurs Maj. Cath. en rompant le Mariage du Roi Très-Chrétien avec l'Infante : ſur les ennemis que cette démarche lui avoit attiré, même en France : ſur les brigues qu'on y faiſoit pour lui ôter la place de premier Miniſtre & dont alors on s'entretenoit fort à Madrid ; enfin ſur l'alliance qu'il avoit faite avec des Princes Proteſtans, que l'on y cenſuroit dévotement. On ne remarquoit aucune partialité dans mes diſcours pour perſonne. Je plaiſantois, autant que la bienſéance me le permettoit, ſur toutes ſortes de ſujets ; paroiſſant indifférent pour tous les partis, & tranquille ſur ce qui arriveroit ou au

Duc

Duc de Bourbon, ou à l'Evêque de Fréjus : de façon qu'on pouvoit croire que je m'attacherois à celui des deux qui l'emporteroit ſur l'autre. Ma maniére d'agir, quoique fort examinée, ne bleſſant donc perſonne, on ne s'obſervoit point avec moi, comme on l'auroit fait, ſi par une grande réſerve, & par un extérieur myſtérieux, j'avois confirmé les ſoupçons qui reſtoient toujours, du ſujet de mon arrivée en Eſpagne, & de mon attachement pour le Duc de Bourbon. Ainſi je profitois de l'indifférence avec laquelle on me regardoit, pour arriver plus ſurement à mes fins ; & ſans aucune affectation ; je me ſervois de la curioſité qui eſt toujours tolérée dans un étranger, pour m'informer d'une infinité de petites choſes, qui m'aidoient à mieux connoître le caractére des principales perſonnes de la Cour d'Eſpagne : leurs diſpoſitions pour la France, & en particulier pour le Duc de Bourbon : les liaiſons qu'elles avoient entr'elles : enfin, l'utilité que je pouvois retirer de leur commerce, afin de régler ſur ces connoiſſances la conduite que je devois tenir. Cette façon d'agir ne contribue

pas peu à l'heureux ſuccès des affaires dont on eſt chargé dans une Cour ; mais il faut qu'elle ſoit imperceptible, & qu'on n'en puiſſe point ſoupçonner le principe ; car les lumiéres qu'elle procure, ſont preſque toujours le fruit d'un certain badinage léger, mais diſcret, qui ſert à bannir la crainte & la méfiance, qu'un air ſérieux & attentif fait ordinairement naître.

Mes recherches (indépendamment de ce qui concernoit les affaires générales) rouloient auſſi ſur ce qui intéreſſoit le Duc de Bourbon en particulier, dont l'autorité me paroiſſoit s'affoiblir chaque jour en France. Je m'appliquois principalement à diſcerner ceux, qui en Eſpagne, concouroient avec les ennemis de ce Prince en France, à l'éloigner du miniſtére ; afin de l'inſtruire, ou le Comte de Morville, de leurs démarches : & comme le rolle, que commençoit alors à jouer la Ducheſſe de St. Pierre, la faiſoit regarder avec plus d'attention qu'aucune autre ; & que j'entendois beaucoup parler de ſa faveur naiſſante, & de la confiance que la Reine d'Eſpagne avoit en elle ; je m'attachai à obſerver tout ce qui regardoit cette Dame, & l'eſpéce de petite

petite Cour qu'elle s'étoit formée, & qui grossissoit peu à peu. Le caractére aimable de la Duchesse de St. Pierre & sa politesse, faisoient de son appartement au palais, le rendez-vous de la plûpart des personnes considérables de la Cour, qui y venoient avec plaisir, aux heures qu'elle n'étoit point obligée de se trouver chez la Reine; & il n'y avoit gueres de jour, dans le commencement de mon séjour en Espagne, que je n'y allasse. Son attention à me pénétrer me paroissoit égale à celle que j'avois de la pénétrer à mon tour; & soit que par ses relations avec l'Evêque de Fréjus, elle ne me crût pas aussi indifférent pour le Duc de Bourbon, que je le faisois paroître; je m'appercevois, lorsqu'il s'agissoit de ce Prince, (& cela arrivoit souvent), qu'elle se tenoit, quand je me trouvois chez elle, fort reservée & attentive à ce que je dirois.

Tous ceux qui composoient sa Cour, entre lesquels étoient plusieurs François, souhaitant fort d'avoit quelque part dans sa confidence, souffroient assez impatiemment les concurrens qu'ils rencontroient. Comme ils n'en savoient pas tant qu'elle sur mon sujet, je ne leur paroissois pas suspect; & je me

trouvois fort ſouvent témoin des plaintes qu'ils faiſoient, du peu de reconnoiſſance que cette Dame avoit de leur zéle. Ce qu'ils me racontoient des preuves qu'ils lui en avoient donné, & des démarches des perſonnes, à qui elle accordoit quelque parcelle de ſa faveur, me mettoit peu à peu ſur la voye des myſtéres qu'elle cachoit; m'en découvroit même quelques-uns, & me donnoit lieu de ſoupçonner les autres.

Un de ceux, qui étoit quelquefois du nombre des mécontens, plus piqué un jour qu'à ſon ordinaire contre la Ducheſſe de St. Pierre; & dans l'agitation de ſon reſſentiment, preſſé de l'envie que l'on a ordinairement de parler contre ceux dont on croit avoir ſujet de ſe plaindre; m'apprit que cette Dame entretenoit de très-grandes relations avec différens ſujets de la Cour de France, & avec l'Evêque de Fréjus: qu'elle communiquoit enſuite tout ce que les uns ou les autres lui écrivoient, ou aux partiſans du Prélat, ou à la Reine: & que cette Princeſſe ſe ſervoit, ſuivant toute apparence, du deſir qu'elle remarquoit dans la Ducheſſe de St. Pierre, de parvenir à poſſéder dans ſa confiance la

même

même place que la Princesse des Ursins avoit occupé dans celle de la feue Reine, pour s'instruire des particularités de la Cour de France, qu'elle vouloit savoir; ou pour contribuer dans cette Cour-là à divers changemens utiles à ses vues & à ses projets par le moyen des personnes, qui étoient en correspondance avec cette Duchesse.

Le même homme ajoûta, que le Pére l'Aubrussel Jésuite, ci-devant Précepteur du jeune Roi Don Louis, & actuellement du Prince des Asturies & des Infants, étoit le Directeur de la conscience & de la politique de cette Dame; & ménageoit, tant en France où il écrivoit souvent, qu'en Espagne où il intriguoit encore davantage, le plus de crédit & de considération qu'il pouvoit à sa pénitente; que Don Domingo Guerra, Confesseur de la Reine; *Dona Laura* sa nourrice, fort bien traitée de cette Princesse; le Marquis Scotti, & beaucoup d'autres personnes qui environnoient Sa Majesté, étoient dans la même cabale, & paroissoient agir de concert: qu'autant qu'il en avoit pu juger par ce qui avoit quelquefois échappé à la Duchesse de St. Pierre, on don-

noit de grandes eſpérances à la Reine, de voir bien-tôt le Duc de Bourbon éloigné du Miniſtére, & l'Evêque de Fréjus remplir ſa place : que ce Prélat ſe donnoit dans ſes lettres pour extrêmément attaché aux intérêts de leurs Maj. Cath. ; & qu'il s'en étoit expliqué clairement au Chevalier DU BOURG Irlandois, qui étoit à Paris ; & qui avoit un commerce réglé de lettres avec le Pere l'Aubruſſel, la Ducheſſe de St. Pierre, & Don Domingo Guerra, deſquels on pouvoit le regarder comme l'agent ſécret en France : que ces perſonnes travailloient de leur mieux à perſuader la Cour d'Eſpagne, que ſi l'Evêque de Fréjus prenoit la place du Duc de Bourbon, ſon élévation ſeroit bientôt ſuivie de quelque démarche de la France, qui détruiroit totalement le Traité d'Hanover, & réuniroit vraiſemblablement les deux Couronnes avec l'Empereur : & qu'enfin cet événément, que les perſonnes que je viens de nommer régardoient comme très-prochain, les combloit de joye, par la ferme eſpérance où elles étoient, de devenir l'inſtrument de la réconciliation des deux Rois, & de poſſéder tout à la fois

fois la confiance de Leurs Majestés Catholiques & celle de l'Evêque de Fréjus ; qui, par la chute du Duc de Bourbon, alloit gouverner le Royaume de France.

A ce détail assez circonstancié, & que j'écoutois avec attention, le même homme, par un excès de confiance auquel je n'avois garde de prétendre, joignit le récit du rolle qu'il avoit joué dans toutes ces intrigues ; mais comme je crois qu'il vit encore, & qu'à Dieu ne plaise, que je le compromette par une semblable manifestation, je n'en parlerai point ici. Ce qu'il me découvroit, & plusieurs lettres qu'il me fit voir, me confirma dans l'opinion où j'étois déja, que l'Evêque de Fréjus, afin de ne faire aucune fausse démarche, & pour arriver plus surement à ses fins, cherchoit à se concilier la Cour d'Espagne ; & à faire regarder à Leurs Majestés Catholiques, l'élévation qu'on travailloit à lui procurer, comme infiniment favorable à leurs desseins.

Je m'appliquai donc avec soin, à suivre les personnes qui secondoient à Madrid les vues de ce Prélat, dans tou-

tes les différentes routes par où elles se communiquoient leurs projets. Quelque tortueuses & circonflexes qu'elles fussent, il en échappa peu, j'ose le dire, à ma connoissance; & le Comte de * Morville trouva dans la relation que je lui en fis, la plus grande partie des correspondances détournées, que ces personnes entretenoient pour se faire parvenir leurs lettres; & plusieurs des noms supposés, que prenoient entr'eux les acteurs & les actrices de la piéce.

Dans le temps qu'ils étoient occupés à Madrid à bien jouer leur rolle, nous y apprimes qu'il s'étoit passé une scéne à Versailles, qui avoit achevé de mettre entre le Duc de Bourbon & l'Evêque de Fréjus, tant de vivacité & de mésintelligence, qu'on ne doutoit plus, que la disgrace de l'un ou de l'autre n'en dût être bientôt la suite.

J'ai

* On voit dans la lettre que ce Ministre m'écrivit en date du 25. *Mai* 1726., & qui se trouve dans les papiers qu'on m'a enlevés, combien le Duc de BOURBON & lui, paroissoient satisfaits du zéle que je montrois pour leurs intérêts, & de toutes les connoissances que je leur avois procurées sur cet article.

J'ai rapporté plus haut, que la présence de cet Evêque, étant aussi importante au Duc de Bourbon, qu'à ses partisans, ceux-ci, pour tâcher de s'en délivrer, avoient jugé qu'il falloit tenter, en lui attirant des désagrémens à la Cour, de le forcer à quitter de lui-même la partie. Ils n'eurent pas de peine à faire entrer le Duc de Bourbon dans leur dessein. Ce Prince concerta avec eux, dans le temps précisément que l'Evêque de Fréjus devoit, selon sa coutume, avoir une conférence seul avec Sa Majesté; de passer chez la Reine, & que le Duc de Bourbon s'y trouveroit pour déterminer ce Monarque à y travailler avec lui sans y appeller le Prélat.

La chose étant ainsi réglée, Monsieur *Bachelier*, premier Valet de chambre du Roi, qui étoit apparemment attaché * au Duc de Bourbon, vint prier Sa Maj. de la part de la Reine, & dans le moment que l'Evêque de Fréjus comptoit de rester tête-à-tête avec le Roi, de

* Cet attachement a pensé lui coûter cher : car le Cardinal de FLEURY avoit fait, dit on, diverses tentatives, pour faire perdre à Mr. *Bachelier* sa charge, & pour la faire donner à son valet de chambre *Barjac*.

paſſer chez cette Princeſſe ; à quoi, après un ſecond meſſage du même Bachelier, Sa Majeſté acquieſça. La propoſition qui fut faite enſuite au Roi, de ne point ſortir de chez la Reine, & d'y travailler avec le Duc de Bourbon, qui s'y trouvoit, diſoit-on, par hazard, fut également acceptée ; & Leurs Majeſtés reſtérent enfermées avec ce Prince juſqu'à l'heure de leur ſouper. L'Evêque de Fréjus, qui comptoit que le Roi reviendroit promptement, pour avoir avec lui la conférence accoutumée, ne voyant pendant près de trois heures, ni paroître Sa Majeſté, ni venir perſonne, de ſa part, fut ſenſiblement piqué du perſonnage qu'on lui faiſoit repréſenter à la vue des courtiſans ; & ne pouvant en ſoutenir plus long-tems l'amertume, il paſſa dans ſon appartement. De-là, après avoir écrit à Sa Majeſté, il procéda, en s'en allant à Iſſy chez Mrs. de St. Sulpice, à une ſeconde ſortie de la Cour, pareille à celle qu'il avoit faite, lorſque le Maréchal de Villeroi avoit été arrêté. Cet expédient pour être promptement rappellé, paroît aſſez bizarre, je l'avoue : mais quoiqu'il en ſoit, l'Evêque de Fréjus s'en ſervit

ſervit encore dans cette occaſion fort utilement.

Auſſi tôt que ſa retraite devint publique, elle fit un grand bruit à la Cour & dans Paris. Elle cauſa un déplaiſir ſenſible à ceux qui lui étoient dévoués, & une grande joye au Duc de Bourbon & à ſes partiſans. Les premiers, que la réſolution que ce Prélat avoit priſe, livroit aux autres, l'accuſoient de foibleſſe, d'avoir ſi promptement quitté la partie, & d'une ſenſibilité trop délicate & peu conforme à la grande modeſtie qu'il affectoit. Pour le Duc de Bourbon & ſes confidens, très-ſatisfaits de s'être rendus maîtres du champ de bataille, ils ne s'occupoient que des moyens de rendre leur victoire complette, en tenant pour toujours leur ennemi éloigné.

Le public dans les Cours eſt toujours pour ceux qui triomphent ; & ſi on y plaint en ſecret les vaincus, c'eſt une compaſſion ordinairement fort ſtérile, & qui ne va guére juſqu'à faire entreprendre de leur donner quelque ſecours. L'Evêque de Fréjus, par ſa fuite précipitée, s'expoſoit à eſſuyer cet abandon. Ses amis étoient conſternés ; ſes

ennemis le regardoient comme un homme dont ils n'avoient plus rien à craindre; & ceux qui voyoient ce qui se passoit avec indifférence, trouvérent dans toutes les sorties de ce Prélat, & dans sa délicate sensibilité de ne pouvoir céder à un Prince du sang, dequoi exercer leur critique. Ils se donnoient là-dessus d'autant plus de liberté, qu'ils savoient bien, que leur censure ne pouvoit que plaire au Duc de Bourbon, & être conforme à son goût. Cette disposition des esprits conduisoit donc l'Evêque de Fréjus, à goûter très-paisiblement le reste de ses jours, toute la douceur de la retraite qu'il étoit allé chercher à Issy: & ses méditations n'y auroient point été troublées, si ce n'est par les réflexions un peu chagrinantes, qu'il auroit été tenté de faire quelquefois, sur les suites de sa démarche; si le Duc de MORTEMART ne fût venu à son secours.

Ce Seigneur lorsque tout ceci se passoit, étant d'année de service auprès du Roi, en qualité de premier Gentilhomme de la chambre, approchoit de Sa Majesté par les fonctions de sa charge, plus fréquemment & plus facilement que d'autres;

d'autres ; & se trouvoit par conséquent plus à portée de lui parler. Il étoit uni de parenté avec des personnes très-fort dans les intérêts de l'Evêque de Fréjus, & très-prévenu en son particulier en faveur de ce Prélat. Presque tout ce qu'on appelle le service, qui environnoit le jeune Monarque, étoit dans les mêmes sentimens ; gémissant en secret de voir l'Evêque de Fréjus éloigné, & souhaitant son retour, comme très-utile à leur Maître. Ces personnes, témoins de la peine que le Roi avoit ressentie du parti que l'Evêque de Fréjus avoit pris, & qui découvroient dans Sa Majesté des sentimens, qu'on ne sauroit trop desirer dans le cœur des Princes, en avoient rendu compte au Duc de Mortemart ; qui, de son côté, par la maniére dont il s'étoit expliqué publiquement sur l'éloignement du Prélat, manifestoit assez l'attachement qu'il conservoit pour lui. Les personnes dont je parle, jugeant donc, qu'il n'y avoit que ce seul homme à la Cour, qui pût entreprendre de déterminer le Roi à prendre le ton de Maître, & à ordonner, qu'on fît revenir l'Evêque de Fréjus ; elles le pressérent de se charger
de

de remettre à Sa Majesté la lettre que ce Prélat lui avoit écrite, & que le Sieur Bachelier, à qui elle avoit en premier lieu été donnée, lui mit entre les mains. Les mêmes personnes ne manquérent point de faire sentir encore au Duc de Mortemart, tout le prix de la générosité qu'une semblable action manifestoit en lui; & qui, quel qu'en fût le succès, lui attireroit les applaudissemens du public, & le combleroit de gloire.

Le Duc de Mortemart, qui se piquoit d'être d'un caractére très indépendant des vues & de la crainte servile des courtisans, fut flatté des louanges qu'il entendoit donner à sa fermeté; & de la haute opinion qu'on concevroit de son zéle pour la personne du Roi & pour l'Etat, quand on le verroit travailler à rappeller à la Cour un homme, que l'on regardoit comme entiérement dévoué à l'un & à l'autre. Il prit donc sur lui, après avoir donné au Roi la lettre de l'Evêque de Fréjus, d'en faire un grand éloge à Sa Majesté; de lui conseiller de faire voir, que c'étoit en vain qu'on prétendoit ôter d'auprès d'Elle un homme tel que ce Prélat, sur l'attachement duquel elle pouvoit surement compter;

&

& de s'offrir même d'aller de ſa part dire au Duc de Bourbon, que ſon intention étoit qu'on envoyât un courier à l'Evêque de Fréjus pour lui mander de revenir.

Les Rois comme les particuliers ne ſont point exemts dans leur jeuneſſe, de reſſentir une certaine timidité qui en eſt une ſuite ordinaire. Ils ne peuvent véritablement ignorer le reſpect qu'on a pour leur autorité ; mais à cet âge ils ne ſauroient bien diſcerner s'il leur convient de ſe ſervir de cette même autorité, dans certaines occaſions, qui peuvent être contraires aux vues de ceux qu'ils en ont rendu les dépoſitaires. Dans ce cas-là ils ont beſoin, pour ſe déterminer, qu'une lumiére étrangére leur faſſe appercevoir, que la méfiance qu'ils ont de la leur eſt mal fondée. Le Duc de Mortemart s'apperçut bien que Sa Maj. avoit beſoin de ce ſecours ; auſſi ſe hâta t-il de le préſenter, & il acheva par là de faire prendre au Roi la réſolution (que la bonté de ſon cœur lui dictoit déja intérieurement) d'ordonner que ſon Précepteur fut rappellé, & que le Duc de Bourbon fut inſtruit de ſon intention. Le Duc de Mortemart exécuta dans le moment l'ordre de Sa Maj.

Maj. d'une maniére, ſelon lui, qui n'admettoit de la part du jeune Monarque, aucune repréſentation.

Il eſt dangereux dans certaines occaſions, de paroître douter de ſon autorité; de ſouffrir qu'on y porte quelque atteinte, ou de ſe piquer d'une généroſité, dont on peut prévoir aiſément les fâcheuſes ſuites. Le Duc de Bourbon, dans la circonſtance critique où le mettoit la démarche du Duc de Mortemart, devoit ſans doute faire ces réflexions. La prudence vouloit, lorſque le Sr. Bachelier rendit compte à ce Prince de la lettre que l'Evêque de Fréjus écrivoit au Roi, qu'il travaillât à effacer de l'eſprit de S. M. les impreſſions favorables qui y reſtoient pour ce Prélat; en lui faiſant remarquer l'orgueil & le deſir ſecret de dominer, que ſa fuite & ſon dépit manifeſtoient. Mais ſoit qu'il fût troublé de ce que le Duc de Mortemart lui apprenoit; ou qu'il ſe méfiât de ſon crédit; ou qu'enfin il s'imaginât, qu'il alloit faire, en rappellant l'Evêque de Fréjus, un acte héroïque de généroſité, qui lui concilieroit pour toujours la bienveillance du Roi, l'amitié du Prélat, & l'eſtime du public: il répondit au Duc de

de Mortemart, après lui avoir cependant reproché avec quelque vivacité la commiſſion qu'il s'étoit procurée, qu'il pouvoit aſſurer le Roi, que ſes ordres ſeroient exécutés ſur le champ. En effet, il fit partir un courier, pour aller porter à Iſſy l'avis au nouvel * *Arſene*, qu'il falloit encore qu'il ſe déterminât à faire le ſacrifice, de reprendre à la Cour le poſte qu'il avoit quitté.

Le retour de l'Evêque de Fréjus à la Cour, ſelon les mêmes lettres qui avoient appris en Eſpagne le détail que je viens de faire, y avoit bien changé les choſes de face. Il paroiſſoit, par ce qu'elles contenoient, que pendant le peu de temps que ce Prélat avoit été à Iſſy, il n'avoit pas fait du pardon des ennemis le ſujet de ſes oraiſons; ou que s'il s'en étoit occupé, l'air de la Cour lui en avoit promptement fait perdre le fruit. Tous

* ARSENE Diacre de l'Egliſe de Rome envoyé par le Pape DAMAZE pour être Précepteur du Prince ARCADIUS, fils de l'Empereur THEODOSE, ſe retira de la Cour, & alla dans le déſert de *Scheté*, où il paſſa le reſte de ſes jours dans la pratique des vertus & dans la pénitence. L'Egliſe Latine honore ſa mémoire le 19. Juillet.

Tous ceux, disoit-on, qui avoient contribué à son éloignement, n'avoient pas tardé à remarquer, malgré la rare modestie qu'il affectoit; que dans ses conversations sécrettes avec le Roi, il ne détachoit guére le bien de l'Etat du soin de sa conservation près de la personne de Sa Maj.; & que les impressions qu'il lui donnoit des uns & des autres, se régloient sur la connoissance qu'il avoit de leur zéle pour ses intérêts, & de la dépendance où ils étoient à son égard. Le Duc de Bourbon, on ajoûtoit même la Reine, (qui paroissoit s'être prêtée aux desseins de ce Prince en engageant le Roi à venir chez elle) avoient pu connoître, par la froideur que ce Monarque leur avoit marqué, depuis le retour de l'Evêque de Fréjus; que ce Prélat savoit parfaitement faire usage de l'amitié & de la confiance dont Sa Maj. l'honoroit, pour faire sentir aux personnes même les plus respectables, qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir patiemment qu'on lui en disputât la possession. Enfin, on paroissoit persuadé dans les mêmes lettres, que s'il s'agissoit encore de quelque nouvelle sortie à la Cour de France, c'étoit celle du Duc

Duc de Bourbon à laquelle on devoit s'attendre.

La confiance que ce Prince & le Comte de Morville m'avoient marquée ; la façon obligeante avec laquelle ils m'avoient délivré des piéges que l'Evêque de Fréjus m'avoit tendus ; & de toutes les puériles fineſſes qu'il avoit employées pour m'empêcher d'aller en Eſpagne ; m'attachoient ſincérement à leurs intérêts, que je croyois unis. Les miens ne comportoient pourtant pas, de m'ériger en leur faveur en Eſpagne, comme un ſecond Don Quichotte, en réparateur des torts ; dans un tems ſur tout, où l'on annonçoit leur chute très-prochaine. Auſſi ne pouvant les ſervir, que par les avis que je leur faiſois paſſer ſur le péril qui les menaçoit ; je tâchai d'engager l'Ambaſſadeur d'Angleterre à leur faire ſentir l'importance de ce que je leur écrivois. Dans cette intention je fus trouver ce Miniſtre, dont je connoiſſois la probité & le ſecret Je lui expoſai tout ce que je viens de rapporter ; & je l'exhortai fort, de porter le Duc de Bourbon & le Comte de Morville, à faire une ſérieuſe attention ſur toutes les brigues qui ſe tramoient contr'eux à la Cour de France, & aux

ſuites

ſuites qu'elles pouvoient avoir. Pour l'intéreſſer davantage à leur rendre ce bon office, je lui repréſentai, qu'on donnoit comme un fait certain, que la deſtitution du Duc de Bourbon anéantiroit le Traité d'Hanover : que c'étoit ainſi que s'en expliquoient les lettres qui venoient de France ; & qu'il me ſembloit, qu'une pareille connoiſſance devoit porter le Roi ſon Maître, à éloigner, autant qu'il ſeroit poſſible, un événement ſi contraire à ſes intérêts, & à ſoutenir le Duc de Bourbon dans le miniſtére.

Milord Harrington convint, que ſelon tous les avis qu'il recevoit, ce Prince, ſur-tout depuis que l'Evêque de Fréjus étoit revenu triomphant, paroiſſoit perdre chaque jour de ſon autorité & de ſon crédit : que même, ſi ce prélat vouloit ſe charger ſeul du fardeau du gouvernement, il étoit très-vraiſemblable, que le Roi de France, non ſeulement lui donneroit auſſi-tôt la place du Duc de Bourbon ; mais qu'il verroit même avec grand plaiſir, qu'il conſentit de la remplir : qu'on ne pouvoit ſavoir au reſte, ſi la réſiſtance de l'Evêque de Fréjus ſeroit de longue durée ; mais que cela n'étoit guére croyable : & que certainement le Roi

ſon

ſon Maître verroit avec peine le Duc de Bourbon, dont Sa Majeſté Britannique eſtimoit la droiture & la véracité, exclu du miniſtére. « Au ſurplus, ajouta Milord » Harrington, laiſſez dire ici, & écrire de » France ce qu'on voudra, ſur le parti » qu'on y prendra de ſe détacher de la ligue » d'Hanover, quand le Duc de Bourbon » ne ſera plus en place. Nous ſommes » très-aſſurés du contraire; & l'Evêque de » Fréjus s'eſt expliqué ſur cet article-là » avec Mr. Walpole notre Ambaſſadeur » à Paris, d'une maniére qui ne peut » être plus préciſe & plus claire : enſorte » qu'il ne ſera pas moins fidéle aux en- » gagemens qui ont été pris par le Duc de » Bourbon, que Son Alteſſe pourroit l'être » elle-même. »

Cet avis, qui venoit de bonne part, me confirma dans l'opinion où j'étois, que toute la prétendue réſiſtance de l'Evêque de Fréjus pour ſe mettre à la tête des affaires, n'étoit dans le vrai qu'une pure illuſion; & qu'il ne s'en ſervoit, que pour cacher ſon ambition aux yeux du public, & engager celui-ci de donner à ſes démarches tout le prix de la modeſtie. En effet, il étoit évident, par tout ce que les lettres qui venoient de la Cour de

France rapportoient, que pendant que ce Prélat se défendoit si fort d'accepter la premiére place, il se frayoit le chemin d'y arriver surement. Que pour cet effet il s'approprioit tout ce qui se faisoit de bien; & que peu content même de s'attirer ainsi le suffrage du public, ses précautions pour réussir étoient si étendues, que sans trop s'embarrasser si elles pouvoient compâtir avec sa délicate probité, il ménageoit prudemment l'Espagne & l'Angleterre; en faisant entrevoir par ses partisans à la premiére, que la plus étroite union de la France avec elle, seroit le fruit de son ministére; dans le temps qu'il donnoit lui-même à Mr. Walpole les plus positives assurances du contraire.

Cette attention de ménager l'un & l'autre parti, dévoilant les vues secrettes du Prélat, & ce que m'avoit dit l'Ambassadeur d'Anglet. les faisant aussi clairement remarquer; je crus devoir, sur tout ce qu'on débitoit avec tant d'affectation & d'éloge à la Cour d'Espagne, de la modération de cet Evêque, réduire un peu les objets à leur juste proportion; & suspendre au moins, (si je ne pouvois l'arrêter tout-à-fait) le déchaînement avec lequel on censuroit la conduite du Duc de Bourbon,

bon, & ſa partialité pour l'Angleterre. Bien réſolu pourtant de ne pas trop me compromettre, & de ne pas montrer un attachement pour le Duc de Bourbon, qui n'étoit pas de ſaiſon dans ce tems-là en Eſpagne.

M'étant apperçu que les Irlandois, qui ſont en grand nombre à la Cour d'Eſpagne, y faiſoient à peu près le même perſonnage, que ce qu'on appelle en France les Nouvelliſtes des Thuilleries & du Luxembourg, je fus un jour chez Mr. Stalpart, dont j'ai déja parlé dans ces Mémoires, & ſur la diſcrétion duquel j'avois lieu de compter. Sa femme étoit Irlandoiſe, fort en liaiſon avec pluſieurs Camariſtes * de la Reine d'Eſpagne, qui étoient de ſa Nation; & chez le mari, & chez la femme ſe trouvoient ſouvent pluſieurs François, Irlandois & gens de toute eſpéce, & chacun d'eux y débitoit des nouvelles. La converſation ne manqua pas de tomber ſur celles qui venoient de France, & ſur les changemens dans le Miniſtére, qu'on continuoit d'aſſurer être fort prochains. Je me mis à badiner, ſur l'inquiétude où devoient

* On donne ce nom à pluſieurs filles en Eſpagne, qui ſont comme les premiéres femmes de chambre de la Reine de France.

être à Verſailles, au moment que nous parlions, les deux partis du Duc de Bourbon & de l'Evêque de Fréjus; & ſur le bon ou mauvais ſuccès des démarches qu'ils faiſoient en faveur de leurs Chefs. Pluſieurs Irlandois qui étoient préſens, repliquérent, en gens qui vouloient paroître bien inſtruits, qu'ils croyoient l'Ambaſſadeur d'Angleterre en France, pour le moins auſſi embarraſſé, que ceux dont je parlois; puiſque ſi l'Evêque de Fréjus remportoit la victoire, le Traité d'Hanover s'en alloit en fumée. Ils ajouterent, pour donner plus de poids à leur réflexion, que ce Prélat paroiſſoit entiérement porté à ſuivre les anciens principes de Louis XIV. qu'on ſavoit avoir été auſſi favorables aux intérêts du Prétendant, & au rétabliſſement de la Religion Catholique en Angleterre; que ceux du Duc d'Orleans, pendant ſa Régence, & du Duc de Bourbon, pendant ſon Miniſtére, avoient toujours été oppoſés à l'un & à l'autre.

Stalpart, chez qui nous nous trouvions, étoit particuliérement dévoué à Milord Harrington. Il avoit appris de lui la même particularité, des ſentimens de l'Evêque de Fréjus ſur le Traité d'Hanover, que ce Miniſtre m'avoit communiqué; & il ſavoit

que

que j'en étois inſtruit. Voyant donc l'aſſurance avec laquelle les Irlandois ſe perſuadoient tout le contraire, il me regarda en riant; & je ſouris auſſi de mon côté. Cet air d'intelligence entre lui & moi, ayant excité la curioſité de ceux qui nous parloient, pour ſavoir ſur quoi il étoit établi; ils s'informérent de moi, ſi ce qu'ils venoient de dire, & qu'ils avoient appris de bonne part, nous paroiſſoit donc à Mr. Stalpart & à moi auſſi mal fondé, que nous le donnions à entendre? Nullement leur répartis-je, & je ſuis très perſuadé, comme vous, que ſi Mr. l'Evêque de Fréjus a l'adminiſtration des affaires en France, l'union où l'on eſt dans ce pays-là avec les Puiſſances Proteſtantes, n'aura de durée que celle du Miniſtére du Duc de Bourbon. Car outre que cette union n'a été occaſionnée, que par la crainte que ce Prince a eue des ſuites que pouvoit avoir le reſſentiment de l'Eſpagne; il paroît ici, que dès qu'il en ſera exclu, le plus grand obſtacle à la réconciliation des deux Couronnes ſera aplani. Je ſuis donc de votre ſentiment, ſur les ſuites de l'événement qu'on nous annonce. Pour en venir après cela à ce que vous avez cru, ſur ce que Mr. Stalpart me regardoit en riant,

que nous ſavions peut-être, lui & moi, quelque choſe de contraire à l'opinion où vous êtes, je ne diſſimulerai pas que certaines gens, (il y a des viſionnaires partout) prétendent ſavoir, & l'ont dit à Mr. Stalpart & à moi, que Mr. l'Evêque de Fréjus eſt en très-grande liaiſon avec Mr. Walpole, Ambaſſadeur d'Angleterre en France : & que ce Miniſtre paroît très-perſuadé que les changemens dans le Miniſtére dont on parle, n'en cauſeront aucun dans les liaiſons, que la Cour de Verſailles a priſes, avec celle d'Angleterre. Or Mr. Stalpart & moi regardant cette nouvelle auſſi mal fondée, qu'elle doit vous le paroître ; la contradiction qu'il y a rémarqué avec ce que vous nous apprenez, nous a porté l'un & l'autre à nous en moquer.

Parmi ceux à qui je parlois, ſe trouvoient pluſieurs femmes, qui avoient des rélations dans le Palais. Tous ſavoient très-bien que Stalpart en avoit de fréquentes avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre ; & que ce Miniſtre pouvoit par conſéquent être un de ceux, dont j'avois dit, qu'ils penſoient des ſécrets ſentimens de l'Evêque de Fréjus, bien différemment de l'idée qu'on vouloit en donner à la Reine d'Eſpagne.

pagne. Heureusement pour mes vues sécrettes, le * Chevalier du Bourg, Irlandois, avoit écrit précisément alors à quelques-uns d'entr'eux, comme une chose peu favorable à leurs desseins, qu'il paroissoit, entre l'Ambassadeur d'Angleterre en France & l'Evêque de Fréjus, beaucoup d'intelligence. Le discours que j'avois tenu, leur rappella cet article de sa lettre; & leur fit faire des réfléxions, sur la conformité qui se trouvoit entre ce que je leur venois de dire, & ce que le Chevalier du Bourg leur avoit mandé; qui servirent à faire remarquer à l'auditoire, que l'Evêque de Fréjus avoit tout l'art de ménager adroitement toute sorte de partis; & que par conséquent, il n'étoit point aussi décidé qu'on s'en flattoit en Espagne, à donner la préférence au Traité de Vienne sur celui d'Hanover.

La précaution que j'avois prise pour faire mieux remarquer les sécrettes menées du Prélat, & modérer les idées que ses partisans en Espagne cherchoient à donner de ses bonnes intentions, produisit

* Il étoit allé à Paris dans le tems que j'arrivai en Espagne; & il entretenoit un grand Commerce de lettres avec plusieurs personnes de sa Nation.

peu à peu l'effet que je pouvois desirer. Les personnes qui étoient chez Stalpart, ne manquérent pas de parler de ce qui s'étoit dit, tant au Palais qu'ailleurs. Dans certaines circonstances, un petit bruit dans les Cours, dont on ne démêle pas bien l'origine, ou un léger soupçon donné, des sentimens d'un homme en place; suffisent pour réveiller l'attention de ceux qui sont intéressés à examiner de près sa conduite, & pour les tenir en garde contre les préjugés, qu'on veut leur donner en sa faveur. C'étoit à quoi je tendois, & c'est ce qui arriva; car il me revint quelque tems après, que ce qui s'étoit passé chez Stalpart, donnoit lieu à différens raisonnemens, sur les suites bonnes ou mauvaises pour les vues de la Cour d'Espagne, que produiroient tous les changemens en France dont on parloit; & que l'avis des plus sensés étoit, qu'on n'en pouvoit juger que par les événemens.

Pendant que le public s'occupoit en France & en Espagne, des intrigues qui se faisoient pour ôter le premier Ministére au Duc de Bourbon; l'Empereur & leurs Maj. Cath. travailloient toujours de concert, à détourner la République d'Hollande d'accéder au Traité d'Hanover. Mais afin

afin de rapporter ici ce qui eſt venu à ma connoiſſance, il faut reprendre les choſes d'un peu plus haut.

Auſſi-tôt que l'Empereur eut été informé par le Comte de Staremberg, ſon Ambaſſadeur auprès du Roi d'Angleterre, de la ſignature du Traité d'Hanover; il envoya aux Miniſtres qu'il avoit dans les différentes Cours de l'Europe, de nouvelles inſtructions, conformes aux méſures que Sa Maj. Imp. avoit cru devoir prendre depuis cet événement. Mais celle de toutes les Cours, dont les démarches parurent à ce Monarque, mériter une plus particuliére attention, fut celle de la Haye; qui, par ſes anciennes liaiſons avec l'Angleterre, & par la peine que l'établiſſement de la Compagnie d'Oſtende, & enſuite le Traité de Commerce ſigné à Vienne lui avoit cauſé, pouvoit, ſelon lui, plus facilement que les autres, prêter l'oreille aux propoſitions qui lui ſeroient faites, d'entrer dans l'alliance qui venoit de ſe former à Hanover. Pour empêcher, s'il étoit poſſible, qu'elle ne prît ce parti, l'Empereur donna ordre au Comte de Konikſeg-Erps, ſon Miniſtre à la Haye, d'aſſurer les Etats Généraux, que ſouhaittant toujours d'entretenir avec eux la

bonne intelligence qui avoit duré jusqu'alors, & d'y contribuer par tous les moyens possibles; il espéroit, que la prudence & la sagesse qui dirigeoient ordinairement les démarches de leurs Hautes Puissances, leur feroient aisément appercevoir les suites dangereuses pour la tranquillité de l'Europe, qu'entraîneroit infailliblement une résolution trop précipitée de leur part, d'accéder au Traité d'Hanover.

Pour rendre les témoignages de l'amitié de l'Empereur & ses conseils plus efficaces, on fit savoir au Comte de Konikseg-Erps, qu'il devoit se comporter en Hollande, tant pour ce qui concernoit la Compagnie d'Ostende, que pour les articles du Traité de Commerce, dont on demandoit le changement, de la même maniére que le Comte de Konikseg son oncle avoit reçu ordre d'en user à Madrid: je veux dire, de paroître vouloir donner sur ces deux points, une pleine & entiére satisfaction à la République d'Hollande: mais de traîner les choses en longueur, le plus qu'il lui seroit possible, & sur-tout de ne s'engager à rien. Dans le même-tems qu'on écrivoit ceci de Vienne au Comte de Konikseg-Erps, on caressoit fort dans cette Capitale le Sr. HAMEL BRUYNINX,

qui

qui y résidoit en qualité d'Ambassadeur d'Hollande; & on ne négligeoit rien pour lui persuader, de disposer par ses lettres, la République, à écouter favorablement ce que le Ministre Impérial à la Haye devoit lui représenter, & sur-tout à ne rien précipiter.

Les avis qu'on reçut en même tems en Espagne, que la France & l'Angleterre, pressoient vivement les Etats Généraux d'accéder au Traité d'Hanover, y produisirent le même effet qu'à Vienne. Leurs Maj. Cath. ordonnérent au Sr. Olivier, qui étoit chargé de leurs affaires à la Haye, d'agir en tout de concert avec le Ministre de l'Empereur. Il s'aquitta de cette commission par différens Mémoires, qu'il présenta aux Etats Généraux; leur demandant au nom du Roi son Maître, d'attendre, avant de prendre aucun parti, l'arrivée du Marquis de St. Philippe, qu'il avoit nommé son Ambassadeur auprès d'eux, & qui étoit chargé de leur faire des propositions, que Sa Majesté espéroit qui leur seroient agréables.

Malgré toutes ces assurances du Sieur Olivier & du Comte de Konikseg-Erps, la République paroissoit de plus en plus portée à accéder au Traité d'Hanover. Le

Sr. Olivier, ſur l'avis qu'il en donna en Eſpagne, reçut ordre auſſi-tôt, d'offrir à leurs Hautes Puiſſances la Médiation de Sa Maj. Cath. pour terminer leurs différens avec l'Empereur, touchant la Compagnie d'Oſtende; & en même tems, pour mieux dorer la pilule, de nouveaux avantages pour leur Commerce: Ces offres furent accompagnés de la lettre ſuivante.

TRES CHERS ET GRANDS AMIS,

Pour donner à la République & à ſes habitans de nouvelles preuves de ma véritable & ſincére amitié, je n'ai pas voulu cacher à Vos Seigneuries la ſincére & forte inclination que j'ai, de conſerver & de maintenir, autant qu'il dépendra de moi, la tranquillité & la paix ſi néceſſaire pour toute l'Europe.

C'eſt pourquoi j'ai ordonné à mon Miniſtre réſidant à la Haye, *de propoſer à Vos Seigneuries ma médiation Royale, pour ajuſter à l'amiable les différens ſurvenus entre l'Empereur & la République, par rapport au commerce de la Compagnie d'*Oſtende; *& de repréſenter en même tems à Vos Seigneuries, que leur acceſſion au Traité d'*Hanover *pourroit, dans l'occaſion préſente, donner lieu à altérer la bonne intel-*

ligence

ligence & l'étroite amitié, qui jusqu'à présent a heureusement subsisté à l'avantage de mes Royaumes & de vos Domaines. Et comme de mon côte je desire de cultiver une si étroite & si prétieuse amitié, fondée sur les avantages réciproques du commerce & de la navigation, j'ai jugé à propos d'informer Vos Seigneuries, que je suis obligé d'assister S. M. Imp. en cas de guerre, & de tirer vengeance des pertes qu'Elle pourroit recevoir de la part de ses ennemis; ce que j'exécuterai réligieusement & exactement en toute occasion, m'en faisant une affaire commune envers & contre tous avec S. M. Imperiale, & tenant pour mes ennemis ceux qui seront les siens; assuré que je suis que S. M. Imp. fera la même chose de son côté, afin d'obtenir de cette manière que la paix soit assurée & durable dans toute l'Europe, & que l'Equilibre soit conservé entre les Puissances pour la sureté de l'inestimable liberté des peuples.

J'espere que Vos Seigneuries, comme particuliérement intéressées, & sur-tout affectionnées au repos public, contribueront autant qu'elles pourront de leur côté à la conservation d'un bien si précieux; réglant & ajustant avec moi les Traités qu'elles

jugeront les plus avantageux aux ſujets reſpectifs.

Je prie Dieu, très chers & grands Amis, *qu'il prenne Vos Seigneuries en ſa ſainte garde.*

Donné au *Pardo*, &c.

Signé, MOI LE ROI.

Et plus bas,

Le Duc de RIPPERDA.

Soit que les Etats Généraux n'euſſent déja pas beaucoup de foi, aux témoignages de bonne volonté qu'ils recevoient de l'Empereur & du Roi d'Eſpagne, ou que les inſinuations des Cours de France & d'Angleterre fuſſent mieux écoutées; les Miniſtres de Leurs Majeſtés Impér. & Cath. trouvoient L. H. P. peu diſpoſées à entrer dans les propoſitions qu'ils leur faiſoient: & ils ne le laiſſoient point ignorer à leurs Cours. Celle de Vienne, peu accoutumée à fléchir, ne vouloit abſolument point conſentir à révoquer l'Octroi, qu'elle avoit accordé à la Compagnie d'Oſtende. Comme elle voyoit cepen-

cependant que c'étoit la pierre d'achoppement, elle cherchoit à perſuader à la République d'Hollande; que l'Empereur n'avoit fait en cela, que ſe ſervir du droit inconteſtable qu'ont les Souverains, d'établir dans leurs Etats des Compagnies de commerce, pour l'avantage de leurs ſujets. La République convenoit du principe, mais non de l'application que les Miniſtres de l'Empereur en faiſoient, dans le cas préſent; puiſque les Pays-Bas, où ſe trouvoit Oſtende, n'avoient été cédés à Sa Majeſté Impériale, qu'aux conditions de les poſſéder comme les Rois d'Eſpagne; qui, par le Traité de Munſter, & depuis par celui d'Utrecht, étoient convenus, que leurs ſujets s'abſtiendroient de trafiquer dans les lieux & ports des Indes Orientales, où les Hollandois avoient quelque commerce: comme ceux-ci obſerveroient la même choſe, pour ce qui concernoit les Indes Eſpagnoles.

Dans ce conflict de juriſdiction, la Cour de Vienne s'apperçut aiſément, que les détails dans leſquels on entreroit, ne tourneroient point à ſon avantage; & qu'il lui étoit par conſéquent plus utile de les éviter. Ils furent donc ſuppri-

ſupprimés, mais on enjoignit au Comte de Konikſeg-Erps, que ſans ſe rébuter des obſtacles qu'il rencontroit à la Haye, il ne laiſsât pas d'inviter les Etats Généraux d'accéder au Traité de Vienne; en leur faiſant connoître, qu'il ne tendoit uniquement, quoi qu'en puſſent dire l'Angleterre & la France, qu'à réconcilier deux Princes, qui, juſqu'alors, n'avoient pu terminer leurs différens, & qui, depuis leur union, ne deſiroient rien tant que de conſerver la tranquillité de l'Europe, & de donner en particulier à leurs Hautes Puiſſances, les preuves les plus véritables de leur amitié: Que c'étoit dans cette vue, que Sa Majeſté Impériale acceptoit avec joye la médiation du Roi d'Eſpagne, pour ce qui concernoit la Compagnie d'Oſtende, & les articles du Traité de commerce, dont leurs Hautes Puiſſances ſe plaignoient; & qu'elle étoit prête d'envoyer ſes pleins-pouvoirs au Comte de Konikſeg à Madrid, pour traiter cette affaire en préſence du Roi d'Eſpagne, avec l'Ambaſſadeur que la République avoit à la Cour de ce Monarque.

Toutes ces belles paroles n'éblouirent point les Etats Généraux. Ils répondirent

rent au Comte de Konikſeg, que la conſervation de l'amitié & de la bienveillance de l'Empereur leur étoit infiniment précieuſe; & qu'ils voyoient par conſéquent avec une extrême peine, que l'Octroi, qui autoriſoit l'établiſſement d'une Compagnie des Indes dans les Pays-Bas Autrichiens, vint troubler la bonne intelligence qui avoit régné juſqu'alors entre S. M. Imp. & eux: Qu'ils ſe flattoient cependant, que leurs inſtances pour la révocation de cet Octroi, paroîtroient d'autant plus juſtes à l'Empereur, qu'elles étoient fondées ſur un droit que le Traité ſolemnel de Munſter leur avoit donné, & qu'ils exerçoient depuis 70. ans: Qu'à l'égard de l'invitation qui leur étoit faite d'accéder au Traité de Vienne, la forme de leur Gouvernement ne leur permettoit point de ſe déterminer ſi promptement ſur cette propoſition: Qu'indépendamment de cette raiſon, ce Traité étant, diſoit-on, fondé ſur celui de la Quadruple-Alliance, auquel ils n'avoient pris d'abord aucune part; ils ne voyoient rien dans la circonſtance préſente, qui les obligeât d'entrer dans de nouveaux engagemens: & qu'enfin, le Traité de Commerce conclu entre S. M. Imp. & le Roi d'Eſ-

d'Eſpagne, auquel celui de Vienne avoit donné lieu, contenant pluſieurs articles très-préjudiciables à leurs Hautes Puiſſances; on ne pouvoit déſaprouver, qu'elles s'excuſaſſent d'intervenir dans ce Traité.

Cette réponſe des Etats Généraux embarraſſoit fort les deux Cours de Vienne & de Madrid: car elle leur ôtoit toute eſpérance de gagner la République, tant qu'on n'en viendroit point à ſupprimer la Compagnie d'Oſtende. L'une & l'autre Cour ſe flattoit pourtant encore, que l'arrivée du Marquis de St. Philippe à la Haye, produiroit quelque effet favorable: mais les avis qu'elles recevoient de leurs Miniſtres, n'étoient guéres propres à les confirmer dans cette opinion; & elles ne tardérent pas à remarquer, combien elle étoit mal fondée.

Le Comte de Konikſeg-Erps préſenta le 28. Janvier 1726. un nouveau Mémoire aux Etats Généraux, dans lequel il tâchoit de ſon mieux de juſtifier l'Octroi de la Compagnie d'Oſtende, & de détourner leurs Hautes Puiſſances du deſſein d'accéder au Traité d'Hanover. Ce Mémoire n'empêcha pas que la Province d'Hollande ne prit le 8. de Février ſuivant, la réſolution, de conſentir à cette acceſſion, ſous certai-

certaines reſtrictions & limitations, qu'elle fit enſuite propoſer par ſes Députés à l'aſſemblée des Etats Généraux.

Le Marquis de St. Philippe arriva trois jours après. Il put aiſément juger, en apprenant ce qui venoit de ſe paſſer, du cas qu'on faiſoit en Hollande des grandes Négociations, dont la Cour d'Eſpagne avoit annoncé qu'il étoit chargé; mais une diſpoſition ſi peu favorable dans la République ne parut pourtant point le rébuter. Il préſenta aux Etats Généraux le 8. Mars ſuivant, un * Mémoire, qui fait voir clairement, que ce Miniſtre agiſſoit en Hollande, par les mêmes principes que le Comte de Konikſeg à Madrid.

L'embarras dans lequel ſe trouvoit le Marquis de St. Philippe, de concilier le zéle que le Roi ſon Maître marquoit pour le ſoutien de la Compagnie d'Oſtende, avec les diſpoſitions bien différentes qu'il avoit marquées l'année précédente ſur le même ſujet, ne devoit pas être médiocre. Afin d'en mieux juger, il faut ſavoir qu'en 1724. un an préciſé-

* Voyez dans le ſixiéme volume. *Piéces Juſtificatives N°.* V. & dans No. VII. la Réponſe LL. HH. PP.

précisément avant la nouvelle Alliance de Vienne, le Marquis de POZZO-BUENO, Ambassadeur d'Espagne à Londres, présenta un * Mémoire au Roi d'Angleterre, contre les tentatives de l'Empereur pour l'établissement de la Compagnie d'Ostende. Il insistoit dans ce Mémoire, à ce que l'affaire de cette Compagnie fût portée devant le Congrès de Cambray, afin qu'on y travaillât à l'abolir; sans quoi Sa Maj. Cath., ajoutoit encore le Mémoire, ne croyoit pas pouvoir en conscience, confirmer à l'Empereur la cession des Pays-Bas; ni enfraindre d'une maniére si notoire le Traité de Munster, au préjudice de ce qu'il avoit stipulé en faveur du commerce des Hollandois. Or comme le scrupule paroissoit s'être évanoui assez promptement, la bienséance vouloit peut-être, que le Marquis de St. Philippe fit connoître ce qui avoit sur cet article rassuré la délicatesse de conscience du Roi son Maître. Mais ce point de morale n'étant guére du ressort d'un Ambassadeur, & pouvant d'ailleurs devenir un peu difficile à éclaircir, il passa

* Voyez dans le sixiéme volume. *Piéces Justificatives* No. VI.

passa légerement sur ce qui le concernoit ; & c'est aussi le meilleur parti à prendre en pareil cas. On pourra voir par la réponse * que les Etats Généraux firent à ce Mémoire, que selon leur sagesse ordinaire, toute la rhétorique des Ministres d'Espagne & de Vienne, ne put les détourner de suivre constamment leur projet : & si cette réponse sert à prouver, que les Etats Généraux apperçurent facilement le sécret dessein, que les Cours de Vienne & de Madrid avoient de les amuser par des négociations inutiles ; elle ne fait pas moins sentir la vérité de tout ce que j'ai rapporté du caractére du Duc de Ripperda, & de la singularité avec laquelle il traitoit les affaires les plus sérieuses.

On a vu, que son projet étoit de détacher la France de ses Alliés, & de détourner la République d'Hollande d'accéder au Traité d'Hanover. Cependant lorsqu'il travailloit à le faire réussir, soit à Madrid par les conférences dont j'ai parlé, soit à la Haye par l'entremise du Sieur Olivier, & ensuite du Marquis de St.

* Dans le sixiéme volume, *Piéces Justificatives* No. VII.

St. Philippe ; il adresse une lettre du Roi d'Espagne aux Etats Généraux, dont le stile & la signature, semblant rappeller les tems, où les prédécesseurs de ce Monarque étoient en droit de regarder les Hollandois comme leurs sujets, ne pouvoit que les offenser. Peu content d'avoir commis une pareille imprudence, il y joint celle de faire déclarer au Roi d'Espagne, dans la même lettre où il offre sa médiation à la République, que l'étroite liaison dans laquelle il étoit entré avec l'Empereur étoit telle ; qu'en toutes occasions, en tout, & par rapport à tous, son intention étoit de faire cause commune avec S. M. Imp., & de satisfaire à ses engagemens. Ensorte que cette bizarre lettre, contredisant dans un endroit, ce qu'elle avançoit dans l'autre ; & voulant concilier deux choses aussi opposées, que le sont des ménaces avec des témoignages d'amitié & de confiance, ne pouvoit qu'être infiniment contraire aux vues, que le Duc de Ripperda avoit eu en la composant, & en l'envoyant. Aussi l'effet qu'elle produisit, fut-il tel qu'on devoit l'attendre. Les Etats Généraux, bien loin d'y avoir égard, se confirmérent dans la résolu-

tion de remédier efficacement à leurs griefs au ſujet du Commerce, & de s'unir pour cet effet aux Princes, qui avoient fait le Traité d'Hanover. Ainſi ce fut vainement que le Comte de Konikſeg-Erps, & le Marquis de Saint Philippe, multipliérent les Mémoires, pour détourner L. H. P. de prendre ce parti. Nous avons déja dit, que la Province d'Hollande, qui eſt la plus conſidérable de celles qui compoſent la République, s'étoit déclarée pour l'acceſſion dès le 8. de Février; les autres, à l'exception de celle d'Utrecht ſuivirent ſon exemple : mais cet événement n'arriva, que quelques mois après la diſgrace du Duc de Ripperda.

Le crédit & l'autorité de l'Ambaſſadeur de l'Empereur étant parvenus à un tel point, qu'on regardoit ſa protection comme déciſive pour obtenir les graces, chacun s'empreſſoit à la mériter. Les Courtiſans en grand nombre, qu'un pareil préjugé attiroit à ce Miniſtre, s'étudioient à l'envi de lui plaire, ou de lui devenir utiles : & comme rien ne rend plus clairvoyant dans les Cours, que le deſir de travailler à ſa fortune, ou d'augmenter celle où l'on eſt déja parvenu, pluſieurs de

de ceux qui recherchoient la faveur du Comte de Konikſeg, formérent le projet de me rendre l'inſtrument de leur avancement. Les méſures qu'ils prirent pour réuſſir, m'auroient attiré, ſuivant toute apparence, quelque déſagrément; ſi la Divine Providence qui me les fit appercevoir, ne m'avoit en même tems fourni le moyen de les rendre inutiles.

Mon ſéjour à Madrid, ſans y paroître retenu, ni par quelque emploi, ni par aucune affaire, laiſſoit toujours je ne ſai quel doute dans le public ſur ce qui pouvoit m'y retenir. Cette ſituation ſinguliére ſemblant donc autant myſtérieuſe que ſuſpecte à quelques-uns des partiſans de l'Ambaſſadeur de l'Empereur, ils crurent avoir un motif ſuffiſant de ſoupçonner, que ma réſidence à la Cour d'Eſpagne ne pouvoit qu'être déſagréable à ce Miniſtre; & que rien par conſéquent, ne ſerviroit tant à lui marquer leur zéle, que d'examiner de près mes démarches, afin de ſe mettre en état de ſatisfaire pleinement la curioſité qu'il pourroit reſſentir à cet égard. Cette réſolution ayant été priſe, il ne fut plus queſtion que de l'exécuter.

La conduite que j'obſervois dans les converſations où je me trouvois, de

parler

parler des affaires du temps avec toute l'indifférence qui convient à un particulier, qui ne se mêle de rien, ne donnant aucune prise sur moi; les gens * dont je parle, comprirent aisément, que ce n'étoit pas par-là, qu'ils parviendroient à découvrir les routes cachées, dans lesquelles ils se persuadoient que je marchois. Ils conclurent donc, que s'ils vouloient les découvrir, il falloit confier ce soin à quelques-uns des ces agents subalternes, dont les Cours fourmillent, & qui y servent indiféremment, & sans scrupule, tous ceux qui ont besoin de leur perfidie; afin que leur obscurité m'ôtant tout soupçon, qu'ils voulussent me tendre quelque piége, je tombasse plus facilement dans ceux qu'ils me dresseroient.

Madrid étoit alors rempli d'Italiens, d'Irlandois, & sur tout de François, la plupart vagabonds, fugitifs, ou pauvres; d'une probité, par conséquent, assez suspecte, & très-propres à s'acquitter auprès de moi du rolle qu'on vouloit leur faire jouer. Il ne fut pas difficile de choisir entr'eux,

* De ce nombre étoit le Chevalier de *Seyve*, Brigadier dans les Armées d'Espagne, & entiérement livré au Comte de Konikseg.

entr'eux, pour l'honorable commiſſion qu'on leur deſtinoit. On me détacha plu-ſieurs de ces gens-là ; les uns, ſous le ſimple prétexte de me rendre viſite, par les ſentimens d'eſtime, dont ils étoient, diſoient-ils, prévenus en ma faveur; les autres, pour me prier de leur rendre quelque ſervice en France ou en Eſpagne : mais tous pour obſerver avec grand ſoin, ce qui pourroit, dans les converſations que nous aurions enſemble, leur faire connoître les rélations que je paroîtrois avoir dans l'un & dans l'autre Royaume, & quelle idée je chercherois à leur don-ner de mon crédit. Fidéles à exécuter les ordres qu'ils avoient reçus, ils ne manquérent point de venir inſenſible-ment m'inveſtir. Pour mieux s'inſinuer même dans mon eſprit, ils accompagne-rent les ouvertures qu'ils me firent ſur les affaires ou projets, dont ils m'entre-tinrent, des aſſurances du zéle le plus ſincére pour tout ce qui me regardoit ; d'offres réïtérés de s'attacher à moi, & de me rendre tous les ſervices que leur inutilité, (me diſoient-ils fort humble-ment,) les mettoit à portée de me ren-dre. Pour me convaincre encore mieux de leur bonne volonté, & de leur bonne foi,

foi, ils avoient toujours, ſous le ſecret, quelque nouvelle à me conter. Tantôt ils croyoient devoir me rendre compte de ce qui s'étoit dit par des perſonnes de l'intérieur du Palais, ſur le Duc de Bourbon ou ſur la France; tantôt ils avoient quelque rélation à me faire, de ce qui s'étoit paſſé chez le Duc de Ripperda, ou chez d'autres Miniſtres étrangers : mais toujours ils ajuſtoient leurs récits aux affaires dont on me croyoit chargé; & leur deſſein, en me faiſant toutes ces confidences, étoit d'en attirer quelqu'une de ma part, qui leur ſervît à me dévoiler.

En butte à toutes ces diverſes attaques, & ne pouvant démêler d'abord la vérité d'avec l'artifice, je tâchois d'eſquiver ſimplement les coups que je craignois que l'on ne voulût me porter. Mais comme ceux qui s'exerçoient avec moi dans ce genre d'eſcrime, revenoient ſouvent à la charge; leur aſſiduité à me voir & à m'entretenir de je ne ſai combien de choſes, ſur leſquelles leur curioſité me paroiſſoit fort étendue, me découvrit peu à peu leurs ſecrets deſſeins. Alors, ſans leur donner à connoître que j'euſſe apperçu la malignité de leurs projets, je pris le parti de les renvoyer honnêtement à

l'Ambaſſadeur d'Angleterre, comme au ſeul Miniſtre, (leur dis-je pluſieurs fois) qui fût autoriſé par la France à les écouter. Je les aſſurai enſuite, que je ſouhaitois, autant qu'eux, de voir arriver la réconciliation des deux Couronnes; mais que je croyois très-périlleux de me mêler dans les Négociations qui y avoient rapport, ſans y être appellé. Et enfin, je leur conſeillai en ami, de ſuivre mon exemple, & d'uſer de la même diſcrétion. Cet avis n'étant point de leur goût; & ne voyant d'ailleurs rien en moi qui dût leur en impoſer, ou me faire craindre; ils voulurent aux dépens de la vérité, faire connoître à ceux qui les employoient, qu'ils avoient au moins réuſſi en partie, dans l'ouvrage confié à leurs ſoins & à leur habileté.

L'objet des perſonnes, qui, pour s'attirer la protection du Comte de Konikſeg, avoient mis à mes trouſſes toutes ces eſpéces d'inquiſiteurs, ne ſe bornoit pas uniquement à découvrir quelles relations j'entretenois en France ou en Eſpagne; il s'étendoit encore plus loin. Leur intention étoit de conduire les choſes de façon, que par l'entremiſe de leurs

leurs émiſſaires, on pût parvenir à donner à l'Ambaſſadeur d'Angleterre quelques ſoupçons, que la France me tenoit en Eſpagne pour ménager, ſans la participation du Roi ſon maître, ni la ſienne, des affaires importantes ; à les faire regarder même comme bien avancées ; & à donner enſuite à ces bruits quelque air de vraiſemblance, ou même de certitude, par les propos qu'on ſe flattoit de me faire tenir. Mon attention à n'en lâcher aucun, qui pût produire un tel effet, ayant rebuté ceux qui étoient fréquemment venus me tendre quelque piége ; un de ces gens-là, François de nation, plus hardi que les autres, ayant quelque accès chez Milord Harrington, fit malicieuſement confidence à quelques Pages, ou Gentils-Hommes de ce Miniſtre, que je lui avois dit ; que comptant ſur ſon zéle pour le ſervice du Roi, je voulois le charger dans peu d'une commiſſion importante, pour laquelle même il faudroit qu'il allât à Paris. Afin de donner à cette ſuppoſition toute l'autorité de la vérité, le même homme montra un paquet de lettres, que je lui avois effectivement donné pour différens

 particu-

particuliers à Paris de ma connoiſſance, à qui je recommandois de ſolliciter un procès, que ce François m'avoit aſſuré qu'il avoit, & pour l'heureux ſuccès duquel il m'avoit demandé ces lettres.

Cette anecdote, parvint bien-tôt aux oreilles de Milord Harrington. Comme je le voyois ſouvent, & qu'il ſavoit, qu'indépendamment des juſtes égards que j'avois pour ſon caractére, j'étois prévenu pour lui perſonnellement d'une eſtime toute particuliére; il ne me cacha point, la premiére fois que je fus chez lui, ce qui s'étoit paſſé entre le François dont je parle, & quelques perſonnes de ſa maiſon. Il ajouta, que quoiqu'il fût bien perſuadé, que le Miniſtére de France ne feroit jamais, dans la conjoncture préſente, aucune propoſition à la Cour d'Eſpagne, ſans la communiquer au Roi ſon Maître, il n'avoit pas laiſſé d'être ſurpris d'apprendre, que j'avois remis à ſon inſu un paquet de lettres pour la Cour de France, à un homme que je comptois d'y envoyer.

L'éclairciſſement que Milord Harrington eut avec moi ſur ce que je viens de rapporter, s'étant paſſé deux ou trois jours après que mon prétendu courier avoit

avoit débité la nouvelle de son départ : il ne me fut pas difficile, (la vérité donne une grande force à quiconque la met de son côté) de montrer dans tout son jour la fausseté d'une semblable supposition ; & je n'épargnai rien pour cela. Je m'expliquai sur l'histoire qu'on avoit forgée, non seulement à Milord Harrington, mais dans toutes les occasions qui se présentérent, d'une maniére si forte & si précise, que je réduisis celui qui s'étoit érigé mon confident, non seulement à me rendre les prétendues lettres aux Ministres de France, que je devois lui avoir confiées ; mais encore à se dédire honteusement de tout ce qu'il avoit avancé. Il en eut une telle confusion, qu'il sortit de Madrid peu de jours après, sans que depuis, (au moins pendant mon séjour dans cette Capitale), il ait osé y paroître.

La conduite que je tins dans cette petite discussion, ne laissa pas de faire beaucoup de bruit. Les espions, & les intriguans, qu'on avoit mis en œuvre pour me rendre suspect, s'apperçurent qu'il n'étoit pas aussi aisé qu'ils se l'étoient imaginé, de me faire tomber dans leurs piéges ; & comme les

hommes, même les plus fourbes, feroient fenfiblement mortifiés d'être reconnus pour tels, ceux-ci levérent affez promptement l'efpéce de blocus que je foutenois. Peut-être craignoient-ils, qu'en le pouffant trop loin, ils n'éprouvaffent quelque mortification pareille, à celle que le François dont je viens de parler, avoit effuyée.

S'il eft dangereux, quand on eft chargé de quelque Négociation, de donner facilement fa confiance, il ne l'eft peut-être pas moins de paroître trop refervé; en forte que fi on ne s'applique à garder un jufte milieu entre ces deux extrémités, il eft prefqu'impoffible de réuffir. Cette maxime eft bonne à obferver dans toutes les Cours; mais il n'y en a aucune, où il foit plus important de la fuivre, qu'à celle d'Efpagne; compofée de gens de différentes Nations, au génie, au caractére & au goût defquels il faut fe conformer, fi on veut contracter quelque liaifon avec eux, & en tirer quelque utilité. Comprenant donc, de quelle importance il étoit, fur-tout pour moi, d'ufer de ces ménagemens, je tâchois de les obferver avec tout le foin poffible; mais principalement envers les

Miniſtres Eſpagnols & Etrangers : car, tout ſimple particulier que j'étois, je ſavois que la moindre de mes démarches en étoit fort obſervée.

Je n'étois pas moins attentif à ſubſtituer à l'autorité que donne le caractére de Miniſtre d'un Prince, dont je me voyois privé, la confiance & l'eſpéce de ſureté, que l'approbation du public procure; & mes ſoins ne furent point inutiles. J'étois reçu avec amitié, & même, j'oſe le dire, avec empreſſement, dans les différentes maiſons où j'allois à Madrid. Il reſtoit bien toujours un léger ſoupçon dans le public, que quelque Négociation me retenoit en Eſpagne; mais bien loin que cette idée l'indiſposât contre moi, elle me devenoit au contraire favorable; non ſeulement par la conſidération qu'elle attire, mais encore par les précautions qu'on me voyoit prendre en toute occaſion pour l'affoiblir, & dont les conjonctures du tems faiſoient approuver la ſageſſe.

A la faveur de ces bonnes diſpoſitions, je formois des liaiſons; j'acquérois des connoiſſances néceſſaires à mes vues; & je m'inſtruiſois avec un peu moins de contrainte, de tout ce qui

pouvoit servir à faire connoître au Duc de Bourbon & au Comte de Morville, ce qui se passoit à la Cour d'Espagne. Mes relations avec eux continuoient toujours, soit par le moyen des couriers, que l'Ambassadeur d'Angleterre envoyoit fréquemment; ou par le secours de l'espéce de chiffre, que j'avois composé. Mais quoique je ne négligeasse rien pour les rendre utiles & intéressantes, elles le furent bien plus encore, par la circonstance dont je vais parler.

Tous les événemens de la vie sont, ou déterminés, ou permis par la sagesse infinie de Dieu; & il semble qu'elle se plaît à cacher cet ordre si admirable, qu'elle fait regner dans l'Univers, sous l'apparence & par l'enchaînement, aussi simple que fortuit, de différentes petites circonstances, qui paroissent souvent n'avoir aucun rapport avec les opérations, pour lesquelles elles sont ménagées. Les histoires sont remplies de faits, qui sont autant de preuves de ce que je dis; & ce que je vais rapporter ici en formera une nouvelle, aussi singuliére que sensible.

La curiosité qu'il est naturel que ressente un étranger, de voir les differen-

tès cérémonies qui s'obſervent dans une Cour, m'avoit porté à vouloir être témoin de celles qui ſe pratiquoient à Madrid, dans les jours que le Roi d'Eſpagne y tenoit Chapelle. Je me trouvai placé, le jour de la Purification de la Sainte Vierge de l'année 1726, dans la Tribune de la Chapelle du Palais de Madrid, auprès d'un Eccléſiaſtique nommé *Don Juan Bautiſta de* ZULOAGA, que le même deſir de voir la proceſſion y avoit attiré. Mes habits, différens de ceux des Prêtres Eſpagnols, faiſant connoître à celui-ci que j'étois d'une Nation étrangére, & les différentes queſtions que je lui fis, lui ayant donné lieu d'entrer en converſation avec moi, il la fit inſenſiblement tomber ſur les raiſons qui m'avoient attiré en Eſpagne. Mais comme mes réponſes ſur cet article furent aſſez réſervées, il n'inſiſta point par politeſſe à en tirer de plus claires. Il s'empreſſa ſeulement à me donner les éclairciſſemens, que les différentes perſonnes ou cérémonies que je voyois, m'engageoient à lui demander; & il ſe forma réciproquement en nous, le deſir de nous connoître plus particuliérement, & de

profiter pour cela d'une occaſion, qu'il ſembloit que le pur hazard eût ménagée.

J'ignorois alors autant ſon nom, que le mien lui étoit inconnu. Mais comme j'étois peut-être dans ce tems-là le ſeul Eccléſiaſtique à Madrid, qui portât l'habit dont le Clergé ſe ſert en France; & que d'ailleurs preſque tous ceux qui étoient avec nous dans la Tribune, me connoiſſoient; Don Juan Bautiſta de Zuloaga ſut bientôt qui j'étois, & tous les différens raiſonnemens, auſquels mon arrivée & mon ſéjour à Madrid donnoient lieu. Ainſi, deux jours après, je le vis arriver chèz moi. Je remarquai dans cette premiére viſite; & dans toutes celles que nous nous fimes enſuite, beaucoup de bon ſens, de juſteſſe d'eſprit & de vertu, en cet Eſpagnol. De plus il me fit connoître, qu'il voyoit aſſez familiérement le Confeſſeur de la Reine; le Comte de *Sallazar*, le Marquis de *la Paz* Miniſtres d'Eſpagne, & beaucoup d'autres perſonnes conſidérables. Je crus donc ne devoir point négliger la diſpoſition favorable où je le voyois, de ſe lier d'amitié avec moi; & je répondis aux avances qu'il me fit par d'autres également ſincéres. Pour mieux approfondir

fondir quelle étendue pouvoit avoir pour moi l'utilité de son commerce, je me proposai de lui faire de tems en tems quelques espéces d'ouvertures, sur les affaires dont il me croyoit secrettement chargé ; afin de connoître ses lumiéres, sa droiture, & la nature des relations qu'il entretenoit avec les personnes de la Cour, que je viens de nommer.

Le fruit de ces précautions fut une véritable estime, que je conçus pour Don Juan Bautista du Zuloaga. Je fus convaincu de sa bonne foi : ma confiance en lui augmenta tous les jours, & à la fin il l'eut toute entiére. Je n'hésitai plus alors, de lui découvrir plusieurs des circonstances qui m'avoient conduit en Espagne. Je m'ouvris aussi à lui sur les embarras où me jettoit souvent, la Négociation qu'on avoit confiée à mes soins, & du succès de laquelle je ne savois trop que penser ; sur le vif ressentiment que la Reine d'Espagne continuoit de montrer contre la France ; & sur l'ascendant que la Cour de Vienne avoit pris sur l'esprit de cette Princesse. Don Juan Bautista de Zuloaga voyoit aussi-bien que moi,

combien étoient grands les obstacles que j'avois à surmonter. Mais comme il savoit à quel point le Nation Espagnole étoit blessée, de l'indignité avec laquelle le Duc de Ripperda avoit sacrifié les intérêts de sa gloire, dans le Traité de Vienne; & combien l'autorité de ce Ministre lui étoit odieuse, & l'amitié & l'alliance de la France nécessaire : il me flattoit de l'espérance de trouver, par ma patience & par mon travail, quelque occasion de servir utilement les deux Couronnes, en procurant leur réconciliation.

La connoissance des caractéres, & des dispositions des personnes, qui ont, ou par leurs emplois, ou par leurs intrigues, quelque part dans le gouvernement, est absolument nécessaire, à ceux qui doivent négocier avec les Princes. Ce fut pour augmenter à cet égard mes lumiéres, que j'eus souvent recours à Don Juan Bautista de Zuloaga. Le secours qu'il étoit venu demander au Roi d'Espagne pour le rétablissement de l'Eglise Cathédrale de *Cadix*, dont il étoit *Théologal* *, l'obligeoit de voir souvent les

* *Muestro d'Escuela*, dignité dans certains Chapitres qui répond à celle de Théologal.

les Ministres Espagnols, & d'autres personnes considérables de la Cour d'Espagne. Nous convinmes donc ensemble, qu'il chercheroit sans affectation, à sonder un peu leurs sentimens en faveur de la France; & qu'il m'en instruiroit, plus par ses lettres cependant que par ses visites: afin que je pusse régler ensuite la conduite que je tiendrois avec ces personnes, sur la connoissance, qu'il me donneroit de leurs dispositions.

On tatonne long-tems dans une Négociation, telle que celle dont je me trouvois chargé, quand on ne peut s'expliquer qu'à demi; ni agir avec assurance; ni fréquenter qu'avec des ménagemens sans fin, ceux qu'il est absolument nécessaire d'y faire intervenir. Cependant à force d'observations, sur ce que me rapportoit Don Juan Bautista de Zuloaga; sur ce que j'apprenois par la relation que j'entretenois toujours avec le Pere Bermudez, & sur ce qui se disoit dans les conversations publiques ou particuliéres où je me trouvois; je perfectionnois peu à peu les connoissances que j'avois acquises, du caractére des principaux Sujets de la Cour d'Espa-

d'Eſpagne, & de la maniére dont je devois les ménager, pour me les rendre favorables.

Suivant les inſtructions que le Duc de Bourbon & le Comte de Morville m'avoient données, mon principal & mon unique ſoin à Madrid devoit être, de tâcher de calmer le reſſentiment de la Reine d'Eſpagne; de la déſabuſer des préjugés qu'on lui avoit donnés, ſur le compte du Miniſtére de France; & de lui faire appercevoir enfin, combien les vaſtes promeſſes de la Cour de Vienne étoient peu ſolides. Je cherchois, autant qu'il m'étoit poſſible, pour m'acquitter de cette commiſſion, à me lier avec les perſonnes qui avoient quelque accès auprès de cette Princeſſe; & quand j'avois réuſſi, je tâchois de me ſervir d'elles, pour faire parvenir peu à peu juſqu'à Sa Majeſté Catholique, ce que ni ſes diſpoſitions, ni ma ſituation, ne me mettoit point à portée de lui dire. Je me mis encore au fait par le moyen de ces perſonnes, d'une infinité de petites particularités, dont il n'y a que ceux qui ſe trouvent dans certains momens auprès des Princes, qui puiſſent être témoins; & dont

la

la connoiſſance ſert infiniment à régler les démarches qu'on doit faire. Dans cette vue j'allois ſouvent chez pluſieurs des * Dames du Palais, tant Françoiſes qu'Eſpagnoles; chez d'autres Dames d'un rang inférieur, qu'on appelle en Eſpagne *Senoras* ** *de honor*. Et afin de ne rien négliger, je voyois encore aſſez fréquemment d'autres *** femmes Françoiſes, dans les maiſons deſquelles on trouvoit ordinairement quelques Camariſtes de la Reine, & d'autres Officiers de ſa maiſon. Soit chez les unes, ou chez les autres, j'étudiois ce qui s'y racontoit; tantôt des diſcours que Leurs M. Cath. avoient tenus; & tantôt de quelques démarches de la part de la Reine, qui avoient été remarquées. En même tems je faiſois entrer dans la converſation, le plus naturellement qu'il m'étoit poſſible, certains propos; qui, étant rendus à la Reine, puſſent lui faire naître au-moins

* Les Ducheſſes *de Liria*, *de Popoli* & *de St. Pierre*; la Princeſſe *de Robec*; la Comteſſe *de Taboada*.

** Les Marquiſes del *Surco*, & *de Riſcar*, d'*Alégre* & de *Sartine*.

*** Meſdames de *la Roche*, *Romet*, *Ricard*, & *Stalpart*.

moins quelque légére envie, de mettre la bonne volonté de la Cour de Vienne à certaines épreuves, que j'indiquois. Je ſuivis la même méthode pour lui donner lieu de remarquer, que ſes préventions contre la France pouvoient bien n'être pas juſtes. Au reſte ce que j'avançois ſur ces matiéres, ne paroiſſoit être que de ſimples réflexions, que la converſation faiſoit naître. Ma circonſpection étoit même ſi grande, ſur-tout dans les commencemens, que ſi ceux à qui je parlois, applaudiſſoient à la juſteſſe de mon raiſonnement; je m'en tenois-là, ſans affecter de lui donner plus d'étendue: je leur abandonnois même l'avantage, de s'en approprier le mérite, de peur qu'en ſemblant deſirer de me le réſerver, je ne donnaſſe à connoître le fruit que j'en voulois tirer; & qu'alors il n'eût le ſort de ceux, qui, trop prématurés dans le printems, ſont expoſés à des accidens, qui les empêchent d'arriver à maturité.

Quoique toutes ces légéres tentatives ne fuſſent pas ſans effet, je ſentois bien pourtant, que tant que je ſerois réduit à m'en ſervir, il étoit bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, que je parvinſſe

vinsse à rien entreprendre de considérable, & qui pût contrebalancer les opérations du Comte de Koniksег. Occupé donc du moyen de gagner quelque personne auprès de la Reine, par l'entremise de laquelle je pusse agir avec plus de succès; & n'osant pas trop découvrir mes sentimens, ni faire certaines démarches, qui me compromissent avec le Duc de Ripperda, & le Ministre de l'Empereur : je consultai Dom J. B. de Zuloaga, pour savoir de lui, s'il ne pourroit pas suppléer à ces inconvéniens, & sonder un peu les dispositions des personnes qui approchoient la Reine, sur ce qui pouvoit avoir rapport à mes vues : afin, lui dis-je, de former ensuite avec celles, sur qui il verroit que je pourrois compter, quelque liaison secrette, qui me fut utile. Dom J. B. de Zuloaga m'indiqua d'abord la Duchesse de St. Pierre, la Princesse de Robec, & la Duchesse de Popoli; toutes trois de la même nation que moi. Mais je lui fis connoître les raisons que j'avois, de croire la premiere un peu suspecte au Duc de Bourbon; & les deux autres, comme possedant une assez médiocre part dans la confiance de la

Reine;

Reine ; & il comprit que je n'en pouvois faire aucun usage. Après avoir donc examiné entre nous, à qui il étoit à propos de s'adresser, nous convinmes également l'un & l'autre, que voyant assez souvent le Confesseur de la Reine pour les affaires de son Chapitre, il falloit qu'il le disposât à recevoir quelques visites de ma part : en l'assurant qu'elles seroient, eu égard aux conjonctures du tems, aussi rares, & aussi courtes qu'il le jugeroit à propos.

Pour mettre Don J. B. de Zuloaga en état de prévenir favorablement pour moi le Confesseur, & pour abréger les formalités des premiéres entrevues, en entamant par avance avec lui, quelque chose de ce que je me proposois de lui dire ; je priai D. Juan, dans les conversations qu'il auroit sur mon sujet, de bien assurer le Confesseur, que je voyois avec une extrême peine, que personne ne voulût faire connoître à la Reine, combien le secours de la France lui étoit nécessaire pour l'établissement des Princes ses enfans ; & même pour faire exécuter à l'Empereur les promesses qu'il avoit pu faire à cet égard : que s'il-

s'il vouloit m'entendre, je lui découvrirois plusieurs choses qui pouvoient être très-utiles à Sa Majesté, sans la compromettre en rien avec la Cour de Vienne ; & qui lui procureroient à lui personnellement, la gloire devant Dieu & devant les Hommes, d'arrêter les suites funestes, que les brouilleries survenues entre les deux Couronnes pouvoient entraîner dans toute l'Europe : que je le priois, au reste, s'il jugeoit à propos de m'écouter, de me garder, envers le Duc de Ripperda & le Comte de Konikseg, un secret inviolable ; & de faire réflexion, que me remettant entiérement à sa discrétion par les ouvertures que je lui ferois, il étoit de sa bonne foi, de ne me pas donner sujet de me repentir de l'entiére confiance que je me proposois d'avoir en lui. Don J. B. entra dans tout ce que je lui proposai, avec toute la bonne volonté dont il m'avoit déja donné plusieurs marques ; & me promit de ne rien négliger, pour réussir dans la petite Négociation dont je le chargeois.

Ce Confesseur, que je desirois si fort de connoître, & dont il sera souvent question dans ces Mémoires, nommé *Don*

Don Domingo Valentin GUERRA, avoit été placé auprès de la Reine d'Eſpagne par le Pere d'AUBENTON, Confeſſeur du Roi ſon mari; comme un homme, dont le génie, au deſſous du plus borné, le mettoit à l'abri de craindre les ſuites de l'aſcendant, qu'un autre plus éclairé pouvoit prendre ſur l'eſprit de cette Princeſſe. Dans les Cours, ſurtout dans celles qui ſont, ou qu'on croit dévotes, le choix des Confeſſeurs n'eſt pas indifférent; & ne s'ajuſte que trop ſouvent aux projets mondains de ceux qui veulent y jouer un rolle. Ainſi on n'avoit déterminé le Pere d'Aubenton, à choiſir le perſonnage dont je parle, pour diriger la Reine d'Eſpagne, que ſur l'entiére aſſurance où l'on étoit, qu'il borneroit toutes ſes vues à remplir dans le Confeſſional les fonctions de Directeur, & qu'il ſe garderoit bien de les étendre plus loin.

La mort du Pere d'Aubenton, ſurvenue peu de temps après, ayant mis Don Domingo Guerra, qui le craignoit beaucoup, dans une ſituation un peu moins gênante; il en recueillit promptement les fruits, en ſe faiſant nommer Abbé de la Collégiale du Palais de

St.

St. Ildephonse; & en obtenant ensuite le titre *in partibus* d'Archevêque d'Amida. Revêtu du caractére Episcopal, la bonne foi & l'amour de la Justice, qui en font le principal ornement, n'étoient pas cependant ses vertus dominantes, comme on le verra dans la suite. Ce qui paroissoit l'occuper uniquement, étoit de se concilier la bienveillance de la Reine d'Espagne, par toutes les complaisances qu'il se persuadoit pouvoir compâtir avec les obligations du Ministére qu'il exerçoit auprès d'elle: son ambition & sa timidité, aussi grandes l'une & l'autre, que son incapacité; le réduisoient à n'avoir ni vue, ni inclination, ni je crois même de pensée, que celle qu'il remarquoit dans la Reine: ensorte que quand cette Princesse jugeoit à propos de le consulter sur quelque affaire, il se trouvoit souvent dans de grandes angoisses, pour démêler quels pouvoient être ses sentimens, afin d'en faire aussi-tôt la régle des siens. Une déférence si entiére pour tous les projets de Sa Majesté, & pour toutes les personnes qu'elle paroissoit estimer & honorer de sa bienveuillance, lui avoit fait élever d'abord jusqu'au Ciel le Duc de Ripperda, à qui il voyoit

que le Roi & la Reine avoient accordé toute leur confiance; & c'étoit dans ce sens que, parlant de lui à *Don Antonio de* SARTINES, Intendant à présent de Catalogne; il lui dit avec tout l'enthousiasme d'un Courtisan qui ne voit rien au dessus du sort d'un Favori: *Enfin nous avons trouvé le Ministre, dont nous avions depuis long-tems un si pressant besoin.* Mais quand les brouilleries, qui se formérent entre le Comte de Konikseg & le Duc de Ripperda, eurent diminué la bienveillance & la confiance de la Reine pour ce dernier; le bon Prélat retrancha de son côté les éloges, dont il avoit été si prodigue: le grand Ministre devenoit chaque jour un homme fort ordinaire; & comme, dans le temps dont je parle, on commençoit à soupçonner dans Madrid, que le crédit du Duc de Ripperda s'affoiblissoit beaucoup, les Courtisans curieux d'approfondir la vérité, alloient chez le Confesseur de la Reine, pour juger par ses discours de la situation bonne ou mauvaise de ce premier Ministre.

Je n'ignorois pas ce qui se débitoit à ce sujet; & l'idée que de semblables choses me donnoient de l'Archevêque d'Amida

l'Amida, étoit de le regarder précisément comme une espéce de Barométre, qui annonçoit exactement à la Cour d'Espagne, le beau ou le mauvais tems. Mais comme après tout, cette connoissance ne laissoit pas d'être utile, j'attendois pour en faire usage avec les autres, d'apprendre par Don J. B. de Zuloaga, s'il auroit disposé ce Prélat à recevoir la visite que je voulois lui faire.

Mon incertitude à cet égard ne fut pas longue. Deux ou trois jours après la conversation que j'avois eue avec Don Juan, il vint m'apprendre, que sur la proposition qu'il avoit faite à Don Domingo Guerra, d'agréer que je pusse aller chez lui : il l'avoit trouvé également combattu, par le desir qu'il avoit, disoit-il, depuis long-tems, de me connoître ; & par la crainte, que cette démarche ne le compromît avec le Duc de Ripperda. Qu'afin donc de le rassurer, & de dissiper ses terreurs paniques, Don Juan lui avoit dit, que comme il devoit être incessamment sacré Archevêque, je pourrois lui aller faire mon compliment, comme tout le monde, sur sa nouvelle dignité ; sans que

cela

cela tirât à conséquence : & que je choisirois même exprès le jour que se feroit la cérémonie, pour m'acquitter de ce devoir. Le même Don Juan ajoûta, que l'expédient avoit paru merveilleux à Don Domingo Guerra ; & qu'il étoit convenu avec lui de me conduire le Dimanche * 31. Mars, vers les six heures du soir, à son appartement au *Buen Retiro*, où, sous le prétexte de la fatigue de la journée, il feroit dire qu'il vouloit être retiré, pour me recevoir sans témoin.

Ce jour-là venu, Don Juan ne manqua pas de se trouver au *Passeo Viejo*, qui est une espéce de Cours entre la Ville de Madrid, & le Palais du Buen Retiro, où je lui avois dit que je me rendrois. Nous montames dans son carosse, & il me conduisit à l'appartement du nouvel Archevêque, dans l'antichambre duquel il me laissa, pour m'aller attendre dans les jardins du Buen Retiro, où nous étions convenus de nous rejoindre après ma visite. Je trouvai le Prélat sur son lit, fort accablé, disoit-il,

* Il fut sacré ce jour-là dans l'Eglise des Hiéronimites.

disoit-il, de la fatigue, que lui avoient causé les différens complimens qu'il avoit été obligé de faire, ou de recevoir, pendant toute la journée. Je débutai d'abord par donner à cet Archevêque, beaucoup de témoignages de ma vénération; & il y répondit fort poliment, tant qu'il ne fut question entre nous que de choses indifférentes. Mais ce ne fut plus le même homme, quand j'eus touché quelque chose de la peine que tout le Royaume de France avoit ressentie, lorsque la nécéssité de marier le Roi avoit donné lieu au triste événement du renvoi de l'Infante; du sincére desir que Sa Majesté conservoit, de voir le Roi & la Reine d'Espagne reprendre pour Elle les sentimens d'amitié qu'ils avoient eus; & de la joye qu'un tel évenement causeroit à toute la Nation Françoise, & en particulier au Duc de Bourbon. Une révolution subite d'humeurs dans le corps d'un malade, n'y cause pas plus d'altération, ni de désordre, que ce que je venois de dire, parut en produire dans l'esprit de l'Archevêque d'Amida. Il s'agita de telle sorte, pour me persuader qu'une incommodité qu'il avoit, disoit-il, dans les jambes, & qui lui

causoit de grandes démangeaisons, se faisoit ressentir violemment dans le moment présent; que je jugeai qu'il étoit inutile de déployer plus long tems avec lui, une éloquence qui avoit produit un effet si bizarre. Ainsi, prenant congé de lui, je sortis de sa chambre avec une envie de rire si forte, de la burlesque scéne qui venoit de se passer; qu'il m'eût été presque impossible de la retenir, si elle eût duré plus long-temps.

Le récit que j'en fis à Don Juan B. de Zuloaga, que j'allai trouver dans les jardins de Buen Retiro, produisit sur lui le même effet; & comme il remarquoit par mes discours, que je ne paroissois pas faire grand cas de ce Confesseur, dont il m'avoit cependant ménagé la connoissance avec tant de soin: » avouez-le franchement, me dit-il, » vous regardez notre Prélat comme un » homme qui ne peut vous servir à » rien ». Vous vous trompez, lui dis-je, je prétens au contraire, qu'il me soit très-utile. Car en le mettant, quand il me plaira, sur les mêmes matiéres dont je lui ai parlé, je pourrai juger par sa tranquillité à m'écouter, ou par la démangeaison qui lui surviendra

dra aux jambes, des diſpoſitions bonnes ou mauvaiſes, où il ſaura qu'on eſt dans le Palais pour la France. Et quel eſt s'il vous plaît, Seigneur Don Juan, ajoûtai-je en riant, le Négociateur qui ne s'eſtimât heureux, de pouvoir conſulter à ſon gré un Almanach ſi fidéle ?

Quelques jours après la viſite que j'avois faite au Confeſſeur de la Reine, je fus avec Don J. B. de Zuloaga, chez le Comte de Salazar. Nous deſirions de nous connoître l'un & & l'autre; & notre entrevue ſe paſſa avec autant de cordialité de ſa part, que de ſatisfaction de la mienne. Je remarquai dans ce Seigneur un eſprit très-ſolide, avec cette noble franchiſe que donne une exacte probité. Pendant tout le temps que j'ai paſſé à la Cour d'Eſpagne, je ne lui ai jamais rien vu faire, qui ne ſervit à augmenter l'eſtime, que cette premiére viſite, & les fréquentes relations que nous avons eues enſemble, m'avoient fait concevoir pour lui.

Quoique nous fuſſions convenus Don J. B. de Zuloaga & moi, de nous communiquer ce que nous avions à nous dire, beaucoup plus par lettres, que

par la converſation ; il devenoit cependant quelquefois néceſſaire de nous entretenir. Nous nous donnions alors rendez-vous, quand le temps le permettoit, ou à la Caſa del Campo, qui eſt une promenade aſſez ſolitaire, quoique voiſine d'une autre extrêmement fréquentée, qui eſt le long du Mançannarez ; ou à San Bernardino, qui eſt un Couvent des Franciſcains, à peu de diſtance de Madrid ; ou dans d'autres endroits ſemblables. Un jour que nous y étions allés proméner, notre converſation tomba ſur l'éloignement que la Reine d'Eſpagne marquoit, ſur tout depuis la concluſion du Traité d'Hanover, pour tout ce qui venoit de le part de la France. Don Juan, qui n'étoit pas plus verſé que moi dans les myſtéres de la politique, & qui, comme tous les Eſpagnols, ſouhaittoit ſincérement de voir les deux Couronnes réunies ; m'exhortoit beaucoup à conſeiller au Duc de Bourbon de montrer moins d'union avec l'Angleterre ; de ſe détacher peu à peu de l'alliance qu'il venoit de faire avec cette Puiſſance ; & de diſpoſer les choſes de façon, que la France pût accéder au Traité de Vienne :

ne : ce qui infailliblement, disoit-il, termineroit tout à coup la réconciliation des deux Couronnes, & celle en particulier du Duc de Bourbon avec leurs Majestés Catholiques, par l'extrême satisfaction qu'Elles ressentiroient d'une pareille démarche. « Et ne croyez pas, ajoûta-» t-il, que ce soit légérement que je vous » parle, comme je fais : soyez persua-» dé, que tout ce qu'il y a ici de per-» sonnes bien intentionnées, jugent » comme moi, que le Duc de Bourbon » ne parviendra jamais à rentrer dans » les bonnes graces du Roi & de la Rei-» ne ; & ne sera à l'abri des intrigues » qu'on fait à votre Cour pour lui ôter » le Ministére, qu'en entrant dans tou-» tes les vues que la Reine peut avoir ; » & qu'en employant, pour les faire » réussir, toute la puissance de la Fran-» ce. Quel inconvénient trouveriez-» vous donc, continua Don Juan, à » insinuer ces réfléxions à ce Prince ; » & à leur donner toute l'étendue, que » vous connoîtrez mieux que moi qu'el-» les peuvent avoir ? Et pourquoi refu-» seriez-vous, d'employer les relations » secrettes que vous avez avec le Duc » de Bourbon & le Comte de Morville,

 » pour

» pour leur ouvrir les yeux ſur leurs » véritables intérêts, & ſur le peu de » fond qu'ils doivent faire ſur la pré- » tendue amitié de l'Angleterre ? En vé- » rité, ſouffrez que je vous le diſe, » pour peu que vos Miniſtres veuillent » examiner ce qui ſe paſſe chez les An- » glois, ils verront, que rien ne ſeroit » plus facile que d'enlever au Roi Geor- » ge ſa Couronne, en uniſſant la Fran- » ce à l'Eſpagne & à l'Empereur ; & » de la faire paſſer enſuite ſur la tête » du Prétendant. Et indépendemment » des avantages que la France tireroit » d'un ſemblable événement, ſa récon- » ciliation avec l'Eſpagne pourroit beau- » coup contribuer, à placer un Prince » de la Maiſon de Bourbon ſur le Trô- » ne Impérial; car il ne faudroit pour » cet effet, que ſoutenir l'Empereur dans » l'éxécution de ce deſſein, ſuppoſé qu'il » agît de bonne foi avec la Reine; ou » l'obliger à remplir les engagemens qu'il » a pris avec cette Princeſſe, pour le » mariage de l'Infant avec l'Archidu- » cheſſe, ſi comme on le ſoupçonne, » ils n'étoient point ſincéres. Vous me » direz peut-être, que dans la ſituation » où vous êtes, il ſeroit difficile que

» vous

» vous pussiez entreprendre de faire goû-
» ter en France le projet dont je vous
» entretiens, sans avoir des conférences
» avec Monsieur le Duc de Ripperda;
» que vous devez craindre en ce cas-
» là, la légéreté extrême en paroles
» qu'on remarque en lui; & que si
» vos desseins venoient à la connois-
» sance du Roi George, il les feroit a-
» vorter suivant toute apparence, par
» l'ascendant qu'il a pris en France sur
» votre Ministére. Mais, Monsieur,
» trouvez bon que je vous représente,
» qu'il me paroît très-facile de prévenir
» ces inconvéniens. Commencez, sans
» que personne ici le sache, par pro-
» poser le plan dont je viens de vous
» entretenir; ou directement à vos Mi-
» nistres, ou indirectement à ceux de
» vos amis en France, dont vous croi-
» rez pouvoir vous servir, pour insi-
» nuer aux premiers de le goûter. En
» agissant de la sorte, si vous apprenez
» qu'il est rejetté, vous restez maître
» de votre secret, & vous ne pouvez
» jamais craindre, que vos Ministres,
» à qui seuls vous l'aurez confié, s'en
» servent pour vous compromettre. Au
» contraire, si ces mêmes Ministres pa-
 » roissent

» roissent approuver vos idées, & vouloir seulement, avant de laisser transpirer leur résolution, chercher des expédiens & des prétextes pour la justifier, & pour abandonner l'Angleterre; il y auroit encore moyen, de se passer du Duc de Ripperda. Car quoi qu'il n'y ait pas lieu de douter, que ce Ministre ne concourût, pour son propre intérêt, à presser la conclusion de l'ouvrage que vous auriez commencé, & qu'il ne gardât par conséquent le secret: pour peu cependant Mr. que vous fissiez difficulté de vous ouvrir à lui, ou que vous eussiez ordre des Ministres de France d'user de cette réserve à son égard; on vous trouveroit aisément d'autres canaux en cette Cour, plus cachés, & plus assurés; par lesquels vous pourriez, sans crainte d'être découvert, communiquer à la Reine ce qui vous viendroit de la part de votre Cour; & être instruit des intentions de Sa Maj. Réfléchissez donc un peu sur ce que je viens de vous dire. La matiére le mérite bien; & vous trouverez, que le projet que je vous propose, peut être aussi avantageux & aussi glorieux

» pour

» pour la France, qu'utile en particu-
» lier au Duc de Bourbon. Car, juſ-
» qu'à ce que ce Prince ait trouvé le
» moyen de calmer le juſte reſſentiment
» de leurs Maj. Cath. & de regagner
» leur bienveillance, en embraſſant vi-
» vement leurs intérêts; il aura toujours
» à craindre, que le même moment où
» l'on verra ſe terminer la réconciliation,
» ne ſoit celui de ſa chute ».

Je connoiſſois trop la bonne foi de Don Juan de Zuloaga, pour craindre que tout le raiſonnement qu'il venoit de me faire, procédât d'aucun deſir de ſe ſervir de la réponſe que j'y ferois, pour me compromettre. Mais comme les projets dont il m'avoit entretenu, ſe rapportoient aſſez aux diſcours qu'on tenoit à Madrid depuis la concluſion du Traité d'Hanover, pour y décrier le Miniſtére de France; je crus devoir profiter de l'occaſion qui ſe préſentoit de le juſtifier, en faiſant connoître à Dom Juan, le péril où ce même Miniſtére s'expoſeroit, en détachant la France de ſes Alliés.

La réconciliation des deux Couronnes, celle en particulier du Duc de Bourbon avec leurs Majeſtés Catholiques, l'affermiſſement de ce Prince dans la place qu'il

occupoit ; & enfin une révolution en Angleterre, dépendant, ſelon ce que Don Juan m'avoit dit, de la réſolution que la France pouvoit prendre, d'accéder au Traité de Vienne ; je le priai d'abord de conſidérer, combien le conſeil qu'il vouloit que je donnaſſe à cet égard au Duc de Bourbon, pouvoit lui devenir pernicieux dans la conjoncture préſente. C'étoit, dis-je à Don Juan, expoſer ce Prince, non-ſeulement à voir tout d'un coup les Alliés qu'il s'étoit ménagés, l'abandonner ; mais, ce qui devoit encore paroître plus funeſte, ces mêmes Alliés s'unir enſemble contre lui, ou pour parler plus juſte contre la France, & ſuſciter à cette Couronne une guerre d'autant plus difficile à ſoutenir, que ce ſeroit contre les principales Puiſſances de l'Europe, qu'elle auroit à ſe défendre.

S'il en étoit, pourſuivis-je, Sgr. Don Juan, des affaires qui ſe traitent entre les Souverains, comme de celles que des particuliers ont enſemble ; où, quand l'un d'eux manque à la bonne foi pour ſes fins particuliéres, il eſt ſujet au châtiment que les Loix preſcrivent en pareil cas ; on pourroit avec quelque précaution hazarder les démarches que vous me con-

ſeillez

ſeillez de faire. Mais il faut raiſonner bien différemment ſur le cas en queſtion, où les deſſeins dont vous m'entretenez, ſeroient, ſelon toute apparence, traverſés par ceux mêmes que vous croyez qui y ſeroient les plus favorables; ſans que leur mauvaiſe foi, ou, pour uſer ſi vous voulez d'un terme plus doux, leur politique, les exposât à aucun péril. Je m'explique. Quand même le Roi & la Reine d'Eſpagne entreroient, comme je le veux croire, de la meilleure foi du monde, dans les promeſſes que la France leur feroit de ſe détacher de l'Angleterre; ſommes-nous bien perſuadés, vous & moi, que l'Empereur, à qui il faudroit que L. M. fiſſent part d'une pareille Négociation, la vit entamer avec beaucoup de plaiſir? Croyez-vous que ce qu'on lui communiqueroit du zéle, avec lequel le Roi Très-Chrétien embraſſeroit les intérêts de l'Eſpagne, & prétendroit concourir à l'accompliſſement de toutes les promeſſes, que S. Majeſté Impériale a, dit-on, faites à la Reine, au ſujet du mariage de l'Infant avec l'Archiducheſſe aînée, cauſât à ce Monarque beaucoup de ſatisfaction? C'eſt ce que, avec votre permiſſion, je ſuis bien éloigné de croire. L'Empereur,

T 6 ſuivant

ſuivant ce qu'aſſurent ceux qui croyent en être bien inſtruits, ne ſonge qu'à amuſer votre Cour par de belles eſpérances; afin de tirer les ſubſides qu'elle lui a promis, & dont il a beſoin pour ſes fins particulieres. Jamais il ne ſe déterminera à faire paſſer ſes vaſtes Etats dans la Maiſon de Bourbon, qui de tout tems a été l'ennemie de la ſienne. Cela étant, quand il appercevra (& il ne faut pas pour cela beaucoup de pénétration) que l'union qu'on lui propoſera avec la France, tend principalement à ce but; penſez-vous qu'il ne mette pas tout en uſage pour prévenir un ſemblable événement? Ce Monarque fera ſurement paſſer alors en Angleterre, en Hollande & dans d'autres Cours, (par une infinité de moyens ſecrets, dont il eſt ſi facile aux Princes de faire uſage,) quelque connoiſſance des vaſtes projets de la France & de l'Eſpagne, afin de réveiller, ſans paroître s'en mêler, l'inquiétude & la jalouſie du Roi de la Grande Bretagne, des Etats Généraux, & même de l'Europe entiére. En faudra-t-il davantage, pour déterminer toutes ces Puiſſances à s'unir entr'Elles, & avec lui, contre les deux Couronnes? Quand l'Empereur en ſera venu là, il ne manquera

pas,

pas, pour ſauver les apparences, & pour ſe juſtifier auprès de la Reine d'Eſpagne, de faire entendre à cette Princeſſe, que s'il n'exécute pas ſes promeſſes, c'eſt à l'Europe entiére, conjurée contre lui, qu'il faut s'en prendre. Et alors, l'alliance & l'amitié de la France, à laquelle la Reine ne manquera pas d'attribuer le changement qui ſera ſurvenu dans les favorables diſpoſitions de l'Empereur, ne paroîtront-elles point à Sa Majeſté plus fatales qu'avantageuſes pour Elle? Et ne ſera-t-Elle pas infiniment plus diſpoſée à ſe livrer entierement à la Cour de Vienne, dont Elle attend de ſi grands avantages; que de reſter attachée à celle de Verſailles, qui l'a offenſée; & dont Elle croira que la prétendue bonne volonté n'aura ſervi, qu'à ôter à l'Empereur les moyens de lui marquer la ſienne?

Où aboutiront donc alors, Seigneur Don Juan, les conſeils que vous m'exhortez de donner au Duc de Bourbon, & par conſéquent la préference qu'il aura accordée au Traité de Vienne ſur celui d'Hanover? A ceci ſeulement: de donner aux Alliés de la France l'opinion la plus odieuſe de ſa bonne foi; au Royau-

me

me de France, & même à toute l'Europe de sa politique; & à se voir abandonné au dehors, & méprisé au dedans. Est-ce là, à votre avis, prendre un bon moyen de conserver l'autorité qu'il possede, & de dissiper les brigues qu'on fait pour la lui ravir? Quant à la révolution qu'on pourroit exciter, selon vous, en Angleterre, après avoir éxécuté les autres projets dont nous parlons, afin de n'avoir rien à craindre de cette Puissance; c'est une entreprise, Seigneur Don Juan, que je regarde actuellement comme impossible: & je me persuade que vous serez de mon avis; si, vous rappellant tout ce que je viens de vous dire, vous faites attention 1°. Que l'Empereur évitera toujours de se mettre dans la dépendance de la France & de l'Espagne: ce qui arriveroit pourtant s'il contribuoit avec Elles à placer le Prétendant sur le Trône; car surement ce Prince s'uniroit étroitement à ces deux Couronnes pour s'y soutenir. Et 2°. que la Nation Angloise, fiére & indépendante, ne recevra jamais d'autre Roi, que celui qu'elle jugera à propos de se donner. Concluons donc de tout ceci, Sgr. Don Juan, que quant à présent, le moyen de réunir les Puissan-

Puiſſances, que les deux Traités de Vienne & d'Hanover partagent, n'eſt pas d'entreprendre de détruire un de ces Traités par l'autre; mais de les réunir & les confondre, s'il ſe peut, en un ſeul, qui rémédiât amiablement aux griefs que chaque parti croit avoir, en profitant des diſpoſitions où les Monarques de ces deux Alliances aſſurent qu'ils ſont également, de vouloir ſeulement pourvoir à leur ſureté & à la conſervation de la tranquillité de l'Europe.

C'eſt cette entrepriſe, Sgr. Don Juan, qui réuniroit les deux Couronnes, ſans leur faire manquer à la fidélité qu'elles doivent à leurs Alliés, qu'il ſeroit glorieux de former, & encore plus d'éxécuter; & je m'offrirois avec plaiſir de faire goûter, & peut-être approuver, ce que je penſe ſur cet article au Duc de Bourbon, ſi on pouvoit raiſonnablement ſe flatter, d'engager cette Cour à entrer dans les mêmes diſpoſitions. Mais à vous parler vrai, le tems ne me paroît point encore venu, de tenir ici un pareil langage; & je n'y ai point acquis d'ailleurs aſſez d'autorité, pour oſer entamer une Négociation ſi délicate & ſi importante. Ce ſeroit, ajoutai-je en finiſſant, un ou-

vrage

vrage digne de Mr. le Nonce. Et ſi après cela, Seigneur Don Juan, vos Miniſtres ou ſimplement le Confeſſeur de la Reine, quelque bornées que ſoient ſes lumiéres, m'ordonnoit de la part de Leurs Majeſtés de confirmer au Duc de Bourbon par mes lettres, ce que Monſieur le Nonce auroit déja appris à ce Prince; je vous répéte, que je ne ferois aucune difficulté en ce cas-la, de rendre les témoignages les plus avantageux, des diſpoſitions favorables où ſe trouveroient leurs Maj. de ſe réconcilier avec le Roi leur Neveu. Car la ſituation où je ſuis ici, quelque deſtituée qu'elle ſoit de tout caractére, ne m'interdit point de rapporter hiſtoriquement les faits dont je ſerois témoin, & qui auroient rapport à un ouvrage ſi intéreſſant.

Je n'avois certainement aucun lieu de douter de la droiture des intentions de Don J. B. de Zuloaga dans tout ce qu'il m'avoit dit: mais il étoit à craindre que quelque Miniſtre Eſpagnol, ou le Confeſſeur de la Reine, n'euſſent voulu ſe ſervir de lui, pour m'engager à faire, ſans la participation de l'Ambaſſadeur d'Angleterre, des propoſitions à la Cour de France, qui pouvoient rendre la bonne

foi

foi du Roi suspecte à ses Alliés. Pour éviter donc de tomber dans ce piége, (supposé qu'on me l'eût dressé,) je me renfermai à dire toujours à Dom Juan, qu'il falloit remettre à Mr. le Nonce, le soin de faire en France les ouvertures dont il venoit de me parler; & qu'aussi-tôt que ce Ministre y auroit écrit, je ferois valoir de mon mieux, auprès du Duc de Bourbon & du Comte de Morville, tout ce qu'il auroit avancé. Enfin j'ajoutai, que j'étois persuadé, que si l'Archevêque d'Amida, ou quelque Ministre Espagnol, confirmoient ce que M. le Nonce écriroit: les bonnes intentions de ce dernier pour la réconciliation des deux Couronnes, auroient tout le succès possible.

Cette maniére de m'expliquer ne m'engageoit à rien d'embarrassant. Elle ne compromettoit ni la bonne foi de la France, ni la mienne. Au contraire, je trouvois, en l'employant, le double avantage, de mettre à l'épreuve la bonne volonté du Nonce, qui ne passoit pas pour un partisan fort zélé de la France, & de connoître jusqu'où pouvoit aller celle des personnes, dont j'avois lieu de craindre les vues & les artifices.

Cette précaution prise, je crus devoir aussi

auſſi éviter, ce qui s'étoit paſſé entre Don Juan & moi, venant à être ſu, ne parvînt au Duc de Bourbon & au Comte de Morville, d'une maniére différente de la vérité. Ainſi j'en fis une exacte relation au dernier, du conſentement même de Don Juan; afin que ce Miniſtre connût la fidélité avec laquelle je ſuivois ce qu'il m'avoit preſcrit. On verra par la réponſe qu'il me fit, & dont j'aurai bientôt occaſion de parler, la ſatisfaction qu'il eut de ma conduite.

Depuis que les deux Traités de Vienne & d'Hanover, avoient diviſé l'Europe en deux partis, les Chefs de ces deux alliances faiſoient tous leurs efforts, pour attirer, chacun dans la leur, le plus de Potentats qu'il leur étoit poſſible. J'ai rapporté les démarches que l'Empereur & le Roi d'Eſpagne avoient faites à la Haye, pour engager d'abord les Etats Généraux d'accéder au Traité de Vienne; & enſuite, pour qu'au moins ils ne ſe preſſaſſent pas trop d'entrer dans la Ligue d'Hanover. Quoiqu'elles n'euſſent pourtant pas produit l'effet que ces deux Monarques deſiroient; ils ne laiſſoient pas de continuer leurs ſollicitations par l'entremiſe de leurs Miniſtres, dans la vue

appa-

apparamment d'empêcher, que les autres provinces de la République ne ſuiviſſent l'exemple que leur avoit donné celle d'Hollande, qui en eſt la principale. On faiſoit auſſi ſon poſſible à Vienne, pour diſpoſer les Electeurs & les Princes de l'Empire, d'entrer dans les vues de la Cour Impériale, & pour conclurre en même temps un Traité avec la Moſcovie. Mais comme cette Alliance paroiſſoit intriguer quelques Cours, & principalement celle d'Angleterre; le Prince Eugéne déclara au Miniſtre de cette Couronne: que ſur ce que S. M. I. étoit informée, que les Négociations qui étoient ſur le tapis depuis quelque temps, entr'Elle & l'Imp. de Ruſſie, avoient donné quelque inquiétude à différentes Puiſſances, & en particulier à S. M. B. il avoit ordre de l'Empereur de l'aſſurer, que cette Négociation, qui d'ailleurs n'étoit que commencée, ne portoit aucun préjudice, ni à l'Angleterre, ni à ſes Alliés; & que S. M. I. faiſoit tant de cas de l'amitié, qui étoit entr'Elle & S. M. Britannique, que rien ne ſeroit capable de la refroidir: ſe flattant que ce Monarque ne ſouffriroit pas de ſon côté, qu'aucune des Puiſſances confédérées par le Traité d'Hanover, cauſât quelque trouble dans l'Empire.

Malgré

Malgré toutes ces démonſtrations d'amitié & d'égards de la Cour Impériale pour le Roi d'Angleterre, on ne négligeoit cependant rien pour rendre le Traité d'Hanover odieux. On publia dans ce tems-là divers Ecrits, où ce deſſein paroiſſoit clairement, auſſi bien que celui de juſtifier le droit que l'Empereur poſſedoit, d'établir & de ſoutenir la Compagnie d'Oſtende.

Le premier de ces Ecrits, qui étoit intitulé : *Réflexions ſur le Traité d'Hanover*, contenoit dix articles, qui tendoient preſque tous à perſuader, que ce Traité rompoit entiérement le lien indiſſoluble, qui, ſuivant les loix de l'Empire, unit l'Empereur, comme Souverain Chef du même Empire, avec les Etats qui le compoſent; & qu'il étoit abſolument contraire au ſerment inviolable, & aux obligations des Rois d'Angleterre & de Pruſſe, en qualité d'Electeurs. Après un aſſez grand détail ſur ces obligations, & ſur les loix & les uſages de l'Empire, qui les établiſſent : l'Auteur concluoit, qu'il n'y avoit point d'autres meſures à prendre, que de s'oppoſer fortement à ce Traité conjointement avec S. M. I.; afin d'empêcher les ſuites funeſtes qu'il pouvoit

voit avoir, & de conserver l'union & la tranquillité dans l'Empire. L'autre brochure qui parut dans le même tems, avoit pour titre : *La vérité du Fait & du Droit, & de l'intérêt de tout ce qui concerne le Commerce établi aux Pays-Bas Autrichiens, par Octroi de Sa M. I. & Cath.* L'Auteur y faisoit un narré historique de tout ce qui étoit survenu, depuis que le commerce de la Compagnie d'Ostende avoit commencé, jusqu'à l'Octroi, que l'Empereur avoit accordé. Il s'attachoit ensuite à prouver, par des témoignages authentiques, & par des traités, les droits de Sa Maj. Imp. à cet égard ; & à faire voir en même tems, que l'établissement de la Compagnie d'Ostende, bien loin de nuire à la République des Provinces-Unies, devoit au contraire lui être avantageux. Enfin il terminoit ces réflexions, par une longue énumération des importans services, que la Cour Impériale avoit rendus à la République d'Hollande, en diverses occasions.

Ces Ecrits ne demeurerent pas sans réponse. Il en parut une dans une Gazette Angloise, intitulée *la poste du soir de Whitehall*, où l'on justifioit le droit, qu'ont

qu'ont les Princes de l'Empire de faire des alliances défenſives, par les propres termes du Traité de Weſtphalie, dont l'auteur des réflexions s'étoit pourtant ſervi ; & par divers articles des capitulations des Empereurs, JOSEPH I. & CHARLES VI. La brochure, concernant la Compagnie d'Oſtende, fut auſſi refutée avec beaucoup de ſolidité en Hollande, par un imprimé de neuf pages in folio, intitulé *Lettre d'un Membre de la Province d'Hollande, à un Membre de la Province de Gueldres.* Mais la réplique ſans contredit la plus efficace, & la plus perſuaſive, fut l'unanimité, avec laquelle le Parlement d'Angleterre accorda au Roi, qui l'avoit aſſemblé à ſon retour d'Hanover, tout ce qu'il deſira pour armer trois Eſcadres, qu'il deſtina à être envoyées preſque tout à la fois, dans la Mer Baltique, aux Indes pour y bloquer les Gallions, & dans la Méditerranée pour la conſervation de Gibraltar & de Port Mahon. Cette vigoureuſe réſolution porta, depuis le Nord juſqu'au Sud, la gloire de la Nation Angloiſe, & du Monarque qui la gouvernoit ; & elle eut d'autant plus d'éclat, qu'elle ſe prit & s'e-

xécuta,

xécuta, ſans demander ni attendre, le concours des autres Alliés de Sa Majeſté Britannique, qui parut dans cette occaſion ne vouloir faire uſage de ſa puiſſance, que pour affermir la paix de tous côtés.

L'Empereur n'avoit pas des diſpoſitions moins pacifiques. Bien informé du pitoyable état où ſe trouvoient alors les Finances d'Eſpagne, il ne s'occupoit que des moyens d'éviter une guerre, dont tout le poids, ſi elle s'allumoit une fois, devoit vraiſemblablement tomber ſur lui. Cependant, comme ſon attention à cet égard, n'empêchoit point qu'il ne remarquât la fermentation, qui étoit alors dans tous les eſprits, & les meſures que prenoient la France & l'Angleterre pour ſe préparer à la guerre ; Sa Majeſté Impériale ne négligeoit rien de ſon côté, pour ſe mettre en état de défenſe, & pour n'avoir rien à craindre de leur part.

Dans le temps que l'Empereur ſe conduiſoit avec autant de modération, que de prudence, il eut le chagrin d'apprendre, que le Duc de Ripperda l'avoit compromis, de la maniére du monde la plus indiſcrette, avec les deux Puiſſances Maritimes ; par les confiden-

ces,

ces, qu'il avoit faites à Madrid à leurs Ambassadeurs, & dont on fut bien-tôt informé à Vienne. Ce qu'elles avoient dévoilé intéressant extrêmement l'Angleterre; Mr. de St. SAPHORIN reçut ordre du Roi de la Grande Bretagne, de demander à l'Empereur, une déclaration touchant les articles du Traité secret entre Sa Majesté Impériale & le Roi d'Espagne, que le Duc de Ripperda venoit de découvrir à Milord Harrington, qu'on avoit signé à Vienne. Ce Ministre s'étant acquité de cette commission, dans laquelle intervint aussi le Duc de RICHELIEU, qui en avoit reçu une pareille; la Cour Impériale fut aussi piquée du procédé du Duc de Ripperda, qu'embarrassée pour répondre à Mr. de St. Saphorin. Ne rien dire eût été donner lieu au proverbe: *Qui ne dit mot consent*; & il n'étoit pas à propos non plus de parler trop clairement. Dans cette situation délicate, on se détermina donc à faire regarder ce que ce Ministre avoit dit, comme de ces fausses confidences, que les personnes dans la place qu'il occupoit, font quelquefois, pour sonder les sentimens de ceux avec lesquels ils entrent

trent en Négociation; & qui par conséquent n'avoit nul fondement, & devoit seulement être regardé comme l'effet de son imprudence.

Une réponse si générale aux Faits, que Mr. de Saint-Saphorin & le Duc de Richelieu objectoient, n'étoit pas fort satisfaisante. Aussi ne servit-elle qu'à faire connoître au Ministre Anglois, l'impossibilité où se trouvoit la Cour de Vienne, de nier ce que le Duc de Ripperda avoit avancé; & à confirmer les soupçons (dont il avoit fait part au Roi son Maître), de certains projets de l'Empereur & du Roi d'Espagne, bien contraires aux intérêts de Sa Majesté Britannique. Sur des articles aussi délicats, la moindre vraisemblance se convertit facilement en preuve; aussi il résultoit de toutes ces découvertes, & des éclaircissemens auxquels elles donnoient lieu, une aigreur & une méfiance entre les deux Cours de Vienne & de Londres, qui sembloit les conduire, malgré leurs vues pacifiques, à une rupture ouverte.

Un nouvel incident qui survint entr'Elles, presque dans le même tems que se passoit ce que je viens de rapporter,

ne contribua pas peu à préparer cet événement.

Deux mois, ou environ, après la signature du Traité d'Hanover, & lorsque Sa Maj. Britannique étoit encore dans ses Etats d'Allemagne ; Elle dépêcha à Constantinople un courier, qui vint à Vienne, sous le nom & l'apparence d'un Marchand Anglois, prier Mr. de St. Saphorin, (qui cependant étoit secrettement informé de son véritable état, de lui obtenir un passe-port de la Cour Impériale, pour se rendre en Turquie par les Etats de l'Empereur. Cette grace ayant été facilement accordée, le Courier remit à Constantinople au Sieur STANIAN, qui y résidoit en qualité d'Ambassadeur d'Angleterre, les paquets dont on l'avoit chargé ; & peu de jours après le Sieur Stanian demanda une audience au Grand Vizir. Le Sieur DIERLING Ministre de l'Empereur à Constantinople, qui étoit déja informé du Traité d'Hanover, fut bien-tôt instruit de l'arrivée du prétendu Marchand Anglois, & des suites qu'elle avoit eue ; & il en rendit aussi-tôt compte à Sa Maj. Impériale.

Ce

Ce Monarque remarquant alors l'artifice auquel on avoit eu recours, pour lui cacher l'envoi de ce Courier, & ſoupçonnant qu'une pareille démarche ne pouvoit procéder que d'un deſſein ſecret de la part de l'Angleterre & de la France, d'exciter les Turcs à lui déclarer la guerre ; en fut ſenſiblement offenſé. Il ordonna auſſi-tôt au Sieur Palm, chargé de ſes affaires à Londres, d'en porter ſes plaintes au Roi d'Angleterre ; & en même tems, pour arrêter une intelligence qui lui paroiſſoit ſi ſuſpecte, il preſcrivit à tous les Commandans des frontieres de Turquie, de ne laiſſer paſſer perſonne ſans l'en avertir. Cet ordre étant parvenu au Duc de Wirtemberg, Gouverneur de Belgrade ; il ne manqua pas d'arrêter le Marchand ſuppoſé à ſon retour. Celui-ci ſe voyant pris & découvert, montra alors ſa marque de Courier, & remit même au Duc de Virtemberg une lettre du Sieur Dierling ; mais ce Prince bien informé des intentions de l'Empereur, ne jugea point à propos de le relâcher, qu'après avoir reçu de nouveaux ordres de Sa Majeſté Impériale.

La nouvelle de ſa détention étant parvenue à Mr. de Saint-Saphorin, il témoigna un grand reſſentiment de ce qui s'étoit paſſé ; le qualifiant de violation du droit des gens : & comme il ſe trouvoit alors incommodé, & hors d'état de parler aux Miniſtres de l'Empereur, pour leur demander que le Courier fût mis en liberté ; il pria le Duc de Richelieu de ſe charger de ce ſoin. Ce Seigneur ſe rendit donc pour cela chez le Prince Eugene. La converſation fut aſſez vive entr'eux : la ruſe, qu'il falloit juſtifier, ne pouvoit manquer de la rendre telle. Cependant le Duc de Richelieu ayant obtenu, que le Courier ſeroit relâché ; l'ordre en fut envoyé au Duc de Virtemberg, qui lui laiſſa continuer ſon voyage.

Il eſt des circonſtances, où l'on doit éviter de faire un éclat, qui ne ſert ordinairement, qu'à mettre dans un plus grand jour certaines démarches, qu'il n'eſt pas aiſé enſuite de juſtifier aux yeux du public : & celle, où ſe trouvoit Mr. de Saint-Saphorin, étoit ſans contredit de ce nombre. Ce ne fut pourtant point le parti qu'il prit. Au lieu de ſe contenter de la modération, avec laquelle l'Empe-

l'Empereur s'étoit comporté, en permettant que ce Courier déguisé fut relâché; il prétendit encore, assez mal-à-propos, qu'on devoit faire au Roi son Maître une réparation publique, de l'injure qui lui avoit été faite par la détention de son Courier.

Ses plaintes & ses représentations sur ce sujet, se renouvellérent fréquemment; & il déclaroit à quiconque vouloit l'entendre, que dans les dépêches qu'il avoit reçues de Constantinople, par le Còurier dont il étoit question, on ne disoit pas un mot de la prétendue communication du Traité d'Hanover, qu'on publioit à Vienne, avoir été faite par Mr. Stanian au Grand Vizir, dans la vue odieuse d'engager sa Hautesse à déclarer la guerre à l'Empereur. Pour justifier donc la conduite que Sa Majesté Impériale avoit tenue dans cette occasion, & pour faire connoître en même tems, combien les avis qu'elle avoit reçus du Sieur Dierling, paroissoient bien fondés, & les raisons de Mr. de Saint-Saphorin, frivoles; le Comte de Zinzendorf eut ordre, d'engager Mr. de Saint-Saphorin, (pour éviter toute équivoque), de mettre en forme de lettre, tout ce qu'il

lui avoit dit, avec promesse qu'on y répondroit de même. La proposition ayant été acceptée, Mr. de Saint-Saphorin écrivit en conséquence au Comte de Zinzendorf : celui-ci lui répondit, & ces deux lettres furent envoyées au Comte de Konikseg à Madrid. On les trouvera insérées dans le sixiéme volume *, pour servir de preuve de tout ce que je viens de rapporter.

Il paroissoit visiblement par la réponse du Comte de Zinzendorf, que Mr. Stanian avoit voulu entamer à Constantinople une Négociation clandestine ; on assuroit que Mr. d'ANDREZEL, Ambassadeur de France, informé de ce dessein, le favorisoit ; & enfin on ne pouvoit douter que le Duc de Richelieu n'eut protégé indirectement, par ses bons offices à la Cour de Vienne, le Courier déguisé. Quand toutes ces particularités furent sçues à Madrid, il y eut de grands murmures contre la France & l'Angleterre, & un déchaînement presqu'universel contre le Duc de Bourbon. Le zéle pour la Religion s'échauffe, & se refroidit souvent dans les Cours, suivant qu'elles remarquent

* *Piéces Justificatives* N. VIII. & IX.

quent que l'une ou l'autre de ces deux dispositions conviennent à leurs vues : Et comme il n'étoit point sans doute de l'intérêt de l'Espagne de voir l'Empereur, avec qui cette Couronne venoit de contracter une étroite Alliance, & l'Impératrice de Russie, avec laquelle on en ménageoit une autre, exposés à soutenir la guerre contre les Turcs ; on montroit à Madrid un vif ressentiment, des démarches qu'il paroissoit que la France & l'Angleterre avoient faites de concert à la Porte, pour engager le Grand Seigneur à attaquer ces deux Puissances ; & la part qu'on y affectoit de prendre aux intérêts de la Chrétienté, ne pouvoit aller plus loin.

J'étois souvent témoin des pieux effets que cette disposition produisoit ; & j'essayois quelquefois de soutenir la cause du Duc de Bourbon ; & de faire tomber sur l'Angleterre seule toute l'iniquité du dessein qu'on censuroit. Ce n'est pas que je sois jamais capable de pallier des Négociations, tendantes à attirer les armes des Infidéles dans les Etats Chrétiens ; de tels sentimens sont incompatibles avec mon état, & avec ma maniére de penser ; mais ne regardant pas comme certain, que le Duc de Bour-

bon eût formé un tel dessein, dans un tems sur-tout, où l'Empereur ne paroissoit point disposé à déclarer la guerre à la France; je crus pouvoir, sans scrupule, prendre le parti de ce Prince & le disculper.

Un jour que je me trouvai chez le Duc d'ARCOS, avec différentes personnes, dans le nombre desquelles étoient plusieurs Religieux, de ceux qu'on appelle en Espagne *Padres Graves*, & qui sont en considération dans leur Ordre; la conversation étant tombée sur ce que je viens de rapporter; les bons Peres traitérent sans miséricorde le Duc de Bourbon, sur-tout sur le chapitre de sa Religion. Un d'entr'eux, nommé le Pere SPINOSA, qui fut peu de tems après nommé Evêque de *Jaca*, remarquant que je ne m'empressois point de justifier la conduite & les sentimens de S. A., me dit avec quelque affectation, que c'étoit un grand malheur, qu'il y eût si peu de zéle en France pour la foi Catholique; & que ceux qui gouvernoient le Royaume parussent portés, non seulement à s'allier avec les Hérétiques, mais encore avec les Mahométans. Cette pieuse réfléxion du Pere Spinosa, ayant causé

causé je ne sai quel petit murmure dans l'assemblée, qui marquoit qu'elle étoit curieuse de voir comment je la prendrois; je crus devoir ne la point laisser sans replique: Mais pour éviter qu'on crût qu'elle m'avoit offensé, je lui répondis en souriant: « Le malheur » que vous déplorez, mon Révérend » Pere, nous oblige, je crois, tous deux » à pratiquer l'avis que Notre-Seigneur » nous donne dans l'Evangile, *de son-* » *ger d'abord à ôter la poutre que nous* » *avons dans les yeux, avant de vouloir* » *tirer la paille, que nous remarquons* » *dans ceux de notre prochain;* & je » consens, après ce que je vais avoir » l'honneur de vous rapporter, que » Mr. le Duc d'Arcos décide, qui de » nous deux doit commencer à profi- » ter de ce conseil. Vous nous im- » putez d'être disposés en France, à » faire des alliances avec des héréti- » ques, & à rechercher même celle des » Mahométans. Soit, mon Révérend » Pere; je ne veux point vous contre- » dire: Mais auriez-vous oublié, en » nous faisant ce réproche, que le feu » Roi d'Espagne Charles II., lors- » que le Prince d'Orange détrôna le

» Roi JACQUES, non ſeulement re-
» connut ce Prince pour Roi d'Angle-
» terre ; mais fit même une alliance
» avec lui contre la France, qui ſou-
» tenoit cependant le parti de cet in-
» fortuné Monarque, & par conſéquent
» celui de la Religion Catholique ?
» Et ne vous ſouviendriez-vous plus,
» qu'en dernier lieu, lorſque la guerre
» étoit allumée entre l'Empereur & les
» Turcs ; l'Eſpagne la déclara à ce Mo-
» narque, & s'oppoſa aux progrès de ſes
» armes, par la Conquête qu'elle entre-
» prit de faire du Royaume de Sicile ?
» Sans compter encore, ne vous déplai-
» ſe, les bruits qui ſe répandirent dans
» ce tems-là, que la Cour d'Eſpagne
» entretenoit un * Miniſtre ſecret à
» Conſtantinople auprès du Prince RA-
» GOTSKI, afin de l'engager à ſe
» ſervir des Turcs pour s'emparer de
» la *Tranſylvanie*, & d'éloigner ainſi
» la concluſion du Traité de Paix de
» *Paſſarovvitz*. Qui des Eſpagnols ou
» des François, *ajoûtai-je, en adreſſant*
» *alors la parole au Duc d'Arcos*, vous
» paroît,

* Mr. de BOISSIMENE François, envoyé par la Cour de Madrid auprès du Prince RAGOTSKI.

» paroît à présent, Mr. le Duc, en droit
» d'ôter la petite paille dont parle l'E-
» vangile ? Franchement, j'ai peur,
» que les uns & les autres ne soient éga-
» lement privés du droit de se rendre
» cet office de charité ». Les faits que j'avois cités au Pere Spinosa, ne pouvoient être contestés, & faisoient bien paroli, à ceux dont il s'étoit agi dans la conversation. D'ailleurs ne justifiant aucune des deux Nations, au désavantage de l'autre, il n'y avoit rien d'offensant dans ma réponse : aussi ceux qui étoient chez le Duc d'Arcos, & même le Pere Spinosa, convinrent tous en riant, que la conclusion que j'avois tirée, étoit juste. Cet entretien au reste, qui n'étoit qu'un badinage, ayant été rapporté dans le public, ne laissa pas d'être utile aux fins que j'avois eues en le commençant.

Le Roi d'Angleterre ayant fait part au Grand Seigneur de la conclusion du Traité d'Hanover, dans le même tems que l'Empereur & l'Espagne travailloient à faire une Alliance avec l'Impératrice de Russie ; on craignoit à la Cour de Vienne, sur ce que les démêlés qu'avoit cette Princesse, par rapport aux

limites de ses Etats avec la Porte, duroient encore, (car depuis la paix qui avoit été signée le huit Juillet 1724. entre la Russie & les Turcs, par la médiation de la France, cet article n'étoit point réglé,) on craignoit, dis-je, qu'à l'occasion de cette discussion, le Ministre Anglois à Constantinople, ne travaillât à jetter quelque soupçon dans le Divan, sur les vues de Sa Maj. Impériale, en rendant suspecte son union avec la Czarine. Ainsi, pour se précautionner à tout hazard contre les mauvais offices que l'Angleterre pourroit rendre; l'Empereur, déja fort en garde depuis l'avanture du Courier Anglois, contre tout ce qui pouvoit venir de la part de cette Puissance, ordonna au Prince Eugene d'assurer le Grand Vizir : que l'Alliance qui étoit sur le tapis entre Sa M. Imp. & l'Impératrice de Russie, ne contenoit rien de contraire aux engagemens pris par les deux Empires dans le Traité de Passarovvitz; & que l'Empereur y seroit toujours fidéle; dans l'espérance que Sa Hautesse avoit de son côté les mêmes sentimens; & ne préteroit point l'oreille aux insinuations de certaines Puissances qui ne cherchoient qu'à troubler

bler la bonne intelligence qui regnoit entr'Elle & l'Empereur. Cette lettre fut envoyée au Sieur Dierling, qui la remit au Grand Vizir ; & comme ce premier Miniſtre parut ſatisfait des aſſurances qu'elle contenoit ; la Cour de Vienne, ſur l'avis qu'elle en reçut, fit partir le Comte de Rabutin pour ſe rendre à Petersbourg. Peu de tems après, le Duc de Ripperda deſtina le Comte de Lambilli, pour y aller auſſi avec une remiſe d'argent, qu'on faiſoit monter à quatre-vingt mille piſtoles.

Toutes les tentatives qu'on avoit faites à Madrid, pour mettre quelque diviſion entre les Alliés d'Hanover, ayant été inutiles ; on ne laiſſa pas à Vienne de vouloir encore s'en ſervir : Et voici ce qui vraiſemblablement donna lieu à cette réſolution. L'Empereur avoit appris, que la Province d'Hollande avoit accédé au Traité d'Hanover ; que les autres Provinces de la République paroiſſoient aſſez diſpoſées à ſuivre cet exemple ; & que l'Angleterre mettoit trois Eſcadres conſidérables en mer. Cette diſpoſition des Etats Généraux, & ces armemens conſidérables de la Cour Britannique, firent craindre à S. M. Imp. que la ſupériorité que paroiſſoit prendre par là, l'Alliance d'Ha-

ver sur celle de Vienne, ne refroidit beaucoup, & n'éteignit même entiérement, la disposition où étoient plusieurs Puissances de l'Empire & du Nord, d'embrasser ses intérêts. Afin donc d'empêcher un pareil changement, & faire regarder la ligue d'Hanover comme moins formidable; on s'attacha à Vienne à représenter l'union de la France avec l'Angleterre, comme peu solide. Et pour fortifier cette opinion, on affecta de répandre dans cette Résidence Impériale, & dans plusieurs Cours d'Allemagne, différens bruits; tantôt sur les démarches secrettes que faisoit, disoit-on, la France, pour se reconcilier avec l'Espagne à l'insu de l'Angleterre; & tantôt sur le ressentiment qu'en marquoit celle-ci. Ces bruits ne laissoient pas de tenir les esprits en suspens, & de donner lieu à divers raisonnemens favorables aux vues de l'Empereur.

On ne s'en tint pas là à Vienne. Pour augmenter encore les préjugés qu'on vouloit établir, on y débita, que le Duc de Richelieu avoit eu une audience particuliére de l'Empereur, dans laquelle il avoit communiqué à ce Monarque, un projet d'accommodement entre la Cour d'Espagne & celle de France. On ajoutoit, que cet accommodement devoit se

faire

faire par la médiation de Sa Majesté Impériale, & que même il étoit sur le point d'être conclu. Cette nouvelle, qui ne tendoit qu'à jetter dans l'esprit des Rois d'Angleterre & de Prusse, quelques soupçons sur la bonne foi de la France, parvint bien-tôt au Duc de Richelieu. Cet Ambassadeur se contenta de la tourner en ridicule, & d'assurer que jamais il n'avoit dit un mot qui y eût du rapport : Mais nonobstant une déclaration si formelle, elle ne laissa pas d'être portée ailleurs *, & de venir à la Cour de Madrid (écho fidéle, dans ce tems-là, de celle de Vienne,) où on la débita avec cette circonstance de plus : que c'étoit le Nonce du Pape auprès de l'Empereur, qui avoit commencé une Négociation si importante.

L'effet que produisent les bruits vagues & sans fondement qu'on répand, est ordinairement aussi petit que de peu de durée ; & comme des Ecrits publics font tout une autre impression, on débita à Vienne une brochure, qui portoit pour titre: *Analyse de l'Alliance conclue*

* Les Ministres de France à la Diéte de Ratisbonne en Prusse, & dans d'autres Cours d'Allemagne & du Nord, reçurent ordre de détruire ces faux bruits.

clue à Hanover. L'auteur, dans le préambule de ce petit Ouvrage, faisoit voir le peu de fruit qu'on avoit tiré du Congrès de Cambray, malgré sa longueur. Il s'attachoit à prouver, que le Roi d'Espagne n'avoit pu se dispenser, après le renvoi de l'Infante, de rejetter la médiation de la France, & d'envoyer un Ministre à Vienne pour conclurre la Paix avec l'Empereur; surtout le Roi d'Angleterre ayant alors refusé de remplir seul les fonctions de Médiateur *. Il donnoit ensuite de grandes louanges à la bonne foi avec laquelle l'Empereur & le Roi d'Espagne, avoient de gré à gré, & sans l'intervention d'aucune puissance, terminé à l'amiable les différens qu'ils avoient depuis tant d'années. Et comme cet événement affermissoit, selon lui, la tranquilité de l'Europe, & devoit être regardé comme l'accomplissement & la perfection du Traité de la quadruple Alliance; il paroissoit surpris, que les deux Couronnes de France & d'Angleterre en prissent occasion, d'attribuer à leurs Maj. Impériales & Catholiques, des desseins tout opposés aux vues

* On peut voir, par ce que j'ai dit plus haut, les raisons que le Roi d'Angleterre avoit eues de s'excuser d'accepter cette médiation.

vues pacifiques, qui les avoient portées à s'unir d'une étroite amitié : & l'Auteur cherchoit à faire entrevoir dans les démarches de ces deux Couronnes, certaines vues secrettes, dont il parloit un peu malignement. Passant après cela à ce qui concernoit les bruits qui couroient du prochain mariage de l'Archiduchesse avec un Prince d'Espagne ; de la garantie qu'on assuroit que l'Empereur avoit donnée au Roi d'Espagne pour le recouvrement de *Gibraltar* & de *Port-Mahon* ; & de celle en échange de Sa Maj. Cath. pour soutenir la Compagnie d'*Ostende* : il traitoit tout cela de suppositions : & on appercevoit aisément, qu'il tâchoit de donner la même tournure, à ce que le Duc de Ripperda avoit dit si indiscrétement, aux deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande sur ces deux articles. Enfin, venant à examiner, quel sujet pouvoient avoir les Rois de France & d'Angleterre, de paroître mécontens de l'Alliance de l'Empereur avec le Roi d'Espagne ; il n'en trouvoit point d'autre, que ce qui étoit stipulé dans l'Article douziéme * du Traité de Vienne. Cependant :

* Sa maj. Impériale promet de défendre, garantir & maintenir, autant de fois quil sera né-

pendant, disoit-il ensuite, comme par maniére de réflexion, ces deux Monarques n'ont aucune raison légitime, de prendre ombrage de ce que contient cet Article; puisqu'il ne tend qu'à affermir la paix en Europe, qui est l'objet principal que les Alliés d'Hanover assurent avoir eu en s'unissant. D'ailleurs, ajoutoit encore l'Auteur, si les Rois de France & de la Grande Bretagne ont cru dans le tems du Traité de la quadruple Alliance, & s'ils croyent encore à présent, suivant toute

cessaire, le rang de sucession au Royaume d'Espagne, établi par les Traités d'Utrecht, confirmé par les renonciations qui ont suivi en vertu du Traité de la quadruple Alliance: & par le présent Traité de paix le Roi d'Espagne promet de son côté, de défendre & de garantir l'ordre de succession, que Sa M. Imp. à l'exemple de ses Prédécesseurs, a déclaré & établi, conformément aux mêmes engagemens, par maniere de *fidei commis* perpétuel, indivisible & inséparable, attaché à l'aîné de tous les héritiers & successeurs de l'un & de l'autre sexe de S. M. I.; lequel ordre a été ensuite unanimément reçu, & reconnu pour une Loi & Pragmatique Sanction toujours en vigueur, par les Provinces & Etats de tous les Royaumes, Archiduchés, Duchés, Principautés, Provinces & Pays appartenants, par droit héréditaire, à la Maison d'Autriche.

toute apparence, que la tranquillité de l'Europe dépend du maintien de l'ordre de succession, établi par le Traité d'Utrecht pour les Couronnes de France, d'Espagne & d'Angleterre; comment pourroient-ils se persuader, qu'elle ne dépende pas également du réglement plein de sagesse, que l'Empereur a fait, touchant ceux qui doivent hériter des Etats de l'Auguste Maison d'Autriche? Il faut donc qu'il y ait dans tout cela, quelque mistére secret, qu'on ne peut encore pénétrer. Seroit-il par hazard question entre ces Souverains, de faire un nouveau Traité de partage? On a peine à le croire: car sans doute on n'a pas oublié les suites de celui qui fut fait en 1700.

C'est ainsi que s'expliquoit l'Auteur de l'*Analyse* dans son Préambule. Le reste de l'Ouvrage, qui consistoit en un examen de chaque article particulier du Traité d'Hanover, n'étoit presque qu'une répétition, de ce qu'on trouvoit dans les réflexions sur le même Traité, dont j'ai fait mention. Au surplus, l'idée que cet Auteur avoit, que les Rois de France & d'Angleterre songeoient peut-être dès ce tems-là, à régler la succession de l'Empereur & à partager ses Etats, paroissoit bien

bien chimérique. S.M.I. étoit alors à la fleur de son âge, & il n'y avoit que peu de tems, que l'Impératrice étoit accouchée d'une Princesse. Mais le triste événement de la mort de ce sage & religieux Monarque, arrivé dans le tems que j'écrivois ces Mémoires, n'a que trop donné lieu au projet de partage, que l'Auteur de l'*Analyse* annonçoit prématurément; aussi bien qu'à toutes les traverses qu'éprouve dans les premieres années de son Regne, l'Auguste & Magnanime Princesse, qui les soutient avec une grandeur d'ame si héroïque, qu'elle engage même les Nations qui sont armées contre Elle *, à desirer en secret qu'Elle puisse les surmonter.

Les moyens que les Cours de Vienne & de Madrid employoient tour à tour, pour faire regarder les desseins des Rois de France & d'Angleterre aussi étendus que dangereux, se réduisant donc à publier des Ecrits, ou à faire courir des bruits, dont l'effet étoit aussi passager que frivole; le Duc de Ripperda appercevoit avec chagrin, que tous ces artifices ne servoient qu'à affermir davantage, l'union qui étoit entre les Alliés d'Hanover. Ce Ministre se repentoit aussi, mais

* Ceci étoit écrit avant la conclusion de la paix.

mais trop tard, d'avoir ſi imprudemment découvert aux deux Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande, qu'il y avoit un Traité ſecret entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne; & ſon inquiétude étoit d'autant mieux fondée, qu'il s'attendoit bien que la Cour Impériale, embarraſſée par une ſemblable indiſcrétion, trouveroit aiſément l'occaſion de lui en marquer ſon reſſentiment. Occupé donc à parer ce coup, & à pouvoir ſoutenir ſon autorité; le Duc de Ripperda prit ſubitement, & ſans en rien communiquer à perſonne, la ſinguliére réſolution d'entamer directement une négociation avec la France. Si c'étoit au reſte, dans l'intention de s'attirer la protection de cette Couronne, en travaillant de bonne foi à ſa réconciliation avec l'Eſpagne; c'eſt ce que je n'ai pu démêler. Mais je ſuis bien plus diſpoſé à croire, que le Duc de Ripperda, troublé par la crainte de l'orage dont il étoit menacé, & ne ſachant quel parti prendre pour ſe mettre à l'abri, fit dans cette circonſtance comme ceux, qui, prêts à tomber dans un précipice, s'attachent à un roſeau, faute d'un appui plus ſolide.

Ce Miniſtre comprit pourtant, vu l'extrême délicateſſe de la Négociation qu'il alloit entamer, ſans en rien communiquer à L. M. Catholiques, qu'il devoit pour ſa ſureté, ſe rendre maître abſolu de l'avouer ou de la déſavouer, ſelon le bon ou le mauvais ſuccès qu'elle auroit; & ſe ſervir par conſéquent de quelqu'un, pour la commencer, qui n'osât le contredire. Le choix d'un ſujet étoit embaraſſant, & par l'effet du monde le plus bizarre, ce fut ſur le Sieur *Stalpart* *, qu'il jetta les yeux, pour lui faire confidence de ſon projet. Celui-ci, qui étoit fort éloigné de s'attendre que le Duc de Ripperda eût une pareille intention, ayant été obligé de venir à l'audience de ce Miniſtre, pour lui demander quelque grace; fut très-ſurpris, quand il lui entendit dire de le ſuivre dans ſon cabinet; & il craignit, que cette diſtinction ne fût plutôt l'effet de quelque nouveau mécontentement du Duc de Ripperda, qu'une marque de ſa bienveillance. Le Miniſtre qui s'apperçut bientôt de l'embarras où étoit Stalpart, l'en tira en lui parlant avec bonté, & en lui demandant quel ſervice il pouvoit lui rendre? Stalpart fort

* Le même dont j'ai rapporté plus haut qu'il étoit mécontent.

fort content de voir le Duc de Ripperda si bien disposé, lui exposa alors ce qu'il avoit à lui dire; & profitant de l'occasion, il supplia ce Ministre de lui pardonner, ce qu'un zéle indiscret lui avoit fait écrire quelque tems auparavant en France, & qui lui avoit attiré le malheur de déplaire à Son Excellence, devant laquelle, ajouta-t-il, il n'avoit depuis ce tems-là presque osé paroître. « C'est à tort, lui répon-
„ dit le Duc de Ripperda, que vous
„ en avez agi ainsi. Est-ce que vous
„ ne me connoissez pas ? Je suis vif,
„ il est vrai : mais je ne garde pas la
„ rancune si long-tems. D'ailleurs, de-
„ puis ce que vous me rappellez, je
„ n'ai eu que lieu d'être content de vo-
„ tre conduite; & vous vous apperce-
„ vrez dans l'occasion, de l'estime que j'ai
„ pour vous. Mais puisque vous me faites
„ souvenir à présent de ce que vous écri-
„ vites en France, peu de tems après mon
„ arrivée de Vienne; avouez-moi la véri-
„ té, n'y écrivez-vous plus secrettement
„ ce qui se passe ici ? „

Stalpart, qui s'observoit avec soin sur cet article depuis le risque qu'il avoit couru d'être arrêté, répondit au Duc de Ripperda, qu'il ne parloit jamais dans ses

ſes lettres que tout au plus de ce qui étoit dans la Gazette. « Vous faites ſa-» gement, lui repartit ce Miniſtre. Rien » n'eſt plus imprudent à un particulier, » que de s'ériger dans une Cour en Nou-» veliſte ; cependant celle-ci eſt farcie de » gens de ce caractére. Mais ſi la Cour » de France eſt ſi curieuſe des nouvelles » de ce pays-ci, & ſi mal inſtruite de » ce qui s'y paſſe ; à qui doit-Elle s'en » prendre, ſi ce n'eſt à Elle-même ? Pour-» quoi n'a-t-Elle perſonne auprès de Leurs » Majeſtés à qui on puiſſe parler ? & pour-» quoi remet-Elle ſi totalement le ſoin » de ménager ſes intérêts à l'Ambaſſadeur » d'Angleterre ? Mr. le Duc de Bourbon » & le Comte de Morville peuvent-ils » donc ſe perſuader, que ce Miniſtre » ſoit fort empreſſé à réunir les deux » Couronnes ? C'eſt avoir en vérité, une » grande opinion de la bonne foi de l'An-» gleterre ; & je doute fort, avec leur per-» miſſion, que cette Couronne en ait une » auſſi favorable de la leur. »

Les queſtions, que V. E. me fait, repartit Stalpart, ſont au-deſſus de mes connoiſſances : Mais s'il n'y a pourtant point de témérité à vous dire mon ſentiment, j'aurai l'honneur de vous repréſen-ter,

ter, qu'il me paroît, que ce qui empêche, qu'il n'y ait ici aucun Ministre de France, c'est, je crois, qu'on n'y en veut point recevoir : & je suis bien convaincu, que pour peu que Monseign. le Duc, & Mr. le Comte de Morville fussent instruits, Monseigneur, des favorables dispositions où vous me paroissez être actuellement d'y en admettre un, ils ne tarderoient pas de correspondre à vos bonnes intentions.

« Avez-vous, dit alors le Duc de Ripperda à Stalpart, quelque relation avec » Mr. le Duc de Bourbon, ou avec le » Comte de Morville ? Et croyez-vous, » que ce Prince, ou ce Ministre vous » répondroient, sur ce que je pourrois » vous dire de leur écrire ? » J'ai tout lieu, lui répliqua Stalpart, de m'en flatter, Monseigneur ; & sur tout si son Altesse, ou Mr. de Morville me voyoient autorisé par Votre Excellence, de les informer de ce qu'elle jugeroit à propos de me confier : « Eh bien, reprit le » Duc de Ripperda, si la chose est telle » que vous me l'assurez ; je veux bien » vous confier que j'ai dessein de vous » faire écrire au Comte de Morville. » Mais avant de vous expliquer mes

» intentions, promettez-moi un ſecret
» inviolable, & que vous ne parlerez
» à perſonne de cette Cour, ni encore
» moins aux Miniſtres d'Angleterre &
» d'Hollande, de la démarche, que vous
» allez faire. Et ſachez en même tems,
» que ſi vous commettez à cet égard
» la plus légére indiſcrétion, je déſa-
» vouerai entiérement tout ce que vous
» aurez pu dire : & que vous aurez par
» conſéquent tout lieu de vous repentir,
» d'avoir manqué à la fidélité que j'exige
» de vous. »

Stalpart ayant répondu que ſa ſituation, & ſon zéle pour le ſervice du Roi, devoient paroître à Son Excellence de ſûrs garants de ſa diſcrétion : le Duc de Ripperda s'ouvrit alors à lui, ſur ce que devoit contenir la lettre qu'il écriroit au Comte de Morville. Il lui enjoignit auſſi de la lui porter, après qu'il l'auroit miſe au net; & puis en le congédiant : « Souvenez-vous bien,
» lui dit-il encore, de ce que vous me
» promettez, au ſujet du ſilence que je
» vous ai recommandé de garder, ſur
» tout ce qui vient de ſe paſſer entre
» nous. »

La conversation, dont je fais ici le détail, s'étoit passée le mercredi 4. Avril 1726. Stalpart présenta le lendemain au Duc de Ripperda la lettre, qu'il lui avoit ordonné d'écrire, & dont il me donna depuis une copie : mais comme elle se trouve dans les papiers qui m'ont été enlevés par l'ordre du Card. de Fleury, je ne saurois la placer ici. Je dirai seulement, autant que je puis m'en souvenir, que Stalpart y apprenoit au Comte de Morville : que dans l'entretien qu'il avoit eu avec Mr. le Duc de Ripperda, & qu'il rapportoit tout au long, ce Ministre lui avoit paru surpris, qu'il n'y eût personne de la part de la France à la Cour d'Espagne, avec laquelle il pût parler, de ce qui concernoit les affaires de la conjoncture présente : qu'il lui avoit ensuite ordonné de lui faire savoir, que si la France vouloit prendre le parti de se détacher de l'Angleterre, & d'accéder au Traité de Vienne, Leurs Majestés Catholiques seroient très-disposées en ce cas-là, de se réconcilier sincérement avec le Roi leur neveu ; & de donner même en faveur de cette démarche, une plus grande étendue, & un nouveau degré de force aux rénonciations, que le Roi d'Espagne

 avoit

avoit faites, par la paix d'Utrecht, de ses droits sur la Couronne de France ; & qu'enfin, au cas que ces propositions du Duc de Ripperda fussent goûtées de Mr. le Duc de Bourbon, Son Altesse pouvoit envoyer à Madrid quelqu'un, pour y travailler à la réunion des deux Couronnes, sur le plan que le Duc de Ripperda offroit de suivre. Voilà à peu près la substance de cette lettre. Le Duc de Ripperda, après l'avoir examinée, l'approuva dans tous ses points ; & la remit à Stalpart, en lui récommandant de la faire partir le lundi d'après, jour du départ de la poste ordinaire de France. Mais celui-ci n'attendit pas jusqu'à ce jour-là, à s'acquitter de cette commission ; & il trouva une occasion de la faire tenir plus promptement au Comte de Morville, par le renvoi du courier extraordinaire, qui étoit venu porter la nouvelle à Leurs Maj. Cath. de la mort de Maximilien Emanuel Marie, Electeur de Baviére.

Ce Prince, aussi illustre par sa valeur, dont il avoit donné en tant de combats & de siéges les marques les plus éclatantes, que par sa générosité, & par mille autres belles qualités, étoit mort

à Munich le 26. Février de cette année 1726. ; aussi regreté peut-être de toute la Nation Françoise, que de ses propres sujets : laissant pour héritier de ses Etats, le Prince Electoral, CHARLES ALBERT, en la personne duquel on peut dire, que le Roi Très-Chrétien a reconnu depuis, l'attachement que l'Electeur son pere & la maison de Baviére avoient montré souvent pour la France ; en contribuant d'une maniére aussi généreuse que glorieuse, à mettre sur la tête de ce Prince * le Diadême Impérial, que plusieurs de ses Augustes Ancêtres ont porté dans les siécles les plus reculés.

Quoique le Sr. Stalpart fût aussi flatté des marques inespérées de confiance, qu'il recevoit du premier Ministre d'Espagne, que de l'espérance de pouvoir devenir peut-être, l'instrument d'un renouvellement d'intelligence entre les deux Couronnes ; il remarqua bien cependant, à quel point la Négociation qu'on lui confioit étoit délicate. Et comme à l'occasion de la conférence qu'il avoit ménagée

* Il fut élu Empereur à Francfort, le 24. Janvier 1742, & il est mort à *Munich* le 20. de Janvier 1745.

nagée entre l'Ambaſſadeur d'Angleterre & moi, il s'étoit formé entre nous deux une aſſez grande liaiſon; il jugea à propos de me faire part de la lettre, qu'il avoit écrite en France, & de tout ce qui s'étoit paſſé dans la converſation qu'il avoit eue avec le Duc de Ripperda.

La premiére penſée qui me vint à ce ſujet, fut, que ce Miniſtre perſiſtoit toujours dans le deſſein de mettre de la diviſion, ou au moins de la méfiance entre la France & ſes Alliés. Selon cette idée, je ne diſſimulai point à Stalpart, que je croyois, que toutes les différentes propoſitions que le Duc de Ripperda faiſoit paſſer en France par ſon moyen, y paroîtroient vraiſemblablement fort captieuſes; & que peut-être même y ſeroit-on offenſé d'appercevoir, que la Cour d'Eſpagne voulût faire dépendre abſolument la réconciliation des deux Couronnes, de l'acceſſion du Roi au Traité de Vienne: cette démarche, ajoûtai-je, eſt contraire à la gloire de S. M. & à l'opinion qu'elle doit donner de ſa bonne foi dans le commencement de ſon Regne. Ne doutez donc point, que votre lettre ne ſoit communiquée aux Miniſtres d'Angleterre & de Pruſſe,

Prusse, qui sont à Paris; & qu'on ne prenne sagement cette précaution, pour rendre inutiles les artifices, qu'il est très-vraisemblable que le Duc de Ripperda à voulu de nouveau employer, en vous la faisant écrire. Si vous me permettez donc de vous dire encore librement mon avis, je crois qu'en exécutant l'ordre du Duc de Ripperda, (ce qui ne peut que vous faire honneur en France, & y faire voir l'estime qu'on fait ici de vos lumiéres & de votre zéle); vous devez cependant, pour votre sureté, ne rien cacher à Milord Harrington de ce que vous me dites; & pousser même la déférence à son égard jusqu'à l'assurer, que vous êtes dans l'intention de suivre aveuglément dans cette occasion les conseils qu'il vous donnera, & d'en faire la régle de votre conduite.

Stalpart, qui, depuis le départ de l'Abbé de Livry, s'étoit fort attaché à l'Ambassadeur d'Angleterre, & qui savoit parfaitement quel ascendant le Ministére Anglois avoit pris en France, se trouvoit porté, autant par son inclination, que pour sa propre utilité, à avoir pour Milord Harrington une entiére déférence. Il me répondit aussi, que ses sentimens,

ſur ce que je venois de lui dire, étant entiérement conformes aux miens ; il avoit toujours eu le deſſein, de rendre un compte exact à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, de ſa conférence avec le Duc de Ripperda, & de ce qui s'en étoit ſuivi : « Et ſi quelque choſe en a ſuſ-» pendu juſqu'à préſent, me dit-il, l'e-» xécution ; c'eſt, je vous l'avoue, une » penſée qui m'eſt venue, & dont je » ſuis bien aiſe de vous faire part. Vous » ſavez ce qui ſe débite ici tous les » jours ſur les différentes propoſitions, » que le Duc de Ripperda fait, tantôt » à l'Angleterre & tantôt à la Hollan-» de ; & qu'on le ſoupçonne, de vou-» loir annuller inſenſiblement le Traité » de Vienne : ou ſi cela lui devient » impoſſible, d'engager une des deux » Puiſſances Maritimes, à s'unir à l'Eſ-» pagne & à l'Empereur. Qui ſait donc, » ſi dans les converſations qu'il a eues » avec leurs Ambaſſadeurs, il n'aura » pas tenté, pour les dégoûter de l'Al-» liance de la France, de leur inſinuer » de nouveau, qu'il ne tient qu'à lui » de terminer en une demi-heure de » tems, l'ouvrage de la réconciliation ? » & quelle aſſurance puis-je avoir que la

» démar-

» démarche où il m'a engagée, ne doit
» pas être regardée comme un piége,
» qu'il tend de concert avec ces deux
» Miniſtres à Mgr. le Duc de Bourbon;
» pour découvrir, ſi par l'extrême de-
» ſir que reſſent Son Alteſſe, de pré-
» venir une rupture entre les deux Cou-
» ronnes, Elle ne ſera pas tentée d'en-
» tamer, à l'inſu de l'Angleterre & de
» la Hollande, une Négociation ſecret-
» te avec l'Eſpagne? Je conviens, con-
» tinua Stalpart, que Mr. le Duc de
» Bourbon eſt trop éclairé, pour ne pas
» être en garde contre les artifices de
» cette Cour, & pour donner le moin-
» dre prétexte aux Alliés d'Hanover de
» douter de ſa bonne foi. Mais la cer-
» titude où je puis être à cet égard,
» ne m'empêche pourtant pas de remar-
» quer, que ſi l'Ambaſſadeur d'Angle-
» terre eſt entré ſecrettement dans le
» projet que le Duc de Ripperda m'a com-
» muniqué; la confidence que j'en ferai
» à ce Miniſtre, tendant à rendre ce mê-
» me projet inutile; je ſerai indubitable-
» ment la victime du reſſentiment que le
» Duc de Ripperda & lui auront peut-
» être de le voir avorter. Indépendam-
» ment de cet inconvénient, qui n'eſt
» pas petit, comme vous le voyez, je

 » dois

» dois craindre encore, que bien loin
» qu'on me ſache quelque gré en
» France, de m'être attiré la confian-
» ce du Duc de Ripperda, on ne ſe
» perſuade au contraire, qu'une ſe-
» crette & imprudente démangeaiſon,
» d'entrer dans des affaires qui ſont au-
» deſſus de ma portée., m'a fait hazar-
» der légérement, d'écouter des propo-
» ſitions plus propres à embarraſſer,
» qu'à lever les obſtacles qui s'oppo-
» ſent à la réunion des deux Couron-
» nes : & que de cette façon-là, je me
» verrai expoſé peut-être à paſſer ici pour
» un indiſcret, & en France pour un intri-
» guant. »

Les réflexions de Stalpart, & ſur tout celle de l'intelligence ſecrette, qui pouvoit être entre Milord Harrington & le Duc de Ripperda, étoient trop juſtes, pour que je n'en fuſſe pas frappé. Mais comme il me parut cependant, que ſi les vues de ces deux Miniſtres étoient auſſi artificieuſes que nous étions tenté Stalpart & moi de le croire ; le meilleur & le plus ſûr moyen d'en rendre après tout l'effet inutile, étoit de ne rien cacher à l'Ambaſſadeur d'Angleterre de ce qui s'étoit paſſé : & d'écrire en même

même tems en France les raiſons, que Stalpart avoit eu d'en uſer ainſi. Je l'exhortai fort de prendre ce parti, & de ne pas craindre, que le Duc de Bourbon, ou le Comte de Morville déſapprouvaſſent qu'il eût exécuté les ordres du Duc de Ripperda. En effet, ajoûtai-je, quel riſque courrez-vous à ſuivre ce conſeil ? Si le Duc de Ripperda, comme vous ſemblez le craindre, a découvert à l'Ambaſſadeur d'Angleterre ce qu'il vous a fait écrire en France, Milord Harrington, ſage, modéré, & votre ami, voudroit-il pour récompenſe de la bonne foi & de la déférence que vous lui marquerez, révéler au Duc de Ripperda la confidence que vous allez lui faire ? Pouvez-vous penſer d'ailleurs, que Milord Harrington n'apperçoive pas, que l'éclat qui réſulteroit d'une trahiſon ſi noire, le convaincroit de s'être ſervi, pour connoître les véritables ſentimens de la France, d'une duplicité, & même d'une perfidie, qui entraîneroient des ſuites auſſi funeſtes pour lui que pour les intérêts du Roi ſon Maître. Je ne vois donc (je le répéte encore) aucun danger à vous livrer à l'Ambaſſadeur d'Angleterre. S'il y en a, il ne peut

regarder que ce Miniſtre ; puiſqu'on pourra découvrir, par ſa maniére d'agir & de vous répondre, l'eſpéce de colluſion qui eſt peut-être entre le Duc de Ripperda & lui. Or ſi par hazard il s'en eſt gliſſé quelqu'une, l'Angleterre en ſera la dupe : car alors la France aura le prétexte le plus légitime, de rompre les engagemens qu'elle a pris avec cette Couronne ; de ſe réunir à l'Eſpagne, & peut-être d'accéder au Traité de Vienne. Si cela arrive ; ſoyez tranquille. Le Duc de Ripperda ne vous ſaura aſſurément aucun mauvais gré d'avoir donné lieu à un pareil événement.

Ces réflexions, que je ſuggérai au Sr. Stalpart, pour le déterminer à informer Milord Harrington de la démarche où le Duc de Ripperda l'avoit engagé, achevérent de le confirmer dans le deſſein qu'il avoit d'abord conçu, de ne lui rien cacher de tout ce que contenoit la lettre, qu'il avoit envoyée au Comte de Morville ; & il me quitta pour aller lui en faire la lecture.

Il ſe paſſa quelques jours, avant que je reviſſe Stalpart. Mais je ſus par Milord Harrington, qu'il lui avoit rendu un compte auſſi exact de la conférence qu'il

qu'il avoit eue avec le Duc de Ripperda, que de ce qui s'étoit paſſé entre nous deux. Ce Miniſtre fut très-ſenſible au conſeil que j'avois donné à Stalpart ; & il me parut entiérement convaincu, que la lettre, que le Duc de Ripperda avoit fait écrire, n'étoit qu'un pur artifice de ſa part, concerté peut-être avec le Comte de Konikſeg ; & toujours dans la même vue de mettre de la diviſion entre les Alliés d'Hanover. « Mais » ajoûta-t-il, ce ſera bien en vain : » car nous ſommes pleinement aſſurés de » la bonne foi de la France. Ainſi il n'y a » qu'à les laiſſer faire : cette nouvelle ten- » tative ſera, je vous le promets, auſſi in- » fructueuſe que toutes celles qui l'ont » précédée. »

La diſſimulation la plus profonde coute ſi peu à des Miniſtres, & elle leur eſt même ſi néceſſaire, que quoique je cruſſe avoir entrevu dans la maniére, dont Milord Harrington m'avoit parlé, une grande apparence de bonne foi ; il me reſtoit toujours cependant quelque léger ſoupçon, qu'il pouvoit être auſſi bien inſtruit, que le Comte de Konikſeg, des ſecrets deſſeins du Duc de Ripperda ; & qu'en vantant ſi

fort

fort la bonne foi de la France, il attendoit peut-être de juger, si elle méritoit l'éloge qu'il en faisoit, par les effets que produiroit la lettre de Stalpart au Comte de Morville. J'écrivis à ce Ministre mes réflexions sur tout cela, avec le détail de ce qui s'étoit passé entre Stalpart & moi. Et comme ce que le même Stalpart m'avoit rapporté, ensuite de la conversation qu'il avoit eue avec Milord Harrington, paroissoit très-conforme à ce que cet Ambassadeur m'avoit dit; je laissois au Comte de Morville, en lui exposant les faits dont je viens de parler, le soin de démêler, par les connoissances qu'il avoit d'ailleurs, les artifices d'avec la vérité.

On remarquoit chaque jour tant de variations dans les démarches du Duc de Ripperda, & sa légérete, où son imprudence, l'exposoit si fréquemment à tomber en contradiction avec lui-même, que ses ennemis à la Cour d'Espagne, & principalement le Comte de Konikseg, avec lequel sa mésintelligence devenoit publique, trouvoient facilement les occasions de le desservir auprès de Leurs Majestés Cathol. Et comme de leur côté Elles s'appercevoient de plus en plus, combien

combien il abusoit de leur confiance, Elles la lui ôtoient insensiblement.

Ce réfroidissement, dont le Duc de Ripperda voyoit les progrès de plus près que personne, excitoit en lui tant de mouvemens différens de dépit & de chagrin, qu'il ne pouvoit, malgré tous les soins qu'il prenoit pour en dérober la connoissance aux Ministres étrangers, & au public, empêcher qu'ils ne parussent à leurs yeux. Les premiers sur tout, qui, par les fréquentes rélations qu'ils avoient avec lui, l'examinoient de plus près, jugeoient, mieux que personne, du principe secret de l'inquiétude & de l'air occupé & distrait, qu'ils remarquoient souvent en lui.

Rien ne peut être comparé à la violente agitation, que ressent un homme ambitieux, & qui est assez malheureux pour * faire consister son bonheur dans la faveur des Rois, & dans la puissance qu'elle procure, quand il s'apperçoit, que l'une & l'autre vont lui échapper. Toute la raison & la vaine philosophie des hommes, si la Religion ne s'en

* *Quisquis malus ista perdiderit, non habet foris quod teneat, non habet intus ubi requiescat.* August. in Psalm. *66*.

s'en mêle, ne ſont guére capables de l'empêcher en pareil cas, ou d'avoir recours à d'inutiles baſſeſſes; ou de ſe livrer à des ſentimens d'une vengeance impuiſſante; ou de tomber dans un entier découragement. Le Duc de Ripperda en proie à quelques-uns de ces différens mouvemens, & peut-être à tous enſemble; & peu accoutumé, comme il a bien paru depuis par ſa retraite chez les Infidéles, à reconnoître dans la volonté, ou permiſſion de Dieu; l'unique principe de tous les événemens de la vie: le Duc de Ripperda, dis-je, étoit, ſuivant toute apparence, privé dans la ſituation critique où il ſe voyoit, de la conſolation & de la fermeté que donne une ſemblable réflexion. Il ſe trouvoit par conſéquent réduit à s'appuyer, pour ſe maintenir dans la place qu'il occupoit, ſur les débris de l'autorité chancelante qu'il poſſédoit encore. Comme il ne pouvoit ſe diſſimuler qu'il avoit rendu ſon Miniſtére inſupportable au public, par ſes maniéres mépriſantes & bruſques, & par ſon exceſſive envie de dominer; il affecta de ſe montrer tout différent dans ſes audiences, & dans les diſcours qu'il tenoit. Mais il

n'étoit

n'étoit plus tems de se faire un mérite d'un pareil changement. Bien loin que le public lui en sût gré, il le regardoit comme un indice certain de l'orage qui menaçoit le Duc de Ripperda ; & on n'épargnoit point à ce Ministre l'amertume de lui laisser entrevoir qu'on étoit dans cette opinion. Les tentatives, qu'il faisoit d'un autre côté, pour remédier à l'imprudence avec laquelle il avoit compromis les deux Cours de Vienne & de Madrid, parce qu'il avoit révélé de leurs desseins aux Ministres d'Angleterre & d'Hollande, ne lui réussissoient pas mieux. Au contraire, elles ne servoient qu'à mettre dans un plus grand jour, sa mauvaise foi, & son incapacité.

On a vu par ce que j'ai rapporté, combien les discours qu'avoit tenu ce Ministre, sur certains articles d'un Traité secret, signé à Vienne entre l'Empereur & le Roi d'Espagne, avoient causé de mouvemens & de soupçons en Angleterre, en France & même en Hollande ; & dans quel embarras la Cour Impériale s'étoit trouvée pour éluder les éclaircissemens touchant ce Traité, que le Duc de Richelieu & Mr. de St. Saphorin

rin avoient demandés. Milord Harrington ayant fait à la Cour d'Eſpagne les mêmes démarches, & témoigné à quel point S. M. Brit. étoit ſurpriſe de la déclaration que le Duc de Ripperda avoit faite; on ne lui répondit que par des aſſurances vagues, que Sa Majeſté Cath. ſouhaitoit toujours ſincérement l'amitié du Roi d'Angleterre; & que les engagemens pris à Vienne n'y porteroient aucun obſtacle. Mais une maniére de s'expliquer ſi générale ne ſatisfaiſant guére Milord Harrington, il jugea à propos, de concert avec l'Ambaſſadeur d'Hollande, de tirer du Duc de Ripperda, s'il étoit poſſible, une réponſe plus préciſe; & dans cette vue ils eurent l'un & l'autre une conférence avec ce Miniſtre.

Le temps qui s'étoit écoulé depuis les premiéres ouvertures que le Duc de Ripperda avoit faites ſur les articles de cette ligue ſecrette, lui avoit donné lieu de ſe repentir ſouvent de ſon imprudence, & de remarquer le mécontentement qu'en avoient L. M. C. Il voulut donc tergiverſer, & tâcher de faire entendre aux deux Ambaſſadeurs, que cette ligue entre l'Empereur & le Roi d'Eſpagne,

gne, dont ils lui reparloient, étoit quelque chose de plus que défensive. Mais ces deux Ministres le pressant de déclarer nettement, ce que signifioit ce *plus que défensive ;* & si ce n'étoit pas ce qu'il leur avoit dit précédemment, qu'il y avoit réellement une ligue secrette offensive entre l'Empereur & le Roi d'Espagne : le Duc de Ripperda, fatigué de leurs questions, & incapable par son caractére fougueux, de retenir les saillies de son dépit & de son impatience, leur répondit brusquement : « Il est vrai, » je me suis expliqué comme vous le » dites ; & puisque vous voulez que je » répéte les mêmes choses, ce que je vous » ai dit est exactement vrai. »

Une déclaration si extraordinaire, & cependant si précise sur une matiére, qui intéressoit extrêmement Leurs Maj. Cath. fut bientôt sue. Elle acheva de perdre dans leur esprit le Duc de Ripperda, & offensa au dernier point l'Ambassadeur de l'Empereur. Ce dernier ne s'embarrassa plus même d'observer depuis, certaines bienséances avec ce premier Ministre, ni d'avoir presqu'aucune communication avec lui ; & celui-ci de son côté, malgré sa situation chancelante,

ne parut rien rabattre envers l'autre de ſa fierté.

Il eſt aſſez ordinaire de voir certains Miniſtres, quand ils ſont menacés de quelque diſgrace, former alors différentes entrepriſes; afin que le beſoin qu'ils ſe perſuadent qu'on aura d'eux pour les faire réuſſir, ſerve à leur conſerver le reſte de confiance, qu'ils voyent que leur Maître ne leur accorde plus qu'à regret. Ils eſpérent apparamment, quoique ſouvent en vain, que quelque conjoncture heureuſe ſurvenant pendant qu'ils ſont encore en place, ſervira à leur procurer le moyen de rétablir leur crédit, & de conſerver leur puiſſance. Soit donc que le Duc de Ripperda n'entrevît plus que cette reſſource; ſoit que naturellement porté à donner dans toutes ſortes d'idées, l'état de criſe où il ſe trouvoit lui ôtât la liberté d'examiner les ſuites & les conſéquences de celles dont il étoit occupé: il parut quelque temps avant ſa diſgrace embraſſer des partis tout oppoſés les uns aux autres, & voler, comme on dit, de branche en branche.

Brouillé avec la Cour de Vienne, qui demandoit inſtamment ſa deſtitution du Miniſtére, il ſe lia, encore plus étroitement

tement qu'il n'avoit fait, avec les Ambaſſadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Et cependant, dans le même tems qu'il ſembloit les ménager, on eut lieu de croire, qu'il cherchoit à favoriſer les intérêts du Prétendant.

Le Duc de Warthon, qui de Vienne, comme je l'ai dit, étoit allé à Rome conférer avec ce Prince, arriva à Madrid vers le tems à peu près de la chûte du Duc de Ripperda. Il parut d'abord ſous le nom emprunté de Mr. *Philibert*; mais peu de jours après il reprit ſon véritable nom, & ſe montra même en public avec les marques de l'Ordre de la Jarretiére, que le Roi Jacques lui avoit donné. Son ſéjour à la Cour d'Eſpagne; ce qu'on ſoupçonnoit, qu'il avoit déja commencé à négocier à celle de Vienne; & ſes conférences fréquentes avec Mr. *Connok*, Sous-gouverneur de l'Infant Don Philippe, avec pluſieurs Irlandois Catholiques, & enfin avec le Duc de Ripperda, réveillérent extrêmement l'attention de Milord Harrington, ſur ce qui pouvoit dans tout cela intéreſſer le ſervice du Roi ſon Maître.

Ce

Ce Miniſtre, qui m'a paru avoir le talent de joindre l'activité la plus grande avec l'extérieur du monde le moins vif, & même le plus tranquille, tenoit dans Madrid une infinité d'eſpions & d'émiſſaires, qu'il récompenſoit largement. Sa générosité s'étendoit juſques ſur les Moines, à qui il faiſoit d'abondantes largeſſes; ſur ceux qui quêtent dans les maiſons à Madrid, pour faire dire des Meſſes pour les ames du purgatoire; en un mot ſur tous ceux, par l'entremiſe deſquels il croyoit pouvoir tirer quelques lumiéres. Au moyen de ces précautions, il étoit informé de tout très-exactement, & l'intérieur du Palais & des Secrétaires d'Etat, n'avoient rien d'impénétrable pour lui. La confiance avec laquelle il m'a ſouvent parlé, & dont je me flatte qu'il n'a jamais eu ſujet de ſe repentir, m'a pluſieurs fois donné lieu de remarquer ce que je rapporte ici; & d'admirer en même tems l'adreſſe avec laquelle il découvroit des choſes, qu'on devoit avoir le plus d'envie de lui cacher.

Servi par tant de différentes perſonnes, il apprit bien-tôt ce qui ſe paſſoit entre les Ducs de Warthon & de Ripperda;

perda ; & que le dernier, sur les chimériques spéculations de l'autre, paroissoit méditer quelque entreprise contre l'Angleterre ; & faisoit vraisemblablement assembler pour cela sur les côtes de Biscaye & de Gallice, un corps d'environ douze mille hommes ; à l'embarquement desquels il paroissoit destiner plusieurs vaisseaux Espagnols, qui étoient à Cadix. On assura outre cela Milord Harrington, qu'il y avoit dans le même port de Cadix des armes pour être transportées, disoit-on, en Angleterre, & même en assez grand nombre pour armer 4000. mille hommes ; & qu'enfin, un certain *Pompili* étoit arrivé depuis peu de Londres à Madrid, où il travailloit sourdement à y engager au service du Prétendant, les Officiers mécontens, réformés ou cassés, qui se trouvoient dans cette Capitale.

Milord Harrington, muni de toutes ces connoissances, fut trouver le Duc de Ripperda pour se plaindre de ce qui se passoit sous ses yeux, & suivant toute apparence de son consentement, contre les intérêts du Roi d'Angleterre ; & il le pria de s'expliquer sur les desseins qu'on lui attribuoit en faveur du Prétendant,

&

& sur les mesures sécrettes, qu'il paroissoit prendre pour les faire réussir. Le Duc de Ripperda, très surpris de trouver Milord Harrington si bien instruit, l'assura fort que rien n'étoit plus faux que les projets dont on le faisoit auteur ; & que Leurs Majestés Catholiques étoient très-éloignées de vouloir rien entreprendre contre l'Angleterre. Pour donner ensuite quelque autorité à de pareilles assurances, il ajouta, qu'on n'avoit envoyé des troupes en Gallice & en Biscaye, que pour la défense de ces deux Provinces, sur l'avis qu'on avoit reçu, que le Roi de la Grande Bretagne devoit envoyer sur leurs côtes une Escadre, avec des troupes de débarquement, afin de tenter de brûler les vaisseaux Espagnols dans les ports : & qu'à l'égard des armes qui étoient à Cadix, Milord Harrington lui apprenoit là une nouvelle, qu'il ignoroit entiérement. Venant ensuite au Duc de Vvarthon, il dit au Ministre Anglois, qu'il n'avoit pû se dispenser de recevoir la visite d'une personne aussi qualifiée : qu'il avouoit que cette premiére visite avoit été suivie de quelques autres ; mais qu'il étoit bien éloigné d'approuver, ou simplement de favoriser les visions dont le Duc de Vvarthon

thon l'avoit entretenu. Et puis ſelon ſon impétuoſité ordinaire, il dit, promit & jura, que ſi le Duc de Warthon s'aviſoit de ſe rendre l'Agent du Prétendant, il le feroit ſortir de Madrid en 24. heures; & qu'enfin pour ce qui concernoit ce Pompili, dont Milord Harrington lui apprenoit l'arrivée, il ne ſavoit qui il étoit, d'où il venoit, ni ce qu'il faiſoit à Madrid: mais qu'il s'en informeroit, & qu'il le chaſſeroit promptement de cette Capitale, pour peu que par ſa conduite il donnât lieu d'être ſoupçonné d'y faire le manége que Milord Harrington lui attribuoit.

Quelle preuve que l'on ait de la mauvaiſe foi d'un Miniſtre; il eſt néanmoins à propos dans certaines circonſtances, de ne pas trop faire voir qu'on s'en apperçoive. C'eſt aſſez de lui laiſſer remarquer qu'on le ménage: car cette idée, ſoutenue par l'intérêt qu'il a de ne pas fortifier les doutes qu'on pourroit avoir ſur ſa duplicité, eſt bien plus capable de le faire changer de conduite, que les reproches qu'on ſeroit peut-être en droit de lui faire. C'eſt auſſi le parti que prit l'Ambaſſadeur d'Angleterre avec le Duc de Ripperda, dans la conférence qu'ils

eurent. Mais en même-tems, pour profiter de la feinte ignorance où ce dernier disoit qu'il étoit, de l'usage qu'on prétendoit faire des armes qui se trouvoient à Cadix, & pour qu'elles ne pussent servir à l'exécution des desseins sécrets de la Cour d'Espagne; l'Ambassadeur bien informé du lieu où on tenoit ces armes en gage pour une certaine somme, la fit payer aussi-bien que le surplus de leur valeur. Et c'est ainsi que par sa vigilance & son activité, elles passerent à l'usage des Troupes de ce Monarque, au lieu de servir aux ennemis du Roi son maître.

Le mauvais succès de tous les projets du Duc de Ripperda; la facilité avec laquelle ils étoient découverts; & la méfiance, que ses perpétuelles variations avoient donné de lui à tous les différens partis, dégoutoient de plus en plus leurs Maj. Cath., de continuer à lui confier l'administration de leurs affaires. Elles songeoient sérieusement à la lui ôter; & rien ne le retenoit dans la place qu'il occupoit, que certains arrangemens, qu'on jugeoit devoir précéder sa chute. Réduit dans cet état de foiblesse & d'incertitude, il travailloit de son mieux à

le

le cacher au public; mais toutes ses précautions étoient vaines. Le changement de ministére intéresse tant de différentes personnes dans les Cours, qu'il est impossible, que ce qui l'annonce échappe à la connoissance de ceux qui le craignent, ou qui le desirent; & comme les Rois sont environnés & servis par des gens, qui se trouvent dans l'une ou dans l'autre de ces dispositions; un mot, un signe de leur part, qui réfléchit tant soit peu sur le sort d'un Ministre, est observé; & devient bientôt le sujet des spéculations des Courtisans.

Entre ceux qui se trouvoient alors à la Cour d'Espagne, dont les lumiéres & les talens pouvoient faire quelque ombrage au Duc de Ripperda, étoit Don Joseph PATINO, * frere du Marquis de Castelar, à qui le premier Ministre avoit ôté, comme je l'ai rapporté, la place de Secrétaire d'Etat de la guerre, pour se l'approprier. Les deux freres sentant vivement la perte d'un tel poste, voyoient avec une sensible joye la situation chancelante de leur ennemi. Celui-ci, qui ne pouvoit douter de leur ressentiment, & qui, par l'extinction de son

* Il avoit eté autrefois Jésuite.

crédit en craignoit les suites, pressoit fort le Marquis de Castelar, de se rendre à son Ambassade de Venise. Pour se défaire aussi de Don Joseph Pâtino, il lui faisoit les mêmes instances de se rendre à Bruxelles; où, dès le mois de Février précédent, il l'avoit fait nommer Résident auprès de l'Archiduchesse Gouvernante *, pour y liquider les dettes de la Couronne d'Espagne, conformément au Traité de Vienne.

Un si mince Emploi, qui d'ailleurs ne tendoit qu'à éloigner Don Joseph Pâtino de la Cour, dans une circonstance où il prévoyoit que sa présence y pouvoit être nécessaire pour son élévation; ne lui donnoit pas beaucoup d'empressement à se rendre aux Pays-Bas, & il differoit son départ le plus qu'il pouvoit. Le Marquis de Castelar en usoit de même; & on soupçonnoit ces deux freres, d'être bien plus occupés de trouver les moyens de rester à Madrid, que de ceux d'aller remplir dans les deux Cours de Venise & de Bruxelles, les fonctions de Ministres d'Espagne : la fatigue d'un voyage

* *Marie Elisabeth* d'Autriche, fille de l'Empereur LEOPOLD.

voyage en hyver, quelque infirmité supposée, & certains arrangemens d'affaires, leur avoient servi de prétextes pour rester jusqu'au mois d'Avril, sans que le Duc de Ripperda pût les désaprouver. Mais dans la saison où l'on se trouvoit, & après tout le tems qu'ils avoient eu pour se préparer à partir, il ne leur étoit plus possible d'y avoir recours. Ils ne savoient plus que répondre aux questions que le Duc de Ripperda leur faisoit souvent, sur ce qui les retenoit ; & quoiqu'ils entrevissent que sa chûte n'étoit pas éloignée, ils n'osoient point cependant lutter contre son autorité, & s'exposer par leur résistance à en éprouver peut-être les derniers traits.

L'ambition & la vengeance, quand elles croyent toucher au moment de se satisfaire, ne se rebutent pas facilement par les obstacles qui leur restent à surmonter. Don Joseph Pâtino & le Marquis de Castelar étoient également agités de ces deux passions. Le premier sur tout se sentant des talens, qui ne demandoient que d'être mis en œuvre pour paroître avec éclat ; essaya de s'en servir dans la conjoncture critique où il se trouvoit, pour hâter la perte d'un homme, qui seul

s'oppoſoit à l'élevation à laquelle il ſe flattoit de pouvoir parvenir.

L'appartement du Confeſſeur de la Reine étoit une eſpéce d'Obſervatoire, où j'ai déja dit qu'on alloit à la Cour d'Eſpagne, examiner les bonnes & les mauvaiſes influences qui régnoient dans le Palais : enſorte que le viſage ou les jambes * de cet Archevêque, pouvoient paſſer dans cette eſpéce d'Aſtrologie judiciaire, pour deux aſtres peu lumineux, à la vérité ; mais qui cependant, par l'attention qu'on avoit à en obſerver les variations, ſervoient beaucoup à juger de la faveur que poſſedoient certaines perſonnes. Don Joſeph Pâtino s'appliquoit fort à cette étude. Le ſoin qu'il ſe donnoit pour perfectionner à cet égard ſes connoiſſances, étoit proportionné au fruit qu'il eſpéroit d'en recueillir ; & il ſavoit faire un excellent uſage de la ſcience qu'il acqueroit chaque jour, pour mieux régler ſes démarches. Son attention à complaire en tout au Confeſſeur de la Reine, ſon aſſiduité à lui faire ſa cour dans les momens favo-

* Dès qu'il étoit embarraſſé de répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit, ou qu'il vouloit ſe défaire de quelqu'un, il affectoit de reſſentir de violentes démangeaiſons aux jambes.

favorables, & sa diligence à se retirer, dès que cette espéce d'Almanach vivant annonçoit un tems nébuleux; lui donnoient toute la facilité qu'il pouvoit desirer, de le consulter quand il vouloit. Cette fréquente communication procuroit l'avantage à Don Joseph Pâtino, de placer à propos, dans les conférences qu'il avoit avec l'Archevêque d'Amida, les avis ou les réfléxions qui pouvoient favoriser sa fortune. La matiére pour donner les uns & faire naître les autres ne lui manquoit pas; les actions & la conduite du Duc de Ripperda en fournissoit une abondante. Le Marquis de Castelar le secondoit dans ce soin officieux; & on peut aisément juger de l'étendue de leur zéle, par l'intérêt qu'ils prenoient à ce qui en faisoit l'objet. L'Archevêque dans le sein duquel ils en déposoient ainsi les effets, s'accoutumant à les écouter, & trouvant dans leurs lumiéres de quoi étayer son absolue incapacité; recevoit leurs fréquentes visites avec plaisir; se lioit insensiblement d'amitié & d'intérêt avec eux; & ne manquoit point, pour se faire valoir auprès de la Reine, de donner comme de son fond à cette Princesse, quand il en trouvoit l'occasion, ce qu'il avoit acquis par ses rélations avec les deux

 freres.

freres. Et ceux-ci de leur côté, très-contens d'avoir trouvé un moyen si sûr & si secret, de travailler sans se compromettre à la ruine de leur ennemi, voyoient sans jalousie les ressources de leur génie suppléer à l'indigence de celui du Prélat. Enfin, dans cette maniére d'aller tous trois à la sappe pour leurs fins particuliéres, ils étoient fort aidés dans ce travail, par toutes les personnes que le Duc de Ripperda avoit dépouillées de leurs Emplois, ou qui espéroient que sa disgrace pourroit produire quelque changement en leur faveur.

On garde le silence dans les Cours, sur l'abus que font certains Ministres de leur autorité, tant qu'on a sujet de craindre les effets de leur indignation. Mais si l'on s'apperçoit de l'affoiblissement de leur puissance, & que les plaintes qu'on en fait sont tolérées, chacun se hâte alors de sortir de l'oppression où il a gémi. Le nombre des envieux ou des ennemis d'un Ministre, surpasse ordinairement celui de ses partisans; le plaisir malin, & l'empressement avec lequel les uns & les autres se réunissent, pour décrier sa conduite, prévaut aussi presque toujours sur le zéle à le justifier du

petit

petit nombre d'amis qu'il conserve. Telle étoit la situation où se trouvoit le Duc de Ripperda : & comme il en sentoit la foiblesse, il étoit obligé de dissimuler, malgré toute sa fierté, bien des choses qu'on publioit chaque jour à son désavantage ; & de dévorer en secret l'amertume, de ne plus trouver en lui qu'un phantôme d'autorité, incapable de reprimer cette licence.

Quelque prochaine que parût sa disgrace, comme il conservoit encore de ces sortes d'amis de Cour, qui, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés de la chûte de leur protecteur, affectent de lui être utiles ; quelques-uns de ceux-ci l'avertirent des fréquentes conférences de Don Joseph Pâtino avec le Confesseur de la Reine ; & que suivant toute apparence, le moindre des soins de ce dernier étoit de se disposer d'aller à Bruxelles. Le Duc de Ripperda piqué alors vivement de la résistance qu'il faisoit aux ordres qu'il lui avoit donnés de partir, & dont il comprenoit aisément le motif sécret ; lui enjoignit de nouveau (l'ayant trouvé à son audience) de ne pas prolonger plus long-tems son séjour à Madrid : ajoutant, d'une maniére ironique & séche,

qu'il croyoit, après tout le temps qu'il avoit pris pour préparer ſes équipages, que trois ou quatre jours étoient déſormais ſuffiſans, pour le mettre en état de partir.

Un ordre ſi ſubit, & qu'il n'étoit plus poſſible d'éluder, conſterna fort Don Joſeph Pâtino. Il promit pourtant au Duc de Ripperda de l'exécuter : mais au ſortir de l'audience, il ne manqua pas d'aller rendre compte à l'Archevêque d'Amida, de ce qui s'étoit paſſé, & de l'embarras où il ſe trouvoit.

Ce Prélat avoit formé le deſſein, dès qu'il s'étoit apperçu du mécontentement que la Reine d'Eſpagne marquoit du Duc de Ripperda, de rétablir, s'il étoit poſſible, le Marquis de Caſtelar dans le miniſtére; & d'y procurer une place à Don Joſeph Pâtino, afin d'avoir enſuite par leur moyen plus de part dans les affaires. La connoiſſance qu'il avoit des diſpoſitions de la Reine lui fit regarder avec indifférence, l'ordre que le Duc de Ripperda s'aviſoit de donner. Le Prélat voyoit qu'il n'y avoit plus de riſque à l'attaquer; & comme il avoit été perſonnellement mépriſé de ce premier Miniſtre, il n'étoit pas fâché que

le

le moment fût venu de l'en faire repentir, en soûtenant les deux freres que le Duc vouloit perdre.

Ceux qui approchent familiérement les Rois, ont l'avantage de pouvoir profiter de certaines occasions de leur parler, qui deviennent souvent décisives pour la fortune ou le malheur de leurs sujets. L'emploi qu'avoit l'Archevêque d'Amida, lui donnant ce privilége; il l'avoit fait servir à rétablir peu à peu dans l'esprit de la Reine le Marquis de Castelar, & à donner à Sa Maj. une opinion avantageuse des talens de Don Joseph Pâtino, & de son zéle pour ses intérêts. Ces impressions, qui étoient déja faites, levérent les principaux obstacles que l'Archevêque d'Amida auroit rencontrés, s'il avoit fallu tout d'un coup proposer à cette Princesse de révoquer l'ordre, que le Duc de Ripperda avoit donné. Ce Prélat fit donc aisément remarquer & désaprouver à la Reine, le sécret principe qui avoit fait agir ce Ministre; & il lui fut également facile d'engager ensuite Sa Majesté à retenir à sa Cour, un homme, dont les lumiéres pouvoient, dans les changemens qu'elle méditoit, lui devenir nécessaires. Ainsi ce contre-ordre si desiré ayant été obtenu, l'Ar-

chevêque d'Amida en fit auſſi-tôt part à Don Joſeph Pâtino, qui, comblé de joie & d'eſpérance, ſe livra à tout ce que l'une & l'autre ont de flatteur & de doux; ſurtout quand on s'attend, comme il faiſoit alors, à eſſuyer un contre-tems déciſif pour ſa fortune.

L'élévation & la puiſſance où le Duc de Ripperda étoit parvenu avec tant de rapidité, n'étant fondée que ſur l'union qu'il avoit formée entre les Cours de Vienne & de Madrid: elles ne pouvoient, par conſéquent, avoir de ſolidité, qu'autant qu'il auroit travaillé à l'entretenir, & qu'il auroit ſu ſe concilier la protection de l'Empereur. Mais par la bizarrerie du monde la plus grande, depuis que le Duc de Ripperda étoit entré dans le Miniſtére, il avoit paru peu à peu changer de ſyſtême, & en s'éloignant de celui qu'il devoit naturellement regarder comme le fondement unique de ſa fortune, il avoit confirmé le jugement déſavantageux, qu'on avoit d'abord porté de ſes Négociations & de ſa légéreté. Le Comte de Konikſeg qui de ſon côté obſervoit toutes ces variations, en avoit parfaitement pénétré le ſecret principe: Un changement ſi oppoſé aux vues de la Cour

Cour Impériale l'offensant sensiblement, il ne cessoit de se plaindre à la Reine d'Espagne, de la conduite du Duc de Ripperda, & de lui représenter, qu'on en remarquoit les dangereuses suites, par les confidences qu'il avoit faites aux deux Ambassadeurs d'Angleterre & d'Hollande. Il concluoit delà, qu'il paroissoit vraisemblable, que le Duc de Ripperda s'étoit infidélement livré à ces deux Ministres; ou qu'au moins sa légéreté & son extrême imprudence, le rendoient entiérement incapable de remplir la place qu'il occupoit.

Ces réprésentations du Comte de Koniksеg se trouvant appuyées par les lettres que l'Empereur écrivoit à Leurs Majestés Catholiques, & dans lesquelles il se plaignoit ouvertement des discours & de la conduite du Duc de Ripperda; il n'en falut pas davantage, pour les déterminer à congédier ce Ministre. Les assurances qu'Elles donnerent à ce sujet au Comte de Konikseg parvinrent bien-tôt à Vienne; & on y annonçoit, dès la fin d'Avril, comme une nouvelle certaine, la prochaine disgrace du Duc de Ripperda. Elle traîna pourtant encore quelque tems; & ce ne fut que le 13.

Mai

Mai 1726., qu'elle commença à éclatter, par la résolution que L. M. prirent d'ôter à ce Ministre le département des Finances; sous le prétexte de le soulager d'une partie du travail, dont il leur paroissoit accablé. Le Duc de Ripperda piqué vivement de se voir enlever une parcelle si prétieuse de sa puissance, demanda tout de suite au Roi & à la Reine la permission de se démettre de tous ses emplois. Ils ne la lui accordérent pas dans le moment : mais il ne tarda pas longtems à obtenir cette grace.

L'avant veille de ce premier signal de la décadence du Duc de Ripperda, je fus chez Milord Harrington, qui partoit ce jour-là pour Aranjuez. Il me dit, que s'étant rendu le matin au Palais chez le Duc de Ripperda, pour prendre congé de lui; il l'avoit trouvé fort triste, & si distrait, qu'il lui avoit souvent répondu de travers : « & je suis fort surpris, ajouta-» t-il, si notre homme n'est à la veille » d'être congédié. »

Ses conjectures en effet se trouvérent très-justes : car le premier Ministre en descendant le ' 14. Mai à onze heures du soir de l'appartement de Leurs Majestés Catholiques avec lesquelles il avoit

avoit travaillé cependant jusqu'alors, reçut un quart d'heure après être rentré dans son appartement, une * lettre du Marquis de la Paz, qui lui annonçoit; que le Roi acceptoit la démission de ses emplois, & lui accordoit cependant une pension de 3000. pistoles en considération de ses services. Le Duc de Ripperda, aussi surpris que consterné d'une pareille lettre, sortit sur le champ de l'appartement qu'il avoit dans le Palais, & se rendit à l'hôtel qu'il louoit dans la Ville.

La Cour de L. M. Cath. étoit depuis long-tems accoutumée à de fréquens changemens dans le Ministére : mais celui qui venoit d'arriver avoit cependant un caractére aussi nouveau que singulier. On voyoit le fameux auteur du Traité de Vienne, réunir, & perdre presqu'en même-tems, toute l'autorité qui étoit partagée entre les autres Ministres : On découvroit enfin que ce favori, qui, dans le tems de son arrivée à Madrid, ne cessoit de vanter les grands avantages, que la Reine d'Espagne, & les Princes ses

* Voyez au sixiéme Volume, *Piéces Justificatives*, No. X.

ses Enfans devoient recueillir de son ouvrage; en avoit cependant, en moins de six mois de tems, conçu une opinion si différente, qu'il en regardoit la destruction comme l'unique moyen d'affermir sa puissance; & qu'après s'être brouillé pour cet effet ouvertement avec la Cour de Vienne, il étoit allé chercher un azyle chez le Ministre d'une Puissance, qu'il avoit vivement offensée, & dont la protection par conséquent sembloit lui être interdite. Un changement de systême si entier & si contraire, à ce qu'il paroissoit, aux intérêts du Duc de Ripperda, confirmoit donc parfaitement le public dans l'opinion desavantageuse qu'il avoit toujours eue, du caractére & de la capacité de ce Ministre.

La disgrace du Duc de Ripperda & sa sortie du Palais étant arrivées à une heure, où presque toutes les personnes, tant de la Cour que de la Ville étoient retirées, on n'en fut bien informé, que le quinze au matin: & ce fut par Don Juan Bautista de Zuloaga que je l'appris. Cette nouvelle causa une joye universelle dans Madrid. Et comme il arrive ordinairement en pareil cas, chacun s'y déchaîna contre le Ministre disgracié, en

lui

lui imputant des crimes, dont il n'a point paru depuis qu'on ait pu le convaincre.

Soit que cette diſpoſition dans les eſprits allarmât le Duc de Ripperda, ſoit qu'il craignît d'autres ſuites fâcheuſes de la ſituation où il étoit; après avoir écrit une lettre très-ſoumiſe au Roi, pour le remercier de la penſion que Sa Majeſté lui avoit accordée, il fit prier l'Ambaſſadeur d'Hollande de venir chez lui. Celui-ci s'y rendit; & le Duc de Ripperda lui ayant fait part de ſon malheur, il le pria d'agréer qu'il pût ſe retirer dans ſon Hôtel, pour ſe ſouſtraire, lui dit-il, à la haine du peuple de Madrid, dont il avoit à tout moment lieu de craindre quelque effet funeſte. L'Ambaſſadeur s'excuſa de conſentir à cette propoſition, ſur les grands ménagemens que ſes Maîtres étoient obligés de garder, ſur tout dans la conjoncture préſente, avec leurs Maj. Cath. & l'Empereur. Mais pour ne pas abandonner tout-à-fait le Duc de Ripperda dans la fâcheuſe circonſtance où il ſe trouvoit, il lui conſeilla de ſe retirer chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, où effectivement il le conduiſit dans ſon Caroſſe le 15 au ſoir; & on débita à la Cour, qu'il avoit auſſi fait tranſporter pendant

la

la nuit, par ses équipages, plusieurs effets que le Duc de Ripperda avoit dans son Hôtel.

Milord Harrington, comme je l'ai dit, étoit allé à Aranjuez la veille que le Duc de Ripperda avoit été disgracié. Dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il revint à Madrid, où il arriva le 15 au soir; & il fut fort étonné, en entrant chez lui, d'y trouver réfugié le premier Ministre d'Espagne.

Les maisons des Ambassadeurs sont, il est vrai, des asyles sacrés; mais cependant on n'aime point à faire valoir un pareil privilege en faveur d'un homme, qui paroît par sa disgrace avoir commis quelque crime contre l'Etat; & qui expose le Ministre qui le reçoit, à compromettre les droits de son caractére. Milord Harrington, bien instruit de ce que ce même caractére éxigeoit de lui, dans l'occasion délicate dont il s'agissoit; demanda d'abord au Duc de Ripperda, après les premiers complimens, s'il conservoit quelque emploi en Espagne; & s'il tenoit encore par quelque endroit au service de Sa Maj. Cath. A quoi le Duc répondit, que la veille, Sa Maj. à sa réquisition l'avoit entiérement déchargé de

tous ſes emplois. Milord Harrington le pria enſuite de lui déclarer, s'il avoit lieu de croire, qu'il fût en diſgrace, ou ſimplement mal dans l'eſprit du Roi d'Eſpagne; ou s'il appréhendoit, que Sa Majeſté Catholique eût deſſein de le charger de quelque accuſation, & de le faire pourſuivre pour quelque crime ou malverſation, qu'il auroit commis dans ſon Miniſtére: attendu, lui dit-il, que dans l'un ou l'autre cas, il ne pouvoit le recevoir chez lui, ni lui accorder l'aſyle qu'il y étoit venu chercher.

Le Duc de Ripperda repartit à toutes ces queſtions: que bien loin d'être diſgracié, & encore moins ſoupçonné, ou en danger de ſe voir accuſé d'aucun crime, le Roi d'Eſpagne avoit eu la bonté, en acceptant la démiſſion de ſes emplois, de lui accorder une penſion de 3000. piſtoles en récompenſe de ſes ſervices. Et s'appercevant, que ce qu'il diſoit ne faiſoit pourtant pas ſur l'eſprit de Milord Harrington toute l'impreſſion qu'il deſiroit; il lui montra alors la lettre, que le Marquis de la Paz lui avoit écrite, & par laquelle il lui marquoit au nom de Sa Maj. Cath., que ſuivant ce que le Duc lui-même avoit deſiré, le

Roi

Roi consentoit qu'il se démit de ses emplois ; & lui accordoit une pension de 3000 pistoles par an, jusqu'à ce que Sa Majesté l'employât à l'avenir à son service, de la maniére qui paroîtroit la plus convenable.

Quoique Milord Harrington remarquât par ce que le Duc de Ripperda lui disoit, & par la lettre du Marquis de la Paz, que ce premier Ministre ne paroissoit point coupable, ni même soupçonné de quelque crime, ou contre le Roi d'Espagne, ou contre l'Etat ; il exigea cependant encore du Duc de Ripperda, de lui expliquer les motifs qu'il avoit eus, de venir lui demander la protection de sa maison ; en lui faisant connoître poliment, que comme il étoit de son devoir de ne rien faire, dans la circonstance où ils se trouvoient l'un & l'autre, qui pût tant soit peu compromettre l'honneur du Roi son Maître ; il ne devoit point s'offenser de toutes les questions qu'il lui faisoit. Le Duc de Ripperda repliqua, que bien loin de désaprouver les sages précautions que Milord Harrington prenoit, il les trouvoit dignes de sa prudence : que ce n'étoit point par aucune crainte de quelque

que violence de la part de Sa Majesté Catholique, qu'il avoit pris la résolution de se retirer chez lui, (puisque ce Monarque venoit de lui accorder, comme il voyoit, une marque de sa bonté, par la pension qu'il en avoit reçu); mais uniquement parce qu'il craignoit pour sa vie, à cause de la malice invétérée de ses ennemis, & de la fureur de la populace; qui, ce même jour-là, avoit insulté ses domestiques, & déclaré publiquement, que la nuit il falloit aller brûler sa maison & le déchirer en piéces.

Malgré toute la bonne foi, que Milord Harrington crut appercevoir dans les discours du Duc de Ripperda, il ne jugea pas à propos ce soir-là, de s'engager à lui accorder l'asyle qu'il étoit venu chercher: & consentant simplement, sans lui donner aucune assurance de protection, qu'il couchât dans son Hôtel; il voulut sagement, avant de se déterminer à faire cette démarche, donner connoissance au Roi d'Espagne de ce qui se passoit, & être informé des sentimens de ce Prince. Dans cette vue, il exigea premiérement du Duc de Ripperda, d'écrire au Sécrétaire d'Etat

d'Etat les motifs de sa retraite chez lui : & de son côté il envoya prier le 15 au soir le Marquis de la Roche, Sécrétaire du Cabinet, à qui on s'adressoit pour avoir audience; de supplier Sa Majesté Catholique de lui en accorder une pour le lendemain; lui expliquant dans sa lettre le sujet, qui l'engageoit à la demander. On la lui accorda sans difficulté; & Milord Harrington se rendit au Palais le 16 au matin. Après que le Marquis de la Roche l'eut introduit dans le Cabinet du Roi d'Espagne, il rendit un compte exact à ce Monarque de tout ce qui s'étoit passé entre le Duc de Ripperda & lui : & il supplia Sa Majesté de vouloir bien lui expliquer Elle-même ses intentions, auxquelles il se conformeroit avec autant de fidélité que de respect. Le Roi après l'avoir écouté sans l'interrompre, lui dit : que quoiqu'il fût fort étonné de la démarche que le Duc de Ripperda avoit faite de se retirer dans la maison d'un Ministre étranger ; il étoit néanmoins très-content de la conduite que Milord Harrington avoit tenue dans cette occasion. Il ajoûta, que le Duc de Ripperda lui avoit demandé un passe-port pour pouvoir se retirer en Hollande ; mais qu'il

qu'il ne le lui accorderoit pas, qu'il ne remit auparavant divers papiers de conséquence pour son service, qu'il avoit entre les mains. Enfin Sa Majesté éxigea de Milord Harrington, de lui promettre qu'il ne permettroit point au Duc de Ripperda de s'échapper de sa maison, jusqu'à ce qu'Elle eût fait faire une liste de tous ses papiers, & qu'Elle les eût envoyé chercher; ce qui, ajouta-t-Elle, s'exécutera dès demain. Milord Harrington, satisfait de voir que le Roi paroissoit approuver sa conduite, assura Sa Majesté, qu'il suivroit exactement ses ordres; & de retour chez lui, il déclara au Duc de Ripperda, qu'il pouvoit à présent rester dans sa maison en toute sûreté, aussi longtems que ses affaires le requerroient : à condition cependant, qu'il n'entreprendroit point de s'évader; ainsi qu'il avoit eu l'honneur d'en convenir avec Sa Majesté Cath.

Il est difficile dans certaines circonstances imprévues & extraordinaires, de remarquer sur le champ tous les inconvéniens qui peuvent résulter des discours qu'on tient, & des résolutions qu'on veut prendre; & comme on ne les apperçoit souvent que successivement,

ment, il eſt quelquefois preſqu'impoſſible de les éviter. La Cour d'Eſpagne ſe trouvoit préciſément dans cet embarras, au ſujet du parti qu'avoit pris le Duc de Ripperda. Elle voyoit avec une ſenſible peine, les ſuites & les conſéquences des entretiens, que ce Miniſtre diſgracié alloit avoir, dans le moment de ſon plus vif reſſentiment avec l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Mais après ce qu'on avoit dit à ce dernier, il ne s'offroit d'autre moyen d'empêcher une ſemblable communication, que d'uſer d'une violence qu'on ne jugeoit point à propos d'employer. Ne ſachant donc à quoi ſe déterminer dans une conjoncture auſſi délicate, on ſe borna à prévenir au moins toute colluſion entre Milord Harrington & le Duc de Ripperda; & à empêcher que celui-ci ne trompât, en ſe ſauvant, la vigilance de l'autre; ou ne parvint peut-être par quelque découverte utile, à rendre cette vigilance moins attentive ou moins exacte. Cette réſolution priſe le Marquis de la Paz * écrivit à Milord Harrington, l'après midi

* On trouvera ſa lettre dans le Tome ſixiéme des *Piéces Juſtificatives*, N°. XI.

midi du jour qu'il avoit eu audience du Roi : que quoique Sa Majesté Cath. eût une entiére confiance en la parole, qu'il lui avoit donnée de garder le Duc de Ripperda dans sa maison ; il avoit été cependant résolu de poster, pour plus grande sureté, quelques soldats dans le voisinage, & aux avenues de son Hôtel : que cette précaution au reste ne procédoit d'aucune méfiance qu'eût Sa Maj. des bonnes intentions de Son Excell. *mais uniquement pour prévenir les folies & le désordre, que le Duc de Ripperda pouvoit commettre.* *

Immédiatement après cet avis, on remplit de soldats des Gardes Espagnoles & Wallones, la Rue où étoit l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre, & toutes celles qui étoient voisines; & les Officiers examinoient & visitoient exactement

* En lisant la lettre de Mr. de la Paz, on ne sauroit qu'être surpris de voir la Cour d'Espagne, s'expliquer comme Elle faisoit, sur le caractére d'un Ministre, à qui Elle avoit accordé peu de mois auparavant toute sa confiance, & dont Elle avoit loué publiquement la sagesse & l'habileté.

tement les perſonnes & les caroſſes, qui ſortoient de chez ce Miniſtre.

Malgré toutes ces précautions, la méfiance & l'inquiétude que cauſoit le ſéjour du Duc de Ripperda chez l'Ambaſſadeur d'Angleterre, augmentoient de plus en plus dans le Palais; & on s'y repentoit fort, de n'avoir pas d'abord fait regarder ce Miniſtre diſgracié, comme coupable de certains crimes, qui ne permettoient point à Milord Harrington de lui donner aſyle. Mais il n'étoit plus tems, de recourir à cet expédient, après ce que le Roi d'Eſpagne lui avoit dit; ni d'enlever le Duc de Ripperda par force de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur. On jugea donc à ptopos d'employer les voyes de la douceur, pour l'en faire ſortir.

Dans cette intention le Marquis de la Paz écrivit * le 18. à l'Ambaſſadeur d'Angleterre, pour l'engager à porter amiablement le Duc de Ripperda, d'accepter l'offre que Sa Majeſté avoit la bonté de lui faire, de le mettre à couvert des inſultes de la populace; & il faiſoit entendre

* Voyez les *Piéces Juſtificatives*, T.6. N°. XII.

entendre ensuite à ce Ministre, combien le Roi desiroit, que le Duc sortît de son Hôtel. Milord Harrington répondit au Marquis de la Paz : qu'ayant fait connoître au Duc de Ripperda les intentions de Sa Majesté, & sondé sur ce sujet, quelles pouvoient être les dispositions de ce Ministre disgracié, il s'en étoit tenu à dire : « qu'il avoit d'abord » fait informer le Roi d'Espagne des » raisons de sa retraite chez l'Ambassa- » deur d'Angleterre, afin de justifier à » cet égard sa conduite ; mais que voyant » malgré cela Sa Majesté irritée contre » lui, & ayant tout lieu de craindre » les suites de son indignation, il se » trouvoit dans la nécessité de ne point » accepter les offres qu'Elle lui faisoit, & » de se tenir dans l'asyle qu'il avoit choisi » pour la sureté de sa personne. » Milord Harrington ajoûtoit, que quelque résolution que prît le Duc de Ripperda, il s'attendoit cependant de la haute sagesse de Sa Majesté Catholique, qu'Elle ne permettroit point, que l'on commît envers lui quelque violence contre le droit des gens.

Cette réponse, qui laissoit toujours les choses dans le même état, n'étant

nullement ſatisfaiſante ; le Marquis de la Paz revint encore à la charge, & écrivit le 21. Mai à Milord Harrington une ſeconde lettre, dans laquelle il lui renouvelloit les mêmes inſtances, de ſolliciter le Duc de Ripperda, de ſortir de ſon Hôtel, lui repréſentant les conſéquences de cette affaire, & le préjudice qu'en recevroit l'autorité que le Roi devoit avoir ſur ſes Miniſtres, s'il ſouffroit impunément la témérité de celui-ci, en le laiſſant plus long-tems dans un lieu où il s'imaginoit être en ſureté.

Milord Harrington voyant l'empreſſement que témoignoit la Cour d'Eſpagne, à faire ſortir le Duc de Ripperda de ſon Hôtel, jugeoit par-là des inquiétudes que cauſoit à Leurs Majeſtés Catholiques le ſéjour qu'il faiſoit dans cet aſyle; & craignant de recevoir à la fin quelque déſagrément à ce ſujet, il eſſaya, pour ſe délivrer d'un hôte qui commençoit à l'embarraſſer, de l'engager de conſentir à ce que le Roi d'Eſpagne deſiroit : lui répréſentant, qu'il s'expoſoit par trop de réſiſtance, à faire croire qu'il ſe ſentoit coupable, & à s'attirer par-là de nouvelles mortifications. Mais le Duc de Ripperda, qui ne doutoit point qu'en le

preſſant

pressant si fort de sortir, on n'eût dessein de se saisir de sa personne, & d'attenter vraisemblablement à sa liberté; se défendoit de son mieux de suivre le conseil de Milord Harrington, & de se mettre entre les mains de ses ennemis. Livré à toute l'amertume d'une situation si critique *, & n'osant résister trop opiniâtrément aux ordres du Roi, & aux sollicitations de Milord Harrington, dont la protection lui devenoit à chaque instant plus nécessaire; il se détermina enfin à supplier très-respectueusement Sa Majesté, d'agréer qu'il se transportât pour quelques jours dans un Couvent: afin, disoit-il, d'avoir le tems de mettre dans tout son jour l'innocence de sa conduite, & de faire cesser le scandale, qu'il voyoit avec un sensible regret, que sa retraite chez un Ministre étranger avoit causé: il pria ensuite Milord Harrington, de contribuer par ses bons offices à lui obtenir cette grace.

L'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit touché de la situation du Duc de Ripperda, & qui, en cherchant à se débarrasser de lui, ne vouloit point l'exposer à se perdre, rendit

* Coarctatur timoribus, mœrore, cupiditate. *Augustin.* lib. *de B. vit.*

compte au Marquis de la Paz de la disposition où étoit ce Duc de passer dans un Couvent ; & le pria fort de la faire agréer au Roi. Mais ce fut en vain. La résolution étoit déja prise secrettement, de faire arrêter le Duc de Ripperda ; & par conséquent ou ne vouloit pas le laisser passer dans un lieu d'immunité. Le Marquis de la Paz témoigna donc à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il ne convenoit point au Duc de Ripperda, de faire dépendre son obéissance aux volontés de Sa Majesté de certaines conditions : qu'il devoit au contraire s'y soumettre entiérement, & savoir, que c'étoit le moyen le plus certain qu'il pût employer, pour éprouver les effets de sa clémence.

Le refus qu'on faisoit au Duc de Ripperda de se retirer dans un Couvent, découvrit à l'Ambassadeur d'Angleterre, les vues qu'avoit la Cour d'Espagne de se saisir de cet infortuné Ministre ; & il cessa alors de le solliciter à chercher un autre asyle. Mais en même tems, se méfiant de ce qui se tramoit dans le Palais, il chercha, pour soutenir ses droits, au cas qu'on se déterminât d'y donner quelque atteinte,

à

à intéresser les autres Ministres étrangers dans sa cause ; & à la leur faire regarder, comme leur étant commune avec lui.

Pendant que tout ceci se passoit, & qu'on étoit fort curieux à Madrid, de voir où aboutiroient tant de différentes scénes ; la Cour d'Espagne avoit fait arrêter Don Joseph *Molinos*, & Don Francisco *Bruto*, principaux Commis du Duc de Ripperda ; & l'Administrateur de l'Hôpital du *Buen Successo*, qui étoit aussi dans sa confidence. Après quoi, pour couper court à toutes les Négociations ausquelles le Duc de Ripperda donnoit lieu, & que cette Cour regardoit désormais, non seulement comme peu convenables, mais même comme très-indécentes ; elle résolut de faire assembler le Conseil de Castille, qui est le premier Tribunal de la Monarchie Espagnole ; pour décider, si on devoit & pouvoit faire enlever le Duc de Ripperda de l'Hôtel de l'Ambassadeur d'Angleterre. En conséquence de cette détermination, le Roi envoya un Décret à ce Conseil, par lequel il lui ordonnoit d'examiner, & de lui dire : « si, sans » violer le droit des gens, on étoit en

» droit d'enlever de la maiſon qu'occu-
» poit l'Ambaſſadeur du Roi de la Gran-
» de Bretagne, le Duc de Ripperda,
» que Sa Majeſté avoit congédié de ſon
» ſervice, & qui s'étoit refugié chez ce
» Miniſtre. »

Ce Décret, dont je rapporte ici les propres termes, n'imputoit point d'autres crimes au Duc de Ripperda, que celui de s'être retiré chez un Miniſtre étranger. Malgré cela, le Conſeil de Caſtille ne laiſſa pas de le déclarer criminel de leze Majeſté; & de décider, que le Roi étoit en plein droit de le faire enlever, s'il étoit beſoin, & même par force, ſans porter la moindre atteinte aux priviléges conſentis & accordés réciproquement aux Miniſtres repréſentans, & ſans violer par conſéquent le droit des gens.

Les raiſons ſur leſquelles ce Conſeil établiſſoit ſa déciſion, étoient: Que ſi on autoriſoit un uſage auſſi contraire au droit des gens, que celui de permettre qu'un Miniſtre diſgracié profitât impunément de l'aſyle, qu'il ſeroit venu chercher dans la maiſon d'un Ambaſſadeur, il s'enſuivroit, que ce qui avoit été réglé pour maintenir une

plus

plus grande correſpondance entre les Souverains, tourneroit au contraire à la ruine & à la deſtruction de leur autorité ; puiſqu'en étendant les priviléges accordés aux Hôtels des Ambaſſadeurs, en faveur ſimplement des délits communs, juſqu'aux ſujets dépoſitaires des finances, des forces & des ſecrets d'un Etat ; lorſqu'ils viennent à manquer au devoir de leur Miniſtére ; c'étoit introduire la choſe du monde la plus préjudiciable, & la plus contraire à toutes les Puiſſances de la terre, qui ſe verroient forcées, ſi jamais cette maxime avoit lieu, non ſeulement à ſouffrir, mais même à voir ſoutenir dans leurs Cours, tous ceux qui machineroient leur perte.

La Cour d'Eſpagne n'avoit fait aſſembler avec tant d'oſtentation le Conſeil de Caſtille, qu'afin de juſtifier aux yeux du public la réſolution qu'elle avoit priſe, d'enlever le Duc de Ripperda de l'Hôtel de l'Ambaſſadeur d'Angleterre. Se croyant donc, après la déciſion de ce Conſeil, ſuffiſamment autoriſée, elle ne ſongea plus qu'au moyen d'exécuter ſon deſſein. On commanda pour cet effet un Alcalde de la Cour, nommé *Don Louis de*

Cuellar, Chevalier de l'Ordre de St. Jacques; & *Don Francisco de Valanza*, Maréchal de Camp, Grand Commandeur de Castille, du même Ordre de St. Jacques, & Adjudant Général des Gardes Espagnoles. L'instruction qu'on leur donna, portoit : que le 25. dès que les portes de l'Hôtel de l'Ambassadeur s'ouvriroient, ils eussent à se transporter chez ce Ministre & se saisir du Duc de Ripperda, pour le conduire avec une escorte convenable au Château de Ségovie; de s'emparer de tous les papiers de ce Duc, & de faire pour cet effet une exacte perquisition, soit dans ses coffres, soit ailleurs; & qu'au cas qu'ils trouvassent quelque résistance de la part de l'Ambassadeur, d'user d'abord de toute la circonspection, & de tous les égards dûs au caractére dont il étoit revêtu : mais que si toutes ces marques de considération devenoient inutiles, d'entrer dans la maison, à l'aide des gardes qui devoient les suivre, afin d'exécuter ce qui leur étoit prescrit, en évitant, autant qu'ils pourroient, toute violence & tout désordre

Le 25. au matin, Don Louis de Cuellar, & Don Francisco de Valanza,

za, avec un détachement de soixante Gardes du Corps, vinrent se poster dans la rue où logeoit l'Ambassadeur d'Angleterre. Ils entrerent dans la maison de ce Ministre, aussi-tôt qu'on en ouvrit les portes; & s'adressant d'abord à lui qu'on avoit réveillé, ils lui remirent la lettre ci-jointe du Marquis de la Paz,

Monsieur,

Par votre lettre du 22. vous avez fait réponse à celle du 21. que j'ai écrite à Votre Excellence par ordre de Sa Majesté; dans laquelle je vous marquois de nouveau, combien il seroit agréable à Sa Majesté, que vous persuadiez au Duc de Ripperda de se mettre à la raison, en lui conseillant de sortir de la maison de Votre Excellence, en se servant sans restriction des précautions que Sa Majesté lui avoit alors accordées par rapport à ses craintes.

Votre Excellence me marque, qu'après avoir fait tous ses efforts, sans oublier aucun moyen de donner cette satisfaction à Sa Majesté, en conseillant au Duc de Ripperda, par les plus fortes raisons, de se soumettre à la volonté du Roi, vous y

avez trouvé une grande résistance ; & que vous ressentiez une vive douleur, de voir que toutes vos persuasions & vos instances étoient inutiles ; puisqu'elles n'ont pu obtenir du Duc autre chose, sinon qu'il demandoit avec soumission, que le Roi lui accordât la permission de se retirer pour quelques jours dans un Couvent, afin qu'il eût le tems de justifier l'innocence de sa conduite, & éviter par cette démarche le scandale, que donnoit sa retraite dans la maison d'un Ministre étranger.

J'ai rendu compte au Roi mon Maître de tout le contenu ci-dessus ; & Sa Majesté ayant pleinement & distinctement pesé toutes vos expressions, a résolu de faire prendre de l'Hôtel de Votre Excellence le Duc de Ripperda, pour être conduit au Château de Ségovie ; afin de pouvoir ensuite ordonner en justice ce que sa grande prudence jugera à-propos ; & Sa Majesté relève V. Excell. de la parole que vous lui aviez donnée, d'être responsable de la personne du Duc de Ripperda.

Sa Majesté a nommé un Alcade de la Cour, qui sera accompagné d'une escorte de gens de guerre, pour se rendre à la maison de Votre Excellence, & prendre le Duc de Ripperda, visiter ses coffres avec la plus grande exacti-

exactitude, & se saisir de tous les papiers qui se trouveront lui appartenir. Mais Sa Majesté lui a recommandé, qu'avant de passer à l'exécution de ses ordres, il eût pour Votre Excellence tous les égards, toutes les attentions & tout le respect dû à votre caractére; & qu'en cas de refus, ou de résistance, il passeroit dans la maison de Votre Excellence à l'aide des soldats, qui le suivroient pour éviter tout désordre, & se rendroit maître de la personne du Duc de Ripperda & de tous ses papiers.

Le Roi m'a ordonné d'informer Votre Excellence de tout ce que dessus, & aussi de lui faire savoir, que cette résolution a été prise de l'avis de son Conseil Royal; afin de faire connoître à Sa Majesté Britannique & à Votre Excellence la clémence dont Sa Majesté use avec le Duc de Ripperda, & les égards que Sa Majesté a bien voulu avoir pour votre Hôtel: ayant différé si long-tems à prendre la présente résolution d'en faire tirer le Duc; ce que Sa Majesté auroit pu faire exécuter dès le premier moment de sa retraite: & ayant voulu, avant toutes choses, consulter son Conseil, afin de faire d'autant plus éclater sa justice.

Je suis, &c.

Du Palais le 24. May 1726.

Milord

Milord Harrington parut très-surpris du contenu de cette lettre, & fort offensé, qu'avant d'employer la force pour arrêter dans sa maison le Duc de Ripperda, on ne lui eût point fait savoir, que le Conseil de Castille l'avoit déclaré criminel de leze Majesté; & qu'enfin, sans observer aucune formalité, ni garder aucune bienséance, des Officiers de justice & de guerre entrassent chez lui à main armée, comme pour forcer son Hôtel. Il se plaignit aussi amérement de l'injure qu'on faisoit à son caractère, & au droit des gens; & il demanda, que l'exécution de l'arrêt du Duc de Ripperda fût au moins suspendue, jusqu'à ce qu'il eût fait réponse au Marquis de la Paz. Mais comme les ordres qu'avoient reçus les deux Espagnols qui lui parloient, n'admettoient aucun retardement, ils lui répondirent: qu'ils ne pouvoient lui accorder sa demande, & qu'ils le prioient seulement, de ne les point exposer, par une résistance inutile, à être forcés de n'avoir pas pour lui & pour sa maison, les égards qui lui étoient dûs. Milord Harrington voyant bien, qu'il convenoit de céder dans la circonstance où il se trouvoit,

trouvoit, protesta seulement contre tout ce qu'il prétendoit qu'on faisoit au préjudice de ses droits & de son caractére : & les deux Espagnols ayant pendant ce tems-là arrêté le Duc de Ripperda, & saisi tous les papiers qu'on lui trouva, sans faire la moindre violence, ni aucune insulte aux domestiques de l'Ambassadeur d'Angleterre ; ils sortirent de son Hôtel avec leur prisonnier, à qui ils firent prendre sur le champ le chemin de la Ville de Ségovie. Dès qu'ils y furent arrivés, ils le remirent à l'Alcade, ou Gouverneur du Château, qu'on appelle l'*Alcazar ;* & on l'enferma dans une tour de ce Château, avec un seul domestique, sans qu'il fût permis à personne, ni même à sa femme, de lui parler.

Voilà quel fut le terme de la fortune aussi rapide qu'éclatante où ce Ministre étoit parvenu, & dont il jouit si peu de temps. Il ne méritoit ni par ses talens, ni par son habileté, la place qu'il avoit occupée ; & elle ne lui servit qu'à faire remarquer de plus près la foiblesse de ses lumiéres. Au surplus, le Duc de Ripperda ne parut pas après sa disgrace, aussi coupable que le Conseil de Castille l'avoit d'abord jugé. Les prétendus

tendus crimes de leze Majesté qu'on lui imputoit, s'évanouirent aussi totalement que son pouvoir ; & on le regarda simplement dans la suite, comme un homme incapable par sa légéreté, & par son imprudence, non seulement de gouverner un Etat, mais même de traiter les affaires les plus communes.

Tout ce qui s'étoit passé chez l'Ambassadeur d'Angleterre ayant fait grand bruit dans Madrid, je fus chez ce Ministre peu d'heures après que le Duc de Ripperda en eut été enlevé. Je le trouvai plus fâché du mystére qu'on lui avoit fait de l'avis qu'avoit donné le Conseil de Castille, que de la maniére dont on l'avoit suivi. Il m'assura même, que si la Cour l'avoit instruit que le Duc de Ripperda étoit jugé coupable de leze Majesté, & qu'elle lui eût ensuite demandé dans les formes qu'il l'obligeât à sortir de sa maison, la chose n'auroit souffert aucune difficulté : mais que comme on avoit tenu une conduite toute opposée, il ne pouvoit s'empêcher d'être offensé de ce procédé violent, & de l'atteinte qu'on venoit de donner, dans sa maison, aux droits de tous les Ambassadeurs. Il me montra ensuite

ensuite la lettre qu'il venoit d'écrire au * Marquis de la Paz : il ajoûta, qu'il espéroit, que les ** Ministres étrangers feroient dans cette affaire cause commune avec lui ; & qu'au surplus, en attendant les ordres du Roi son Maître, à qui il alloit dépêcher un courier, il comptoit de s'absenter de Madrid : ce qu'il exécuta effectivement, en allant ce même jour à Aranjuez.

La Cour d'Espagne, qui de son côté avoit intérêt de justifier ce qu'Elle venoit de faire, dépêcha plusieurs couriers à Vienne, à Londres & à la Haye ; & Elle fit même publier par le Marquis de la Paz, une espéce de relation de la conduite qu'Elle avoit tenue, qui fut communiquée à tous les Ministres étrangers. Cette discussion traîna long-tems : elle donna lieu à beaucoup de représentations & de lettres de la part de l'Espagne & de l'Angleterre : & enfin elle n'aboutit à rien. Comme elle n'a aucun rapport à ce que je dirai dans la suite, je crois qu'il est inutile d'en parler.

Aussi-tôt après la disgrace du Duc de Ripper-

* Voyez dans le 6e. Volume les *Piéces Justificatives* N. XIII.

** Il leur envoya pour cela son Secrétaire.

Ripperda, on rendit les emplois à presque tous ceux que ce Ministre en avoit dépouillés. Le Marquis de GRIMALDO rentra dans la place de Secrétaire d'Etat des affaires étrangéres, à la réserve du détail de ce qui concernoit la Cour de Vienne, qui fut donné au M. DE LA PAZ. Le M. de CASTELAR fut rétabli dans le Ministére de la guerre, & Don Francisco ARIAZA dans la Surintendance des Finances. Le Seul Don Antonio de SOPENA, qui avoit le département de la Marine & des Indes, perdit son emploi: Leurs Majestés l'accordérent à Don Joseph PATINO, par les bons offices de l'Archevêque d'Amida.

Tous ces divers remplacemens, partageant désormais l'autorité que le Duc de Ripperda s'étoit appropriée; & qu'il exerçoit si despotiquement, qu'on la regardoit comme une véritable oppression, causérent une grande joie dans le public: & la mienne ne fut pas moindre, car j'avois toujours craint d'éprouver quelque désagrément de la part de ce Ministre. Affranchi de cette inquiétude, & devenu un peu plus hardi, je crus qu'il étoit tems de sortir de l'extrême réserve

que

que j'avois obſervée juſqu'alors, & que je devois profiter des premiers momens de liberté, dont preſque tous ceux qui commencent à être en place, affectent de laiſſer jouir le public, pour faire quelques nouvelles tentatives auprès de L. M. Cath., qui puſſent devenir utiles aux deſſeins qu'on avoit en France, de les détacher de la Cour de Vienne.

Fin du Tome I.er



